

# Œuvres — Tome 3

*Pamphlets*

**Claude Tillier**



**Gloubik Éditions**  
**2014**

Cette édition a été réalisée à partir du tome 3 des œuvres de Claude Tillier  
éditées en 1846 par C. Sionest, imprimeur-éditeur à Nevers.

## *Lettre de C. Tillier à Timon<sup>1</sup>*

Clamecy, 25 mai 1841

J'ose vous adresser ce petit pamphlet : il est né comme naît un enfant du peuple, souffreteux et grelottant ; pour berceau, il n'a eu qu'un peu de paille ; les grands journaux n'ont point tinté à son entrée dans la vie ; les éditeurs de renom ne sont point venus lui présenter des dragées et lui offrir pour langes une couverture azurée, toute décorée de vignettes ; la renommée l'a laissé tomber, tout meurtri, de ses genoux. J'ai eu souvent la pensée de lui chercher, pour l'aider à faire son chemin dans le monde, un illustre parrain. Mais trouver ce parrain n'était pas un petit embarras pour moi, qui, sauf M. Dupin que j'ai quelquefois entrevu, n'ai jamais connu de plus grand personnage qu'un inspecteur d'écoles primaires. Enfin, après bien des hésitations, je me suis décidé à m'adresser à vous.

Je me suis dit sans façon : « Timon et moi nous sommes confrères... confrères autant que le sont un soldat et un maréchal de France. Timon est, avec Paul-Louis Courier, presque le seul écrivain que je connaisse ;

---

1 Pseudonyme de Louis Marie de Lahaye de Cormenin

ses petits livres composent toute ma bibliothèque, bibliothèque très portative et dont j'ai toujours au moins la moitié dans ma poche. Il ne dédaignera pas, pour peu que j'en vaille la peine, de me venir en aide, et de tracer de son doigt une petite, toute petite auréole autour de mon nom. Je suis déjà son débiteur pour tous les bons jeudis qu'il m'a fait passer, pour les excellents modèles qu'il m'a fournis, pour les éclairs d'inspiration qu'il a fait luire dans mon obscure cellule. Lui devoir un peu plus, lui devoir un peu moins, ce n'est pas une affaire. Il y en a tant d'autres qui lui doivent ! Et, d'ailleurs, Dieu nous fait payer ici-bas le loyer des avantages qu'il nous a départis. Comme ses avantages, la gloire a ses charges, et Timon a moins que tout autre le droit de s'y soustraire. Les écrivains d'autrefois dédiaient leurs ouvrages aux grands seigneurs et aux princes. Nos grands seigneurs à nous, hommes du peuple d'aujourd'hui, ce sont ces grands citoyens qui prennent nos libertés sans leur garde, et dont la plume est notre épée ; nos princes, ce sont ces hommes d'élite qui portent à leur front, au lieu d'une couronne d'or, une couronne de chêne et de laurier. »

J'ose donc mettre mon petit pamphlet sous votre patronage. Je sais qu'il est bien indigne de vous être offert ! Pauvre maître d'école, je l'ai composé mon martinet d'une main et ma plume de l'autre. Bien des documents dont j'aurais pu tirer profit m'ont manqué ; car, ici, nous n'avons pas un magasin de statistique. Aussi, c'est moins un traité *ex professo* que j'ai voulu faire sur le meilleur système électoral à adopter, qu'une satire du déplorable système par lequel la France est divisée en quelques centaines de maîtres et des millions d'esclaves ; qui fait, de la première des nations, tin

troupeau ras-tondu, lequel trouve à peine à brouter, de çà, de là, quelques tiges amères. Le maçon démolit d'abord, c'est à l'architecte ensuite à reconstruire. Mes arguments sont plutôt acérés que contondants : ce sont des dards barbelés que j'enfonce sous la peau de mes adversaires. Je suis, moi, un soldat de troupes légères ; je ne sais pas faire tonner les gros canons de la logique. Escarmoucher avec l'ennemi, c'est tout ce que je veux et tout ce que je puis. Je vous dirais bien que c'est à vous, par une de ces belles charges que vous savez si bien faire et que vous faites avec tant de succès, de rompre et d'enfoncer son corps de bataille. Mais c'est une phrase qui serait trop louangeuse pour un pamphlétaire, et qui aurait un goût trop prononcé de dédicace.

Agréez l'assurance de l'admiration avec laquelle j'ai l'honneur d'être,

Votre dévoué serviteur,

C. TILLIER.

## *Lettre de Timon à C. Tillier*

Vichy, 9 juin 1841

Vous faites, n'en déplaise aux puissants du jour et aux académiciens vous faites le plus noble des métiers, en fabriquant des pamphlets politiques et en donnant des leçons de morale et de lecture ; car vous enseignez à la fois les enfants et les hommes. Mais, je doute qu'à ce métier-là vous amassiez assez de fortune pour payer le cens de l'éligibilité et même le cens de l'électorat. Non, je n'en doute pas, je l'affirme.

Moi-même si, je ne payais pas, par la grâce de Dieu et de mon percepteur, cinq cents francs de contributions, je ne serais ni électeur, ni éligible, ni élu ; je gagnerais ma pauvre vie à la sueur de mes pamphlets, vie orageuse et point du tout couronnée d'or, ni même de lauriers, comme vous le dites, mais d'angoisses et d'épines.

Ou bien, je serais maçon, cordonnier, terrassier, frotteur, maître d'école, que sais-je ? et je chercherais, du matin au soir, à résoudre ce problème-ci : se loger, se chauffer, s'éclairer, s'habiller et se nourrir, soi, sa femme et ses enfants, avec quarante sous par jour, et puis, avec le reste, c'est-à-dire avec zéro, gagner une ronde somme de trente mille livres à placer en biens de ville ou de

campagne, au choix du gagnant.

Peut-être mon ami Arago qui est plus savant que moi et qui lit dans les astres, vous donnera-t-il la solution de ce problème. Moi, je ne le saurais ; et n'allez pas le demander non plus à Chateaubriand, à Laménais, à Carrel, qui ont écrit cependant de bien beaux livres sur la politique et sur le gouvernement des États, mais qui ont été toute leur vie assez sots pour avoir plus d'esprit que d'écus.

La Charte a laissé inscrire sur son fronton, par les badigeonneurs de 1830, les mots fastueux de civilisation et de progrès ; mais ses pieds sont demeurés assis dans la boue de la féodalité. Les censitaires du guéret et de la boutique ont remplacé les seigneurs des castels. Tout le reste de la nation est paysan, corvéable et taillable à merci. Il n'y a eu que les noms de changé.

Revenons aux principes, il en est temps.

Le peuple français est-il ou n'est-il pas le souverain de la France ? S'il ne l'est pas, qu'on veuille bien nous dire alors en vertu de quel droit le Roi trône, le Ministère gouverne, les Chambres légifèrent. S'il l'est, sa souveraineté repose par égales fractions sur la tête de chaque Français. C'est parce que tous ne peuvent pas collectivement, ni chacun divisément gouverner, qu'il y a délégation forcée du gouvernement. Au contraire, c'est parce que chacun peut élire, qu'il doit élire et élire directement.

Si chacun ne pouvait ni particulier au gouvernement

par la délégation, ni faire cette délégation par l'élection, il ne serait pas membre du souverain, il ne serait pas Français.

S'il ne pouvait pas élire directement, il ne serait pas non plus membre égal du souverain.

S'il ne pouvait pas être éligible aussi bien qu'électeur, le mandataire, qui ne provient que du mandat, aurait plus de droit que le mandant, et la délégation de la souveraineté que la souveraineté elle-même.

Enfin, si la faculté d'élire n'était pas un acte d'intelligence et de capacité personnelle, on ne l'accorderait pas seulement aux Français et aux citoyens, on l'accorderait aussi aux mineurs, aux étrangers, aux infâmes ; on voterait par procuration, on quintuplerait, on décuplerait le vote dans la main des gros censitaires ; ainsi, la force des conséquences amène, malgré eux, nos adversaires eux-mêmes à la vérité de notre principe.

Les corollaires rationnels de la souveraineté du peuple sont : l'universalité du suffrage, le vote direct, l'éligibilité de tous, la représentation par fraction de population et non de territoire.

Et, pour dernière conséquence, l'amélioration immense de la condition morale, intellectuelle et matérielle du peuple.

Tel est le droit, et vous l'avez défendu, Monsieur, avec autant de bon sens que de vigueur et de finesse. Ne dites donc pas que vous n'êtes qu'un maître d'école de village,

et que vous n'avez pas de capacité foncière. La vraie capacité est celle de l'intelligence, la vraie science est celle du cœur.

Si le droit n'est pas encore arrivé à l'empire, les idées préparent ses voies, et, heureusement les idées ne dépendent pas, comme le cens électoral, du caprice d'un législateur. Grâce à la presse, un petit écrit, un pamphlet peut aujourd'hui faire plus de bien qu'une mauvaise loi ne saurait faire de mal. Un maître d'école peut en savoir quelquefois, sur les choses de la vie, autant et plus qu'un grand maître de l'Université. Il semble que la Providence, par compensation sans doute, ait voulu cacher, dans les humbles conditions du peuple, les dons les plus précieux de la sagesse et de l'esprit, comme elle a jeté avec grâce, au milieu des ronces du désert, les plus charmantes fleurs de la création.

Agréez, Monsieur, l'assurance de mes sentiments les plus dévoués.

Timon.

## *Lettres au système, sur la réforme électorale.*

### **Première lettre**

À vous, Monseigneur du système électoral, haut et puissant seigneur qui pour lettres de noblesse avez un bordereau et pour écusson une enseigne ; personnage éminent par vos portes et fenêtres, par votre patente, par votre cote mobilière et personnelle, et par un très grand nombre d'autres qualités qu'il serait trop long d'énumérer, moi, pauvre maître d'école qui ne paie que 13 fr. 50 c. de contributions, et qui en paie encore trop, j'ose adresser ces lignes. Peut-être, Monseigneur, trouverez-vous que je raisonne souvent de travers et que je n'ai pas un style d'étiquette comme vos harangues ; mais je vous prie de prendre en considération que je ne suis qu'une capacité de 13 francs 50.

Et, d'abord, examinons vos titres.

Vous vous faites appeler le Pays ; aux chambres, il n'est question que du pays ; le roi lui-même a quelquefois la politesse de vous donner ce titre. Vous le pays ! Défaites-vous, croyez-moi, de ce sobriquet ridicule. Vous n'êtes pas plus le Pays qu'un état-major n'est une armée,

que le prince de Monaco n'est empereur d'Orient, que M. Dupin (Charles), n'est une encyclopédie. On a vu d'audacieux usurpateurs, en s'emparant des domaines d'une noble famille, s'emparer aussi de ses titres ; vous pourriez bien être de ces gens-là, Monseigneur.

Vous avez des châteaux grands comme des villages ; vous avez des usines qui flamboient, des magasins qui resplendissent ; vous avez des montagnes de blé dans vos greniers, des lacs de vin dans vos caves, des troupeaux plein vos étables. Mais, autour de tout cela, n'y a-t-il que le désert et la mort ? Mon petit champ qui ne vote pas, n'est-il pas à la surface de la France aussi bien que votre grande propriété qui vote ? Vous voulez vous appeler le Pays ! Mais cette dénomination n'est plus de notre âge. Elle sonne à mon oreille comme la cloche lointaine d'un beffroi. Elle me rappelle ce temps de servage et de misère où la terre conférait les titres, où l'on achetait l'écusson du maître en achetant sa propriété. Quand vous vous affublez de ce titre, vous me faites l'effet d'une petite maison de campagne qui se poserait fièrement sur le grand chemin, avec des créneaux peints et un pigeonnier au côté.

Au reste, peu importe comment vous vous appelez, système ; c'est sur l'âne et non sur le bât que je veux frapper.

Vous avez dit : « Plus de grâce de Dieu, plus d'huile sainte, plus de sacre sous les voûtes gothiques de Reims, le peuple est souverain de par la révolution de juillet, et Louis-Philippe est roi de par le peuple ! Mais comme le peuple est incapable d'exercer sa souveraineté, nous nous

réserçons, comme par le passé, le droit de l'exercer pour lui-même. Maintenant, le peuple sera infiniment heureux, nous serons son maire du palais, nous tiendrons son sceptre et sa bourse, il n'aura plus qu'à payer et nous regarder faire. »

O la bonne souveraineté que le peuple a donc conquise là ! Réjouis-toi, peuple, danse des bourrées carrées, donne double ration de pain noir à les enfants, illumine tes chaumières, le voilà souverain ! Hein ! Que dis-tu, peuple ? Tu demandes à quoi le servira ta souveraineté, si tu ne peux en faire usage, si elle ressemble à ces pièces d'or qu'on donne quelquefois aux enfants, à condition qu'ils ne les dépenseront pas. Comment, peuple, tu ne comprends pas l'avantage d'une telle souveraineté ! Je vois d'où cela vient : c'est que tu n'es pas encore assez éclairé.

Mais, revenons à vous, Monseigneur. Vous dites que le peuple est incapable d'exercer des droits politiques. Je ne relèverai pas maintenant cette insulte ! Mais quand on donne un tuteur à un fou ou à un enfant, on choisit du moins l'homme le plus capable de la famille. Est-ce vous, Monseigneur, qui êtes l'homme le plus capable de la grande famille ? Pour preuve de votre capacité, vous m'apportez des baux de ferme, des actes d'acquisition. Je vois bien que vous êtes riche ; mais capable, je ne le sais pas.

Qu'est-ce, en effet, que votre richesse ? Il y a deux sortes de richesses, la richesse acquise et la richesse héritée. La richesse héritée ni' représente rien du tout ; la richesse acquise représente quelquefois la capacité, mais

le plus souvent, et surtout par le temps qui court, elle ne représente que l'improbité impunie, l'improbité qui s'est arrêtée là précisément où elle a aperçu le fer ardent du bourreau. Cette richesse, nous la connaissons, nous la rencontrons partout ; elle a de notre sang plein les veines, de notre embonpoint plein les joues. L'argent qu'elle a surpris à l'entrée de nos bourses, qu'elle le garde, qu'elle s'en achète si elle peut une meilleure conscience, nous le lui abandonnons, puisque aussi bien.... Mais être dépouillés par elle de nos droits de citoyen ; nous, n'être plus hommes, et elle, cette opulence déshonorée, la reconnaître pour souveraine ! Non ! Non ! Jamais ! Certes, vous n'avez pas à vous plaindre, système, de notre résignation, et vous nous débitez gravement, du haut de la tribune, que les choses ne peuvent être autrement. En effet, j'ai entendu, l'autre jour, des vendeurs de moutons qui disaient que la gent moutonnaire ne pourrait exister si les brebis n'étaient tondues et les agneaux mis à la broche.

Nous avons trop appris à l'apprécier votre richesse, nous savons ce qu'il peut tenir de patriotisme dans un sac plein d'or. N'étaient-ils pas bien grands, sous leurs uniformes troués, ces pauvres généraux de la République ! Ils ne voulaient, eux, pour l'avenir, que la mort sur un champ de bataille, ou la liberté sous une chaumière ! Ils ne trahissaient pas, eux, lorsqu'ils étaient accusés ; ils ne songeaient pas seulement qu'ils pouvaient passer à l'ennemi ; ils préféraient la mort sur l'échafaud, et, pour leurs cendres, un peu de terre de la patrie à tous les honneurs de l'étranger. Mais Napoléon, sur recueil où sa puissance fit naufrage, se repentait de deux choses : la première, d'avoir fait ses lieutenants trop riches ; la

seconde, d'avoir associé les sommités de l'ancien régime à sa fortune de soldat.

N'est-il pas vrai que si, en 1814, Paris n'eût été habité que par de pauvres ouvriers, la France, prête à ressaisir la victoire, ne se fût point courbée sous le joug de l'étranger, et n'eût point subi l'ignominie d'une double restauration ? C'est, d'ailleurs, une singulière capacité que celle qui résulte des chiffres d'un impôt qui monte et baisse aux ondulations d'un budget, qu'un bordereau nous enlève et qu'un autre bordereau nous rend ! Singulière capacité que celle qu'on doit souvent à ses créanciers, qu'un huissier peut nous saisir, et dont un maître peut céder le surplus aux gens de sa ferme ! Comptons, système, combien on peut vous faire dire d'absurdités.

Cet homme est capable parce que sa vieille tante est morte ; cet autre, parce que sa belle-mère lui a cédé son incapacité. Et ce monsieur, pourquoi est-il capable ? Parce qu'il a fait trois fois banqueroute. Et cet autre, pourquoi est-il incapable ? Parce que la capacité ci-dessus a fait banqueroute. Et remarquez bien que je ne dis pas faillite, comme le disent trop souvent les tribunaux ; je dis banqueroute. C'est une capacité qui serait au bagne si elle n'était dans les collèges électoraux.

Et ce préfet qui administre son département avec sagesse, qui y fait prospérer l'industrie, vous pareriez bien, n'est-ce pas, qu'il est plus capable que ce scribe en bas bleus qui expédie dans un coin des bureaux ? Eh bien ! vous perdriez ; le scribe possède de la terre, et le préfet n'en possède pas ; le scribe est dans la salle des élections, et l'homme brodé est à la porte, réduit à

intriguer comme un vendeur de contre-marchés.

Voilà quelles sont vos capacités ! Si on voulait sincèrement la capacité, il fallait la prendre où elle se trouvait. En France, les capacités brevetées surabondent ; on y lèverait une armée de docteurs. Que ne s'adressait-on à ces capacités ? on aurait été sûr au moins que le souverain savait lire et écrire.

Mais vous affubler d'une couronne de souverain, vous faire un sceptre d'une demi-aune, un trône d'un tas de gros sous ; en vérité, le seigneur de votre village, si, pour son malheur, il revenait à la vie, ne reconnaîtrait guère en vous le fils d'un de ses anciens vassaux. Cependant, cette égalité que nous réclamons, vous savez ce qu'elle a coûté de sang et de larmes à la France ; vous êtes les fils de ceux qui sont morts pour elle, et vous nous la ravissez. Vous dites que vous voulez la liberté, vous l'écrivez sur vos drapeaux, et jusque sur les boulons de votre uniforme. Ne savez vous pas que la liberté et l'égalité sont deux sœurs qu'on ne peut tenir trop longtemps séparées, qu'en tuant l'une on fait mourir l'autre ?

Vous nous dites sans cesse que le peuple a plus besoin de pain que de droits politiques. Je vous reconnais bien à ce langage. Vous êtes de l'école de M. Dupin le positif, ou plutôt M. Dupin est de votre école. Vous ne connaissez de bonheur que celui qui se touche, qui se perçoit ; dans un citoyen, vous ne voyez que des mains qui travaillent et un estomac qui digère. Selon vous, un peuple n'a plus rien à réclamer quand il fait régulièrement ses quatre repas. Ultra-philanthrope ! vous feriez mourir le peuple d'une gastrite, si le gouvernement, convaincu qu'il est que le

Le pain n'est pas plus nécessaire au peuple que les droits politiques, n'y mettait bon ordre. Mais le peuple a une âme aussi bien qu'un corps, une âme dont les misères sont intérieures, et un corps dont les joies sont apparentes ; quand les plus nobles passions de cette âme sont froissées, quand le dédain et l'humiliation y font tous les jours leur plaie, qu'importe que le corps s'épanouisse et soit en bonne chair ? N'est-ce pas que Caton, après la prise d'Utique, et Brutus, après la bataille de Philippes, eussent pu être, dans Rome asservie, des esclaves encore fort aisés, qu'ils auraient pu avoir encore des robes de pourpre, de l'or et de l'argent ciselé, des lits moelleux et un grand nombre de sous-esclaves ? Mais la liberté était perdue ; ces deux grands citoyens n'ont pu traîner, jusqu'aux limites naturelles de la vie, le fardeau de leur servitude. Vous voyez donc bien que l'esclavage, même avec la richesse, a encore ses misères !

Si vous ne voulez que la satisfaction des intérêts matériels, un pouvoir absolu, mais fort, est plus fécond en prospérités matérielles qu'une liberté toujours agitée. Vous savez ce qu'a coûté au commerce l'enfantement du ministère. Allons donc prier la royauté citoyenne qu'elle se fasse autocratie.

Le pain est bon sans doute, surtout quand il est blanc ; mais les droits politiques aussi valent quelque chose. Les droits politiques donnent du pain au peuple qui, après les avoir conquis, a su les conserver. Si le peuple était souverain, il ne se laisserait point couper sa tartine comme un enfant. La réforme politique amènerait la réforme de bien des abus.

Vous nous dites encore : « De quoi vous plaignez-vous ? N'a-t-on pas fait droit à vos réclamations ? Vous n'aviez, avant la révolution de juillet, que 120 000 électeurs, et maintenant vous en avez 200 000, Le privilège est si étendu qu'il est à la portée de tout le monde. » Votre argument me rappelle la requête de certains prisonniers qui se plaignaient que leur lit de camp en chêne était trop dur : on leur en fit faire un en bois blanc.

Quoi ! 200 000 électeurs et 32 millions de prolétaires, voilà ce que, dans cet âge constitutionnel, on appelle une nation libre ! Deux cent mille électeurs, c'est sous cette pelletée de terre que gît la souveraineté du peuple ! Mais, qui leur a donc octroyé, à ces deux cent mille électeurs, le droit de nous représenter ? L'article de la charte ainsi conçu ?... Est-ce que notre souveraineté lui appartient, à l'article de la charte ?

Le privilège est à la portée de tout le monde ! Heureux pays ! Sublime gouvernement constitutionnel Voilà un vigneron, prenez 1 un manœuvre si vous voulez, qui gagne 1 fr. en hiver, et 1 fr. 50 en été ; encore ne travaille-t-il point quand il pleut, ni quand il gèle. Cet homme a une femme, deux ou trois enfants, et peut-être de vieux parents à nourrir. Cependant, avec de l'ordre et de l'économie, il peut amasser deux ou trois mille francs de revenu et devenir aussi électeur ; notre législation ne s'y oppose pas !

Mais, vous qui incessamment parlez d'ordre, ne voyez-vous pas que le privilège, c'est le désordre légalement constitué, que c'est une infirmité du corps social. Si vous

voyiez un homme qui eût une tête grosse comme le poing sur un corps de géant, vous diriez : Voilà un monstre ! D'une nation faite comme ce monstre, pourquoi n'en dites-vous pas autant ?

Eh ! Que s'est-il donc passé depuis 93 ? Le peuple, est-ce un océan qui ne franchit son rivage que pour déplacer un grain de sable sur la côte ? Dire qu'il a eu deux révolutions à sa disposition, et qu'il n'en a pas mieux profilé ! Nos pères, malgré la splendeur de ses grands noms, malgré les prestiges de son luxe et de ses magnificences, n'ont pu supporter la domination de la noblesse, et nous, après un demi-siècle de civilisation, nous en sommes encore à subir celle de leurs régisseurs et de leurs fermiers ! Oh ! Si c'est là une éternelle nécessité de notre vie sociale allons exiler notre, ilotisme au milieu des forêts du Nouveau-Monde. Là, nous mourrons de faim, peut-être ; mais là, du moins, nous aurons l'égalité de la misère, et nous ne verrons pas une prospérité insolente rire à la face notre détresse ; là nous n'aurons à subir d'autres lois que celles du maître suprême qui fait également pleuvoir sur tous, et sur tous également luire son soleil ; et si la souffrance nous arrache un cri de blasphème, si nous jetons nos larmes contre le ciel, il ne nous punira pas, lui, car il sait que tout être qui souffre a le droit de se plaindre.

## Deuxième lettre

C'est vrai, Monseigneur, nous sommes débarrassés de la noblesse privilégiée. Mais qu'y avons-nous gagné ? Je n'aurais pas eu trop d'antipathie, moi, pour ces grands seigneurs si brillants, si gais, si spirituels, si galants, si magnifiques, si brave sur les champs de bataille comme sur le pré, que Dieu semblait avoir envoyés ici-bas en partie de plaisir. Ceux-là, du moins, nous opprimaient avec élégance. J'ai connu un enfant (ceci est historique) qui se mettait au-dessus de ses camarades, parce que lui, son père le corrigea avec une belle cravache, tandis qu'eux étaient fustigés avec une simple et vile houssine. Je suis assez de l'avis de ce petit sot ; et vous-même, si vous aviez un fardeau à porter, n'aimeriez-vous pas autant, poids pour poids, que ce fût des fleurs que de la boue ?

Vous vous êtes substitués, vous, à la vieille noblesse. Vous avez laissé ce qu'elle avait de vaine gloire, et vous avez pris ce qu'elle avait d'avantages réels. Vous avez jeté l'habit, mais vous avez eu bien soin d'enlever ce qu'il y avait dans les poches. Vous ne vous ruinez pas, vous, en fêtes magnifiques, en meutes, en équipages, en grands laquais galonnés. Vos pères étaient d'imperceptibles bourgeois de province, des molécules de rentiers, et vous, vous laissez à vos fils des héritages de grand seigneur. Vous ne faites point bâtonner les huissiers par votre valetaille, vous payez exactement, et par douzième, votre part du budget ; mais le budget est pour vous un pique-nique où vous apportez une alouette et où vous dévorez

un dindon. Les mouches de l'émigration étaient rassasiées de notre sang ; mais vous, moucheron de juillet, vous êtes venus fondre sur nous, plus âpres, plus dévorants, en nuages plus épais que la sixième plaie de l'Égypte.

Selon vous, nous sommes des brutes qui n'avons que l'instinct de l'obéissance, d'imbéciles moutons qui viennent se prosterner d'eux-mêmes sous les vastes cisailles du budget, et n'osent bêler quand on les égorge ; de stupides bœufs qui se laissent mener, par un enfant, de leur vaste prairie à l'abattoir. Ah ! vous ne sauriez trop nous mépriser. Monseigneur ; nous sommes des brutes, en effet, nous qui... Cependant, nous comprenons bien que le privilège dont vous jouissez tourne à notre détriment. Et si nous avons de la capacité, qu'en ferions-nous ? Combien d'entre nous qui avaient de la capacité, et qui sont morts d'une longue suite de misères dans vos hospices ! Combien d'entre nous qui ont de la capacité, et qui subissent les tortures de la faim dans vos greniers ! J'ai connu, moi, de jeunes hommes qui avaient de la capacité, et qui enviaient, aux animaux de vos ménageries, la nourriture et l'abri que vous leur donnez. Cette capacité, elle serait pour nous un malheur de plus ; notre sort serait celui de l'oiseau cloué par les ailes à une porte cochère, et qui respire en regardant le vaste ciel.

Cette capacité, la dirigerions -nous vers les emplois publics ? Mais les emplois publics, vous les accaparez tous, vous les retenez d'avance. Sitôt qu'il y en a un de vacant, cinquante d'entre vous font la révérence autour. Encore n'attendez-vous pas qu'ils soient vacants ; vous les prenez aux mains des moribonds, comme un brutal fossoyeur arrache un anneau d'un doigt crispé par la

mort. Vous les donnez en dot à vos filles, en héritage à vos fils, en paiement à vos créanciers. Quand vous vous faites vieux, et que le cachet tremble en vos mains, vous les vendez comme un fonds d'épicerie. Si vous les trouvez trop minces pour votre mérite, vous les vendez comme un homme qui engraisse vend son habit trop étroit, et vous en sollicitez de meilleurs. Je connais tel d'entre vous qui en a monopolisé jusqu'à cinq, vraie capacité mythologique auprès de laquelle le triple Mercure et la triple Hécate des païens ne sont que des fainéants, capacité à cinq langues, dirigeant ici, inspectant là, conseillant ailleurs, et, partout où elle passe, faisant des péta rades de chiffres.

Ce qui m'étonne, c'est que des capacités si occupées n'amassent ni fièvre cérébrale, ni fluxion de poitrine, et qu'elles trouvent encore le temps de visiter leurs terres et de fabriquer d'énormes dis cours dont les phrases massives, tombant l'une après l'autre, comme les marteaux d'un foulon, vous démontreront, si vous ne vous en dormez dès le commencement, que, sauf le discours lui-même, tout est pour le mieux sous le meilleur des gouvernements possibles.

Ce qui m'étonne encore, c'est que l'heureux propriétaire de cinq capacités ne comprenne point que s'il mange comme cinq au banquet commun, et encore comme cinq qui mangent bien, il se trouve quatre convives qui le regardent faire. Vous tous, monopolisateurs d'emplois, accapareurs de sinécures, mangeurs d'appointements à triple gueule, vous appelez mendiant l'homme qui va quêtant son pain de porte en porte, et vous le faites arrêter par vos sbires. Mais vous

qui, étalant comme un ulcère à la porte des ministres votre *dévouement sans bornes et votre fidélité à toute épreuve*, demandez encore un petit emploi, comment voulez-vous qu'on vous nomme, et par qui vous fera-t-on arrêter ? Entre vous, mendiants qu'on salue, mendiants qu'on élit, mendiants qu'on décore, et les mendiants qu'on arrête, quelle différence y-a-t-il, si ce n'est celle des besaces ?

Ne savez-vous pas, vous qui faites des statistiques, qu'en France la population surabonde, et que les ressources sont exiguës ; qu'un billet de banque de mille francs y représente au moins deux familles ; que la misère est montée jusqu'aux professions libérales, misère déguisée par le luxe, mais qui enfonce sa griffe sous les tissus fins et les étoffes de prix ; que la France enfin, sauf le respect que je lui dois, est une lice qui a moins de tétines que de nourrissons ? Si vous ne voulez pas savoir cela, vous, les électeurs le savent, le voient et doivent y mettre ordre. Dans un gouvernement constitutionnel, les électeurs sont une puissance absolue ; quand ils élèvent la voix, il faut qu'on les écoute. Ils sont responsables non-seulement du mal qu'ils laissent faire, mais encore du bien qu'ils n'ordonnent pas.

Pour moi, si j'étais les électeurs de France, j'exigerais que le gouvernement assurât le plus grand nombre d'existences possible. Je ne me contenterais pas de lui faire abaisser les gros traitements, je lui imposerais la loi de ne point accorder de fonctions rétribuées à des hommes déjà pourvus de fortune, et je ne mettrais d'exception que pour ces grandes spécialités qui apparaissent de loin en loin et ne peuvent se remplacer.

J'exigerais qu'il chassât de ses antichambres tous ces riches insatiables qui viennent effrontément solliciter le pain du pauvre, et ne donnent pas un sou de travail pour cent francs d'appointements qu'ils reçoivent. Je ne me plains pas, moi, comme le font tant d'autres que les impôts soient trop élevés, je me plains seulement qu'on les emploie mal. Avec un milliard de budget bien employé, que de prospérité on répandrait à la surface de la France !

Si j'étais les électeurs de France, j'interdirais encore aux députés toute espèce de sollicitation auprès des ministres. Je ne voudrais point qu'ils descendissent, des hauteurs où je les aurais placés, au rôle de courtiers d'emplois. S'ils ne savent pas se respecter eux-mêmes, il faudrait qu'ils respectassent au moins la nation qu'ils représentent. Dès qu'un citoyen est élu député, son honneur et sa réputation ne lui appartiennent plus : ils appartiennent à la France. C'est une espèce de cautionnement qu'ils a remis entre ses mains, et auquel il ne lui est plus permis de toucher.

Vous croyez, vous, homme de bonne foi, que ce sont les opinions de la nation qui sont représentées, et ce ne sont, le plus souvent, que les espérances ambitieuses de quelque racoleur d'élections qui a bâti sur le scrutin l'édifice de sa fortune. Non, ce n'est pas la réputation d'homme obligé qu'il faut à un député c'est ; la réputation d'homme intègre. Un acte d'obligeance, c'est presque toujours un acte d'injustice ; quelquefois, c'est un acte de trahison. Oui, un acte de trahison. Ne vous récriez pas tant ; je pourrais fournir au moins une preuve de ce que j'avance.

Vous avez beau dire, Monseigneur, que je suis un puritain ridicule. Je trouve mal, et très mal, que le député soit l'obligé du ministre. Il s'expose à manquer de fidélité à son mandat, ou de reconnaissance, et la plupart des députés ont l'âme trop bien placée pour manquer de reconnaissance. Que nous importe à nous que nos députés dînent chez le ministre ? Nous n'avons besoin de députés si replets. Devraient-ils se laisser dire, nos députés, que les emplois appartiennent au talent et à la vertu, et non à la cupidité recommandée ? Le talent et la vertu ne s'abaissent pas à solliciter ; ce sont deux belles femmes qui cèdent quelquefois, mais ne s'offrent jamais : elles croient valoir la peine qu'on les recherche. Eh ! Quel dévouement peut-on attendre d'un fonctionnaire qui a eu recours à d'indignes moyens pour se procurer un emploi ? Qui voudra mériter de l'avancement par de longs et pénibles services, quand il pourra en obtenir par de basses intrigues ? Je voudrais encore, si j'étais les électeurs, qu'un député qui a forfait à son mandat pût en être dépouillé, et que la chambre, sur une réclamation motivée et signée par le plus grand nombre des membres du collège électoral, examinât s'il y a lieu à une réélection. Pourquoi cela ne se ferait-il pas ? Ce principe de réélection est déjà écrit dans la loi. Un transfuge, par exemple, a-t-il plus de droits à l'inamovibilité que le fonctionnaire qu'on rétribue ? Le député qui a changé de principes n'est plus celui qui a été élu : c'est bien encore la même effigie ; mais ce n'est plus le même cœur ni la même voix. lia beau dire qu'il est de bonne foi, qu'il a changé de principes parce qu'il a changé de conviction, le collège électoral, lui, n'a point changé de conviction, et ce sont ses opinions et non celles des députés qui doivent

être proclamées. S'il en était autrement, le gouvernement représentatif ne serait qu'un vain mot ; la constitution, au lieu d'être l'expression de la volonté générale, ne serait que l'expression de la volonté de 459 individus. Nous aurions pour maîtres 459 petits despotes ; seulement ces despotes seraient élus.

Voilà donc ce que je voudrais, si j'étais les électeurs. Mais comment attendre de vous, Monseigneur, la réforme des abus que je viens de signaler ? Vous êtes trop positif, trop intérêt matériel, vous connaissez trop bien la valeur d'une perception et d'une justice de paix pour vous permettre une telle débauche de générosité. Peu vous importe que les députés s'emparent, pour eux ou pour leur famille, des gros emplois, pourvu qu'ils vous abandonnent les petits : les valets applaudissent toujours aux orgies des maîtres, quand ceux-ci laissent du vin dans les bouteilles.

Encore, si les emplois étaient votre seule liste civile, petit roi ! Mais il n'est point parmi vous de nullité si complète que la protection ne parvienne à en soulever la lourde masse. Dans toutes les carrières, vous nous faites obstacle. Vous êtes déjà à la fin que nous sommes à peine au milieu. Vous n'avez point de commencement. Vous êtes des fleuves qui portent bateau dès leur source. Insatiables comme la prodigalité, vous êtes soigneux de conserver comme l'avarice. Vous mangez sans faire de miettes ; d'une main vous recevez, et de l'autre vous encaissez. Vous êtes, sur le sol de la France, des trous qui absorbent tout, qui ne s'emplissent jamais, et ne laissent rien échapper. L'argent de l'impôt, au lieu de revenir au peuple en travail et en commerce, comme l'eau de l'océan

revient en pluie à la terre, se condense entre vos mains en domaines ajoutés sans cesse l'un au bout de l'autre. Encore quelques générations, et l'humble arpent de patrimoine que vous avez reçu de vos modestes ancêtres sera devenu une vaste terre qui, dans son enceinte, enveloppera des communes.

Vous dites que vous représentez nos intérêts. Mais nos intérêts ne sont pas les vôtres. Vous possédez et nous n'avons rien. Vous produisez et nous consommons. Vous voulez vendre cher et nous voulons acheter bon marché. À vous, il vous faut la douane qui interdit, et à nous, l'importation qui amène. Votre impôt, c'est l'impôt foncier ; le nôtre, c'est la contribution indirecte. Les lucarnes de nos chaumières paient autant de contributions foncières que les fenêtres de vos belles maisons, et vos vins fins ne paient pas plus de contributions indirectes que notre piquette. Vous voulez le maintien des abus, et nous, nous en demandons la réforme. Vous êtes stationnaires parce que l'état de choses actuel vous profite ; nous sommes progressifs parce qu'il nous nuit. Des voyageurs font route ensemble ; les uns grelottent de froid dans la cour de l'auberge, en attendant le cocher ; les autres boivent avec le cocher dans une salle bien chaude, à la santé de ceux qui attendent. Telle est votre position et la nôtre.

Que nous importent à nous vos discours de tribune, vos majorités qui se font et se défont ? Aux bonnes nous ne gagnons rien, aux mauvaises nous perdons toujours quelque chose. Je vois bien à la chambre le parti des légitimistes et le parti de l'opposition bourgeoise. Mais le parti du peuple, où est-il ? Ou, s'il y est, de combien

d'hommes est-il composé ?

Prenez l'homme le plus désintéressé de la chambre, M. Dupin par exemple, accepterait-il de son homme d'affaires un mémoire d'ouvrage, motivé comme il suit :

Art. 1<sup>er</sup> : Payé au sieur \*\*\*, vitrier, plâtrier et peintre en bâtiments, pour solde de son travail durant le mois de janvier.

Du 1<sup>er</sup> au 31 janvier, 31 journées comme vitrier, ci..... »

Du 1<sup>er</sup> au 31 janvier, 31 journées comme plâtrier, ci..... »

Du 1<sup>er</sup> au 31 janvier, 31 journées comme peintre en bâtiments, ci. »

Total des journées du sieur \*\*\*, pendant le mois de janvier, 93 jours à », ci..... »

Art. 2. Payé au sieur \*\*\*, absent pendant le mois de janvier, pour son travail du mois de janvier, la somme de », ci..... »

Art. 3. Payé au sieur \*", appointé par an à mettons 6 000 francs, pour trois journées de travail pendant l'an née, la somme de 6 000

Art. 4. Payé à divers qui ont amassé, en travaillant pour M, bon nombre de kilogrammes d'embonpoint, pour leurs pensions de retraite, la somme de », ci..... »

Le mémoire des dépenses de l'État que vous appelez budget, ressemble presque, d'un bout à l'autre, à celui-ci, et cependant vous l'admettez. Non, nos intérêts ne sont point représentés ! La France, que nous aimons comme une mère ne nous aime pas comme ses, enfants. Nous lui donnons notre argent pour qu'elle se fasse administrer avec sagesse et intelligence ; nous lui donnons notre travail pour qu'elle se pare de monuments et soit la plus belle des nations de la terre ; nous lui donnons nos fils pour lui conquérir des provinces, et lui mettre au front encore quelques rayons de gloire ; et nous, tout ce qu'elle nous donne, c'est une place à son soleil, de l'eau à ses fleuves, tant que nous en voulons boire, et entre vos tombes de pierre un peu de gazon pour nous couvrir !

Mais, pardon. Monseigneur, je ne voulais que causer avec vous, et voilà que je déclame, que je me fais tribune, enfin que je vous ennuie. Pour m'infliger la loi du talion, je me condamne à aller vous entendre à votre première séance législative.

## Troisième lettre

Vous êtes, système, essentiellement attaché à l'ordre public, vous l'aimez avec passion ; sitôt que le rappel bat dans les rues, vous recourez à votre bonnet d'ourson ; quand la presse élève trop la voix, vous endossez votre casaque de juge, et vous la faites mettre en prison. Mais l'ordre public, qu'est-ce donc ? Pour vous, ce sont les boutiques ouvertes et les rues sans barricades. Pour d'autres, c'est l'oppression régularisée par la loi, et paisiblement exercée en son nom. le droit du plus fort respecté par le plus faible, l'immobilité de l'esclave en présence du maître. Quand Encelade, haletant sous le poids de l'Etna, cherche à soulever la masse qui l'écrase, il y a désordre et terreur chez les mirmidons de la Sicile. Cependant, système, vous avez raison d'aimer l'ordre public, quel qu'il soit ; l'anarchie est une si hideuse chose ! Mais si, lorsque le dernier complot n'est qu'à moitié jugé, il en éclate deux ou trois autres ; si, sous notre société qui s'étale, il se forme une société souterraine qui n'attend qu'un sommeil de la police pour nous saisir à la gorge, à qui faut-il nous en prendre ? Ne vous apercevez vous pas que vous êtes la cause première de tous ces complots ?

Dans une nation où la majorité, non pas des électeurs privilégiés, mais des citoyens, est légalement constatée, les complots sont impossibles. Chaque parti connaît, avec exactitude, l'étendue de son drapeau. Il sait que s'il remue, il aura la moitié au moins de la nation pour adversaire, et sa faiblesse lui tient lieu de modération.

Chez une nation, au contraire, où le droit d'élection appartient au plus petit nombre, tous les partis croient avoir derrière eux une majorité occulte qui courra aux armes aussitôt qu'ils auront déployé leur morceau de bannière. Ils se disent l'avant-garde d'une suite qui vient. Ils s'imaginent qu'en frappant la terre de la crosse de leurs fusils, elle enfantera pour eux des bataillons. C'est cette folle illusion qui pousse en armes sur la place publique une foule de jeunes hommes égarés par l'ardeur de leurs espérances, qui viennent se faire tuer derrière les barricades, par les balles de vos soldats, ou se faire arrêter par les gens de votre police. Système, votre urne est dorée ; mais au fond il y a du sang.

Quand Charles X lança ses ordonnances, il crut n'avoir à mettre à la raison qu'un petit nombre d'électeurs tapageurs et bavards. Ne voyant rien, n'entendant rien du peuple, les prêtres et les gentilshommes qui l'obsédaient n'eurent pas de peine à lui faire croire que la France était lasse autant que lui d'une opposition qui criait sans cesse, comme un enfant maussade et mal élevé, et qu'elle préférait sa dynastie à la liberté. Si une majorité vraiment nationale se fût déclarée contre Charles X dans les collèges électoraux, il n'eût point osé compromettre sa couronne dans une lutte inégale avec le peuple ; il eût renvoyé ses ministres et gardé son trône. Ainsi Louis XVIII ne tarda pas d'expier, dans sa dynastie, les restrictions qu'il avait apportées à la représentation nationale.

Pour moi, si j'étais roi constitutionnel, je me croirais plus solide au haut d'une cheminée ou sur la cime vacillante d'un mât, que sur mon trône. Je me dirais sans

cesse : « Je suis aussi honnête qu'aucun de mes confrères ; mes intentions sont droites et pures : je veux le bonheur de mon peuple aussi ardemment que celui de ma propre famille ; mais je ne sais de quelle façon il veut être heureux, et cela je ne le saurai jamais ; car, en ce qui concerne les affaires publiques, tout le peuple a la langue coupée. En cherchant à lui complaire, je cours risque de le soulever. cette ordonnance qu'ils me donnent à signer, qui doit, selon eux, combler la nation de reconnaissance et de joie, elle peut être l'arrêt de ma déchéance. Ils sont à la chambre quatre cents et quelques qui prétendent parler au nom du peuple mais leurs discours, au lieu de m'éclairer, augmentent mon incertitude. Leurs paroles se détruisent l'une l'autre. Quand l'un a dit blanc, il en vient un autre qui répond noir. Il en est de même de la presse qui elle aussi, se dit la voix, du peuple. Je marche au milieu des ténèbres, sans lanterne et sans bâton, sur un chemin entrecoupé d'abîmes. Je ne suis que roi, et le peuple est souverain. J'entends tous les jours, à ma table, mes parasites nier la souveraineté du peuple ; mais je sais que le peuple est souverain par cela seul qu'il existe. Son diadème est plus sacré que le mien ; c'est la dignité d'homme qui rayonne autour de son front ; son bras nu est plus fort que mon sceptre. Le peuple ne reçoit point d'attributions, c'est de lui que toute attribution procède. Les insignes de mes fonctionnaires ne sont que des paillettes d'or et d'argent éparses sur sa vaste pourpre. Où son pouvoir est absent, il n'y a qu'arbitraire, révolution certaine et courte durée. Tout pouvoir qui a pris la place du sien est un esclave qui gouverne la maison de son maître en son absence. Jusqu'à présent, ce peuple s'est docilement soumis à mon autorité ; mais le peuple, je le

connais, souvent c'est un insecte qui se laisse fouler aux pieds dans la poussière, sans jeter un bruissement ; quelquefois le ver imperceptible se change en un énorme dragon qui roule autour du trône ses anneaux monstrueux : un jour ou l'autre, il peut venir me redemander cette couronne qui lui appartient et qui m'a été donnée en son nom. Il sait le chemin de ce palais. et à travers les arbres de mon jardin, j'aperçois la place où un de mes prédécesseurs a échangé sa couronne terrestre contre une couronne de martyr. Martyr ! Ce nom est beau ; mais il ne peut percer les six pieds de terre qui couvrent ceux qui ne sont plus. Je suis, avec ces gens-là, comme le dompteur de bêtes féroces avec ses lions : tant qu'ils le craindront, il sera leur maître ; s'ils échappent à la fascination de son regard, il deviendra leur proie. J'ai bien, sur les marches de mon trône quelques milliers de privilégiés. Ces gens-là sont magnifiques dans leurs adresses ; ils ont à votre service du sang plein les veines ; ils sont toujours prêts à mourir pour vous et pour la patrie, pour la patrie et pour vous, c'est le refrain de toutes leurs harangues. Mais, ces gens-là, je les connais, ils n'ont des mains que pour recevoir, un cœur que pour s'aimer, et ils ne meurent jamais que de maladie. Tous les maîtres et tous les régimes leur sont bons, pourvu qu'ils laissent intacte leur position sociale. Matous patelins, c'est à la maison où leur écuelle est toujours pleine qu'ils sont attachés, et non à la famille. Que ce matin le diable monte sur l'autel, ce soir il viendront en procession baiser son ergot et lui dire que Dieu est un impie. J'ai encore de grands fonctionnaires qui me protestent de leur dévouement. Leur dévouement, je puis y compter tant qu'il n'y aura que des appointements à recevoir ; mais au

jour de la lutte, ils passeront, avec brevets et bagage, du côté du plus fort, ou s'en iront dans leurs terres, pour reparaître un mois après. Vienne une émeute, j'aimerais mieux, pour défense, le briquet rouillé d'un invalide que le boudoir du terrible M. Dupin. »

Voilà ce que je me dirais si j'étais roi constitutionnel. Mais un roi constitutionnel ne pense guère à tout cela. Par un bienfait de la Providence, il n'a pas la conscience du danger qu'il court. Il est sur son trône comme le couvreur sur son échelle. Il règne comme s'il était assuré contre les révolutions. Pour mieux représenter sa poignée d'électeurs, il se laisse payer par le peuple une liste civile qui entretiendrait quatre ou cinq mille petits ménages ; il a des huissiers pour saisir au peuple ses haillons, des gendarmes pour lui mettre les fers aux mains, des commis d'octroi pour prélever la dîme sur ses modestes provisions, des gardes champêtres pour lui arracher, au cœur de l'hiver, le fagot de branches sèches qu'il ramasse sous les arbres, des procureurs du roi pour requérir contre lui quand, n'ayant plus de pain et ne voulant pas voler, il en mendie : des généraux pour conduire ses enfants, dont il n'a pu racheter le sang, au vaste abattoir des champs de bataille. Un roi constitutionnel ne soupçonne point que le peuple puisse trouver cela mauvais, tant, à lui roi, cela paraît juste et naturel. Il met avec confiance sa tête dans la gueule de son lion affamé, et quand le lion grogne, il le fustige. Il est vrai aussi qu'un roi constitutionnel, comme ces nobles bambins qui avaient auprès d'eux de pauvres enfants pour recevoir le fouet à leur place, a des ministres responsables.

Vous croyez avoir une garantie contre les révolutions

dans l'équilibre de vos trois pouvoirs ; mais vos trois pouvoirs sont trois forces opposées qui se détruisent. Pour qu'ils ne soient pas un principe d'anarchie, il faut qu'il y ait au dessus d'eux, comme le Destin dans la mythologie des anciens, un pouvoir absolu qui leur impose ses lois. Ainsi, si un conflit s'élevait entre la chambre et la royauté, à propos, par exemple, du renvoi ou de la conservation d'un ministère, car c'est toujours là ce qui divise les trois pouvoirs, qui rétablirait l'union dans votre auguste trinité ? Chambres et roi constitutionnel pourraient être dix ans à se dire : tu les renverras, je ne les renverrai pas, sans que la question fût plus avancée au dernier jour qu'au premier. La chambre élective, dites-vous, si le roi ne voulait pas soumettre sa volonté à la sienne, refuserait le budget. Mais le roi consentirait-il à n'être qu'un roi d'enseigne, un polichinelle doré dont la chambre tiendrait les ficelles ? Dites moi, système, ne se trouverait-il pas des gens qui lui conseilleraient d'en référer à son armée ? Et que diriez-vous si ses grenadiers, comme autrefois ceux de Bonaparte, venaient arracher vos députés de leurs chaises curules, comme dit M. Dupin, en parlant de sa banquette ? Je crois qu'ils ne le feraient pas, dites-vous. Pourtant ils ont bien chargé le peuple qui leur est plus proche parent que vous, Monseigneur.

D'un autre côté, le peuple obéit à vos lois qu'il n'a point faites ; il obéit, parce qu'il sait qu'un mauvais état de choses vaut encore mieux qu'une bonne révolution, et que les améliorations doivent être obtenues par la raison et non arrachées par la violence. Cependant, si vos lois déjà rigoureuses devenaient tyranniques, si vos impôts déjà lourds devenaient insupportables, comment le peuple

ferait-il pour obtenir justice ? Il adresserait des pétitions à la chambre des députés, n'est-ce pas ? Mais les beaux esprits de la chambre riraient de ses incongruités de style ; le facétieux M. Dupin ferait des bons mots sur ses fautes d'orthographe. On trouverait, comme les Romains trouvaient quelquefois de leurs gladiateurs qu'il ne souffre point avec grâce, et on passerait à l'ordre du jour. Alors, pour échapper la tyrannie, il faudra qu'il se réfugie dans l'insurrection. Vous le voyez, la révolution est aux deux issues de votre système. Prenez-y garde, un homme viendra, soit César, soit Spartacus !

Mais, sans ces causes, n'êtes-vous point frappé de ce grand mouvement des esprits vers l'égalité ? C'est un fleuve comprimé par des digues qui va lentement, mais qui va toujours. Une guerre sourde existe chez toutes les nations entre le droit et le fait. Prêtez l'oreille, vous entendrez partout un bruit de chaînes qu'on lime, de trônes qu'on scie par le pied. Les pauvres, ces forçats de la société, se demandent les uns aux autres s'ils sont moins hommes que ceux dont ils subissent la domination ; si cette terre qu'ils cultivent définit l'aube jusqu'au soir ne doit produire pour eux que du pain noir, et un pur froment pour vous, vos valets et vos chiens ; s'ils ne sont enfin qu'un vil engrais qui n'est propre qu'à la rendre féconde. Colle guerre commencée au moyen-âge, nul ne sait quand elle finira ; mais, assurément, les nations ne jouiront d'une paix complète que quand le droit aura triomphé du fait.

Vous céderez, dites-vous, quand vous verrez noircir l'orage ; mais serez-vous assez puissant pour dire à la vague populaire sou levée : « Tu monteras jusqu'à mes

pieds mais tu n'iras pas plus, loin. Tiens, voilà mon urne électorale, brise-la sur les durs rivages et va-t-en ! » Vous avez lu l'histoire, système ; vous savez que plus d'un homme s'est repenti d'avoir résisté un jour de trop. Si Louis XVI eût cédé à temps aux justes exigences de son peuple, il eût peut-être fini sa carrière sur un trône constitutionnel. Vous céderez à propos ! Mais vous ne connaissez donc pas le peuple, vous qui parlez ainsi ? Une fois qu'on le pousse sur la pente des révolutions, il faut qu'il descende jusqu'au bas ; il dépasse toujours le but qu'il se propose. En 1830, il ne s'était armé d'abord que pour abolir les ordonnances ; mais l'audace lui venant avec le succès, il éleva ses coups jusqu'à la royauté. Qu'eut-il fallu pour que, passant sur les débris du trône, il allât jusqu'à la république ? quelque lambeau de drapeau rouge qui eût tout-à-coup surgi d'entre ses rangs. Cette république, Lafayette, le roi de la révolution, l'a tenue entre ses mains ; avec quelque prudence de moins et quelque énergie de plus, il l'eût installée, au lieu de la royauté, à l'Hôtel-de-ville. Mais le vétéran de 89 ne se souvenait plus de ses jeunes années ; il fit à sa patrie l'injure de craindre pour elle les menaces des souverains absolus ; il se trouvait d'ailleurs l'ami particulier du duc d'Orléans, et il lui fit cadeau de la France. À la place du vieux Lafayette, niellez Napoléon ; ou il eût gardé le trône pour lui, ou d'un coup de pied il l'eût jeté à bas, et eût entouré la France d'une pléiade de républiques dont celle-ci eût été le soleil. Voilà ce qu'eût pu produire la résistance intempestive de Charles X. O petites causes, ne savez-vous donc plus amener de grands résultats !...

Croyez-moi, d'une façon ou de l'autre, il faut que le peuple intervienne dans ses propres affaires. Si vous ne

lui ouvrez une issue volontairement, il se l'ouvrira lui-même avec violence. Quand une troupe armée à laquelle nous ne pouvons résister veut entrer dans notre maison, n'est-il pas plus sage de lui ouvrir la porte que de la lui laisser rompre ? Si vous cédiez, la nation pourrait vous tenir compte du sacrifice ; mais si votre privilège était pris d'assaut... Avez-vous jamais assisté en idée à un jour comme celui-ci ? La générale bat dans les rues, des hommes courent çà et là en criant aux armes, le tocsin jette du haut des clochers ses tintements lugubres et précipités, des lueurs sinistres éclatent à divers points de l'horizon, les canons tonnent, ils tonnent d'abord par intervalles, puis ils tonnent sans cesse comme un orage descendu à la surface de la terre ; un silence se fait, puis on entend craquer dans toutes ses parties le vieil édifice de la société... N'est-ce pas que de tels rêves sont affreux, et que la crainte seule de les voir s'accomplir est déjà un grand mal ?

## Quatrième lettre

Notre marmotte a mal aux pieds,  
Lui faut mettre un emplâtre.  
Quel emplâtre lui mettrons-nous ?

Vous connaissez, système, cette vieille ballade populaire. Permettez, je vous prie, que notre marmotte vous représente un moment. Tout le monde, excepté quelques optimistes gagés pour dire le contraire, conviennent que notre marmotte est malade, mais quel emplâtre lui mettrons-nous ? Voilà la difficulté. Consultez les principaux organes de la presse. Le *Courrier*, devenu bourgeois, voudrait pour notre marmotte un tout petit emplâtre, pas plus grand qu'un pain à cacheter, encore pour l'agréer faudrait-il que cet emplâtre fût de soie. Nos amis du *National*, de *l'Intelligence*, du *Journal du Peuple*, et du *Charivari*, réclament, eux, un emplâtre ample comme une robe de chambre. Le *Constitutionnel*, ce vieux tambour percé de la révolution de juillet, convient comme les autres que notre marmotte est malade. Mais il voudrait, le bonhomme qu'il est, attendre qu'elle fût morte pour lui appliquer son emplâtre. Messieurs des Débats, arguant de cette divergence d'opinions entre les docteurs de nuire marmotte, et rassurés d'ailleurs par l'excellent appétit de l'illustre boiteuse, protestent contre tout emplâtre présent ou futur. Cependant notre marmotte est malade et il lui faut un emplâtre.

Des gens qui se croient de l'étoffe dont on ferait des capacités, proposent l'application des capacités, mais

quelles capacités appliquera-t-on ? Il y a tant de capacités en France qu'ici ce n'est pas un petit embarras que l'embarras du choix.

Adjoindra-t-on les avocats ? On ne peut Taire mieux sans doute. Mais les avoués voudront être de la fournée. Si la chambre ne fait droit à leur requête, ils la plaideront. L'avoué est en effet la chose qui ressemble le plus à l'avocat. Comme lui, il est au courant des affaires publiques : comme lui, il reçoit son journal. L'avoué est moins fort peut-être que l'avocat sur une question de mitoyenneté ou de donation au dernier survivant, mais relative ment à la question d'Orient, comme à celle d'Algérie, je ne vois pas pourquoi l'avoué ne vaudrait pas l'avocat. Voulez-vous donc établir un mur de séparation entre deux professions qui se louchant, et mettre l'inimitié et la jalousie là où existait l'union ?

Adjoindrez-vous les médecins ? Voilà certes une excellente adjonction. Si un électeur tombe frappé d'apoplexie, il y aura là du moins quelqu'un pour lui ouvrir la veine. Puis, où trouver des électeurs plus habiles que parmi la faculté ! Cet homme sait la médecine, donc il doit savoir la politique : le raisonnement est rigoureux ; mais celui-ci ne le serait pas moins : cet homme sait la politique, donc il doit savoir la médecine. Alors, quand j'aurai la fièvre, je m'adresserai à un secrétaire d'ambassade ou à un conseiller d'État, et pour peu que je sois superstitieux. j'irai m'agenouiller sur la tombe de défunt M. Talleyrand qui, de son vivant dut être un fort habile médecin.

Adjoindrez-vous les capacités littéraires ? Voilà qui

serait libéral. Cette adjonction équivaldrait presque au suffrage universel. Vous allez ouvrir une catégorie qui commencera à M. de Chateaubriand et finira au rédacteur de *l'Almanach de Liège*. L'auteur d'une chansonnette pourra, ses quatre couplets à la main, venir vous demander sa part du privilège. Prendrez-vous pour signe de la capacité littéraire un gros livre ? Gare alors ! J'aperçois M. Napoléon Landais qui arrive avec son dictionnaire sur l'épaule, suivi du rédacteur de *l'Almanach des 45 mille adresses*. Prendrez-vous une seconde ou une troisième édition ? Voici la *Cuisinière bourgeoise* avec ses vingt éditions dans son tablier. Chateaubriand, Victor Hugo, Alexandre Dumas, rois de la pensée, pressez-vous, place à la reine des appétits éclairés !

Mais je songe aux ecclésiastiques ; pourquoi, puisque vous ouvrez un concours entre les capacités, élimineriez-vous les prêtres ? N'ont-ils pas été autrefois un corps politique dans l'État, et leur capacité idéologique ne vaut elle pas bien les capacités profanes dont nous venons déparier ? Il est vrai, vous diront-ils, ou pourraient-ils vous dire, que nous avons des tendances hostiles à votre liberté ; nous regrettons l'ancien régime, et nous excommunierions tout votre système constitutionnel, si l'excommunication était encore une arme. Mais ne pouvez-vous paralyser notre mauvais vouloir, sans nous mettre hors du droit commun ? Voulez-vous donc nous clouer par les genoux aux marches de l'autel ? Vous avez peur de nous, mais cette crainte est d'un autre âge ; le temps n'est plus où l'insurrection marchait croix et bannière en tête. Vous ressemblez à ces enfants qui reculent à la vue d'un serpent mort étendu sur le chemin.

Quelle influence pouvons-nous avoir sur des hommes qui ne vont plus à confesse ? Est-ce avec une armée de vieilles femmes, ayant des bedeaux et des sacristains pour sous-officiers, que nous renverserons votre gouvernement constitutionnel ? Forcez-nous d'enterrer les morts, puisque vous nous payez pour cela ; faites nous mettre en prison comme les plus pauvres de vos paroissiens, quand nous insultons votre écharpe tricolore, mais puisque vous livrez les droits politiques au pillage, laissez nous prendre notre part du butin. Ce faisant, nous prions Dieu qu'il vous bénisse.

J'ai une autre objection à vous faire relativement à vos capacités. Vos capacités, c'est une variété de la richesse. Capacité, intelligence, lumières, tous ces grands mots dont vous vous bouffissez la joue, nous savons ce qu'ils veulent dire dans votre bouche. Ce n'est autre chose que la richesse qui n'est pas assez riche pour payer 200 fr. de contributions. Les connaissances dont vous faites vos capacités ne s'acquièrent qu'à prix d'argent. Pour devenir docteur, il faut avoir passé bien des fois au comptoir de l'université, Vous n'êtes pas sans avoir un fils ou un neveu avocat ou médecin. Vous savez ce que vous a coûté sou diplôme. J'aimerais mieux pour électeurs les plus pauvres paysans que vos capacités ; ceux-là du moins sont des pauvres de bon aloi. Ils n'ont rien que les besoins des pauvres : tout ce qu'il leur faut à eux, c'est du pain bis, un sarrau de toile et un toit pour les mauvais jours de l'hiver ; mais vos capacités, avec une fortune bornée, elles ont les appétits de l'opulence : ce sont les dents d'un requin dans la gueule d'un petit poisson. Comme l'homme qui sourit pour déguiser sa tristesse, elles déguisent la gêne de leur position par le luxe ; leur manie

c'est de représenter la richesse : elles ont par contenance une profession qu'elles n'exercent pas, la plupart faute de clients ; elles n'attendent qu'un emploi confortable pour jeter la robe aux orties. Je connais une foule d'avocats sans cause qui se sont faits fonctionnaires. L'indépendance de ces gens là est dominée par l'espoir que le gouvernement leur laissera mettre les mains un jour ou l'autre à la vaste escarcelle du budget.

Selon le comité Barrot, les conseillers de municipalité et les officiers de la garde nationale seraient une utile adjonction. Moi, pauvre maître d'école qui ne suis jamais sorti de l'arrondissement, je ne sais comment se font ces sortes d'élections dans les grandes cités, mais dans la petite ville que j'habite, voici ce que c'est.

Parlons d'abord de l'élection des officiers. Un individu qui a des moustaches et une paire d'épaulettes, pour utiliser ces deux choses, veut se faire nommer officier de la garde civique. Après déjeuner, il prend deux amis par le bras, et se rend avec eux à la salle des élections. Sur une table est une boîte, espèce de tire-lire qu'en style de harangue on appelle une urne, et auprès un conseiller municipal qui la garde et bâille comme s'il voulait avaler l'urne. Les trois amis, après avoir déposé leurs bulletins dans l'urne, s'en vont prendre une tasse de café et reviennent une heure ou deux après. On procède au dépouillement du scrutin. L'individu à moustaches a obtenu trois voix et est nommé capitaine à l'unanimité. Vous croyez que j'exagère ; eh bien ! Je suis encore d'un tiers en-deçà de la vérité : Je connais un capitaine, excellent homme, qui n'est pas trop fier de son élection, qui a été nommé avec deux voix ! Pour les élections

municipales, c'est autre chose. Ici c'est une lutte d'intérêts de localité entre les divers quartiers de la ville. Tout le monde est à son poste. Il y a profusion de redingotes neuves, de chapeaux œufs, de cols qui se dressent autour des oreilles comme une brique sur champ. Malheureusement cette montagne d'électeurs en travail n'accouche que d'une vingtaine de fourmis. Ce qui a déterminé le choix des électeurs, c'est une propriété sur la ligne d'une rouie projetée, une maison sur l'emplacement d'un marché, qu'il est question d'abolir ; quelquefois c'est une haine ou une amitié de coterie pour le maire, le sous-préfet et le curé. Voyez si pour des électeurs ainsi faits, il est à propos d'agrandir le privilège !

Je me permettrai encore ce dilemme envers M. Barrot : si les gardes nationaux et les électeurs de municipalité sont aptes à faire quelques électeurs politiques, ils sont aptes à en faire un grand nombre. Car enfin il n'est pas plus difficile d'en faire plusieurs que d'en faire un. Dans ce cas, il faut leur accorder le suffrage médiat sans aucune restriction. Si au contraire ils sont impuissants pour faire un grand nombre d'électeurs politiques, ils ne sont bons pour en faire aucun ; alors il faut les priver entièrement du droit d'élection. Puis il faut être juste envers tout le monde ne : serait-il pas, je dirai bizarre, pour ne rien dire de plus, qu'un sous-lieutenant de garde nationale fût électeur par son grade, et qu'un colonel de l'armée active ne pût l'être par le sien ? Le choix d'une douzaine d'individus est-il plus respectable que de longs services rendus à la patrie ?

Que faut-il donc faire, dites-vous ? C'est ainsi qu'on est toujours embarrassé quand on s'écarte du droit chemin de

la règle pour se jeter dans les sentiers perdus de l'exception. Ce qu'il faut faire ? Il faut rendre à la nation la souveraineté dentelle a été dépouillée. L'évangile, cette grande charte du monde, a dit : Rendez à chacun ce qui lui appartient ; voilà la loi des prophètes. Qu'on soit gouvernement, chambre haute ou basse, roi ou peuple, advienne que pourra, il faut être honnête homme ; si on n'était honnête homme qu'à son profit, la probité ne serait plus une vertu, elle serait un calcul. Dans une nation où il y a des prolétaires et des citoyens pour établir la légitimité d'un pareil ordre de choses, il faudrait prouver que les uns sont plus que des hommes ou que les autres ne sont que des brutes. Ces gens que vous appelez autocrates, empereurs, moi je les appelle des voleurs de couronnes. Ils ne sont point traduits aux assises pour cela ; ils ont même une main de justice au bout de leur sceptre ; mais quand déshabillés de leur pourpre et décoiffés de leur couronne, ils comparâtront à la barre suprême, qui sait ce que Dieu pensera de leur autocratie !

Vous alléguez, pour autoriser votre usurpation, l'intérêt de l'État. L'intérêt de l'État ! Mais il n'y a point de roi assassin, de ministre corrupteur, de chef de conspiration, de commissaire de police qui vous fait jeter en prison parce que vous avez perdu votre passeport, qui n'ait de ce mot plein la bouche. L'intérêt de l'État ! Mais l'intérêt de l'État, c'est l'intérêt de tous, or, je vous le demande comment, l'intérêt de tous serait-il compromis, si l'intérêt de tous était représenté ? La majorité peut comprendre mal ses intérêts ; mais c'est un axiome de justice que la satisfaction du plus grand nombre doit être préférée à celle du plus petit. Or, quand la majorité a déclaré qu'elle est satisfaite, toute discussion est terminée.

Le peuple ferait mauvais usage de ses droits ! Mais comment savez-vous cela ? Avez-vous aussi le privilège de prédire ? Voici un homme qui comparait devant la cour d'assises ; c'est vrai, dit-il : j'ai volé à cet homme son argent, mais je prévoyais qu'il en ferait mauvais usage ; au lieu de me punir, récompensez-moi : j'ai agi dans l'intérêt de l'État, je suis un bon citoyen, et ce procureur du roi qui requiert contre moi est un séditieux. — Cet argument que vous trouveriez détestable dans la bouche d'un voleur, pourquoi serait-il bon dans la vôtre ? La différence des positions fait-elle celle des consciences, et l'iniquité, quand elle porte un habit noir, peut-elle se faire passer avec impunité pour la justice ?

Encore une petite parabole, s'il vous plaît. On procède dans un village à l'affouage de la forêt commune ; le maire fait distribuer à chacun sa portion de bois. — Toi, Jacques, dit-il à un pauvre homme, je confisque ton bois à mon profil. — Et pourquoi cela, monsieur le maire, répond Jacques. — Parce que je suppose que tu es un homme négligent, et de cette supposition, je conclus que tu mettrais le feu au village. Ne le fâche point, Jacques ; c'est dans ton intérêt que j'agis.

Bonaparte, quand des lauriers de Marengo il voulut se faire un diadème, disait que les assemblées primaires faisaient un mauvais usage de leurs droits. Louis XVIII, vingt ans plus tard, dit que les électeurs à trois cents francs qu'il nous avait octroyés, faisaient un mauvais usage de leurs droits. Vous-mêmes, selon Charles X, vous faisiez un mauvais usage de vos droits, quand vous vouliez renverser ses ministres. À votre tour, vous venez nous dire que le peuple ferait un mauvais usage de sa

souveraineté. Voyez comme tous les usurpateurs, petits et grands, se rencontrent dans leur manière de justifier leur usurpation !

Le peuple ferait mauvais usage de ses droits ! Prenons votre supposition pour un axiome ; que gagnerez-vous à cela ? Ma fraction de souveraineté, mon morceau de sceptre m'appartient, j'en fais l'usage qu'il me plaît, excepté celui de le vendre ; en cela je ne suis justiciable que de ma conscience.

Le peuple ferait mauvais usage de ses droits ! Mais vous-même, quel usage faites-vous donc de ce que vous appelez vos droits ! Parmi vos 459 représentants, n'y a-t-il que des hommes désintéressés, qui n'ont jamais rien voulu accepter du gouvernement, ni pour eux, ni pour leur famille ? Que des hommes rigoureusement probes, qui ont rejeté comme un bien mal acquis le salaire des fonctions qu'ils avaient cessé de remplir ? que des hommes consciencieux qui ont préféré toujours au petit intérêt de leur localité les intérêts sacrés de la France ? que des hommes avarés de l'argent du peuple, qui ont opiniâtrement défendu sa bourse contre les embûches de la liste civile ? Que des hommes incorruptibles qui ont repoussé avec dédain les avances injurieuses de la cour ? Que des hommes jaloux de l'honneur national autant que du leur, qui se sont toujours souvenus qu'ils étaient les représentants de la grande et glorieuse nation, et n'ont jamais souffert que son front s'humiliât devant un diadème ? Que des hommes fidèles à la foi jurée, qui n'ont jamais apostasié, que des députés laborieux qui étudient avec assiduité les intérêts de la France et sont à la hauteur des grandes questions auxquelles ils prennent

part ? que des orateurs distingués qui ne disent que ce qu'il faut, qui disent tout est pas ce qu'il faut, et qui le disent avec éloquence ? S'il n'eut ainsi, ne venez donc pas nous dire, capacité de deux cents francs, que le peuple ferait un mauvais usage de ses droits. À la rigueur, il pourrait faire plus mal que vous, mais certes il ne lui serait pas difficile de faire mieux.

Le peuple n'est pas intelligent ! Plébéiens parvenus, vous êtes de mauvais frères qui voulez faire interdire vos frères pour vous emparer de leur domaine. M. Dupin est bien intelligent, n'est-ce pas ? Cependant le peuple était plus intelligent que lui, lorsque se riant de sa prétendue légalité, il déchirait violemment les ordonnances de Charles X ! Était-ce alors avec des bulletins qu'on faisait des cartouches Et ce sang qui coulait au ruisseau n'était-ce que du sang d'électeur ? Pourquoi alors n'avez-vous pas dit au peuple : « Tu crois défendre la liberté, et, soldat aux bras nus, ce sont nos privilèges que tu défends. Retourne dans tes noirs ateliers, va nous faire des toges, des habits de courtisans, des galons, des épaulettes, car nous seuls profilerons de ta victoire ! Tu n'es pas assez intelligent pour te mêler de nos querelles, laisse-nous seuls achever notre besogne ». — Je me souviens qu'alors on fit de belles promesses au peuple ; on le choyait, on lui prenait les mains, on feignait d'aimer ceux qu'il aimait, on ne pouvait dormir que sous la garde de ses baïonnettes ; il semblait que ce fût un fils de bonne maison qu'on avait hâte de faire instruire pour le présenter dans les bonnes sociétés. Nous sommes 30 millions de niais qui avons cru à la sincérité de ces démonstrations ; mais à présent il est bien avéré pour nous qu'on redoute l'instruction du peuple plus qu'on ne

la souhaite.

Le peuple n'est pas intelligent : Si vous entendez par là qu'il n'a pas comme vous la télé tapissée de feuillet de livres, j'en conviens ; si vous prétendez être plus intelligent que lui, je proteste. Toute votre supériorité intellectuelle consiste à parler plus disertement que le peuple sur toutes sortes de sujets. Vos capacités sont d'impitoyables parleurs, qui, au lieu de vous dire oui ou non, vous font un discours. Votre centre droit et votre centre gauche sont deux cymbales qui se heurtent avec un bruit étourdissant. Votre gouvernement constitutionnel, c'est un chapeau chinois qui ne peut faire un mouvement sans faire tinter ses mille clochettes, un dialogueur éternel qui a à peine le temps d'écouler et de répondre ; mais de tout ce cliquetis de paroles que sort-il ? Pour parler, il ne faut que de l'imagination ; pour comprendre et surtout pour agir, il faut du bon sens. Or, le bon sens ne semble pas être la spécialité de vos capacités, car tous les jours il nous arrive des malles-postes de diatribes contre leurs actes. Prenez le plus élégant de vos parleurs, et donnez-lui une ferme à gouverner, il sera peut-être embarrassé pour maintenir l'ordre parmi ses domestiques.

Il ne faut pas vous exagérer le mérite de votre éducation bavarde et retentissante. Sans l'intelligence, votre éducation n'est rien ; sans l'éducation, l'intelligence est encore reine. L'intelligence c'est l'étoffe, l'éducation c'est la teinture ; or, quand la teinture est mauvaise, elle gâte l'étoffe. Votre éducation détériore plus qu'elle ne perfectionne. Un sol bien éduqué, c'est un laideron en toilette ; un homme de génie qui a bien voulu se laisser pénétrer par votre éducation, c'est un lion dont le coiffeur

a frisé la crinière, un fier coursier d'Arabie auquel on a appris à faire le cheval savant.

Le peuple n'est pas intelligent ! Mais que vous faut-il donc pour être électeur ? Avoir une conscience et ne pas la vendre ; entre honnêtes gens, je ne vois pas que l'un puisse être meilleur électeur que l'autre. Les électeurs n'ont pas à s'occuper des détails d'un système politique ; la question d'Orient ne les regarde point ; ils indiquent seulement le but auquel ils veulent qu'on arrive ; ils font le titre du livre, c'est au député à le remplir.

Le peuple dites-vous, n'entend rien à la politique, il ne saurait juger du mérite des divers candidats qui viendront solliciter son suffrage. Le peuple n'entend rien à la politique, d'accord. Mais vous mêmes vous n'entendez rien à l'horlogerie, vous ne seriez pas capable seulement de monter une pendule ; cependant, quand votre montre s'est dérangée, vous savez bien trouver le plus habile ouvrier du lieu pour la faire réparer. Comment l'habileté de cet homme se révèle-t-elle à votre ignorance ? C'est que la réputation est une enseigne que tout homme porte devant lui et qui l'indique au public. Ce que vous faites pour votre montre, pourquoi le peuple ne le ferait-il pas pour des représentants ? Dans cet arrondissement, il y a une grande illustration, comme dit M. le préfet, et beaucoup de capacités qui ne savent pas lire. Cependant, c'est toujours à la grande illustration que les capacités qui ne savent pas lire font donner leurs voix. Vous allez me dire que la réputation la plus éclatante est quelquefois usurpée, mais vous-même n'êtes-vous pas, comme le serait le peuple, susceptibles de vous laisser tromper ? Que dis-je, susceptibles... ? vous vous laissez tromper à

chaque élection. Le député que vous prenez pour un rigide citoyen, qui n'ira point flagornant les ministres et qui ne s'occupera que des intérêts de la France et non de ceux de la localité, se trouve presque toujours un misérable apostilleur de pétition qui oublie la France pour ses électeurs, et par lequel l'arrondissement est inondé de fonctionnaires et bariolé de croix d'honneur.

Le peuple se laisserait corrompre, dites-vous ! Est-ce que vous avez peur qu'il gâte le métier ? Mais, vous qui parlez ainsi, croyez-vous que nous ayons les yeux fermés sur votre urne, que toute cette corruption, qui est au fond ne jette point d'odeur ? Qu'avons-nous vu aux dernières élections ? Une sale et dégoûtante friperie de consciences étalée et marchandée publiquement, le gouvernement se faisant agent de corruption, achetant par des promesses ou intimidant par des menaces, et la nation recevant par tous les pores les miasmes empoisonnés qui s'exhalent de la matière électorale en putréfaction.

Le peuple se laisserait corrompre ! vous vous croyez bien plus moral que lui, système. Mais la richesse a, proportion gardée, autant que la pauvreté, de mauvais sujets qui la déshonorent. Du côté de la pauvreté, c'est le vol franc, tout nu, bien caractérisé, tel que le définit le code ; c'est à ses risques et périls qu'on est mal honnête homme ; le vol est de peu d'importance, et souvent il a la misère pour excuse. Du côté de la richesse, c'est la ruse, la supercherie qui d'un seul coup ruine sa victime et que la loi ne peut atteindre, faute de définition ; on règle sa conscience sur le code, tout ce qu'il ne défend pas est permis : l'impunité, c'est la vertu ; ce n'est pas votre foulard qu'on vous prend dans votre poche, mais à l'aide

d'un avoué pour compère, on vous escamote une pièce de terre. Ici le vol ne déshonore pas, il n'empêche pas d'être nommé juge de paix, juge au tribunal de commerce, ni d'avoir la croix d'honneur. Cette improbité est d'autant plus hideuse qu'elle n'est pas produite par le besoin : elle a l'instinct de l'or comme le tigre rassasié a l'instinct du sang. O riches ! Vous vous dites honnêtes gens ; eh ! Qui lésait ? Croyez-moi, pour se dire honnête homme, il faut avoir grelotté de froid dans un galetas, passé de longues nuits d'hiver sous une couverture trouée ; avoir vu sa femme malade de misère et n'avoir pu lui procurer un bouillon ; avoir entendu ses enfants crier de la faim, et n'avoir point eu de pain à leur donner avoir vu cependant dans la rue des femmes et des hommes éblouissants de luxe et des animaux bien repus, et être sortis purs de cette épreuve. Je connais parmi le peuple beaucoup d'honnêtes gens de cette force là.

Et quand bien même le peuple serait disposé à se laisser corrompre, où est le corrupteur qui oserait entreprendre une pareille besogne ? Le gouvernement ? Mais les moyens de séduction que le gouvernement a entre les mains ne sont pas à la portée du peuple. Offrez une place à un paysan, c'est comme si vous présentiez un gigot à son bœuf. et d'ailleurs, les moyens de séduction dont peut disposer le gouvernement sont bornés. Vous avez une assez jolie provision d'arsenic qu'on vous a donnée pour faire mourir les rats et que vous voulez employer, vous, à empoisonner des hommes ; si vous jetez votre arsenic dans un puits, il y fera son effet ; si vous répandez dans un lac, votre poison sera perdu.

Les candidats ? Mais nous ne sommes pas en

Angleterre où les lords sont plus riches que les rois, où un marchand pourrait soudoyer une armée. En France, quel particulier aurait assez d'argent pour acheter la moitié plus une des consciences d'un arrondissement ? Puis, s'il est en France des choses qui se troquent pour des places, ces mêmes choses ne se vendent pas pour de l'argent compté.

Le peuple serait perturbateur ! Et dans quel but ? Que gagne-t-il aux révolutions ? Vous savez bien, vous, à qui les révolutions profitent. Au milieu des troubles civils vos bois poussent, vos épis mûrissent ; mais le peuple, c'est sur le sol de pierre des ateliers qu'il récolte ses moissons. Si vous coupez les mains à l'industrie, vous le réduisez à la misère. Quand il a vécu sept à huit jours de son chétif mobilier, de son dernier lambeau de toile, il se fait une besace et va mendier. Vous parlez de guerres civiles, mais prenez-vous le peuple pour un loup affamé qui aiguise ses dents à l'odeur de la chair morte ? Que trouvera-t-il sur les champs de bataille ? Les femmes allaiteront-elles leurs nourrissons avec du sang et les hommes mangeront-ils des cadavres ? Allons au pis, supposons la France, par suite d'un changement de gouvernement, vaincue, envahie, déchirée en parts comme le manteau de Jésus-Christ, retranchée des nations comme sa cousine germane, la malheureuse Pologne, le sol restera et la propriété par dessus ; le riche aura toujours de quoi manger. Il n'a pas peur, lui, que les cosaques du Don ou de l'Ukraine emportent sur leurs porte-manteaux chacun un morceau de sa propriété. Si le joug lui pèse trop, il vend son domaine et emporte sa patrie dans son portefeuille. Partout où l'argent a cours, le riche trouve une patrie. Mais le pauvre, il faut qu'il reste sous la dure

main de l'opresseur, qu'il meure où il est né ; de son berceau à sa tombe, il n'y a que la distance de la mairie au cimetière. C'est une plante attachée au sol, qui ne peut se détourner du pied qui la foule et doit recevoir la pluie comme le soleil. Ne dites donc point que le peuple serait perturbateur. S'il voulait l'anarchie, il la ferait ; vous ne sauriez l'en empêcher, vos gendarmes ne sont pas assez grands pour le saisir au collet, et vos menottes sont trop petites pour ses mains ; ce que le peuple veut, c'est ce que vous voulez vous-mêmes : l'ordre, la liberté, plus l'égalité politique.

Mais dites la vérité, vous avez peur encore de 93 ! Timides enfants, le peuple vous apparaît toujours comme un énorme fantôme assis sur un échafaud ruisselant de sang, et portant dans sa main, au lieu de boule, une tête de roi. Mais les temps et les hommes sont changés, vous vous en êtes aperçus en 1830. Quatre-vingt-treize, c'était la réaction d'une liberté toute bouillante de jeunesse contre dix siècles d'oppression, c'était l'emportement d'un esclave qui met en pièces les verges dont on le battait. On voulait montrer à ces grands seigneurs, qui avaient tant persécuté le peuple, que tout leur orgueil pouvait tenir entre les murs d'une prison, à ces grandes dames si hautaines, si railleuses de tout ce qui se trouvait au dessous de leur tabouret, qu'elles n'avaient été que des femmes de chambre de cour ; on voulait voir si ces rois, qui avaient tant fait verser de sang, avaient aussi du sang d'homme dans les veines. C'était Charles IX, c'était Louis XIV, c'était toute une dynastie de mauvais rois qu'on guillotinaient dans la personne de Louis XVI. Sans doute c'est un effrayant spectacle, de voir un diadème tomber au panier du bourreau mais quand le sceptre du : roi

condamné est devenu la pâture des vers, quand sont usés les crêpes avec lesquels ses plus chers portaient son deuil, vous qui n'êtes point gentilshommes, vous versez encore des larmes hypocrites sur son cénotaphe ! Mais vous, hommes si compatissants aux malheurs de haut étage, vous n'avez ni indignation, ni larmes pour cet amas de misères que les rois ont fait peser sur le peuple. Vous voyez d'un œil impassible passer dans son sac la terrible justice du roi. Mais, dites-moi les têtes de cette foule de malheureux que les rois ont fait périr accrochés à leurs gibets, étendus sur leurs roues, liés par des chaînes de fer aux murs verdâtres de leurs cachots, brisés par les tortures de leur horrible question, ne semblent-elles pas une monnaie suffisante pour payer votre tête de roi ? et ces quatorze armées tombées l'une après l'autre sur la frontière en défendant le sol de la République contre une ligue de sept rois, ne les compterez vous-pas ? Et ces généreux soldats qui allaient sans souliers à l'ennemi, qui combinaient sans avoir mangé, qui passaient des saisons entières au bivouac, n'ont-ils pas eu aussi leurs misères avant le repos du champ de bataille ? Non vous, avez beau dire, nous ne renierons pas nos pères ; nous déplorerons leurs excès, comme un accident inséparable de leur position, si vous le voulez, comme un crime de la nécessité mais, nous honorerons toujours leurs sauvages et inflexibles vertus. Et vous qui venez faire vos ordures sur leurs cendres, que seriez vous sans eux ? Les valets de chambre de ces grands seigneurs, dont vous avez pris la place. Si donc, des prétendus crimes du peuple, vous lirez des conclusions sinistres contre le gouvernement populaire ; des crimes des rois, de celui du moins de Charles X, nous tirerons les mêmes conclusions contre la

royauté. Il nous est permis comme à vous de mai raisonner.

Une fois pour toutes, finissons-en avec 93. Laissez dormir la grande époque sous son linceul ensanglanté ; mangez, dansez, faites de honteux traités sur sa tombe, le terrible siècle ne se réveillera plus ! Ce n'est pas nous, esprits sceptiques, âmes lavées par une émulsive civilisation, que les passions politiques, comme des chevaux indomptés qui galopent dans le sang, emporteront à travers les excès d'une révolution. La faiblesse, plutôt qu'une exubérante énergie est le vice de notre époque. Voyez comme on se dégoûte des affaires. L'événement le plus grave tombe à la surface de cet océan d'hommes, comme un grain de sable qui y fait à peine une ride. Chacun se fait une patrie de sa famille, une France de son comptoir, et dans toutes les opinions se trouvent des hommes qui se font une enseigne de leur drapeau, L'égoïsme, comme une croule de pierre, moule et monte sans cesse autour des cœurs. On mesure ? a haine et son affection au gouvernement, d'après le bien ou le mal qu'il nous fait. Qu'un roi tyran accable la France d'impôts, les percepteurs et les porteurs de contraintes le béniront. Qu'un roi sage réforme tout cet attirail de formalités que la justice traîne après elle, il sera maudit par les avoués. À aucune autre époque, on n'a plus parlé de patriotisme : c'est un tison de bois vert qui pétille avec grand bruit et ne jette aucune flamme. Quel patriotisme peut-on attendre, en effet, d'hommes que les institutions ne rattachent point à la patrie, et pour lesquels cette patrie n'est que la terre où ils demeurent ? Comparez les peuples d'à-présent aux peuples de l'antiquité : combien ils sont petits auprès de ces géants !

Où est cette Rome qui de ses bras étendus mesurait le monde ? Cette Numance qui, une année entière, avec le secours de ses seuls habitants, résista à toute la puissance du peuple monstre et aima mieux se brûler vive que de se soumettre ! Où est ce glorieux vaisseau qui descendait sous les flots avec le dernier lambeau de son pavillon criblé, aux cris de Vive la République ! Vous voyez à la surface de l'Europe de grandes nations, et vous dites : voilà des nations puissantes. Mais ce sont de vastes corps dont les membres ne tiennent pas entre eux et qui se brisent sous le choc d'un conquérant, quand il se rencontre un conquérant pour les heurter. Pour soumettre ces grandes nations, que faut-il ? Il suffit de faire un trou au milieu de leur armée, puis on ne rencontre plus que des magistrats qui vous apportent des clefs de ville dans des plats d'argent, que des bourgeois qui viennent s'excuser de s'être laissés défendre par leurs soldats, et demandent pardon pour eux et pour leurs défenseurs.

On citera cette Espagne si courbée sous le joug et cependant si héroïque dans sa résistance à Napoléon. Cette Espagne que l'aigle voulait enlever du milieu des nations et qu'il laissa choir de sa serre blessée. Mais l'Espagne est une nation à part. Les Espagnols étaient entraînés sur les champs de bataille par le fanatisme religieux plutôt que par l'amour de la patrie. C'était moins l'usurpateur qu'ils abhorraient que l'ennemi de la religion, que l'impie excommunié, par le pape. Est-ce donc les hommes qui ont dégénéré ? Non. Ce sont les institutions. Avec des esclaves et un million de soldats vous pouvez faire un empire ; vous pouvez, si vous le voulez, avoir des rois pour porter la queue de votre pourpre. Mais pour faire un peuple, il faut des citoyens. Faites revivre par des

institutions démocratiques le peuple héroïque de 93, et que les autocrates fassent, tant qu'ils en voudront, des congrès et des protocoles, la constitution que vous aurez fondée sera à l'épreuve de leurs boulets. Ils n'auront pour vous attaquer qu'un nombre limité de soldats : vous aurez pour vous défendre un nombre infini de citoyens, qui aimeront mieux perdre la vie que la liberté, parce que sans la liberté la vie serait pour eux un supplice. Avec des institutions démocratiques, la France aurait bientôt repris sur les autres nations la supériorité que Charlemagne et Napoléon lui avaient un instant donnée, mais qui s'est ensevelie dans la tombe du premier et que l'aigle du second emportée avec elle en remontant aux cieux, supériorité d'autant plus durable qu'elle dépendrait non des chances d'une campagne, mais des institutions politiques, du peuple lui-même et non de son chef.

Concluez, direz-vous. Ce que je demande, c'est le suffrage universel, le suffrage universel sans restriction. Je voudrais qu'à 25 ans accomplis tout Français fut électeur ; à 25 plutôt qu'à 21 parce qu'à cet âge les fumées de la jeunesse sont déjà dissipées, que l'intelligence et la raison sont à peu près dans toute leur maturité, que la plupart ont un établissement et que beaucoup sont déjà chefs de famille. Quoi ! Les mendiants aussi, direz-vous ? Oui, mon beau monsieur, les mendiants aussi ; seulement vous pouvez ajouter à la loi un article qui leur impose l'obligation de mettre le jour de l'élection une chemise blanche et de se faire la barbe. Au fait, je conviens que les mendiants sont des électeurs qui n'offrent pas toutes les garanties possibles, mais de ce qu'ils sont véhémentement soupçonnés, faut-il les tenir pour atteints et convaincus ? Respectons en eux le

caractère de citoyens, dont leur misère ne les a point dépouillés, Voudriez-vous être plus délicat que Jésus-Christ, qui les laissait approcher de lui, les touchait et les guérissait ? C'est déjà beaucoup, dans leur position, qu'ils ne soient pas des voleurs. Puis quand vous auriez un mendiant sur deux ou trois cents électeurs, est-ce bien cela qui pourrait vicier l'élection ? Y a-t-il un sac de farine, si blanche et si pure qu'elle soit, où il ne se trouve quelques grains d'ivraie ?

Je ne vois qu'une exception admissible ; c'est relativement à nos jeunes concitoyens qui sont sous les drapeaux. Mais ici, il y a une nécessité absolue ; les soldats sont trop assujettis à leurs officiers qui ont le droit de les trouver en faute quand il leur plaît, et de les faire passer en prison la moitié de leur temps de service, pour offrir des garanties d'indépendance suffisante. Puis, comment une armée en campagne pourrait-elle s'occuper d'élections ?

Mais, direz-vous, le suffrage universel, comment le recueillera-t-on ? N'y a-t-il point ici une impossibilité physique devant laquelle la bonne volonté la plus déterminée doit reculer ? Avec l'élection à deux degrés, le suffrage universel serait facile à mettre en pratique. Le comité Barrot a reconnu les avantages nombreux que présenterait ce dernier mode d'élection ; mais il aurait, dit-il, l'inconvénient de ne pas exciter, par un intérêt assez puissant, les passions politiques des assemblées primaires. Les raisons du comité ne me paraissent pas suffisantes. Ce n'est pas pour les hommes, mais pour les choses, que les assemblées primaires doivent se passionner. L'électeur au second degré étant l'opinion

vivante de cens qui l'ont choisi, les assemblées primaires seront bien sûres que le député qui ne sera lui-même qu'une copie de l'électeur, sera l'expression exacte de leurs opinions. Elles devront s'intéresser aussi vivement à la nomination des électeurs qui les représenteront, qu'à celle du député lui-même.

Si, d'ailleurs, l'élection à deux degrés était rejetée, je ne vois pas d'incompatibilité d'exécution entre le suffrage universel et l'élection directe. Serait-il donc impossible de diviser, comme cela se pratique dans les villes où les électeurs sont trop nombreux, l'arrondissement électoral en plusieurs sections dont le siège serait au chef-lieu de chaque canton, et de faire, au chef-lieu d'arrondissement, le dépouillement du scrutin ? Mais, dira-t-on, s'il y avait ballottage, il faudrait donc que des électeurs pauvres et qui ont besoin de leur travail restassent en permanence plusieurs jours au chef-lieu de leur canton ? À cela je répondrai que, si la qualité de citoyen impose des devoirs, elle impose aussi des sacrifices, c'est une charge que tout homme tient de Dieu, non seulement dans son intérêt, mais encore dans celui des autres. Ensuite, la distance de chaque chef lieu de canton au chef-lieu d'arrondissement est ordinairement très-courte ; mettez un gendarme au galop, il ne lui faudra que quelques heures pour apporter au chef-lieu d'arrondissement l'urne d'un canton, et y apporter le résultat du scrutin pour qu'il soit procédé, s'il y a ballottage, à une nouvelle opération. Quand les électeurs iraient se coucher un peu plus tard, ou ne se coucheraient pas du tout, serait-ce donc là un inconvénient ? Ne serait-ce pas un beau spectacle que cette armée d'électeurs bivouaquant sur la place publique, veillant comme des soldats pour le salut de la patrie, et

discutant, à la lueur de leurs feux, sur le résultat prochain de leur courte et pacifique campagne ?

Quoi ! Direz-vous, est-ce que vous ne pensez pas comme le comité barrot ? Est-ce que vous approuvez l'élection par arrondissement ? Bien loin de là, monseigneur. L'élection par arrondissement me semble une grande difformité de notre système électoral : c'est un grand mal, non seulement pour la France, mais encore pour le député.

On nous apprend que M. Jérôme est nommé député de l'arrondissement. M. Jérôme, dites-vous, je le connais ; je ne le croyais pas susceptible d'être nommé député. Il n'est pas capable de rédiger correctement trois lignes d'affiches. — Eh ! N'y a-t-il pas sans lui assez de phraseurs à la chambre ? — Mais, je ne lui ai jamais connu d'opinion. — Moi, je lui en ai connu cinq à six. — Mais il n'entend rien à la politique. — Aussi n'est-ce pas pour s'occuper de politique que nous l'avons fait député.

Monsieur Jérôme, en effet, n'est que le chargé d'affaires de son arrondissement. Aux séances de la chambre, quand il y va, il n'a rien à faire qu'à bâiller. Mais la séance finie, ses fonctions commencent ; il va de ministère en ministère solliciter pour ses électeurs, pour leurs parents et leurs amis. Rentré chez lui, il ne peut, sous peine de perdre la confiance de ses représentés, se mettre au lit sans avoir répondu à un amas de lettres qu'il voit avec désespoir étalées sur son bureau et dont il sait le contenu à l'aspect seul de l'adresse. S'il savait faire des discours, il proposerait à la chambre une loi qui obligerait

chaque arrondissement à fournir à son député une voiture et un secrétaire. Le lendemain, autre corvée ; il a à subir la visite d'un électeur qui ne veut point quitter Paris sans avoir vu son représentant Heureux encore le représentant, si l'électeur, abusant du titre de camarade de collège, ne s'invite à déjeuner chez lui avec son chien ! Un autre inconvénient de cette organisation électorale, c'est que l'opinion publique, même en supposant les électeurs tels qu'ils doivent être, n'est pas ou pourrait n'être pas représentée. Soit, en effet, un département composé de cinq arrondissements. Supposons, pour simplifier le calcul, qu'il y ait trois électeurs dans chaque arrondissement. Deux arrondissements ont nommé à l'unanimité un député de l'opposition ; dans les trois autres arrondissements, un député ministériel a été nommé à la majorité de deux voix contre une. Ainsi, dans ce département, les opinions hostiles au ministère auront été exprimées par huit voix et n'auront produit que deux députés, tandis que l'opinion contraire exprimée par six voix en aura produit trois. Vous voyez qu'il ne faudrait pas que la même chose eût lieu dans un bien grand nombre de départements pour que la minorité imposât sa volonté à la majorité. L'élection par arrondissement est par conséquent un mal ; mais, ce qu'il y a de pis, c'est que c'est peut-être un mal nécessaire. Placez le chef lieu électoral au chef-lieu de département, les électeurs resteront au coin de leur feu ou à la queue de leur charrue : vous n'aurez que ceux auxquels le gouvernement aura fourni des moyens de locomotion.

Je ne finirai point comme les avocats de la cour d'assises, qui, dans leurs péroraisons, ont toujours soin de dire au jury qu'ils sont certains de l'acquiescement de leur

prévenu. Oh ! Non, mes amis du peuple n'obtiendront pas le suffrage universel. Nos juges sont trop intéressés à nous faire perdre notre cause, pour que nous la gagnions. Les électeurs ne se soucient pas de se défaire d'un privilège qui, pour beaucoup d'entre eux, vaut un domaine. Les députés, de leur côté, n'aiment pas voir, dans les collèges électoraux, des visages inconnus. Mais, comme un capitaine de navire qui, son vaisseau sombrant, cherche à en sauver la chaloupe, je demanderai qu'on nous fasse du moins les concessions que je vais dire.

On veut que la propriété soit représentée. Si cela est bien, pourquoi la petite propriété ne le serait-elle pas comme la grande ? On ne dira pas sans doute qu'il y a plus de matière électorale dans un sac de blé que dans un double décalitre. Alors pourquoi ne pas, donner à chaque propriétaire la faculté de céder, à qui bon lui semblera, ses contributions, pour faire partie du cens électoral de ce dernier ? Partisans de la capacité terrienne, cette mesure serait conforme à vos idées. Chacun contribuerait à l'élection en proportion de sa fortune.

Je n'ai plus qu'un mot à dire îles électeurs : c'est relativement au scrutin. Je voudrais que l'urne où ils déposent leurs bulletins fût de verre, et que tout le monde vit ce qu'on met dedans. C'est à la face de la nation, et la main sur le cœur, qu'un citoyen français doit voter. Les électeurs sont des fonctionnaires ; comme fonctionnaires, ils sont responsables de leurs actes, sinon devant la loi, du moins devant l'opinion publique. Vous n'avez pas le droit de faire grâce aux uns de la désapprobation de leurs concitoyens, et de priver les autres de leur estime.

Applaudir et blâmer, voilà ce qui fait les vertus ; la religion chrétienne a eu des hommes pieux parce qu'elle avait des saints, des apôtres courageux qui affrontaient la persécution, parce qu'elle avait des martyrs dont les membres, à peine sortis des mains du bourreau, devenaient des reliques. Le scrutin secret ne protège point l'indépendance des électeurs ; quand on a des opinions généreuses, on a toujours le courage de ses opinions. Il ne protège que la corruption, l'apostasie, l'intrigue ; les honteuses manœuvres cherchent le mystère et les ténèbres. L'honnête homme, au contraire, aime à agir au grand soleil de la publicité. Quand on n'a pas l'intention de faire de honteuses choses, on n'éteint pas les lumières. Vous demandez à un électeur pour qui il votera ; il vous répond qu'il votera selon sa conscience. Quoi ! Citoyen anonyme, tu voteras selon ta conscience, et tu n'oses dire comment tu voteras !... As-tu donc peur qu'on te prenne pour un honnête homme ?

On a demandé que les députés fussent rétribués. Au premier aspect, cela paraît juste. Les députés sont les premiers d'entre les fonctionnaires ; ils sont les dépositaires de la souveraineté nationale. Serait-ce donc à raison de l'élévation de leurs fonctions qu'ils n'en recevraient aucun salaire ? Ce salaire, il leur semble d'autant plus légitimement acquis, qu'ils sont obligés de quitter leur famille, leur industrie, l'administration de leurs affaires, pour venir à Paris s'occuper de celles de la Nation. Ne leur doit-on pas un dédommagement pour les sacrifices qu'ils s'imposent ? Je conviens de cela ; mais ce qui paraît juste à l'égard des députés, cesse de l'être à l'égard des contribuables. Les contribuables ont des députés gratuits tant qu'il leur en faut ; pourquoi leur

imposerait-on l'obligation de se faire représenter par des députés rétribués ? Les députés, ai je dit, sont les premiers fonctionnaires de l'état ; il faudrait donc qu'il leur fût alloué un traitement proportionné à l'importance de leurs fonctions, un traitement égal au moins à celui des préfets. Le budget ne vous semble-t-il pas déjà assez lourd sans ce surcroît de charge ?

Depuis le sceptre jusqu'à la hallebarde du garde-champêtre, tout en France est salarié ; chaque administration, avec sa hiérarchie de fonctionnaires, est un vaste tiroir où les fonctions sont rangées par piles de diverses pièces, depuis le beau napoléon d'or jusqu'au liard vert-de-grisé. Laissez-nous au moins une institution que l'argent ne désanoblisse pas. Le bel honneur que ce serait pour les députés, quand la chambre des pairs, le sourire à la bouche, au lieu de dire la chambre élective, dirait h chambre salariée ! Quoi ! Dans Garnier-Pagés je ne verrais plus qu'un avocat plaidant pour de l'argent la cause de la patrie ! Ne nous ôtez pas nos illusions, laissez-nous croire au désintéressement de nos députés, et si nous devons être détrompés un jour, que ce soit eux qui nous détrompent.

Puis, la rétribution, c'est un os jeté au milieu d'une troupe de chiens affamés. La députation descendue au niveau d'une bonne place, va devenir un objet de convoitise pour une foule de médiocrités cupides, qui ne verront dans le député qu'un homme bien payé pour ne rien faire, et tenteront sur les électeurs tous les moyens possibles de corruption. La rétribution ne mettra-t-elle, d'ailleurs, aucune entrave à l'indépendance du député ? Celui-ci, comme l'animal domestique, qui ne connaît que

la main qui lui apporte sa nourriture et non celle qui la fournit, ne s'habituerait-il pas à regarder le gouvernement comme l'auteur de sa fortune ? Êtes-vous sûr, d'ailleurs, qu'il ne surgira jamais quelque circonstance où le député, dans l'intérêt de ses émoluments, ne fléchira point devant son devoir ? Si la chambre se trouvait dans la nécessité de refuser le budget, cette considération, qu'elle va se destituer elle-même de son traitement, ne l'arrêterait-elle pas ? On consent encore à se laisser arracher une dent, mais pour se l'arracher soi-même, il faut être courageux.

On a dit que la rétribution ouvrirait les portes de la chambre à des hommes de talent et de vertu, mais trop peu riches pour solliciter la députation. On ne fait pas attention que ces hommes de talent et de vertu ont une profession qui les fait vivre et qu'ils ne consentiront jamais, eux hommes de bon sens autant que de vertu, à quitter les avantages durables de leur clientèle pour les avantages passagers d'un emploi incertain, qu'une dissolution de la chambre peut leur enlever.

Le comité-Barrot met en question l'exclusion des députés rétribués de la chambre. Ils ont, dit M. Barrot, des connaissances pratiques dont le pouvoir législatif peut faire profit. Sans doute, M. Barrot ; mais si vous aviez une servante menteuse, voleuse, grondeuse, paresseuse, coureuse, etc. , etc. , la garderiez-vous parce qu'elle saurait faire les confitures ou l'eau de gruau ? Voilà la question. N'est-ce pas, en effet, une chose bien extraordinaire que dans un pays comme la France, où abondent tous les genres de mérite, on choisisse pour contrôler les actes du gouvernement, précisément ses créatures. Quand un homme vient pour témoigner en

justice, on lui demande s'il n'est point au service de l'une des deux parties. Que répondrait le député fonctionnaire salarié, si on lui faisait cette question ? Il est vrai, dirait-il, que c'est le ministère qui m'a fait fonctionnaire salarié ; tous ces honneurs, tout ce bien-être dont je suis en possession, c'est à lui que j'en suis redevable. D'un mot il peut me faire surgir à un emploi plus élevé ; d'un autre mot il peut me destituer. Cependant, je ne suis pas au service du ministère. — Je vous le demande, à vous prolétaire qui êtes derrière les banquettes, cette réponse serait-elle de nature à vous rassurer sur l'indépendance de votre représentant ? N'est-ce pas que c'est une législation bien sage et bien digne d'un grand peuple, que celle qui exige d'un chétif témoin, dans la plus chétive des contestations, plus d'indépendance que d'un député de la nation ? Et voyez comme sont contradictoires les arrêts de notre fol honneur, cet autre législateur plus absolu encore que le premier ! Ces mêmes hommes qui, juges d'un tribunal de première instance, se croiraient déshonorés s'ils recevaient un lièvre d'un plaideur, ne se font aucun scrupule de recevoir tous les mois une bourse pleine d'or de ce ministère qui vient tous les jours comparaître sur leurs sellettes ! Et ce sont les oracles de votre système représentatif qui mettent en doute la réforme d'un tel ordre de choses ! Voilà vos capacités ; ces hommes tout d'éclat et de bruit qu'on admire, toute leur intelligence ne leur sert qu'à trouver de fausses, mais trompeuses raisons pour justifier un abus. Faux monnayeurs de la pensée, ils ont le secret de faire passer pour de l'argent un argument qu'ils blanchissent avec une merveilleuse habileté. Si vous soumettiez une pareille question au peuple, avec son gros bon sens d'artisan, de

manœuvre, de laboureur, il l'aurait bientôt résolue.

Peut-être, Monseigneur, en courant sur ce papier, vous aurai-je, sans le vouloir, égratigné de ma plume. Si cet accident m'était arrivé, ou plutôt vous était arrivé, je vous prie de l'attribuer non à un désir brutal de troubler vos liesses, ni à une basse envie contre ceux qui sont plus riches et plus heureux que moi, mais aux exigences de la tâche que je me suis imposée. C'est la cause du peuple que je défends. Je n'ai point envie de sacrifier les intérêts de mon obscur et misérable client à de ridicules bienséances envers sa partie adverse. On a dit que le peuple avait ses flatteurs comme les rois : j'ai vu les flatteurs du peuple jetés dans des prisons et ruinés par des amendes ; j'ai vu, au contraire, les flatteurs des rois comblés de biens et d'honneurs par leurs maîtres. Aux uns, je n'ai point envié leur prospérité ; aux autres, j'ai souvent envié leur noble disgrâce. Je ne demande point au peuple ces acclamations qu'il jette au lieu de palmes sur le passage de ses favoris ; qu'une main plébéienne vienne quelquefois presser ma main ; qu'un pauvre ouvrier me reconnaisse dans la foule et, me montrant du doigt, dise : « Lui aussi a défendu nos droits ! » je serai assez payé de mon travail.

### **Post-scriptum à la quatrième lettre au système, sur la réforme électorale.**

Ce que je vais dire, Système, ne vous regarde plus ; allez vous mirer dans votre carie d'électeur où vous vous voyez gros comme une maison, et laissez-nous causer. Ce

n'est plus nos adversaires que j'attaque ; c'est à nos amis que je réponds. Or ça, mes amis, discutons, sans nous inquiéter de ceux qui nous écoutent ; avec vous je suis libre ; j'écris sans cérémonie ; je n'ai pas besoin d'attifer ma phrase d'une façon coquette ; je vais, je cours, je sautille comme un écolier en récréation je reviens sur mes pas ; pour cueillir une petite fleur oubliée, et je laisse de côté une grosse betterave pleine de sucre, mais trop lourde pour avoir place en mon sac. J'exprime mes opinions dans toute leur franchise, peut-être dans toute leur incongruité ; mais je sais que vous ne vous en scandaliserez pas ; nous sommes d'accord sur le principe de la souveraineté du peuple, tâchons s'il se peut de nous mettre d'accord sur l'application.

Vous incriminez mes mendiants ; cependant je vous avais fait une belle concession en les astreignant à se faire raser et à mettre une chemise blanche. Cet acte de faiblesse m'a compromis envers certains des nôtre, aux yeux desquels j'ai comme un faux air d'aristocratie. En effet, toute la question était celle-ci : « Les mendiants sont-ils des hommes, ou sont-ils des animaux ? Sont-ils moins encore que des animaux ? Est-ce de la boue ? est-ce un excrément du créateur ? Si c'est de la boue, il faut en nettoyer nos rues, et c'est à la vérité ce qu'on fait ; si ce sont des animaux, il faut les engraisser et les manger, et c'est ce qu'on fera dans vingt dans trente, dans cinquante ans, quand cette population qui monte et monte toujours comme les flots du déluge, ne pourra plus tenir entre les limites de la France. Si au contraire ce sont des hommes, pourquoi alors ne pas les traiter en hommes ?

Raillerie à part, les mendiants pourraient bien être des

hommes. Je serais même tenté de pousser l'audace du sophisme jusqu'à affirmer qu'un mendiant dans sa peau, surtout quand il n'est pas tortillé, qu'il n'est ni bossu, ni aveugle, ni boiteux, vaut bien un bourgeois dans la sienne. Mais quels hommes sont donc les mendiants ? Eh ! Mon Dieu, ce sont des hommes qui n'ont pu trouver ! Place au grand festin de l'industrie ; des hommes que le fort, qui veut avoir ses coudées franches et qui mange avec un glaive, a fuit choir de leur siège, auxquels il a brisé leur écuelle ; des hommes dont les fragiles bras n'ont pu lutter avec les bras de fer de vos machines, qui tantôt travaillent comme des géants, et tantôt comme des fées ; des hommes enfin qui paient votre luxe du bonheur de leur vie. Vous, mes amis, qui clés riches, si on vous confisquait votre profession, vous seriez encore quelque chose ; mais moi, si on brisait mon martinet, que serais-je ? Un mendiant. Jésus-Christ qui disait à ses apôtres : « Allez annoncer à tel homme que j'irai faire la pâque en sa maison, » qu'était-il ? Un mendiant. et ses apôtres auxquels il défendait d'avoir deux habits, deux paires de souliers, de porter de l'argent dans leur ceinture, que voulait-il qu'ils fussent ? Des mendiants. Jean-Jacques Rousseau, avant d'être un sublime écrivain, n'était qu'un mendiant. et ces rois, quand un choc populaire a renversé leur trône comme un vil tabouret, que-sont ils ? Des mendiants, qui de leur pourpre se sont fait une besace. C'est ainsi qu'en toutes choses les extrêmes se touchent. De même que la beauté, la grâce, la force se résolvent, quand la mort les a touchées de son doigt, en un peu de corruption, de même toute grandeur déchuë, toute opulence tarie se résolvent en mendicité.

Mais, dites-moi, tous les hommes que je viens de nommer ne feraient-ils pas, quoique mendiants, un magnifique collège électoral ? Le sceau dont le malheur marque ses victimes, doit-il être un sceau de réprobation ? Et nous qui proclamons que la richesse est une prééminence, comment pourrions-nous admettre que la pauvreté est une flétrissure ?

Vous mettez en état de prévention l'indépendance de mes clients, soit ; mais je n'abandonnerai pas la cause avant qu'elle soit perdue. Voulez-vous prendre des arbitres ? Voilà le marchand... le négociant, voulais-je dire, ce quatrième pouvoir de notre système constitutionnel, ce roi du trottoir, cet homme qui a commencé par être cornet de poivre et qui est devenu magasin, qui a des louis plein son bonnet à poil ; c'est un citoyen bien respectable, n'est-ce pas ? Eh bien ! Soumettons-lui la question. Le mendiant, dit-il, est plus indépendant que moi ; il n'a pas à ménager un client riche et gros consommateur, qu'il faut qu'il adore jusque dans la personne de son maître d'hôtel. Et ce fonctionnaire, qu'en pense-t-il ? Il est de l'avis du marchand. À chaque élection, dit-il, le préfet me met sous la gorge un arrêt de destitution, si je ne vote pas selon son désir. Le mendiant ne pourrait être victime de cette extorsion de bulletin. Et vous, fils d'électeur, germe de fonctionnaire, qui grandirez en une nuit, comme la courge du prophète, quelle est votre opinion ? Le mendiant, répond-il, n'a rien à espérer du gouvernement : il aimerait mieux, lui, un ulcère postiche que la croix d'honneur ; je suis plus dépendant que lui. Et vous, riche rentier, monceau d'or, escarcelle qui déborde, que décidez-vous ? Moi, dit-il, je pense comme ces messieurs ; je dépends d'une multitude

de considérations sociales, qui, prises une à une, sont des fils invisibles, mais qui, réunies ensemble, forment une chaîne ; le mendiant, au contraire, ne dépend que de son estomac.

Mais, dites-vous, on séduira votre électeur pour un morceau de pain ; sa voix sera à celui qui lui donnera le plus gros morceau. Mais, pourquoi le mendiant achèterait-il ce qu'il a pour rien ? La commisération des bonnes âmes est un revenu qui ne peut le tromper ; si votre seuil est inexorable pour lui, si votre chien le mord aux jambes, il va frapper à une autre porte. Quand vous lui avez donné son liard et qu'il vous a remercié par une oraison, il est quitte avec vous ; il vit comme le sauvage au milieu de votre société, il n'obéit à personne, il ne craint personne, il n'aime personne, il est, par sa petitesse, insaisissable à la corruption. Quand il s'étale comme un lézard au soleil de la place publique, qu'il broie sous sa dent de requin l'os que vous lui avez jeté, qu'il se repose le long du chemin sur sa besace pleine, il est le plus heureux de tous les hommes. Et ce bonheur, il ne sait à qui il le doit ; son pain quotidien est composé d'une multitude de miettes, qui lui viennent il ne sait d'où. Le mendiant, c'est l'homme d'Horace, qui n'admire rien : le suisse galonné de la cathédrale, le tambour-major du régiment et le préfet en costume, c'est pour lui la même chose ; il ne les estime que pour ce qu'ils valent au creuset. Votre cordon bleu est le personnage le plus important qu'il connaisse, et votre roquet la puissance qu'il redoute le plus.

Le mendiant est un homme dégradé, dites-vous. Vous vous trompez : c'est un philosophe pratique qui entend

bien la vie ; il en a retranché toutes les superfluités et l'a réduite au strict nécessaire : c'est l'oraison dominicale en action ; c'est l'herbe des champs de l'Évangile, qui est chaudement vêtue, qui est bien nourrie et qui ne sait ni coudre ni filer. Le grand philosophe Molière s'étonnait de rencontrer de la probité dans un mendiant ; mais le mendiant est celui de tous les hommes qui est dans la meilleure position pour être probe. Je suis sûr qu'on trouve peu de voleurs par mi les mendiants.

Le mendiant ne paie pas de contributions ; il arrive franco jusqu'au 31 décembre. Qu'est-ce que cela fait ? Les nobles non plus, avant 93, ne payaient pas de contributions, et les prêtres, loin d'en payer, en recevaient.

On fait arrêter les mendiants. Qu'est-ce que cela fait encore ? Ce sont ceux qui les arrêtent qui sont des voleurs d'hommes. Voilà-t-il pas un délit bien grave, de tirer le cordon d'une sonnette et de tendre la main à une servante ! Coureurs d'antichambres, qui vous faites les sbires de la société, rappelez-vous l'histoire du pirate et d'Alexandre !

Vous croyez que le mendiant vous donnerait sa voix pour un fétu. Mais le mendiant, du moins le mendiant de vieille roche, a une haine d'instinct pour le riche. Allez lui demander son suffrage, il vous répondra ce que vous lui répondez quelquefois : Dieu vous bénisse !

Tout ce que je viens de dire est peut-être exubérant ; mais je tenais à réhabiliter le mendiant, car nul ne sait ce qu'il deviendra.

Un conventionnel a dit : « Périissent les colonies plutôt qu'un principe ! » Quand je dis : « Faisons les mendiants électeurs plutôt que de laisser périr un principe, » ai-je plus tort que ce rigide citoyen ?

Le spirituel biographe du bœuf Lombard m'a demandé pourquoi nous n'admettrions pas les femmes dans les collèges électoraux. La raison en est simple : c'est qu'il n'y a plus d'Amazones ; c'est que les femmes sont des enfants qu'il faut éloigner du pêle-mêle de nos assemblées ; en termes plus graves, c'est que les femmes ne sont pas faites comme nous, qu'elles ont des goûts, des instincts, des passions et des capacités différentes des nôtres.

Sauf quelques grandes et rares exceptions, qui a jamais vu une idée politique se loger sous un bonnet de gaze ? Si cela arrivait, l'idée, en grandissant, ne ferait elle pas éclater sa belle, mais fragile enveloppe. Plante-t-on un chêne dans un vase de porcelaine ? Un rossignol qui chante sur un rameau en fleurs pourrait-il entonner la *Marseillaise* ? Croyez-moi, la bouche des femmes est faite pour sourire et non pour discuter : un argument leur ferait faire la grimace. Si vous apportiez votre urne sur les genoux d'une femme, elle n'y pourrait mettre qu'une feuille de rose. Les femmes sont des fleurs qui ont besoin, pour s'épanouir, du jour amorti dessalons et de la douce chaleur du foyer : un orage politique les effeuillerait. Ne voyez-vous pas que nous gâterions nos femmes en leur donnant nos mœurs, nos habitudes, nos passions et même nos vertus ? n'avez-vous pas remarqué que le charme le plus doux et le plus puissant des femmes, c'est d'être autres que nous sommes ? Et, dites-

moi, vous éprendriez-vous d'une femme en habit à la française et en pantalon à sous-pieds ? N'avez-vous pas observé encore que cet instinct des contrastes préside à presque toutes les unions, quand elles sont libres ? que l'homme fort épouse ordinairement une femme faible, et le petit homme une femme d'une grande taille ? Je ne sais si vous êtes comme moi mais, si ; j'étais Apollon, je ne voudrais pas épouser une Muse.

Elle est belle la femme qui baise de ses lèvres souriantes un enfant qui lui sourit et qu'elle presse contre son sein ! Vous diriez de ces deux êtres qui ne font plus qu'un, une branche de rosier en fleur. Elle est belle encore la femme, lorsqu'elle est penchée sur le lit d'un mourant, comme un ange envoyé de Dieu pour délier adroitement notre âme des chaînes de la vie ! Je vous accorderai encore, si vous le désirez, que les femmes seraient meilleures que les hommes pour exercer les fonctions sacerdotales ; mais vous figurez-vous madame Poutret de Mauchamps à la tribune ? Le bœuf Lombard écoutant gravement dans une loge de l'Opéra, ses deux jambes appuyées sur la banquettes, la musique de Rossini, produirait-il un effet plus disgracieux ?

Puis, si vous accordez des droits politiques aux femmes, il faudra leur accorder des droits civils, et, par extension, en accorder aux enfants. Alors chaque ménage sera un petit état constitutionnel où le menu du dîner sera voté à la majorité des voix.

Et de l'indemnité proposée pour les députés, qu'en pensez-vous, mes amis ? N'est-il pas vrai que la plus noble des fondions dont un citoyen puisse être revêtu, ne

doit pas être mise à prix et cotée comme un vieux meuble dans une vente ? N'est-ce pas que nous sommes d'accord sur ce point ? Mais, au lieu de salaire, vous voudriez, vous, qu'on allouât une indemnité aux représentants de la nation ; vous dites que de cette façon les fonctions de député deviendront accessibles aux hommes de vertu et de capacité assez riches pour mener avec honneur l'existence du chef-lieu, et trop pauvres, toutefois, pour vivre et pour faire remarquer leur existence au milieu du luxe de la capitale.

Une indemnité au lieu de salaire, dites-vous. Mais, salaire ou indemnité, c'est toujours de l'argent. Inventerez-vous une monnaie particulière pour faire à vos députés leur décompte ? Ne voyez-vous pas que, quelque effort que vous fassiez pour le cacher, le peuple apercevra toujours le fil d'or auquel sera liée l'indépendance de son représentant ? Croyez-moi, épargnez à votre député tout contact avec le ministère des finances, n'enchâsez pas son patrimoine dans un cadre d'argent : une couronne d'or et une couronne de lauriers ne peuvent tenir sur le même front. Vous m'allez trouver bien romain pour un compatriote de M. Dupin ; mais, est-ce qu'à Rome les consuls avaient une indemnité de représentation, et les tribuns du peuple des frais de bureau ? Et ces grands généraux de 93, ce Hoche qui mangeait dans l'étain, s'inquiétaient-ils, quand ils allaient prendre le commandement de leur armée, s'ils percevaient religieusement leur solde ? Ils savaient que la ration du soldat ne leur manquerait pas, et cela leur suffisait.

Si votre député est à la hauteur de ses fonctions, quel

que soit son revenu, il en vivra à Paris comme dans son département. Il n'aura pas de voiture ; mais, sera-t-il déshonoré pour aller comme vont 30 millions de ses concitoyens ? Il n'ira pas aux fêtes des ministres, mais il étudiera, à son petit foyer, les intérêts de la nation. Il dînera à 40 sous ; mais il se résignera volontiers à cette privation, en se rappelant qu'il y a grand nombre de citoyens qui ne dînent pas tous les jours. Son luxe et sa magnificence à lui, ce sera sa pauvreté ; il s'en fera une couronne ; il rayonnera comme un beau et pur diamant au milieu de toutes les verroteries du ministère. Quand il s'élèvera contre les turpitudes de notre époque, M. Sauzet n'osera point lever sur lui sa sonnette, et sa parole éclatera comme un éclat de tonnerre, d'un bout de la France à l'autre, parce qu'à côté de cette parole il y aura l'autorité de toute une vie. S'il se ruine en défendant nos libertés ; s'il ne laisse à son fils qu'une place vide sur sa banquette, eh bien ! nous écrirons sur sa tombe : Ruiné pour la patrie, et le peuple français adoptera sa famille.

Mais, en voilà assez sur ce sujet ; j'ai achevé clopin-clopant ma carrière ; je me hâte de reprendre mon martinet, car il y a ici de grands enfants qui se conduisent mal, me voyant occupé ailleurs.

## ***Comment L'Association peut être remplacée.***

Décidément, *l'Association est morte* ! On l'a laissée mourir de faim, l'infortunée ! Il ne reste plus qu'à écrire sur sa tombe comme on écrit sur celle de tous les trépassés, pour peu qu'ils aient des neveux : « Elle fut bonne citoyenne, elle laisse des amis inconsolables ! » Cependant une fin si déplorable n'a pu désarmer la colère de ses ennemis ; ils disent d'elle, les infâmes qu'ils sont, les choses les plus propres à offenser l'honneur et la délicatesse de son ombre. Ainsi un certain *E* flanqué d'un certain *G*, s'est permis d'affirmer qu'il y avait eu lutte entre notre défunte amie et *l'Écho de la Nièvre*.

Ô *E* impie ! Ô misérable *G* ! Soyez maudits entre toutes les lettres de l'alphabet ! Que M. Pierquin de Gembloux, le terrible Pierquin de Gembloux, bâtisse sur vos têtes, avec sa plume, un gros traité en pierre de taille, comme il l'a déjà fait à l'égard de l'*Y*.

Quoi ! Il y aurait eu lutte entre *l'Association* et *l'Écho de la Nièvre* ?

Où l'auteur des spirituelles initiales que je viens de signaler au mépris des honnêtes gens, a-t-il donc pris cette malencontreuse idée ? l'a-t-il traduite du hollandais ? L'a-t-il exhumée de quelque bouquin de la

bibliothèque royale ? Ou bien aurait-il eu la mauvaise fortune de la rencontrer en allant à la recherche du bonheur ? Ce monsieur n'a donc pas un ami lettré qui révise ses articles ! Ne sait-il donc point la différence qu'il y a entre une lutte et une déconfiture ! Ne se souvient-il donc plus de cette grande huée que l'*Association* a soulevée contre les homélies de sa gazette épiscopale ? Ne comprend-il donc pas que dans l'histoire de ces prétendues luttes dont il ajourne le récit en 1850, le titre de vaincu serait encore trop honorable pour l'*Écho de la Nièvre* ? Les seules dépouilles opimes que son héros ait remportées sur l'*Association*, c'est son vieux drapeau qu'il a bravement acheté, à l'encan, pour la somme de 5 francs. Vous voyez que l'*Écho de la Nièvre* achète à bon marché ses triomphes. Moi, dont l'*Association* était un peu la chair de ma chair et l'os de mes os, l'imputation que lui adresse le compère de l'*Écho* m'a profondément affligé. J'ai passé sous la châsse de sainte Flavie, et je lui ai demandé ou l'humilité de M. Dufêtre, pour supporter cette mortification, ou le sublime courage de M. Avril pour la traduire devant la jurisprudence Bourdeau ; mais, hélas ! Elle ne m'a pas exaucé, Dieu ne m'a rien envoyé que le paragraphe que vous venez de lire !

Le fait est que l'*Association* a laissé un vide dans le département ; ceux qui criaient le plus haut contre ses prétendues violences, sont les premiers à s'affliger de sa disparition. Car ainsi va le monde, c'est toujours quand les gens ne sont plus qu'on les regrette. Hélas ! J'en sais quelque chose, moi, des regrets que la défunte laisse après elle ; je pourrais dire comme disait Énée à Didon, en lui racontant le siège de Troie : « J'en suis le témoin et

la victime ! » Vous êtes bien heureux, vous qui n'avez été ni parent ni ami de l'*Association* ; quand on vous rencontre, on vous demande comment vous vous portez, comment se portent votre femme et vos enfants, et cela ne laisse pas que de flatter votre amour-propre d'homme et de père de famille. Mais moi, quand on m'aborde, on me demande, sans même se donner le temps de m'ôter son chapeau : « Et votre journal, quand reparaitra-t-il ? Quand aurons-nous un journal ? » Je suis obligé de leur répondre ce que disait un philosophe grec à Périclès : « Monsieur, quand on veut qu'une lampe éclaire, il faut avoir le soin d'y mettre de l'huile. »

Le département se passe très bien de journal, me dit quelqu'un ; un département qui fume a assez de la feuille de la préfecture pour allumer son cigare. Pardon, Monsieur, c'est *se passe très mal*, qu'il faut dire. O rentiers, heureux volatiles qui pouvez bâtir votre nid partout où il vous convient ! si j'avais vos ailes dorées, je ne voudrais point m'arrêter dans un département qui n'aurait pas de journal ; j'aurais toujours peur qu'un mandat d'amener ne vînt me saisir au moment où je vais me mettre à table, ou bien que, quand je prends le frais à ma porte, un bon gendarme ne vînt me demander mes papiers ; ou encore que quelque perfide délateur ne me fit délivrer la croix d'honneur à mon insu.

Un journal est utile à tout le monde, aux grands comme aux petits, aux forts comme aux faibles. En vain certains grands seigneurs du régime actuel auxquels la presse a fait leur réputation, affectent, pour ses criailleries, un superbe dédain. Il n'est personne, si hautes que soient ses échasses, qui puisse dire qu'il n'aura jamais

besoin que le journal lui vienne en aide : car le fort et l'oppresser de la veille est souvent le faible et l'opprimé du lendemain. Le journal est utile aux citoyens, non seulement par ce qu'il dit, mais encore par ce qu'il peut dire. L'arbitraire est un poltron hargneux : le titre seul d'un journal le fait reculer, comme avec un pistolet non chargé vous faites quelquefois reculer un voleur. Prenez une feuille de papier, badigeonnez-la d'un peu de politique, et comme ces crânes de régiment qui se font appeler Bras-de-Fer, Sans-Quartier, Mange-Monde, Brise-Montagne, appelez vous *le Patriote*, *l'Impartial*, *l'Indépendant*, vous ferez une peur terrible à l'administration : vous ne l'empêcherez pas de toucher ses appointements, mais vous troublez sa digestion, vous lui ferez faire de mauvais rêves ; et du diable si, en votre présence, elle s'avise de maltraiter qui que ce soit !

Et vous dites, matin et soir : « Mon Dieu, délivrez-nous du journal ! mon Dieu, paralysez la main qui écrit contre nous ! Mon Dieu, faites que cet homme n'ait plus de quoi acheter un paquet de plumes et une bouteille d'encre de la Petite-Vertu ! » Craignez que Dieu, dans sa colère, n'exauce vos imprudentes litanies. Le journal vous défend contre vos propres excès ; c'est pour vous un garde-fou salutaire qui s'oppose à ce que vous vous précipitez dans le ridicule et dans l'absurde.

Ainsi, pour n'en citer qu'un exemple, un respectable prélat s'est promené, pendant une huitaine, la crosse à la main, dans son diocèse ; bien que ses très chers frères, sur la parole de *l'Écho de la Nièvre*, attendissent de lui des miracles, ses journées n'ont été marquées que par de longs et bons dîners. Or, à son retour, cet homme trois

fois saint et trois fois vénérable, monte en chaire et nous dit avec son éloquence abondante et facile : « Non, mes très chers frères, ce n'est point une tournée épiscopale que j'ai faite, c'est une course triomphale que j'ai fournie ! » Je ne suis pas, moi, et je vous en remercie, ô mon Dieu, de ces frondeurs impies qui trouvent que le langage tenu par monseigneur est peu convenable dans la bouche d'un prélat envoyé de Dieu pour nous enseigner l'humilité et les autres vertus chrétiennes ; que, dans cette occasion, monseigneur ressemble un peu à ces empiriques nomades qui ont toujours la bouche pleine des succès qu'ils viennent d'obtenir. Je trouve que, quand on a triomphé pendant huit jours de suite, il est bien naturel d'en faire part aux populations parmi lesquelles on a triomphé, et même, de leur donner avis par l'*Écho de la Nièvre*, afin qu'elles n'en ignorent, qu'on les a converties. Mais enfin, il n'est dans l'Évangile rien qui ressemble au langage de M. Dufêtre. Jésus-Christ ne proclamait point à Jérusalem qu'il avait triomphé à Samarie ! Il s'est même avancé jusqu'à dire : « Quiconque s'élève sera abaissé, quiconque s'abaisse sera élevé. » Il n'y a pas, que je sache, d'exceptions pour les évêques. Assurément, M. Dufêtre sait mieux que Jésus-Christ comment un chrétien doit se conduire ; mais comme c'est au goût de Jésus-Christ qu'il faut faire, parce que c'est lui seul qui absout ou qui condamne, qui punit ou qui récompense, je crains fort que M. Dufêtre n'ait un peu reculé dans ses bonnes grâces, et que les articles de l'*Écho de la Nièvre* ne suffisent point pour le remettre bien en cour céleste. Or, j'ose affirmer que si l'*Association* eût vécu, M. Dufêtre eût craint de nous parler de sa huitaine triomphale. L'*Association* lui eût

donc rendu un service que son ange gardien n'a pu lui rendre.

Je vous ai déduit de mon mieux les avantages qui résultent pour tout le monde de la publication d'un journal, et vous conviendrez qu'il valait autant vous parler de cela que d'autre chose ; mais gardez-vous d'aller conclure de là que je veux vous faire un journal. Un journal coûte fort cher, et n'en fait pas qui veut. Nous avons la petite vanité, nous autres Français, de nous croire le peuple le plus civilisé du monde, et cependant, chez nous, l'homme pauvre, fût-il plein des vérités les plus utiles et les meilleures à dire, n'est qu'une boîte fermée : il faut que ses idées meurent étouffées sous l'épais couvercle de nos lois fiscales, que sa lampe s'use lentement sous le boisseau. On nous dit que la presse est la plus grande puissance des temps modernes : cela peut être vrai ; mais cette majesté qui porte une plume pour sceptre, et dont le doigt est tout noir d'encre, voyez un peu comme la liberté, donnant le bras à l'ordre public, la traite : il faut qu'elle écrive sur du papier timbré, comme un huissier et un garde-champêtre !

Grâce aux amabilités du régime constitutionnel, le journalisme est non seulement le plus dangereux de tous les métiers, mais encore celui sur lequel l'impôt pèse de la manière la plus oppressive. Un petit journal paie son existence plus cher au gouvernement qu'une grosse usine. Ainsi l'*Association*, pendant la dernière année qu'elle a vécu, a rapporté au fisc environ 2, 500 fr. ; et un journal quotidien qui aurait dix mille abonnés ne verserait pas au trésor, pour droits de timbre et de poste, moins de 220, 000 fr. Vous voyez que l'État s'approprie au moins les

neuf-dixièmes des rudes labeurs du journalisme. S'il rendait aux journalistes ruinés tout l'argent qu'il a reçu d'eux, les malheureux auraient de quoi rouler carrosse.

Ajoutez à cela qu'un journal est astreint à un cautionnement comme un percepteur. Or, à quoi bon un cautionnement pour un journal ? Est-ce qu'il a entre les mains des deniers appartenant à l'État ? Est-ce qu'il peut vous emporter un centime ? C'est, dites-vous, pour répondre des amendes qu'il peut encourir ; mais, alors, pourquoi ne pas soumettre tous les citoyens à un cautionnement, puisqu'ils sont tous susceptibles d'encourir des amendes ? Pourquoi même ne pas mettre le gérant d'un journal sous la surveillance de la haute-police, afin qu'on puisse toujours s'assurer de sa personne, quand il sera besoin de l'envoyer en prison ? Si encore vous pouviez faire en sorte que vous écus vous vinsent intacts et sans avoir été échançrés par les dures molaires du fisc ! Mais le parquet est là, les griffes tirées, qui guette votre cautionnement comme un chat guette sa souris. Dites un mot de trop, effleurez d'une épigramme l'inviolable dynastie, et vous êtes ruinés ; et non seulement vous êtes ruinés, mais encore soumis aux rigueurs de la détention la plus rude. N'est-ce pas que c'est un pays bien civilisé que celui où on est puni plus sévèrement pour avoir eu de l'esprit, qu'un banqueroutier pour avoir ruiné vingt familles ? Si, toutefois, à force de précautions oratoires et de réticences, vous échappez à la cour d'assises, vous tombez nécessairement dans les filets de la jurisprudence Bourdeau ; vous ne pouvez vivre qu'à la condition d'attaquer les actes des fonctionnaires ; mais osez discuter le moindre fonctionnaire qui aime les bonnes œuvres, et vous saurez ce qu'il vous en coûtera.

Souvent, une réputation qui ne vaut pas une vieille pièce de trente sous effacée, on vous l'estimera dix mille francs. Vous aurez beau dire, par l'organe de votre avocat, que cette réputation était détériorée, les juges ne vous écouteront pas. Ces sortes de réputation, quand on les insulte, et les carreaux de vitres fêlés, quand on les casse, c'est la même chose : cela se paie toujours comme du neuf.

Or, allez donc faire un journal de l'opposition dans un pareil monde. Vous vous étonnez quelquefois que, malgré la guerre d'extermination que les chasseurs font aux lièvres, il existe encore un assez bon nombre de ces estimables rongeurs ? Étonnez-vous donc plutôt qu'il existe encore des journaux de l'opposition malgré la guerre que leur fait le régime actuel. Toutefois, si j'étais quelque peu riche, ces considérations ne m'arrêteraient pas ; d'abord si la prison que le conseil général nous a votée s'exécute, ce sera un plaisir d'aller en prison ; ensuite, autant dépenser son argent en timbre et en amendes, qu'en Champagne drogué et en maîtresses frelatées. Mais, malheureusement pour vous, et surtout pour moi, je suis pauvre entre ceux qui sont très pauvres ; si, par un effort désespéré, je parvenais à faire le cautionnement du journal, je ne pourrais plus payer mes frais d'impression ; or, à quoi sert de se donner bien de la peine à fondre la cloche, quand on n'a pas de quoi faire le battant ? Nous avons prié nos amis de nous assister d'un millier de toutes petites actions pour faire notre cautionnement ; mais les uns ne sont pas riches et les autres ne sont pas prêteurs. La plupart d'entre eux n'ayant pas répondu à notre appel j'avais eu, l'idée de m'adresser à nos ennemis : je leur aurais dit, les prenant par les

sentiments :

« Vous, monseigneur, vous aimez beaucoup les reliques ! Eh bien ! Vous habillerez de velours et vous coifferez de longues tresses blondes tous les vieux os qui sont dans les catacombes ; vous leur ferez guérir la cataracte, les douleurs de dents et les cors aux pieds, toutes les maladies enfin qu'il vous conviendra, et je n'élèverai pas la moindre objection contre l'authenticité de vos miracles ; vous en serez quitte pour la bagatelle de mille écus, dont je suis prêt à vous donner quittance ; il faudrait que la fabrique n'eût pas mille écus dans sa caisse pour que vous refusassiez des offres aussi avantageuses ! Vous pouvez même prendre un abonnement pour toutes les petites peccadilles qui échappent dans l'année à votre clergé ; si vous mettez cette pieuse idée à exécution, vous serez étonné de la douceur de mes prix !

« Vous, honorable M. Avril, vous êtes un grand homme, vous ne pouvez dire le contraire. Vous êtes jurisconsulte, vous êtes publiciste, vous êtes poète, vous êtes philosophe, vous seriez théologien si on vous en priait ; il serait, en un mot, plus court de dire tout ce que vous n'êtes pas, que tout ce que vous êtes. En votre qualité de fabricant de fer laminé, vous vous connaissez en charrues, en bœufs, en moulons, en chevaux, en domestiques fidèles à leurs maîtres, et c'est par vos mains que ces lauréats de diverses espèces sont couronnés ; vous labourez très bien avec le bec de votre plume ; ce serait un magnifique spectacle de vous voir, avec M. Dupin aîné, autre laboureur de comice, vous courber sur la charrue, et lui, pressant les bœufs de l'aiguillon !

Quels beaux chiffons de papier vous feriez pousser dans vos sillons !

« Vous comprenez que chacun de vos mérites est justiciable d'un écrivain qui tient à faire rire ses lecteurs. Si vous les payiez ce qu'ils valent, vous n'en seriez pas quille pour dix mille francs ! Rien que Bras-de-Fer vaut cette somme. Mais je veux vous traiter en ennemi généreux ; ce qui est passé est passé, et je ne vous en demande rien ; cependant vous avez fait dernièrement un traité dans lequel vous avez très bien prouvé que la mendicité devait être abolie : vous n'y avez oublié qu'une chose, c'était d'indiquer les moyens qu'il faut prendre pour l'abolir. D'un autre côté, un apothicaire de mes amis a fait un très beau mémoire sur les chenilles ; ce savant homme y prouve très bien que ces vilains animaux doivent être détruits, mais il se tait sur les moyens de les détruire ! Eh bien ! Donnez-moi les mille écus que vous avez reçus de l'*Association* pour faire de bonnes œuvres, et je ne vous comparerai pas à cet homme ! Je vous donne dix minutes pour réfléchir. Considérez d'ailleurs que, de cette façon, les bonnes œuvres que vous avez faites avec notre argent vous appartiendront en propre, et quand vous serez amené devant Dieu, saint-Yves lui-même ne pourra vous en contester la propriété. »

L'aristocratie de Clamecy, de Clamecy, champ fécond en épis, mais où croît une poignée de grands imbéciles de pavots, qui veulent absolument élever leur tête rouge et inodore par dessus les blés, eût aussi figuré sur mon registre ; mais je lui aurais fait une déduction raisonnable, attendu que M. Paillet n'est plus conseiller, et qu'il semble vouloir renoncer à la société de sa canne.

Mais ces velléités de paix et de conciliation, ma férocité naturelle les a surmontées. Selon aucuns, je suis une bête féroce : tout ce qui me distingue de la race féline, c'est ma pipe et mon paletot ; or, une bête féroce ne vend pas sa proie, surtout quand elle est grasse comme celle que je tiens sous ma griffe.

Et pourtant, ce sillon que l'*Association* a commencé, il faut qu'il se continue : il reste devant nous de grands espaces en friche à féconder ; quand je n'y ferais croître qu'un épi, je ne croirais pas avoir perdu ma peine ! Je me suis fait l'ouvrier du peuple, et tant qu'il me battra un peu de sang dans les veines, je n'abandonnerai pas ma tâche. et remarquez-le bien, car je ne veux point me donner auprès de vous un mérite que je n'ai pas, c'est moins un acte de conscience que j'accomplis, qu'une jouissance que je me donne. J'obéis à un instinct puissant, semblable à celui qui pousse le chien contre la bête carnassière des forêts ; je suis né faible et souffreteux dans le camp des pauvres, et aussitôt que mon cerveau a pu produire quelques pensées, aussitôt que ma plume a su écrire quelques lignes, j'ai protesté contre la domina lion triviale du riche. Je n'étais qu'un petit moucheron, et c'est précisément contre le plus gros animal du système, contre le roi de Clamecy, M. Dupin aîné, que j'ai essayé mon aiguillon. Je n'ai pas la prétention de lui avoir fait beaucoup de mal ; mais, du moins, j'ai mêlé aux acclamations que tout un peuple de flatteurs lui envoyait, un bourdonnement désapprobateur qui a été entendu. Lui, l'énorme mammoth, il n'a pu m'écraser de sa lourde patte, et moi, je l'ai bien souvent piqué au museau !

Quelques-uns ont dit que j'avais attaqué le grand

homme parce qu'il m'avait refusé un emploi. Si j'avais voulu, comme tant d'autres, désertier notre vieux drapeau déchiré, peut-être m'eût-on acheté quelque chose : il n'eût pas été tout-à-fait impossible au pauvre maître d'école de se faire un martinet d'or ; mais le plat et monotone bonheur du riche ne me convient point : c'est le ciel bleu de l'Égypte que ne traverse aucun nuage ; c'est le souffle toujours tiède que l'éternel printemps vous jette à la face ; c'est l'éternel cantique que les élus chantent dans le paradis, toujours sur le même air ; c'est l'immuable sourire d'une statue qui vous regarde toujours du même œil, et que parfois vous souffletteriez.

Il me faut, à moi, les luttes de l'opposition ! Si j'étais désarmé de ma plume, ma vie serait vide et ennuyée comme celle du vieux capitaine mis à la retraite ; je mourrais de *gras-fondu*. Vous me passerez facilement cette expression, vous qui ne hantez point les salons au milieu des liesses d'une riche sinécure.

Je ne prétends point remplacer l'*Association* ; mais, dans le vide qu'elle a laissé, en attendant que d'autres mettent un clou, moi je mettrai du moins une cheville.

De quoi vous parlerai-je ? Je n'en sais rien encore. Nous aviserons à cela quand j'aurai la plume à la main. Vous me permettrez d'être comme ces aventureux chevaliers qui ne choisissaient leur roule que quand ils étaient en selle. Toutefois, le titre de mon volume vous dit un peu que j'aborderai tous les sujets qui seront à votre convenance et à ma portée. Du reste, je compte sur vous pour donner de la variété à mes petites publications, et j'espère bien que vous en ferez le meilleur tiers.

Il faut dire la vérité aux morts pour instruire les vivants. Or, la vérité est que l'*Association* se trouvait fille de trop grande maison pour s'occuper de ces trivialités qu'on appelle des communes. Il fallait être au moins chef-lieu d'arrondissement pour arrêter son attention ; pour moi, qui n'ai pas la rédaction si fière, je ferai à vos réclamations un accueil empressé et même reconnaissant. Pour peu que vos notes soient susceptibles de passer à l'état de pamphlet, je les ferai entrer dans mes publications, et même, je leur y donnerai une place d'honneur. Il n'est pas besoin pour cela qu'elles prennent l'habit habillé d'un beau style et qu'elles soient brodées de brillantes métaphores. Ne vous gênez pas, adressez-les moi telles qu'elles seront tombées de votre plume. Vous savez que pour faire un civet il faut un lièvre ; or, envoyez-moi le lièvre, et je vous ferai le civet.

Certain marchand d'Y, lettre dont il a découvert la bifurcation, m'a reproché que j'écrivais pour gagner de l'argent ; je ne comprends pas trop ce que l'illustre linguiste a voulu me prouver par un argument de cet acabit. Où donc a-t-il vu que le salaire dépréciait l'ouvrier ? Parce que l'officier est soldé, son dévouement pour sa patrie en est-il moins honorable ? Le sacerdoce, pourvu qu'on l'exerce bien, toutefois, en est-il moins une chose sainte, parce que le prêtre reçoit un traitement ? Et l'épicier lui-même, est-il un personnage moins important, moins municipal, moins consulaire, parce qu'il vend son huile et son vinaigre ? Je suis, hélas ! de cette multitude qui ne peut vivre que de son travail : comme je ne sais qu'écrire un peu, il faut nécessairement, pour vivre, que j'écrive. J'espère, chers et anciens abonnés, que vous ne trouverez pas cette prétention exorbitante.

Eh ! mais, pourquoi ne ferais-je pas valoir ma marchandise comme tant d'autres en fleurs de prospectus ? Je vous prie donc d'observer que, s'il y a dans mes pamphlets moins de lettres que dans l'*Association*, il y aura, par compensation, plus de choses faites exprès pour vous. Toujours est-il que vous serez débarrassés de ce fatras d'insignifiantes nouvelles dont tout journal est fatalement enveloppé comme tout melon est enveloppé de son écorce, écorce d'autant plus épaisse que le journal et le melon sont plus mauvais. Du reste, ceux auxquels il suffit d'être abonnés à un certain nombre de syllabes et, de feuilles de papier, peuvent s'adresser à l'*Écho de la Nièvre*.

## *Sainte Flavie*

### I

Procédons comme ces gens qui mêlent toujours à l'histoire qu'ils ont à raconter, Des faits et gestes de Leur crû.

Il était sept heures du matin ; une pensée fatale m'avait éveillé ; j'allais en pèlerinage à Saint-Cyr ; je voulais demander pardon à Dieu d'avoir cru, sur la foi du *Constitutionnel* et des périodes de MM. Quinet et Michelet, à la résurrection des jésuites, aux envahissements du parti prêtre, à ces tentatives de soustraction frauduleuse qu'on impute aux évêques, relativement à l'instruction secondaire, et aussi d'avoir interrompu par de mauvaises et intempestives railleries, cet hosanna que l'*Écho de la Nièvre* chantait si bien en l'honneur de M. Dufêtre.

Ces lugubres préoccupations troublaient le peu de raison que j'ai ; je me voyais irrémisiblement condamné aux supplices des impies ; déjà je sentais dans la moelle de mes os ces ardeurs préliminaires que doit éprouver un poulet à rôtir, alors qu'il exécute son premier tour de

broche ; j'entendais sous mes pieds comme un bruissement de flammes souterraines ; les grands arbres du Château exhalaient une odeur de soufre ou de chair rôtie — je ne saurais trop dire laquelle ; — les chansons des petits oiseaux qui gazouillaient joyeusement dans le feuillage, me faisaient l'effet de ces gémissements et de ces grincements de dents dont parle l'Écriture ; et telle était la sombre teinte de mes préoccupations, qu'un des apprentis de l'imprimerie m'ayant souhaité le bonjour, je le pris pour un des sbires de l'enfer qui venait exécuter un mandat d'arrêt sur mon âme.

Tout à coup des chants de lutrin éclatèrent à mon oreille ; je m'approchai : deux rangées de femmes de toutes couleurs et aussi de toute vertu, formaient, sur la place Ducale, comme deux haies en fleurs au milieu d'une prairie, un gracieux chemin de traverse. Au-dessus de ces gazes et de ces rubans, la mitre de M. Dufêtre élevait, avec une grande majesté, son double pignon, et le bec de corbin de sa canne épiscopale resplendissait au soleil, entouré d'une pléiade de tonsures.

C'était le chapitre qui se livrait à la fatigante manœuvre de la procession.

Quoi ! me dis-je, trois processions en quinze jours, quand la révolution de juillet a à peine toléré que les processions missent la tête hors de leurs églises ! Il paraît que le goût des processions est une des vertus de M. Dufêtre que *l'Écho de la Nièvre* n'a pas encore éditées. Nevers. vieux et rude forgeron, décidément le respectable prélat veut faire de loi un moine ! si tu n'y prends garde, il te mettra au cou la plus lourde de ses médailles, et

enchaînera d'un triple chapelet les mains industrieuses. Faites vous donc chanoine pour dormir la grasse matinée ! Sous la crosse de cet évêque, le métier de chanoine va devenir plus fatigant que celui d'un officier de dragons, et les blanches joues de nos vierges vont s'imprégner de tant de soleil, que leurs mères elles-mêmes craindront de les embrasser.

Ayant dit cela, le repentir que j'éprouvais d'avoir trop cru aux jésuites et pas assez à la simplicité apostolique de M. Dufêtre, commença à s'émousser.

Je m'approchai derechef. Une belle jeune fille de cire, blonde, était portée sur une civière triomphale, attelée de huit gros lévites caparaçonnés de chasubles d'or ; sa tête était parée d'une perruque blonde, frisée à l'instar de Paris, par le fer habile de M. Mativet. Elle était vêtue de velours écarlate, comme un César de Rome ; sa petite main, qui semblait modelée pour tenir un éventail, portait une lourde palme d'or ; peut-être même avait elle sur le front une couronne de vierge. Je compris que cette jeune demoiselle devait être l'héroïne de la procession, et je m'informai qui elle était.

— C'est une nouvelle débarquée, me dit une de ces femmes hardies, dont la langue n'a point de sexe ; lisez, monsieur, ajouta une respectable matrone de la société, en me présentant la brochure de M. l'abbé Gaume ; lisez, et convertissez-vous !

— Un instant, madame, répondis je à la matrone ; on ne se convertit pas comme cela ; permettez que je lise d'abord la brochure de M. l'abbé Gaume, et s'il y a lieu de

se convertir, on se convertira.

J'ouvris donc la sainte brochure, et voici ce que j'y trouvai :

« Si vous demandez à la belle inconnue d'où elle est, elle vous répondra : Je viens de la ville sainte des martyrs, je m'appelle Flavie ; or, ce nom, la position de la sainte dans les catacombes, les données historiques, tout se réunit pour établir que notre illustre martyr appartient à la famille Flavia, famille impériale, d'où sortirent Titus, Vespasien, Domitien. »

Quoi ! me dis-je, voilà tout ce que cette jeune romaine peut répondre aux fidèles qui lui demandent : Qui êtes-vous ? Je doute fort qu'un bon gendarme, qui la rencontrerait sur la grande route, se contentât de cette réponse. En vérité, si cette dame est canonisée, le pape prend moins de précautions pour faire un saint, que M. le préfet pour délivrer un port-d'armes. Mais peut-être M. l'abbé Gaume a-t-il mal entendu ; interrogeons nous-même la sainte, et nous verrons ce qu'elle nous répondra.

Lors donc que la procession fut définitivement terminée et que le sermon abondant et facile de M. Dufêtre se fut tari jusqu'à sa dernière syllabe, je m'agenouillai devant la châsse de *la noble inconnue*, et je lui dis, avec toute cette politesse dont vous me savez susceptible :

— Je vous prie, madame de ne point prendre en mauvaise part la question que je vais vous faire ; elle ne m'est inspirée que par le vif intérêt que je vous porte : en

vous voyant si belle et surtout si bien coiffée, un protestant lui-même vous adorerait. Jugez donc si, moi qui suis...

— Pas tant de compliments, Monsieur ! me répondit la belle inconnue ; me prenez-vous pour une grisette ? allons au fait, s'il vous plaît.

— Eh bien ! oui, Madame, allons au fait. J'ai lu dans M. Gaume que vous veniez de la ville sainte des martyrs ; cependant, je vous le confesse : à votre costume, et surtout à votre perruque blonde, je serais tenté de croire — et je dis tenté, parce que c'est sans doute une tentation du mauvais esprit — que vous avez eu pour dernier domicile la boutique d'un coiffeur, ou que vous vous êtes furtivement échappée de quelque cabinet de cire dont le cicerone vous a peut-être fait des propositions tendant à effaroucher votre vertu.

— Monsieur, me dit la sainte avec un gracieux sourire, sourire plus gracieux que ces petits éclairs roses qui entrouverte, par une belle nuit, l'azur des cieux, il est bien vrai que mon fémur et un morceau de mon crâne, — car, hélas ! en fait de substance calcaire, c'est tout ce que je possède, — viennent de la ville que dit M. Gaume ; mais ma robe écarlate, ma perruque blonde que vous trouvez si bien, et ma pâle et touchante beauté, je ne sais d'où elles viennent et par quelles mains elles ont été faites.

Du reste, je n'ai qu'à me louer de M. Gaume ; au lieu de me traiter comme ces vulgaires martyrs qu'on expédie de Rome par le roulage avec une simple lettre de voiture, il m'a amené sur ses genoux, le galant homme qu'il est ;

en attendant qu'on m'eût préparé, à la cathédrale, un logement convenable, il m'a placée dans une riche maison où on a eu pour ma personne les attentions les plus délicates. J'ai été nuit et jour éclairée par des cierges, et on a mis auprès de moi une garde, de peur que je ne m'ennuyasse dans mon oisiveté, et qu'il ne me vint de mauvaises pensées.

— Nous nous écartons un peu de la question ; permettez-moi de vous demander s'il est bien vrai que vous vous appelez Flavie ?

— Rien n'est plus certain, Monsieur.

— Qu'est-ce qui le prouve, Madame ?

— Ce qui le prouve, c'est le témoignage de M. Gaume ; il a lu ce nom écrit sur le couvercle de mon cercueil.

— Voilà, madame, un petit nom de jeune fille envers lequel le temps, qui a déchiré tant de feuillets de nos histoires, qui a effacé sur la poussière de ce monde tant d'empreintes de capitales et d'empires, qui a rayé de la mémoire des générations tant de noms de peuples, de grands hommes et de conquérants, a été bien galant et bien respectueux. Mais, quoi ! madame, vous êtes martyre, et vous avez un cercueil ! voilà qui me paraît un peu extraordinaire. Si Vous êtes une véritable martyre, et qu'on vous ait trouvée en possession d'un cercueil, il faut que vous l'ayez dérobé à quelque voisin distrait ou peu soigneux. Du reste, ces sortes d'expropriation ont eu lieu plus d'une fois dans les catacombes.

Quand les martyrs avaient passé par la dent des bêtes ou par les tenailles ardentes du bourreau, leurs restes défigurés étaient jetés pêle-mêle comme un tas de décombres, à la grande voirie des catacombes ; si quelqu'un de ces suppliciés eût été par miracle rendu à la vie un mois ou deux après son exécution, il eût eu bien de la peine sans doute à reconnaître lui-même, au milieu de cette défroque humaine, les membres qui lui avaient appartenu. La jeune vierge eût bien pu prendre la poitrine velue d'un soldat, ou mettre à la suite de sa blanche épaule le bras d'un de ses persécuteurs ; et vous, madame, vous voulez qu'une main pieuse ait pu retrouver, dans ce tas de débris qui s'entassaient chaque jour l'un sur l'autre, votre fémur et un petit morceau de votre crâne ; mais, alors, il aurait fallu que le bourreau, dans la prévision des hautes destinées qui vous attendaient, eût étiqueté vos glorieux ossements.

Et d'ailleurs, quel est le tyran qui permette d'élever des tombeaux à ses victimes ? Voyez l'inquisition ! souffrait-elle que les hérétiques cherchassent dans les cendres de ses autodafés les restes mal éteints de leurs et de leurs amis, et les en fermassent dans un cercueil ? Puis-je admettre qu'un tyran idolâtre ait été plus humain envers des sujets rebelles qui faisaient ouvertement la guerre à ses dieux, que des prêtres du Christ envers des malheureux qui n'étaient coupables le plus souvent que de se mal conformer aux exigences de leur église ? Ne m'objectez point, madame, que vos parents vous ont secrètement creusé un cercueil ; j'aurais la douleur de vous contredire. Les Romains, qui avaient fait les catacombes, en connaissaient les chemins aussi bien que nos ancêtres dans la foi. Ils devaient veiller à ce qu'on ne

réhabilitât point par les honneurs du tombeau des cendres qui avaient subi la flétrissure de leurs bourreaux. S'ils eussent souffert qu'il en fût ainsi, ils eussent perdu tout le bénéfice de leur cruauté ; et, certes, quand on a fait tant que d'être persécuteur, on veut que ce soit pour quelque chose. Nous ne pouvons raisonnablement admettre que vos tyrans aient fait comme le tigre, qui ne s'occupe plus de sa victime après qu'il l'a déchirée.

Je vous ferai, du reste, observer, madame, que Jésus-Christ, votre divin maître et le mien, n'a qu'un cénotaphe. Peut-être y aurait-il quelque inconvenance de votre part, vous qui étiez encore, il y a trois mois, du commun des martyrs, de prétendre à un vrai tombeau, quand le premier et le plus grand des martyrs n'en a qu'une apparence. À Dieu ne plaise, madame, que je veuille dépouiller votre beau front de cette blanche couronne de roses qui vous va si bien ! Mais de deux choses l'une : il faut que vous renonciez ou à votre cercueil ou à votre palme d'or.

— Eh bien ! je garde ma belle palme d'or ; mais alors, monsieur, adorez-moi bien vite.

— Un peu de patience, madame ; quoi ! vous voulez que je vous adore avant que votre identité soit constatée ! À votre tour me prenez-vous donc pour un conclave ? Le nom de Flavie est sans doute un doux et joli nom. Il soupire dans mon oreille comme la dernière vibration d'une note qui se meurt. Ce nom, dans la langue de Cicéron, veut dire *blonde*, et c'est sans doute pour cette raison que M. Gaume vous a décorée d'une perruque blonde ; mais un prénom, si joli qu'il soit, ne vaut pas un

acte de naissance. Il y avait sans doute à Rome, de votre temps, un millier de vierges qui s'appelaient Flavie, comme du nôtre il y a, à Nevers, une cinquantaine de vierges qui s'appellent Adèle ou Caroline ; et même, s'il faut tout vous dire, je tiens d'un savant de mes amis, très fort sur la vie des Césars, qu'il existait, sous le règne de Domitien, deux Flavie qui faisaient un assez mauvais usage de leurs corps. Je vous prie de croire, madame, que je ne fais ici aucune allusion qui vous soit personnelle ; mais enfin, ces deux harmonieuses syllabes, la seule chose qui reste avec votre fémur et un peu de votre crâne, de votre gracieuse hypostase, ne peuvent constater à quelle famille vous apparteniez. Avec ces six lettres vous ne pourriez hériter de vos parents ; vous ne pourriez, s'il vous plaisait de renoncer à votre titre de vierge, contracter mariage, et je doute fort qu'au cas où il vous conviendrait de retourner à Rome, M. Bouziat vous délivrât un passeport.

— Mon Dieu, monsieur, que vous êtes obstiné ! me répondit la sainte ; vous n'avez donc pas lu ce qu'a écrit M. Gaume ? « Mon nom de Flavie, ma position dans les catacombes, les données historiques, tout se réunit pour établir que je suis de la famille Flavia, qui a donné à Rome plusieurs empereurs, et que j'étais proche parente de Domitien. »

— Hélas ! madame, votre nom de Flavie n'établit point du tout que vous descendiez de la famille Flavia. J'aimerais autant dire qu'une jeune fille, parce qu'elle s'appellerait Blondine, descendrait de l'illustre famille des Blondin ; ou que tel domestique, qui se nomme Martin, est un Martin du nord-est ou du nord ouest, animal à sang

froid ayant dans les veines les mêmes atomes que M. Martin (du Nord).

Quant à votre position dans les catacombes, ce n'est pas non plus un argument sans réplique. D'abord, comment a-t-on pu constater votre position dans les catacombes, quand, de tout ce qui fut vous, les lions n'ont épargné qu'un morceau de votre crâne et votre fémur ? Ensuite M. Gaume devrait bien nous dire quelle était la position des membres de la famille Flavia dans les catacombes : gisaient-ils sur le dos ou sur la poitrine, sur le côté droit ou sur le côté gauche ? regardaient-ils l'Orient ou l'Occident ? avaient-ils leurs mains étendues sur leur tête ou modestement croisées sur leur nombril ? En supposant que votre position dans les catacombes établisse quelque chose, vous êtes bien heureuse que personne n'ait interverti la position de votre fémur et de votre morceau de crâne, car alors, adieu votre parenté avec les empereurs ! Mais aussi M. Gaume est-il bien sûr que durant cette longue série de siècles aucune main profane ne vous ait fait, en vous dérangeant dans votre cercueil, de faux titres de noblesse ? Puis, à quel titre les ossements de la famille Flavia se trouvaient-ils dans les catacombes ? est-ce comme os de païens ou comme os de martyrs ? Si vous dites que c'est en qualité d'os de martyrs, pourquoi les noms de ces illustres personnages ne sont-ils pas écrits dans le martyrologe, et comment savez-vous qu'ils ont été martyrs ? Si c'est comme os de païens seulement, alors les dépouilles des idolâtres étaient confondues avec celles des chrétiens ; et dans ce cas, quelle confiance voulez-vous que nous ayons en vos reliques ? Nos catacombes, c'est un sac au fond duquel il y a moitié serpents moitié anguilles. Qui nous dit que le

pape a eu la main assez heureuse pour n'en tirer que des anguilles ?

Les données historiques pourraient bien établir quelque chose ; malheureusement M. Gaume, semblable à ce perfide gargotier qui, n'ayant pas de lapin, vous fait une gibelotte de matou, au lieu de nous faire votre histoire, nous fait celle des catacombes. Cependant, avant de vous adorer, il est bon que nous sachions qui vous êtes, en quoi consiste votre martyre et à quelle occasion vous avez, — comme ils disent, — trempé votre robe dans le sang de l'agneau ; car enfin, si vous étiez un de ces chrétiens fanatiques, semblables au Polyeucte de Corneille, qui, s'étant mis en tête que le paganisme devait vider le monde par cela seul que la croix s'était montrée dans quelque faubourg de Rome, couraient sus aux statues des dieux partout où ils les rencontraient, vous sentez que nous ne pourrions vous accorder nos hommages ; dans ce cas, ce serait la rébellion aux lois que nous consacrerions, et non seulement vous vous seriez mise en insurrection contre les autorités constituées, mais encore contre les préceptes de Jésus-Christ, qui dit formellement dans son Évangile :

« Rendez à César ce qui appartient à César. »

Vous comprenez, du reste, qu'il est permis à chacun d'avoir sa conviction, et que si nous voulons que les autres respectent nos croyances, il faut aussi que nous respections les leurs. Je suis bien sûr que M. Gaume se fâcherait si quelque ultra-protestant, sous prétexte que Luther condamne la confession, venait mettre en pièces son confessionnal.

Ainsi, pour nous résumer, quand M. Gaume nous dit : « Le nom de la sainte, sa position dans les catacombes, les données historiques, tout se réunit pour établir, etc. , etc. », il ne fait rien autre chose qu'une addition de zéros. Pour moi, comme je tenais à vous raconter votre propre vie, j'ai, pendant le sermon de M. Dufêtre, cherché qui vous étiez dans Godescar, l'historien le plus complet des bienheureux ; mais il n'y est pas plus question de vous que de moi, de votre martyre que de mes pamphlets ; il serait donc fort possible que ces jeunes vierges qui délaissent leur tricot ou leur tapisserie pour votre autel, se prosternassent devant une vénérable matrone qui a eu des brus et des gendres autant qu'Hécube, peut-être même... Pardon, madame, j'allais dire une grosse sottise en même temps qu'une grosse impiété. Mais enfin je ne conçois pas cet acharnement que met M. Gaume à établir votre parenté avec Domitien : comme si la rose et la ciguë pouvaient croître sur la même tige ! À votre place, je saurais très mauvais gré à ce chanoine de l'horrible lignage qu'il m'attribue, quand il viendrait me dire devant ma châsse :

« Depuis longtemps je répands mon âme en votre présence, vous suppliant, etc. , etc. »

Je lui répondrais : M. Gaume, allez répandre votre âme ailleurs ! »

— Apprenez, monsieur, me répondis la vierge, que je ne fais de malhonnêtetés à personne.

— Eh bien ! soit, madame ! que M. Gaume répande son âme devant vous tant qu'il lui plaira ; mais,

franchement, est ce que vous faites des miracles ?

— Certainement, monsieur, me répondit-elle.

— Alors, donneriez-vous bien un peu d'esprit à l'*Écho de la Nièvre* ?

— Pourquoi non, monsieur ? est-ce que la puissance de Dieu n'est pas infinie ?

— Inspireriez-vous bien un petit discours de dix minutes au député de l'arrondissement de Cosne ?

— Cela ne me paraît pas impossible ; Dieu a bien tiré une source d'eau vive d'un rocher.

— Et le roi de Clamecy, M. Dupin aîné, l'homme au bouter, feriez-vous bien en sorte qu'ayant parlé blanc il ne dit pas noir ?

— La langue et la pensée des mortels sont entre les mains de Dieu, mon cher monsieur Claude.

— Enfin, madame, pourriez-vous élever d'un cran plus haut M. Dufêtre dans sa propre estime ?

— Oh ! pour cela, monsieur, c'est impossible.

— Je m'en doutais, madame. Du reste, dans la prière que M. Gaume nous propose de vous adresser, je lis après l'invocation et entre deux parenthèses : « (Exprimer ici la faveur qu'on demande pour soi ou pour les autres à la sainte. ) » D'abord, je vous ferai observer, madame, que demander à Dieu une faveur, c'est presque toujours le

tenter ; cet emploi, par exemple, que je le prie de me faire obtenir, ou d'autres en sont plus dignes que moi ou j'en suis plus digne que les autres ; or, dans le premier cas, je demande à Dieu un acte d'iniquité, et dans le second, je l'insulte en doutant de sa justice. Mais de quel genre sont les faveurs que vous faites obtenir ? Accordez-vous des bureaux de tabac, des perceptions, des justices de paix ? procurez-vous un bon numéro aux conscrits ? placez-vous les domestiques sans maîtres ? faites-vous retrouver les objets perdus ? préservez-vous de la croûte d'honneur ?

— Ma spécialité, monsieur, c'est la guérison des maladies. N'avez-vous pas lu dans M. Gaume qu'il s'échappait du tombeau des martyrs une vertu secrète qui guérit les infirmités de l'âme et les maladies du corps.

— Prenez garde, madame, en France on ne peut guérir sans être médecin ou officier de santé. Je dois vous en prévenir. Vous êtes justiciable d'un article du Code pénal qui condamne à la détention les sorciers, les rebouteurs et les donneurs de remèdes. Quelle douleur pour M. Dufêtre, s'il vous voyait, vous qu'il pro menait naguère triomphalement par la ville, arrachée de votre châtiment par de barbares gendarmes, et conduite en prison avec ignominie ! Le respectable prélat en éclaterait d'indignation, comme une pièce d'artillerie trop chargée.

— Je vais vous raconter un miracle que j'ai fait dernièrement, et vous comprendrez facilement que je n'ai rien à craindre du Parquet.

Voici le fait : ces jours passés, une femme m'amène une espèce de petit aveugle ; elle le plante à genoux

devant ma châsse, lui pose un chapelet entre les mains, et lui ordonne de réciter. Or, cette vieille imbécile m'avait amené un aveugle de bon aloi, et il fallait que je lui rendisse la lumière ; vous concevez que j'aurais autant aimé qu'elle se fût adressée à un oculiste. Quand le gamin eut bien tourné et retourné son chapelet, on lui met un morceau d'étoffe sous les yeux, et on lui demande de quelle couleur elle est ; il répond sans hésiter qu'elle est rouge ; or, l'étoffe était noire. On lui en présente un second, un troisième, un quatrième, tous les chiffons enfin que les vieilles femmes ont dans leurs poches : toujours ce vilain petit éraillé devinait à l'envers ; et personne là, pas le moindre sacristain pour le souffler ! Vous concevez, monsieur, quelle dut être ma confusion ! une proche parente de Domitien rester en figure d'âne devant tout le public de la neuvaine !... Je suis sous le velours de ma pourpre comme si j'eusse eu la fièvre cérébrale ; je me repentai presque de m'être laissée faire martyre par M. Gaume, et s'il se fût trouvé là, Je lui aurais donné de ma palme d'or au visage.

— Quoi ! madame, vous vous seriez portée à cette extrémité !

— Sans doute, monsieur ; une sainte n'aime pas plus qu'un autre qu'on la ballote. Heureusement un bon jeune homme me vint en aide : il s'approche de mon aveugle, et passant une rose sous son nerf olfactif, mon ami, lui dit-il, qu'est-ce cela ? Alors les yeux du malade, s'illuminant tout-à-coup, il répondit : Monsieur, c'est une rose. C'est ainsi que je guéris ce petit malheureux de sa cécité. Bon jeune homme, va, si jamais tu veux une place... dans le banc d'œuvre, lu peux l'adresser à moi.

— Voilà, certes, un miracle très bien exécuté ; mais cependant il me vient un scrupule : comment se fait-il donc que ces miracles que j'entends raconter par les vieilles femmes, soient toujours l'œuvre de saints de bas étage, de ces saints infimes qui n'ont pas même reçu les honneurs du calendrier, auxquels on ne souhaite jamais leur fête, saints qui font abstinence de plain-chant, et ne reçoivent, à la Toussaint, pour eux tous, deux ou trois cent mille qu'ils sont, qu'une grand-messe indivise, dont il faut qu'ils vivent toute l'année ?

Ainsi donc, pour ne parler que de ce diocèse, à La Charité, c'est le cœur de sainte Marie de Chantal qui s'amuse à tacher de sang le satin de son reliquaire ; à Cosne, c'est sainte Brigitte qui a la manie de réparer de ses propres mains son éternelle église, et qui communique à l'eau bénite de sa mare, mare sainte et privilégiée, dont les grenouilles ne doivent jamais mourir, la vertu de laver toutes les plaies et de guérir toutes les maladies. À Tannay, c'est votre sœur, la fraîche et grosse Agathe, qui, rem plaçant, dans l'arrondissement de Clamecy, la Lucine des anciens, féconde les femmes frappées de stérilité, et emplît de lait les mamelles arides ; aussi, sous Napoléon, qui aimait beaucoup les conscrits, avait-elle une statue d'argent. À Nevers, enfin, c'est vous, madame, vierge obscure, martyre ignorée, et que MM. Gaume et Dufêtre ont seuls l'honneur de connaître, qui ouvrez à la lumière les yeux pleins de ténèbres. Le vénérable prélat nous a même affirmé que vous parleriez, et nous attendons avec impatience ce que vous avez à nous dire : seulement ne nous faites point de calembours.

Or, madame, pour en revenir à la question, ne trouvez-vous pas bien étonnant que ce soient des saints sans éclat et sans mémoire qui aient le monopole des miracles ? Si Dieu voulait accorder à quelqu'un des siens cette glorieuse distinction, ne serait-ce pas à ces bienheureux de première classe, à ces grands du paradis, qui, après avoir partagé les dures épreuves de sa vie humaine, sont allés après sa mort répandre les lumières de l'Évangile au milieu des épaisses ténèbres du monde ; ou bien encore aux vieux Pères de son Église, hommes d'action autant que de prière, qui, au lieu d'aller stérilement répandre leur sang dans une arène, ont porté jusqu'au bout le double fardeau de l'administration et de l'apostolat ?

Les desseins de Dieu sont impénétrables sans doute ; mais enfin, Dieu ne peut rien faire que ce qui est juste et raisonnable, et même moins libres en cela que les simples monarques de la terre, ce n'est qu'à cette condition qu'il est Dieu. Or, supposons madame, qu'au lieu d'être vierge et martyre, vous eussiez eu l'honneur d'être un grand capitaine, eussiez-vous accordé à quelques obscurs soldats de votre armée une distinction que vous auriez refusé à vos plus illustres lieutenants ? Je ne puis vous accorder, toute belle que vous êtes, que Dieu soit moins juste et moins reconnaissant que ne le serait la tourbe des mortels.

Je raisonnais dernièrement de ces sortes de miracles avec saint Claude, mon vénérable patron, qui porta la crosse et la mitre dans la capitale de la Franche-Comté, et voici ce qu'il me disait :

« Mon cher Claude, Dieu est engagé envers ses

créatures par les qualités qui constituent son essence, par sa sagesse, par sa bonté, par sa justice, comme ses créatures le sont envers lui pour les devoirs qu'il leur a imposés. D'après ce principe, tu conçois qu'il ne peut y avoir de passe-droit à sa cour. Si Dieu accordait à une fillette de vingt ans, sous prétexte qu'elle a été vierge, un privilège qui me serait refusé à moi, vieux saint à barbe, qui ai vécu quatre-vingts ans dans les privations du célibat, le bonheur de le voir face à face et d'entendre son orchestre d'or, on ne me retiendrait pas là-haut cinq minutes ; je déposerais ma barbe et mon auréole au pied de son trône éternel, et j'irais dès demain m'engager dans les dragons. »

Cher patron, lui répondis-je, sous la grande épée du maréchal Soult ce serait bien pis encore.

## II

D'un autre côté, madame, c'est une chose grave que d'interrompre les lois de la nature ; les lois de la nature, c'est la charte de l'univers, et je ne sais trop si Dieu, alors qu'il en suspend l'exécution, ne commet pas une illégalité ; d'ailleurs, c'est sur ces lois éternelles que la conservation de la société est fondée et que les lois humaines ont leur base ; il n'y aurait plus rien de stable, rien d'assuré parmi nous, si nous avions en France trois à quatre cents bienheureux qui eussent le privilège des miracles. À quoi servirait-il, par exemple, que, moi, médecin, j'achetasse bien cher un diplôme du gouvernement, si le patron du lieu pouvait me faire concurrence ; que je plaidasse contre mon curé, si quel que martyr de son église lui faisait gagner sa cause ; que je misse, pauvre conscrit, la main dans l'urne du tirage, si la moitié des jeunes gens de ma classe, au moyen d'un médaillon de quatre francs ou d'un cierge allumé devant un autel, pouvaient se procurer un numéro libérateur ; que j'établisse un moulin sur un cours d'eau, si d'un souffle une vierge pouvait tarir mon ruisseau et le faire sortir à une lieue de là, sur la propriété du marguillier de la paroisse ; enfin que j'achetasse en rente viagère le bien de quelque vieil individu cassé et décrépît, si son patron pouvait faire vivre mon homme trois cents ans ?

D'une autre part, que signifierait notre régime constitutionnel, si, quand les députés de l'opposition ont voté, quelque saint, comblé de plain-chant par un ministre, changeait dans la boîte parlementaire la couleur

de leurs boules ? Et notre Code pénal, et nos gendarmes, de quelle utilité nous serait tout cela ? quand la cour d'assises aurait condamné à mort un accusé, cet homme, ressuscité par miracle, reviendrait le lendemain à son domicile et reprendrait tranquillement, et sans qu'on pût l'inquiéter, le cours de ses occupations, car il aurait subi sa peine.

Vous le voyez donc bien, madame, si Dieu suspendait les lois de la nature, il faudrait qu'il eût des motifs très graves pour en venir à ces mesures extrêmes ; ce serait, par exemple, pour faire comprendre aux incrédules, par une éclatante démonstration, qu'ils ne sont que des imbéciles ; que lui qui ramassait des copeaux dans l'atelier de son père, lui que les juifs ont pendu comme un vil scélérat, il est bien celui qui a allumé notre soleil, qui a suspendu notre terre dans l'espace, et qui nous a mesuré l'Océan dans le creux de sa main ; et aussi, pour confondre ces raisonneurs insensés qui, entassant syllogisme sur syllogisme et dilemme sur enthymème, veulent, semblables aux géants de la fable, le chasser de son ciel. Mais, dans ce cas, il ne ferait pas de ces miracles obscurs, contestables, qui ont besoin d'être appuyés d'un certificat de médecin, miracles semblables à celui que fit autrefois mon oncle Benjamin à Mulot, que la plupart contestent et qui ne convertissent personne ; miracles, enfin, qu'on vilipende dans la rue, tandis qu'on les sonne et qu'on les psalmodie à l'église. Dieu sait trop bien ce qu'il a à faire pour compromettre sa dignité par un acte de toute-puissance inutile ; il opérerait au contraire de ces miracles éclatants qui frappent tous les yeux et saisissent tous les esprits. Ainsi, il ferait, tous les dimanches, apparaître le soleil surmonté d'une croix éclatante, à

l'instar de la boule de Charlemagne, ou bien il graverait sa signature en lettres rouges sur la blanche surface de la lune en son plein ; ou bien encore, les jours de fête solennelle, écartant cet immense rideau d'azur qui nous cache les magnificences du paradis, il se montrerait à nos yeux dans toutes les splendeurs de la divinité. Du moment que Dieu ne fait point de ces grands et insignes miracles, il est naturel de conclure qu'il n'en fait plus du tout, ou bien il faudrait dire que sa puissance est restreinte à de tout petits et insignifiants miracles, comme la puissance d'un roi constitutionnel est restreinte à des ordonnances.

— Je vous ai laissé aller jusqu'au bout, monsieur ; mais, selon vous, les martyrs, ce n'est donc que racaille, lors même qu'ils réunissent sur leur blason une couronne de vierge à leur palme ? Si telle était votre opinion, monsieur, vous devriez bien me prier de vous en guérir.

Vous autres gens du siècle, qui levez une lèvre dédaigneuse sur les martyrs, vous rendez à vos grands hommes un culte d'admiration ; vous décernez à leurs cendres les honneurs du triomphe ; vous leur dressez, sur vos places publiques, des statues de pierre et de bronze ; vous avez toujours la bouche emplie de leurs noms ; cependant, M. Dufêtre vous l'a dit, les martyrs sont autant au dessus de vos grands hommes, que les cimes rayonnantes de la cathédrale sont au dessus de la poussière de la rue. Vous avez dû être bien mortifié, monsieur, quand avec sa voix de grosse cloche, le vénérable prélat s'est écrié : « Vous aussi vous avez vos saints ; mais ces saints, quels sont-ils.... ?

Il ressort clair comme le jour de ces paroles, que votre ex Panthéon était un mauvais lieu hanté par des vauriens qui avaient eu l'impiété de gagner des batailles à la France, ou de l'éclairer par les rayons de leur génie. Ce réceptacle de gloires immondes, de ces gloires qui ont brillé, durant votre révolution, comme les éclairs dans un orage, vous l'appeliez un temple, et vous avez même eu l'insolence d'écrire sur le fronton, en guise d'enseignement *Aux grands hommes, la patrie reconnaissante !* M. Dufêtre, dans sa jeunesse, a eu l'occasion de lire cette inscription, et voyez, monsieur, comme ce digne prélat est insensible : son cœur en a saigné et il en saigne toujours de désespoir, et peut-être, comme le cœur de sainte Marie de Chantal, si merveilleusement doué par Dieu, il saignera encore dans le cercueil.

— Certes, madame. Dieu n'a pas envoyé M. Dufêtre parmi nous pour avoir tort ; s'il a contre lui l'opinion de la France, qui s'obstine sottement à battre des mains au nom de ses grands hommes, il a pour lui celle du père Loriguet ; et qui pourrai ! nier qu'à eux d'eux, l'un, le révérend père Loriguet, pamphlétaire jésuite, l'autre M. Dominique Dufêtre, recruteur de congrégations, ils ne forment la partie la plus éclairée de la Nation ? Mais s'il convient au vertueux prélat d'insulter nos saints, qu'il nous permette du moins d'apprécier ses martyrs.

À Dieu ne plaise que je veuille rabaisser les martyrs ! ces convies inflexibles qui meurent plutôt que de céder, ces dévouements qui se laissent torturer par le bourreau et montent d'un pas ferme à l'échafaud, sont, sans doute, à quelque cause qu'ils appartiennent, de belles

et grandes choses ; mais enfin, ces martyrs, quels sont-ils ? des hommes qui ne sont connus que par leurs supplices, souvent que par un nom furtivement gravé sur une muraille, et auquel on a fait un autel de leur échafaud.

L'homme qui veut regarder le soleil met sa main devant ses yeux, de peur d'en être ébloui ; quand j'examine ainsi le martyr religieux, je ne vois, dans cette action qu'on a couronnée d'une si grande auréole, qu'un acte d'intérêt bien entendu, et même un acte d'égoïsme ; car, enfin, qui peut nier qu'il n'y ait de l'égoïsme à se débarrasser d'une vie qui peut être utile à ses semblables parce qu'on trouve l'occasion de s'en défaire avantageusement.

Vous dites à un homme : « Livre au bourreau tes membres à torturer, sinon tu seras jeté, comme un vil copeau, dans un feu qui ne s'éteindra jamais ! » Assurément, s'il n'est pas un insensé, un brute esclave de l'instinct de la conservation, il préférera le bourreau qui ne torture que quelques heures, au feu qui dévore incessamment ; il ne fait en cela que suivre ce vulgaire axiome qui nous guide dans toutes les situations de la vie : « De deux maux, il faut choisir le moindre. » Il y a là moins que le prosaïque courage de celui qui se fait arracher une dent pour se soustraire à ce feu invisible qui lui brûle les gencives, ou qui se fait couper une jambe que déjà la gangrène mord de sa dent empoisonnée, pour reculer d'une année ou deux le terme de sa vie.

Mais si vous dites à cet homme : « Tu passeras des mains ardentes du bourreau dans un lieu d'éternelles

délices ; » si surtout vous ajoutez, avec M. Gaume, dans ce style éclatant et pittoresque dont les prêtres ont seuls le secret : « Sur ton corps plus pur et plus brillant que le diamant, resplendiront comme autant de rubis et d'émeraudes les glorieuses blessures que tu auras reçues ; tu précéderas, dans la liturgie et dans les honneurs de l'église, les pontifes, les docteurs, les prêtres, tous ceux enfin qui ne sont point martyrs ; dans le ciel, tu seras assis sur un de ces trônes sublimes qui approchent de plus près le trône éternel de Dieu, » cet homme — et c'est du reste ce que faisaient les martyrs — courra avec empressement au-devant des supplices ; jaloux de gagner consciencieusement sa place au paradis, il excitera lui-même la cruauté du bourreau ; quelque torture qu'il subisse, il ne se plaindra que d'une chose, c'est qu'on ne le fait pas encore assez souffrir. Vous avez proposé à cet heureux homme le marché le plus avantageux qu'on puisse offrir à un mortel, et vous vous récriez d'admiration parce qu'il l'accepte !... Mais qu'y a-t-il donc là de si beau, de si grand, de si généreux ? Et que diriez-vous donc de ce soldat qui se laisse trouer la poitrine par vingt baïonnettes ennemies, plutôt que de dire un mot qui soit fatal aux siens ? Moi, qui vous parle, si j'avais une faveur à demander à Louis-Philippe, ce ne serait, je vous l'assure, ni une perception, ni un bureau de tabac, ni même un portefeuille de ministre : mais j'irais trouver M. Dupin aîné, et je lui dirais : « Roi de Clamecy, faites en sorte, je vous prie, que votre cousin Louis-Philippe m'accorde un petit martyr. » Du reste, si le grand homme refusait d'apostiller ma pétition, sous prétexte que je ne suis pas électeur, je n'en resterais pas inconsolable, je vous prie de le croire.

Tout le mérite donc, que je reconnaisse à nos martyrs, c'est d'avoir cru aux promesses de l'Église ; si la crédulité fait les sots, la foi fait les saints ; je le sais, je me sou mets, et je dis : « Priez pour nous ; » mais je m'abstiens d'admirer. Non, la foi ne peut suffire pour élever un simple cordonnier qui toute sa vie n'a fait que des souliers, mais qui a cru, au-dessus de nos grands hommes ; on aura beau l'écrire et le prêcher, je n'admettrai jamais qu'une couronne toute sèche de martyr efface ces couronnes de lauriers que le génie, donnant la main à la vertu, a décernées.

Ce sont les services rendus aux hommes qui font les belles actions ; les vertus stériles et les plantes qui fleurissent avec éclat, mais sans donner de fruits, sont choses que je prise fort peu. Et que nous importe à nous du sang inutilement versé, du sang que la terre boit aujourd'hui, et dont la pluie lavera demain jusqu'à la moindre trace ? Savez-vous quels sont les véritables martyrs ? Ce sont ceux qui sont morts pour leur pays ! c'est d'Assas, c'est Barra, c'est Viala, ce sont les soldats de ces quatorze armées qui sont tombés à la frontière en défendant la liberté de la France. Et eux, pour prix de leur dévouement, qu'ont-ils reçu de la patrie ? Les uns un morceau de bois pour remplacer la jambe que le boulet leur avait tuée, et les autres un roulement de tambours et une couche de chaux vive sur leur fosse. Voilà les hommes dont il importe de faire rayonner la tombe ! Et pourtant ce sont eux que les prêtres choisissent pour objet de leurs stupides dédains ! Il appartient bien à ceux qui ont grandi et engraisé sous les tranquilles voûtes d'une cathédrale, d'insulter ceux qui ont mené la dure vie des champs de bataille ! Venez donc mettre à côté de celle

existence glorieuse, pleine d'un bout à l'autre de combats et de victoires, votre existence remplie de plain-chant et de grand-messes, que nous voyons celle qui a été le plus utile à la patrie ! Vous croyez avoir fait une bien rude pénitence, parce que vous vous êtes assujettis rigoureusement à des exercices de moines ? Mais que diriez-vous donc, si vous aviez porté jusqu'à votre vieillesse le lourd fardeau de la discipline ? Vous qui ne pouvez traverser une place sans avoir un parasol sur votre tête, comment vos joues molles et rebondies se seraient-elles accommodées du soleil de l'Égypte ? Croyez-vous, en cas que vous portiez un cilice, que la cuirasse d'un carabinier ou le sac d'un fantassin ne vaillent pas bien votre cilice ? Vous êtes saints entre tous, vertueux entre tous, parce que vous jeûnez aux jours indiqués par l'Église, et que, le vendredi, vous vous contentez de frais légumes, de poissons choisis sur les marchés, de gras oiseaux péchés dans les marécages ; mais eux, ces hommes que la guerre nous a dévorés ils ont fait des campagnes sans pain, sans chaussure, et tandis que vous vous étendiez mollement dans vos lits bien blancs et bien bassinés, ils s'endormaient sanglants, meurtris, affamés, et sans se plaindre de Dieu qui leur faisait une vie si dure, sur la neige de leur bivouac. Vous auriez voulu peut-être qu'ils combattissent de la main gauche, afin de faire le signe de la croix de la main droite. Vous croyez, sans doute, avoir plus fait pour votre pays, parce que vous avez remercié Dieu de ses victoires, que ceux qui les ont remportées. Et que seriez-vous, ministres du Seigneur, si, à ce grand cri de détresse poussé par la Convention : « La patrie est en danger ! » au lieu de courir à leurs armes, ils se fussent contentés d'égrener un chapelet entre leurs

doigts ? Que seriez vous, si les femmes qui ont nourri ces hommes de fer du lait ardent de leurs mamelles, eussent été vierges ? et que seriez-vous encore si Napoléon eût été évêque ? Un prêtre grec chanterait la messe dans votre cathédrale, ou un ministre protestant ferait le prêche dans votre chaire ! Le martyr de ces hommes que vous traitez en ennemis vous a été plus utile que tous ceux que vous préconisez ; car, en défendant votre pairie, c'est aussi votre autel qu'ils ont défendu.

Jésus-Christ a fait sa religion pour le genre humain et non pour tel ou tel peuple ; si la religion chrétienne était plus nationale, ce sont précisément ces hommes du Panthéon et des champs de bataille qui seraient ses saints et ses martyrs ! Pourquoi cette grande pensée de Napoléon qui, confondant tous les mérites ensemble, les couronnait de sa glorieuse effigie, n'a-t-elle pas été celle des fondateurs de notre Église ? Qu'importe pour celui qui a sauvé un peuple, un peu plus ou moins de dévotion, un doigt plus ou moins trempé profondément dans l'eau bénite ! Dieu, madame, a-t-il donc tant besoin de prières ? et à vrai dire, s'il faut qu'il fasse droit aux oraisons qu'on lui adresse de tous les coins du monde, qu'il réponde à tous nos saints patrons qui, le tirant chacun de leur côté par sa robe, lui disent : « Seigneur par-ci, mon Dieu par-là, » je ne voudrais pas cire à sa place. Mais si l'Église ne veut point honorer nos grands hommes, au moins que ses ministres ne les insultent pas ; car c'est par les grands hommes qu'elle a produits, qu'on est fier de sa pairie, et plus on est fier de sa pairie, plus on l'aime.

— Monsieur, revenons aux miracles : la bonté de Dieu

est infinie ; pourquoi ne prêterait-il pas aux saints un peu de sa toute puissance pour guérir les infirmités des hommes.

— Quoi ! madame, les infirmités qu'il a lui-même envoyées ! mais il ressemblerait donc à ce médecin italien qui allait attendre les passants, au coin d'une rue, pour les frapper de son stylet, et venait ensuite panser leur blessure. Croyez-vous donc que Dieu, le roi de la terre et de tous ces mondes éparpillés comme une rayonnante poussière dans l'espace, Dieu qui a tant de choses à faire, s'amuse à guérir un enfant de la cataracte ou du prorigo ; qu'il trouble cet ordre de choses établi par lui-même pour obliger un malheureux en lui ôtant son entorse ou en faisant tomber une taie de son œil ? S'il lui convenait, par un motif quelconque, de guérir une de ces créatures, au lieu de faire intervenir un saint, ne chargerait-il pas de la commission les drogues du docteur ou le bistouri du chirurgien ?

Soit un homme auquel on dit : « votre ennemi sape votre maison par les fondements, » et qui refuse de se lever, puis qui se lève cinq minutes après pour ouvrir la porte à son chien tendant vers lui des pattes suppliantes ; si Dieu s'abstenait de faire des miracles, quand il s'agit de défendre ses autels, et s'amusait à faire des petits miracles de complaisance pour rendre la vue à celui-ci, l'ouïe à celui-là, l'usage de son bras ou de sa jambe à un autre, le maître du ciel ne ressemblerait-il pas à l'homme de notre hypothèse.

— Mais, monsieur, et les miracles de l'Évangile ?

— Chut ! madame, n'entamons pas cette question, s'il vous plaît ; j'ai peur qu'il y ait là devant votre châsse quelque mouchard qui nous épie ; mais au lieu de discuter, agissons. Si vous vous pouvez faire des miracles dans l'intérêt d'un boiteux ou d'un aveugle, à plus forte raison pourrez-vous en faire dans l'intérêt de toute une commune. Je vous proposerais bien de prendre cette baroque église de Saint-Pierre, qui rend tout redressement de la rue du Commerce impossible, et de la jeter où bon vous semblerait ; ou bien d'aller dans la vallée du Rhin choisir, pour faire niche aux protestants, trois à quatre beaux ponts que vous placeriez sur la Loire, mais j'aurais peur que ces gros et rudes miracles n'écorchassent vos blanches mains ; c'est un joli petit miracle, un miracle tout mignon, vrai miracle de dame que je vous propose.

Au pied des Montapins, sur la route de Fourchambault, est une fontaine que la limpidité de ses eaux a fait nommer la Fontaine-d'argent ; allez nous-la chercher dans le creux de votre main, et apportez-la sur la place Ducale, d'où elle s'épandra en ruisselets par tous les quartiers de la ville. Si vous vous tirez avec honneur de cette épreuve, non seulement je vous adorerai de ma personne, mais encore je vous amènerai ma femme et mes enfants. le chapelet aux mains et le scapulaire au cou, afin que de gré ou de force ils vous adorent. Si même Dieu poussé à bout par ces pamphlets impies où j'ai l'audace de mettre Jésus-Christ au dessus de M. Dufêtre, m'affligeait d'une seconde fille, je voudrais qu'elle s'appela de votre Joli nom.

— Monsieur, dit la sainte, si vous ne venez devant ma

châsse que pour me conter de pareilles sornettes, je me passerais bien de votre pratique.

— Madame, répliquai-je, n'empoisonnons point par des paroles acerbes le peu d'instant que nous avons à passer ensemble ; mais, à propos, est-il bien vrai que vous ayez pris notre heureuse cité sous votre protection ?

— Je l'ai ouï dire par M. Dufêtre.

— Alors, je ne suis plus étonné que mon propriétaire m'ait augmenté hier de cinq francs le loyer de mon atelier, — mais au moins en ai-je pour mon argent. — et de quel genre est votre protection : les banquiers nous prêteront-ils à cinq pour cent ? Le gouvernement nous revendra-t-il sa poudre et son tabac de régie à prix de facture ? les tailleurs, vaincus par cette *vertu secrète qui sort du tombeau des martyrs*, se résoudront-ils à coudre nos paletots ? les banqueroutiers cesseront-ils d'être des gens comme il faut ? Les épouses seront-elles fidèles à leurs ?...

— Quelle question ! me répondit la sainte ; comment une femme peut-elle trahir son époux ?

— Entendons nous, madame, c'est fidèles à leurs amants que je veux dire.

— Monsieur, faites attention avec qui vous êtes !

— Pardon, madame, je n'ai pas l'habitude de parler à des vierges ; mais enfin, quelles seront les limites du territoire protégé ? S'étendra-t-il jusqu'aux confins de l'octroi ? Dépassera-t-il les faubourgs ? ces riantes et

joyeuses maisons de campagne, éparpillées autour de la ville, comme des enfants jouant dans l'herbe autour de leur mère qui travaille, en feront-elles partie ? Combien de temps faut-il de domicile à Nevers pour avoir droit à votre protection ? protégez-vous les voyageurs ? protégez-vous ceux qui sont détenus dans les prisons de la ville ? protégez-vous la garnison ? est-ce avec armes et bagages ou sans armes et bagages ? faut-il, pour être protégé par vous, acheter un de vos médaillons, ou le médaillon n'est-il pas de rigueur ?

— Monsieur ! ! ! ! fit la sainte, avec un geste dans lequel je crus voir du Domitien.

— Eh bien, oui ! oui ! oui ! répondis-je épouvanté, vous nous protégez ; nous ne pouvons certes avoir de meilleurs protecteurs que votre fémur et ce petit morceau de votre crâne. Dieu ne saurait manquer de faire exprès pour nous un petit ciel calqué et taillé sur le patron du département ; ce petit ciel sera toujours plein de chaudes brises et de soleil, et ces gros vilains nuages qui versent la pluie n'oseront s'y présenter que quand ils seront mandés par le comice agricole.

D'autre part, lorsque la chenille vorace et le hanneton impie viendront, au printemps, pour dévorer nos récoltes en bourgeon, on enverra le sacristain de la cathédrale les prévenir qu'ils aient à vider les lieux. Mais, madame, une petite question, s'il vous plaît : croyez-vous que, si monseigneur de Reims faisait venir de Rome des reliques, beaucoup de reliques, cent mètres cubes de reliques, la Champagne pouilleuse reverdirait ?

— Cela n'est pas impossible, monsieur.

— Cependant, madame, il me vient un scrupule : s'il suffit, pour protéger une commune, d'un os de martyr enchâssé dans un reliquaire, comment se fait-il qu'il y ait des communes qui soient encore sans protecteur ? Rome est une ville à double fond : sous la Rome vivante est la Rome morte, la Rome des consuls et des empereurs ; il y a dans cet immense sépulcre (M. Gaume le dit lui-même), des os de plusieurs millions de martyrs ; or, si ces richesses calcaires étaient partagées entre toutes les églises du monde catholique, elles en auraient chacune plein leur sacristie.

Que le curé de ces paroisses disgraciées, qui n'ont point de reliquaire ou dont les reliques sont tombées en désuétude, prenne la diligence et aille à Rome, il en rapportera non un morceau de crâne et un fémur — ce n'est pas la peine d'aller à Rome pour si peu de chose, — mais un, deux, trois squelettes à choisir. Cela ne revient, pour les frais de voyage et autres menues dépenses, qu'à cinquante écus pièce, et on a la décoration de l'Éperon-d'Or par dessus le marché. Moi qui vous parle, j'ai voyagé dernièrement sur l'impériale de la diligence, dans la société peu aimable de six squelettes bien complets qui s'en allaient en Auvergne, et ils nous ont si bien protégés, que nous avons versé en route.

Vous me répondrez à cela que le pape est prudent, et qu'il ne lâche ses reliques qu'à bon escient : en cela comme en tout autre chose. Sa Sainteté a grandement raison ; si tous les lieux de la terre avaient leurs reliques, Dieu ne saurait plus que faire de sa grêle, de ses trombes,

de ses ouragans, de ses tremblements de terre, et ne trouvant plus d'endroits pour lancer son tonnerre, il serait obligé de le supprimer.

— Voilà, monsieur, précisément ce que j'allais dire.

— Permettez que j'aie encore un petit et dernier scrupule, madame. J'ai voyagé chez les protestants : là, point de processions, point d'images, point de reliques, et partant point de protection divine ; cependant ces campagnes maudites sont aussi vertes que notre terre bénie ; les cités de ces infâmes sont aussi florissantes que nos villes les plus haut mitrées ; leurs magasins sont aussi brillants, aussi bien parés de jolies femmes que nos magasins catholiques, où la banqueroute se tapit sous le comptoir ; leurs usines élèvent plus haut et plus fièrement que les nôtres leur panache de fumée ; et plus d'un pays très apostolique et très romain, est l'humble vassal de cette industrie qu'exercent des mains réprouvées. Comment donc cela peut-il se faire, madame ?

Un autre sujet d'étonnement pour moi, c'est que cette Italie, si bien pourvue de reliques, si largement tonsurée, et qui a bu tant d'eau bénite, soit pourtant si malheureuse ! et Rome, elle-même, madame, sa destinée est-elle bien brillante ? Tous les jours je me demande pourquoi elle ne fait point du noir animal de ses reliques. À quoi lui sert d'être non seulement la capitale, mais l'église du monde chrétien ? Le sceptre de l'univers s'échappait de sa main en même temps que la statue de Jupiter tombait des hauteurs du Capitole ; sa puissance, sa gloire, ses grands hommes, tout s'en est allé avec ses dieux, et ses mamelles épuisées ne peuvent plus nourrir

que des chanteurs et des capucins.

O Rome ! Rome ! voilà donc où la catholicité t'a réduite. Au pied de ta croix, il ne vient plus au lieu de lauriers en fleurs, que du chiendent et des orties ; ta terre désolée ne produit plus qu'un peuple idiot et décrépît, triste regain d'une moisson de héros. Comment se fait-il donc que la reine des nations se soit changée en un moine immonde ? À la place de ces marches triomphales qui resplendissaient des dépouilles de tout l'univers, qu'as-tu mis ? des processions, traînant à leur suite des prêtres râpés et un long amas d'hommes en guenilles. Un suisse de cathédrale, arlequin chamarré de ridicules oripeaux, fait maintenant résonner sa hallebarde sur les dalles du Capitole, et meurtrit la poussière des Paul-Émile et des Scipion. Rome, ville de misère et d'opulence, ville de servitude et de despotisme, ville de prêtres en serge et de cardinaux en velours, si tes saints peuvent pour toi quelque chose, demande leur donc un rabat plus propre pour mettre sur ta tiare.

Je ne doute pas, madame, que cette pincée de votre cendre, que M. Gaume aurait pu nous apporter dans sa tabatière, soit plus puissante que tout le reste des catacombes ; mais enfin, vous même, quel acte de protection avez-vous accompli en notre faveur, et comment ? depuis tantôt trois mois que vous êtes ici, nous sommes-nous aperçus de votre présence ? Voyons-nous le commerce reprendre ses balances et sa demi-aune ? et le crédit, devenu moins cauteleux, nous rouvrir son escarcelle ? Avez-vous tari ces pluies incessantes, qui, après avoir noyé nos prés, renversent nos épis ? et ces jours derniers, quand la Loire dévorait sous nos yeux

un de nos plus jeunes concitoyens, êtes-vous venue lui arracher sa victime ? Cependant vous eussiez touché une prime de dix écus pour faire vos bonnes œuvres. Si votre protection est pour nous sans résultat, à quoi sert-il donc que vous nous protégiez ? C'était bien la peine, ma foi, de disgracier ce pauvre saint Cyr, qui se tenait si tranquille et si raisonnable sur son cochon, pour vous mettre à sa place. Voyez-vous là-bas ce vieux Clamecy qui rit sous cape à votre nom : je suis bien sur qu'il préfère la protection de M. Dupin aîné à la vôtre.

— Monsieur, me dit la sainte, je suis ici comme un roi au milieu des dévouements équivoques de sa cour. Vous qui avez quarante ans et au-delà, et qui par conséquent devez mieux que moi distinguer un masque d'une face vivante, une dévotion de chair d'une dévotion de plâtre, tirez-moi d'un doute, je vous prie ; est-il vrai que les prêtres croient à mes miracles ?

—À la vérité, madame, j'ai vu bien des masques ; mais que voulez-vous, il est des apparences si bien imitées, qu'il faut en approcher de bien près pour les distinguer de la réalité ! Les prêtres croient-ils à vos miracles ? j'en doute, et voici mes raisons. Les prêtres, en général, se portent d'une manière florissante : c'est une qualité qu'on ne saurait leur refuser. Cependant il en est bien certains parmi eux qui sont atteints de quelques infirmités, ne serait-ce que de ces infirmités contractées par les jeûnes, les abstinences et les macérations de toute espèce qu'ils font subir à leurs corps. Or, quand les prêtres ont la fièvre ou la colique, c'est toujours au médecin qu'ils s'adressent. Ce matin encore, à votre procession, j'étais auprès d'un vieux et respectable ecclésiastique qui s'en allait ployé

sous un faix de quatre-vingts années, et se faisait de son valet une béquille. À ses côtés, des femmes se disputaient à qui passerait sous votre châsse, et lui cet octogénaire tombant en ruines, il n'a pas le moins du monde songé à en faire autant. Cependant, quelque vénérables que soient les infirmités, je ne crois pas qu'on y tienne beaucoup.

Quant à M. Dufêtre, bien certainement il croit à vos miracles. Un prêtre ne saurait mentir, et un évêque le voudrait qu'il ne le pourrait pas. Voyez-vous, madame, un prêtre c'est la vérité qui, en sortant de ce puits impur où le paganisme l'avait plongée, revêtit sa nudité d'un rabat et d'un tricorne ; la chair doit, comme un témoin qui dépose, dire toute la vérité et rien que la vérité. Or, M. Dufêtre ne dirait pas rien que la vérité, s'il cherchait à nous faire croire à vos miracles, lui-même n'y croyant point ; et dans ce cas, pour dire toute la vérité, il serait obligé de nous désabuser des dits miracles comme d'une superstition.

Ce serait pour lui non seulement un devoir de religion, mais encore un devoir d'humilité ; et il faudrait qu'il n'y eût pas chez lui le moindre atome de saint Vincent de Paul pour qu'il s'en départît. De pauvres malades, que l'ordonnance du médecin a consignés dans leur lit, se traînent, madame, à grand renfort de béquilles, au pied de votre autel, et se prosternent devant vous sur des genoux ankylosés ; ces pieux imbécile, en cherchant à se guérir des maladies qu'ils ont, se donnent des maladies qu'ils n'avaient pas. Et même, l'an passé, un malheureux père de famille était frappé d'une mort soudaine pour s'être plongé, tout couvert de sueur, dans les eaux miraculeusement salutaires de votre sœur Brigitte. Vous

n'avez encore rien de semblable à vous reprocher, belle sainte, j'aime à vous rendre cette justice ; mais, vous le voyez, cette médecine qui traite toutes les infirmités par des cierges et des neuvaines, et qui, au premier aspect, paraît si innocente, si bonne personne, elle est cependant plus fatale qu'un rebouteur à la santé publique.

Monsieur le commissaire de police veille à ce qu'il ne soit porté aucune atteinte à la conservation des habitants de la commune ; il pousse même la sollicitude sur ce point jusqu'à faire empoisonner votre chien de peur qu'il ne vous morde. Il pourrait, il devrait même vous mettre la main sur l'épaule ; mais on conçoit qu'il ne l'ose pas : un acte de cette autorité empêcherait peut-être le ministre de la marine de lui faire tenir son orphelin de la Guadeloupe.

D'un autre côté, le parquet décernerait très bien un mandat d'arrêt contre vous, pour exercice illégal de la médecine ; mais le parquet est trop galant, trop parquet français pour en venir, avec une demoiselle, à une aussi rigoureuse mesure.

Je ne vois donc que M. Dufêtre qui soit à même d'intervenir dans cette affaire ; d'un mot il peut jeter un rayon de lumière à travers cette épaisse et fatale ignorance qui compromet la santé de son troupeau, et pourtant, ce mot, il ne le dit pas ! Il faut donc qu'il attende de vous quelque grand miracle, un miracle devant convertir les deux ou trois de ses diocésains qui, dans la dernière course triomphale par lui fournie, ont échappé à sa parole victorieuse.

— Oh ! oh ! fît la sainte, avec un joli petit bâillement,

M. Dufêtre aurait bien dû m'épargner les fatigues de cette procession ; je suis harassée. Me faire promener sur la place Ducale par un soleil de 20 à 25 degrés, sans ombrelle, et avec une robe de velours, voilà un procédé bien peu aimable !

— En toutes choses, lui répondis-je, M. Dufêtre ne considère que la plus grande gloire de Dieu. Quand il s'agit d'honneurs à recevoir au nom de son maître, il ne s'épargne pas plus que les autres, et pale bravement de sa personne. Ainsi, lors de son entrée triomphale à Nevers, combien il a dû souffrir, dans sa modestie, d'être exposé pendant trois heures et à bout portant aux acclamations de la foule. Et encore, il est des infâmes qui, révoquant en doute la simplicité de cet homme apostolique, prétendent qu'il se complaît au milieu de ces pompes mondaines, et qu'il aime l'évidence dorée du premier plan. Les malheureux ! mais ils ne comprennent donc pas que, si ce respectable prélat a exigé de monsieur le maire tous les honneurs qui lui revenaient, et même un peu plus qu'il ne lui en revenait, ce n'est pas pour lui qu'il les réclamait, c'est pour Dieu ; c'est qu'il importait à la gloire de Dieu que son représentant traversât le pont de Loire au bruit de l'artillerie.

Et à Donzy, encore, où ce martyr de l'épiscopat a été appelé brutalement *monsieur Dufêtre* tout court par le juge de paix, pourquoi se plaignait-il que la garde nationale ne fût pas venue à sa rencontre ? Cela est facile à comprendre : c'est parce que Dieu eût été bien aise de voir la garde nationale de Donzy sous les armes.

— Monsieur, dit la sainte, cet appareil triomphal peut

convenir aux grandeurs d'ici-bas ; mais je doute fort qu'il convienne aux grandeurs du ciel. Le Dieu que nous adorons est né dans une crèche et mort sur une croix ; ce n'est pas par un vain étalage de choses précieuses qu'il faut l'honorer. Cette croix, vous devriez-vous rappeler ce qu'elle représente. Hommes insensés ! c'est son gibet que vous couvrez d'une couche d'or si épaisse. Si Jésus-Christ, pendant sa vie mortelle, eut voulu se rehausser par un éclat étranger, n'avait-il pas à son service toutes les magnificences du ciel ? Pourquoi ses serviteurs veulent-ils, pour son image, des honneurs dont il n'a pas voulu, lui, pour sa personne ? Et ne ressemblent-ils pas un peu ici à ces adroits cuisiniers qui préparent à leur maître un ragoût qu'il n'aime pas pour s'en régaler eux-mêmes.

L'Évangile est-il meilleur pour être si bien relié ? et quel précepte de morale metten en honneur ces bruits de cloches dont on emplit la ville, ces chasubles qu'on promène par les rues, et ce lutrin qu'on transporte sur la place publique ?

— Hélas ! monsieur, qu'est devenue la touchante et majestueuse simplicité de notre église primitive ? où sont ces chrétiens avec lesquels j'ai prié dans les cryptes ? où sont ces vieux évêques qui, vivant dans la retraite et le dénuement absolu des choses d'ici bas, ne voulaient faire des prosélytes que par l'exemple de leurs vertus ?...

Ceux qui se disent les successeurs des apôtres, ceux qui se laissent appeler les envoyés de Dieu par leurs flatteurs, ce n'est plus au cœur du chrétien, c'est à ses yeux qu'ils s'adressent. Au lieu de parler à sa raison et à son âme, ils étourdissent son oreille par un continuel

bourdonnement de psaumes et de cloches ; ils lui donnent des fêtes aujourd'hui à cet autel, demain à cet autre ; ils l'amuse par des processions mêlées de mascarades, où le sauveur des hommes est représenté par un enfant portant un agneau sous son bras ; ils donnent, comme les frères ignorantins à leurs élèves, des médaillons aux dames qui ont été bien sages. Cette grande et sévère figure de Jésus-Christ qui jette du haut de sa croix un regard mélancolique sur le monde, ils l'attifent de soie, de dentelles et de verroterie, comme une sainte Renne.

Grâces à ces continuelles cérémonies, le dogme qui impose des sacrifices est délaissé pour le culte qui donne des spectacles. Cette dévotion hypocrite des Italiens, dévotion toujours prosternée, et qui brûle tant de cierges, a succédé à la piété féconde de nos pères. Cette foi des anciens temps qui défrichait les solitudes de la Gaule, qui mettait des ponts sur ses fleuves, qui maçonnait dans les nuages les flèches dentelées de nos cathédrales, qui jetait des armées de paysans et d'ouvriers sur des plages lointaines, qu'est-elle devenue ? Hélas ! monsieur, ce n'est plus qu'un soleil d'hiver qui brille, mais ne fait rien éclore.

Ces gens qu'on appelle sans cesse à l'autel, au lieu de payer Dieu en bonnes œuvres, le paient en pratiques religieuses, et tous les ans, à Pâques, ils vont avec confiance demander leur quittance à leur confesseur ; quelles bonnes œuvres, en effet, voulez-vous attendre d'hommes qui croient qu'avec des neuvaines ils achèteront la rémission de leurs péchés ?

Ces femmes en robe, et ces autres femmes en paletot,

que vous prenez pour des hommes, ce sont en apparence d'excellents chrétiens ; il n'y a pas de troupe mieux disciplinée ; vous leur dites : À genoux ! et ils s'agenouillent. Redressez-vous ! et ils se redressent. Faites le signe de la croix ! et ils le font. Mais allez demander à celles-ci, pour vêtir et rassasier les pauvres, cet or et ces diamants dont elles frelatent leur beauté, œuvres et pompes de Satan auxquelles pourtant elles ont renoncé lors de leur baptême, et à ceux-là cet habit d'homme comme il faut, taillé à Paris par les ciseaux et pressé par le passe-carreau d'un homme de génie, et vous verrez ce que c'est que leur pitié !

J'ai vu, en traversant la France, des hommes noirs qui s'agitaient, qui criaient, qui gesticulaient, qui déclamaient leurs livres, qui faisaient, à grand renfort de cymbales et de grosse caisse des recrues pour leurs congrégations, qui cherchaient enfin à se rendre importants par les attaques qu'ils dirigeaient contre tout le monde et par celles qu'ils provoquaient contre eux-mêmes ; j'ai demandé à M. Gaume quels étaient ces hommes, et il m'a dit que c'était des Jésuites.

Je suis sainte, monsieur, mais je n'ai point les préjugés de ma caste, et Dieu m'a fait la grâce de détester les Jésuites. J'ai ri de pitié en voyant ces prêtres charlatans vouloir achalander leur église par les mêmes moyens qu'un marchand achalande sa boutique, et je me suis étonnée que tous les chrétiens sincères et éclairés ne se réunissent pas pour les combattre ; car ces gens-là, en voulant relever leur domination abattue, perdront le peu de religion qui reste en votre France.

Le genre humain est sorti de ces superstitions qui faisaient la puissance des prêtres ; leur noire soutane ne peut plus déteindre sur les constitutions ; le peuple souverain ne va plus à confesse, et son front est trop haut pour que leur main puisse atteindre à sa couronne.

Pour être quelque chose, il faut que le prêtre redevienne ce qu'il était autrefois, un disciple de Jésus-Christ, un simple ministre de l'Évangile ; qu'il ne se tienne point clos et immobile dans sa niche ; qu'il se mêle au peuple comme le faisait son divin maître ; qu'au lieu d'aller boire du vin rouge ou jouer à la bouillotte chez le notaire et le percepteur de la commune, il entre dans les chaumières, qu'il s'asseye à l'humble foyer sur l'Escabelle du pauvre ; que, désespérant de convertir ses paroissiens en masse et par arrondissement, comme a eu le bonheur de le faire M. Dufêtre, il les prenne homme par homme, et conscience par conscience ; qu'au lieu de leur faire un sermon, il converse familière ment avec eux, qu'il écarte doucement et avec la sollicitude attentive d'un médecin qui lève un appareil, les voiles qui enveloppent leur esprit, et qu'après les avoir ébranlés par la puissance de ses paroles, il les persuade par l'exemple de ses vertus ; qu'il soit, partout où il entre, suivi de la paix et de la concorde ; qu'il prévienne les procès, qu'il joue comme Jésus-Christ avec les petits enfants, qu'il trinque, sobrement toutefois, avec le père de famille ; qu'il ait le mot pour rire avec les jeunes filles de la mai son, et qu'au besoin, de crainte que le tentateur ne se mêle de ce qui le regarde, il les marie avec leurs amoureux.

À cette condition les prêtres seront beaucoup encore, ils seront plus que vous, plus que moi, plus que le

seigneur du château voisin, plus que le maire de la commune, plus que le sous-préfet de l'arrondissement, et s'il faut tout dire, je ne connais point de rôle plus honorable et plus digne d'un homme que celui d'un pasteur régnant sur sa paroisse par l'ascendant de ses vertus.

— Ce que vous dites là, madame, est bien pour une sainte ; mais puisque vous avez tant de bon sens, vous devez vous apercevoir que vous êtes ici un sujet d'oisiveté pour beaucoup, et que votre présence porte préjudice à un grand nombre de pauvres familles. Pendant que ces femmes récitent leur chapelet devant votre châsse, ce n'est pas vous qui raccommodez les bardes de leurs enfants et faites bouillir le potage de leur mari, et je suis bien sûr que plus d'une ne rentre chez elle qu'avec la crainte d'être battue. Croyez-moi, rendez votre perruque blonde au coiffeur, vendez votre robe rouge et votre palme au profit des pauvres, et retournez à Rome. Nous avons assez de saints que nous ne prions pas, sans qu'on nous en amène encore de nouveaux : vous comprenez, madame, qu'une ville ne change pas de saints comme elle change de conseillers municipaux.

## *Quelques pamphlets de mes adversaires.*

Voyez un peu comme J'étais sot !.... Je me figurais que j'étais le seul pamphlétaire de la Nièvre ; que j'avais sucé tout le fiel du département aux mamelles de ma mère, et que cette argile, dont on faisait le reste de mes concitoyens, était pétrie, comme la pâte de jujube, avec du sucre et de la fleur d'orange. J'aurais surtout garanti la mansuétude des prêtres. Une noire vipère au fond d'un bénitier, m'eût étonné moins et moins effrayé qu'une parole méchante tombée de la bouche d'un homme à soutane. Voici, du reste, ce que je m'imaginai des prêtres ; le jour de leur consécration, un ange, pendant leur sommeil, avait extrait délicatement leur cœur de leur poitrine ; le tordant, il en avait exprimé toutes les choses impures qui sont dans le nôtre, et l'avait doucement remis à sa place.

Maintenant, je reconnais mon erreur. Je n'ai que ma part de méchanceté, et bien juste. Il y a, dans ce département, au-delà de trois cent mille pamphlétares ; et à Nevers, d'après le dernier recensement, il en est un peu plus de dix sept mille : pamphlétares en jupes de bure, en robes de soie, en faux-toupet, en perruque, en bottes, en sabots, en tricornes ; et tel qui m'appelle infâme pamphlétaire, est lui-même un pamphlétaire très

infâme. Entre les pamphlets de ces gens-là et les miens, toute la différence qu'il y a, c'est que les leurs ont la pointe émoussée, au lieu que... Mais quoi ! lorsque la mouche vous mord, si sa morsure n'enfle pas comme celle de la guêpe, devez-vous lui en savoir beaucoup de gré ?

Du reste, chers abonnés, on ne peut toujours se fendre la bouche à faire de grandes phrases. Je veux vous donner aujourd'hui quelques échantillons des mille et mille pamphlets qui se chuchotent contre moi. Vous verrez que, si quelque chose manque à mes adversaires, ce n'est assurément pas la méchanceté.

Le premier, et le plus joli peut-être, est l'œuvre d'un docteur en théologie. Ce savant ne connaît ni métaphore, ni hyperbole, ni ironie. Il a fait toute sa rhétorique sans se permettre la moindre figure. Pour lui, les mois n'ont que la valeur que leur donne le *Dictionnaire de l'Académie*, et les phrases ne signifient que ce que disent les mots. Il est peu gentil et quelque peu vieux, le cher homme. Eh bien ! si une jeune et folâtre béate lui disait en plaisantant : « Monsieur l'abbé, je raffole de vous », rien ne lui paraîtrait plus sérieux. De sa vie, il ne la verrait ; et si elle demeurait à la porte de la Barre, il s'enfuirait, avec ses infolio, sur le quai de Loire. Je suis bien sur qu'il a pris à la lettre ce mot de l'Évangile : « Heureux les pauvres d'esprit, » et que si, par cas fortuit, il lui échappait un mot spirituel, il irait s'en confesser de suite. Au demeurant, c'est un homme de science et de bon sens.

Maintenant, revenons au pamphlet du révérend. Le révérend dînait chez un fonctionnaire, et disait ; « Cet

écrit, — c'est de mon pamphlet qu'il parlait, — est plein d'ordures ; il est d'un cynisme dégoûtant. Voltaire et Marat ont pu penser de pareilles choses, mais ils ont eu la pudeur de ne pas les écrire. »

Que dites-vous de ce petit morceau ? Marat et Voltaire qui ont pu penser que M. Dufêtre péchait un peu du côté de la simplicité et de la modestie, mais qui ont eu la discrétion de n'en rien dire à personne Je ne suis pas riche, mais je donnerais bien cinquante francs pour que *l'Écho de la Nièvre* eût dit de telles choses.

Le révérend ajoutait : « Cet homme, — c'est moi maintenant qui suis sur la sellette du révérend, — a une âme vile. Imaginez-vous, monsieur, imaginez-vous, madame, qu'il voulait se vendre à M. Avril, pour la somme de mille écus ! »

— « Mais, objecta quelqu'un dont j'ai l'honneur d'être connu, c'est sans doute là une plaisanterie de pamphlétaire. Claude Tillier sait bien qu'il vaut à peine quinze cents francs ; or, quand on a envie de vendre, on ne surfait pas de moitié sa marchandise. »

— « C'est une infamie de plus ! mon cher monsieur, poursuit le révérend, presque scandalisé de ce qu'on n'était pas de son avis ; rien n'est plus certain. Il veut se vendre : il se vendrait à un marchand d'hommes, s'il avait les qualités requises pour remplacer. Il s'est offert à monseigneur lui-même. Je n'ai pas de conseil à donner à ce sage prélat ; mais, à sa place, j'achèterais le quidam par souscription : nous l'emploierions à faire des catéchismes, ou à composer de l'onguent contre la

morsure de la vipère noire.

— « Qu'est-ce, monsieur, fit l'unique et officieux auditeur du révérend, que cet onguent contre la morsure de la vipère noire ?

— « Quoi ! monsieur, vous ne connaissez pas l'onguent contre la morsure de la vipère noire ? La vipère noire, c'est l'incrédulité ; l'onguent, c'est la doctrine chrétienne ; un livre magnifique, monsieur, qui fait partie de la bibliothèque formée par monseigneur, pour orner l'esprit, former le cœur et raffermir les croyances religieuses de ses ouailles. Quand on se mêle de faire des pamphlets, voilà, monsieur, comme il faut en faire ; tenez, je vais vous en citer un passage :

« Messieurs et Mesdames, vous allez voir ce que vous allez voir : une chose merveilleuse que vous n'avez pas encore vue. Et cependant, messieurs et mesdames, en fait de bêtes et en fait d'hommes, en fait d'inventions et en fait de remèdes, que n'avez vous pas vu ?

« Des chiens savants qui jouent aux échecs, comme feu M. de Talleyrand aux protocoles, vous en avez vu ; des puces militaires faisant l'exercice en douze temps, et capables de former la première batterie d'artillerie à cheval de cette brave garde nationale parisienne, dont nous sommes tous susceptibles de marcher avec, vous en avez vu ; des artistes en vers, en prose, en législation, en philosophie, dont les yeux, ornés de doubles lunettes, ne les rendent pas très capables de distinguer nettement le bout de leur nez, et qui se flattent de lire dans la nue, vous en avez vu ; les quatorze mille vérités de la Charte

constitutionnelle, vous les avez vues ; les cendres du grand Napoléon, vous les avez vues ; du bitume de toute qualité et toute couleur, vous en avez vu...

« Ainsi, messieurs et mesdames, prenez une boîte de mon onguent, respirez en seulement l'odeur, et vous pouvez voyager dans tous les lieux infectés par la vipère noire, fréquenter nuit et jour les malheureuses victimes de ses morsures contagieuses, avec la même assurance que le médecin visite les lazarets de pestiférés, lorsqu'il a sous le nez son flacon de vinaigre des quatre ministres ; pardon, des quatre voleurs. »

— Et tout le livre, monsieur, est de cette force.

—« Pouah ! » tirent tous les convives.

Cette exclamation ne découragea pas le docteur, et il poursuivit :

— « Imaginez-vous, monsieur, que, l'an passé, j'ai, sans le savoir, voyagé avec ce drôle ! — c'est toujours de moi qu'il est question. Oui, nous avons fait deux myriamètres<sup>2</sup> côte à côte. Il m'a brûlé la moitié de mon tricorne avec son cigare, et il ne m'a pas seulement dit : excusez ! »

Et le saint homme semblait éprouver les deux sentiments que voici : d'abord, une sorte d'étonnement de ce qu'il ne fût pas rayonné de lui, alors que nous étions sur le même coussin, quelque chose qui m'eût sanctifié ; puis cet effroi qu'éprouverait une jeune fille, si sa femme-

---

2 Un myriamètre vaut 10 000 m.

de-chambre venait lui dire que dans le panier à ouvrage, qui était tout-à-l'heure sur ses genoux, il y avait une vipère noire.

Excellent prêtre, va ! heureux ceux qui dînent avec toi, surtout si on leur sert du bon Champagne, et qu'ils aient une jolie voisine !

Vous comprenez, chers abonnés, que je ne suis pas assez docteur en théologie pour me mettre en souci de tels propos. Si je les consigne ici, c'est qu'il est bon qu'on se fasse une idée de la portée d'esprit de ceux qui sont chargés d'enseigner les choses saintes à nos jeunes prêtres, et de la charité de tous ces professeurs d'évangile. Du reste, ne me demandez pas le nom de ce spirituel abbé : je ne vous le dirais pas, quand bien même vous me mettriez à la question ; j'aurais peur que M. Dufêtre lui donnât de l'avancement.

Le second pamphlet est de M. Paillet. M. Pailleta fait contre moi des pamphlets qui valent beaucoup mieux que celui-ci. Ainsi, il m'a fait condamner à huit jours de prison ; ainsi, quand il était du comité cantonal... Mais, qu'importe, je vous donne son pamphlet pour ce qu'il vaut.

D'abord, il faut vous dire que, de son vivant, M. Paillet jouissait de l'estime de ses concitoyens, sa canne inclusivement ; il parlait sans trêve et sans repos de l'estime de ses concitoyens. Vous lui eussiez dit, au cercle littéraire de Clamecy : « M. Paillet, vous avez fait une grande faute de littérature, eu tirant cette bille au doublé ; » vous lui eussiez dit, dans un bal aux frais de la

ville : « M. Paillet, vous avez mal exécuté cet en-avant-deux ; » il vous eût répondu, se rejetant fièrement en arrière : « Apprenez, monsieur, que je jouis de l'estime de mes concitoyens ! » Mais, je ne sais comment cela se fit, bien qu'il jouît de l'estime de tous ses concitoyens, M. Paillet fut tué raide aux dernières élections municipales, et Dieu sait ce que sa fin déplorable a coûté de larmes aux ménétriers et aux divers employés des bals bourgeois ! M. Micot en fut indisposé de chagrin, son épouse en eût des vapeurs, et, pendant trois jours, tous les violons salariés du canton exhalèrent des sons plaintifs de leurs cordes. Cependant, M. Paillet revient. D'abord, il revient le samedi de chaque semaine à son audience ; ensuite, il revient tous les soirs au cercle littéraire de Clamecy, dont ses talents au billard et à l'impériale, deux genres de littérature qu'il possède à un haut degré, l'avaient fait nommer président.

Or, au dit cercle littéraire, après avoir lu mon premier pamphlet, il ouvrit, pour me servir de l'expression de Virgile, la bouche en ces termes : « Mais cet homme demande l'aumône ! » Je soupçonne M. Paillet d'avoir fait un peu de théologie.

Ses collègues, ébahis, attendaient qu'il s'expliquât ; mais le grand trépassé se drapa majestueusement dans son linceul, et se tut ; c'en était fait, le coup était porté. Ce trait de littérature m'avait mis hors de combat. Celui qui fait des sabots pour vivre, travaille ; mais celui qui gagne sa vie en écrivant, mendie ; cela est évident, et si évident qu'un célèbre avocat du crû l'a confirmé. Ainsi, il ne me reste plus qu'à briser ma plume et à épandre mon encre de la Petite-Vertu dans le ruisseau ; bien heureux

encore si, quand j'irai revoir mon pays natal, monsieur le maire de Clamecy, qui est l'avocat ci-dessus, ne me fait pas arrêter comme vagabond !

Et pourtant, ce M. Paillet, je l'avais amnistié à l'occasion du baptême du comte de Paris. clémence humaine, ne feras-tu donc jamais que des ingrats !

Je sais les égards qu'on doit aux grandeurs déchues : aussi ne voudrais je rien dire qui fût trop dur à cette âme en peine ; et même, si elle avait besoin de quelques *de profundis*, j'en aurais à son service ; mais il ne faut pas que M. Paillet abuse de sa qualité de défunt pour attaquer les vivants : je n'admets pas que la grande infortune dont il a été frappé lui confère le droit d'insolence. Les ruines, si elles veulent être respectées, ne doivent pas faire tomber leurs pierres sur les passants.

Toutefois, j'ai de l'obligation à M. Paillet : si je ne suis plus maître d'école, c'est à ses complots que je le dois. Je mécontenterai donc de lui répondre qu'il me prend pour un autre. Peut-être me prend-il pour un homme dont je vais vous raconter l'histoire en peu de mots ; car ce n'est pas une trop belle histoire. L'individu qui en est le héros pourra quelque jour être mis au rang des avoués célèbres ; mais je doute fort que sa biographie fasse jamais partie du *Plutarque de la Jeunesse*.

Le héros, donc, de mon histoire était, sous la Restauration, un pauvre petit clerc râpé, besogneux, dînant de peu et déjeunant à peine, très actif, du reste, très griffonneur, mais, au demeurant, ne sachant où prendre une charge, et attendant qu'il lui en tombât une

du ciel. En ce temps-là, un avoué de l'arrondissement se fit destituer, et notre petit monsieur de demander sa charge. Il dit tant et tant de patenôtres à la porte des ministres, à la porte de madame d'Angoulême, à la porte du roi de France et de Navarre, à la porte des valets de chambre du palais, qu'on lui fit la charité de la charge de son confrère, et, à vrai dire, il est le seul homme au monde auquel ledit confrère ait fait du bien.

Or, il advint qu'à son tour la Restauration fut destituée ; alors notre avoué se mit à déblatérer contre la Restauration, comme s'il n'eût fait que cela de sa vie.

« À la vérité, disait-il, cette dynastie a rendu un grand service à la France en me faisant avoué, je ne puis dire le contraire ; mais son parjure a effacé tout le mérite de cette action : je ne la connais plus. »

Il fut d'abord tout liberté, tout ordre public ; mais, la liberté étant tombée dans la disgrâce de la cour, il finit par n'être plus qu'ordre public. À cette époque, il prit une canne, porta le ventre en avant, et rejeta les épaules en arrière : pose symbolique qui indiquait la stabilité du gouvernement en même temps que l'importance du personnage. Vous sentez que les bienfaits de la Restauration devaient brûler les mains à ce généreux patriote ; aussi, n'avait-il rien tant à cœur que de s'en débarrasser. Il eût bien pu, comme tant d'autres, donner sa démission ; mais le député de l'arrondissement eût été assailli de pétitions au sujet de sa succession, et il voulait épargner cet embarras au grand homme. Ayant donc trouvé un bon prix de sa charge, il la lava.

« Louis-Philippe, ô mon roi ! s'écria-t-il alors, tu le vois, je n'ai plus rien à cette coupable dynastie ! gratifie maintenant ton serviteur d'un bon emploi ! »

« Mais, me dit quelqu'un, cet homme ressemble beaucoup à un mendiant qui, sa besace pleine, va vendre le pain qu'il a ramassé, et revient dire à d'autres portes : Un morceau de pain, s'il vous plaît, pour ce pauvre homme qui meurt de faim. »

— « Monsieur ou madame, allez demander cela à monsieur le maire de Clamecy, qui apprécie si bien la mendicité, et laissez-moi achever mon histoire. »

Il n'y avait pas, pour le moment, d'avoué destitué dans le pays. Le héros infortuné de cette histoire fut donc obligé de se contenter d'un emploi non traficable. À la vérité, cet emploi lui donne peu de peine et ne lui rapporte pas mal d'argent ; mais il est toujours fort désagréable de ne pouvoir vendre ce qui ne nous a rien coûté. Ce qui console, du reste, cet honnête fonctionnaire, c'est que, quand l'âge le forcera d'abdiquer, il pourra revendre à son successeur sa robe et ses vieux rabats.

Si M. Paillet me prenait pour ce grand mendiant, il me ferait beaucoup trop d'honneur ; j'avoue, en toute humilité, que je ne suis pas digne de délier les cordons de sa besace, et même que je n'aurais pas la force de la porter.

Adieu, M. Paillet ; quoi qu'il advienne, c'est un suprême adieu que je vous fais. J'aurais pu répondre plus

au long à votre pamphlet ; mais j'ai craint de faire de la peine à votre canne, à votre canne, veuve inconsolable, qu'on voit toutes les nuits rôder autour de la boîte où les électeurs vous ont enterré, et qui s'en retourne chancelante, désespérée, et jetant comme un bruit de gémissements sur le pavé, parce que votre main ne s'est pas appuyée sur sa pomme. On dit même que dernièrement elle a battu votre greffier qui, l'ayant rencontrée dans la rue, voulait la ramener à la maison. Toujours est-il que je perds en vous un beau sujet de pamphlet, M. Paillet !

Voici maintenant quelques pamphlets de la façon des béates. Il y a, à mon égard, un schisme dans la congrégation de M. Gaume : beaucoup de ses vierges prétendent que je me meurs par la protection de sainte Flavie ; beaucoup, aussi, plus impatientes que les autres, veulent que je suis déjà mort, très mort, et même enterré. Je me meurs, soit ; cela est possible. Il y a longtemps, en effet, que les années de la jeunesse, ces beaux oiseaux de pas sage, qui fuient aux approches de l'hiver se sont envolées de moi. J'ai fui plus de la moitié de mon voyage ; déjà je suis sur l'autre versant de la vie, terre morne où il reste à peine aux arbres quelques feuilles, et dont le ciel gris et gypseux est plein de neiges qui voltigent ! Or, quand on est arrivé à cette pente, on roule plutôt qu'on ne descend. Mais, que je sois mort, je le conteste. Voilà, du reste, un miracle qui est /toc à sainte Flavie ; que je meure aujourd'hui, que je meure demain, que je meure dans dix ans, les vierges émérites de M. Gaume ne manqueront pas de dire que c'est leur sainte qui m'a tué.

Ces menaces d'une mort prochaine m'effrayaient, je l'avoue ; mais saint Claude, mon vénérable patron, m'est apparu une de ces dernières nuits : « Ne crains rien, mon cher Claude, Jésus-Christ a lu les pamphlets, il les approuve, et s'il ne s'y abonne point, c'est seulement pour ne pas désobliger M. Dufêtre. C'est toi qui défends la religion, et ceux qui l'attaquent, c'est cette tourbe de jésuites qui la manipulent, qui la façonnent dans l'intérêt de leur ambition, comme si elle était leur chose. Tu tousses, je le sais ; de là-haut je t'entends tousser, et, sans compliment, je trouve que tu tousses très bien ; mais ne prends point de sirop de gomme, c'est un liquide insignifiant ; couche-toi tôt, lève-toi tard, et va t'imprégner de l'air salubre de la campagne. Je n'affirme pas que ce régime te guérira, je ne suis pas moi, un de ces saints empiriques qui font la médecine comme s'ils avaient besoin de cela pour gagner leur vie. Mais si sainte Flavie touche à ta poitrine, elle apprendra ce que c'est qu'un Claude : d'un coup de ma crosse, je lui mets son fémur en cent morceaux.

— « Cher patron, lui répondis-je, est-ce que par hasard votre crosse serait plombée ? Mais, en tout cas, vous ne voudriez pas en faire usage contre une femme, vous êtes trop Franc-Comtois pour cela !

— « Une femme, me répondit-il, une femme ! Qu'est-ce que cela signifie ? La méchanceté est-elle donc inviolable, du moment qu'elle est jointe à la faiblesse ? Et toi-même, Claude, tout Claude que tu es, t'abtiens-tu de tuer une puce qui t'a mordu, par la raison que tu es plus fort qu'elle ? »

Là dessus, je m'inclinai, et mon saint patron disparut, ne laissant d'autres traces de sa présence que quelques fils de son interminable barbe.

Mais, voyez un peu, mes abonnés, quelle idée ces saintes femmes, élevées à l'école des prêtres, et nourries du corps et du sang de Jésus-Christ, se forment des objets de leur culte ! Leurs superstitions sont-elles moins féroces que celles des sauvages qui en graissent leurs idoles de chair et de sang humain ? Quoi ! Voilà une jeune fille qu'elles adorent entre tous les saints, pour laquelle leur capricieuse dévotion a délaissé le grand saint Cyr lui-même, et elles s'imaginent qu'elle va assassiner par miracle un pauvre écrivain, père de famille du reste, pour quelques phrases qui ont mal sonné à ses oreilles ! S'il en était ainsi, elle serait, certes, beaucoup plus proche parente de Domitien que ne l'établissait sa position dans les catacombes.

Mais alors, moi que vous traitez d'impie, je vaudrais beaucoup mieux que vos saints. Dieu sait toutes les plaisanteries que l'*Écho de la Nièvre* a faites contre moi quand j'étais l'*Association* ! Deux fois par semaine, il m'appelait patriote, indépendant et vertueux ; or, voyez un peu comme c'est agréable d'être traité de vertueux par l'*Écho de la Nièvre* ! Cependant, je ne suis pas allé attendre le dit Écho au détour d'une rue, et je n'ai perforé aucune de ses neuf colonnes avec ma bonne lame de Tolède. Si ces saintes femmes écrivaient ce qu'elles disent, elles feraient contre la religion le plus sanglant de tous les pamphlets. De cette idée que les saints assassinent ceux qui les raillent, à cette conclusion qu'il faut assassiner ceux qui raillent les saints, quelle distance

y a-t-il donc ?

D'autre part, un curé, je ne dis pas de ma paroisse, car je ne sais guère de quelle paroisse je suis, s'est permis de m'excommunier. Comme ce pamphlet est antidaté d'au moins trois cents ans, je n'en parle que pour la forme. Ce ministre de l'Évangile s'imaginait, sans doute, que ma femme me servirait à dîner au bout d'une perche, que mon valet de chambre ferait mon lit avec des pinces, et que mon chien, cessant tout rapport avec un hérétique, refuserait de me donner la patte ; mais je le préviens, pour sa gouverne, que rien de semblable ne s'est passé : il y a plus, hier, j'étais témoin à la justice de paix, et on m'a déferé le serment comme aux autres.

Passons maintenant à M. Dufêtre. M. Dufêtre a prêché contre moi, or, comme j'écris ici et que M. Dufêtre prêche là-bas, il est difficile que nous nous entendions. Pour éviter cet inconvénient, désormais j'enverrai mes pamphlets à M. Dufêtre ; j'espère que, de son côté, quand il lui prendra fantaisie de parler de moi dans sa chaire, il m'invitera à son sermon : de cette façon, nous serons les meilleurs ennemis du monde.

Mais ce n'est pas là tout ; M. Dufêtre a dit, dans des lieux à moi inaccessibles, que j'étais un esprit infernal. Comme le digne prélat ne peut ni se tromper, ni tromper les autres, j'ai douté un instant de ma nature. À la vérité, je n'apercevais sur mon front aucun stigmat, pas le moindre bouton, pas la plus insignifiante verrue ; mais cela ne me tranquillisait qu'à demi. Enfin, j'essayai de faire le signe de la croix, et l'opération ayant très bien réussi, je fus complètement rassuré.

Mais, sérieusement, M. Dufêtre, pourquoi donc suis je un esprit infernal ? Est-ce parce que j'ai révoqué en doute l'identité de votre sainte ? Mais, vous-même, vous avez dit quelque part que vous étiez presque sûr qu'elle était parente de Domitien. Si vous en êtes presque sûr, vous n'en êtes pas entièrement sûr ; si vous n'en êtes pas entièrement sûr, vous en doutez, et si vous en doutez, vous êtes vous-même un esprit infernal : la logique n'a pas deux poids et deux mesures.

Est-ce parce que je ne veux pas croire à ces absurdes miracles que les jésuites vont colportant parmi le peuple, à ces enfants guéris par l'application d'une image, à ces lettres écrites du ciel par Jésus-Christ, et qui donnent de son style épistolaire une si malheureuse idée ? Mais ces misérables charlatans, dignes tout au plus d'être écoulés par ces chrétiens de foire qui achètent des bagues de Saint-Hubert pour se préserver de la rage, rapetissent Dieu avec toutes leurs jongleries ; ils le rendent ridicule, ils dépouillent sa face de ses rayons resplendissants, et nous le montrent sous les traits grotesques d'une caricature. Lui, l'auteur de toute intelligence et de toute raison, ces mauvais porteurs de tricorne le feraient volontiers passer pour un imbécile. S'il avait fait tout ce qu'ils racontent de lui, le sceptre de l'Univers commencerait à trembler dans sa main caduque, et il ne serait pas trop tôt qu'il confiât à un conseil d'archanges le gouvernement des mondes. Que dire, en effet, d'un Dieu qui écrit aux hommes pour se plaindre qu'il est trahi par eux, et leur recommande de bien garder sa lettre ? Ce ciel où tant de soleils resplendissent, cette terre si féconde, si parée, et qui nourrit tant d'êtres à ses larges mamelles, n'est-ce pas là des miracles assez éclatants pour révéler sa

grandeur, sans que de maladroits serviteurs lui prêtent, croyant ainsi le rehausser, le rôle d'un écrivain public, d'une médecine ou d'un emplâtre ? Mais ces colporteurs de miracles, ces marchands de reliques, ne s'aperçoivent donc pas que, dans l'intérêt passager de leurs ambitions impies, ils ruinent la religion en la livrant aux dérisions des incrédules ! ne se rappellent-ils pas que Voltaire, avec les légères, mais retentissantes boulettes de sa plaisanterie, a plus endommagé nos autels que tous les philosophes du dix-huitième siècle avec les gros canons de leur logique ! et d'ailleurs cet axiome : « On ne croit pas au menteur, alors même qu'il dit la vérité, » croient-ils qu'ils n'en sont pas justiciables comme les autres ? La plupart des chrétiens d'aujourd'hui ne savent des choses saintes que ce qu'ils en entendent dire à l'église ; leur raison aventureuse, éclosée au soleil ardent de nos révolutions, ne se soumet plus à l'autorité des prêtres ; quand ces prêcheurs de miracles apocryphes leur enseigneront les vraies vérités de la religion, ils leur riront à la face ; ils prendront pour de la fausse monnaie l'or le plus pur de l'Évangile ; dans le ministre de Jésus-Christ, ils ne verront toujours que le charlatan ; à ses arguments les plus victorieux, ils opposeront cette objection profondément stéréotypée dans leur esprit : « Il a déjà voulu me tromper, il peut bien vouloir me tromper encore. » Quelle confiance, en effet, peuvent-ils avoir dans la parole de ce jésuite qu'ils surprennent à chaque instant en flagrant délit d'absurdité ? Ils n'ont certes pas trop de toute leur foi pour admettre les mystères du christianisme, sans qu'on leur en fasse dépenser une partie à croire de ridicules miracles !

Est-ce parce que j'ai attaqué vos neuvaines ? Mais la

prière que Jésus-Christ a faite pour nous ne vaut-elle pas bien toutes celles que peut composer M. Gaume ? Jésus-Christ savait probablement aussi bien que vous tout ce qui est bon aux chrétiens. Or, si les neuvaines sont pour nous un moyen de salut, pourquoi ne nous les recommande-t-il pas dans son Évangile ? Si au contraire elles ne sont qu'un vain bruit, que des genoux souillés d'une inutile poussière, pourquoi faire dépenser à ces pauvres femmes leur temps dans une opération frivole ? Soit une heure qu'elles perdent avec votre sainte, et supposons qu'elles soient mille ; si pendant neuf jours elles travaillaient toutes les mille une heure pour les pauvres, elles pourraient changer en chauds vêtements les haillons d'une cinquantaine d'entre eux ; et quand bien même elles n'auraient procuré ce bien-être qu'à un seul pauvre petit enfant grelottant dans ses guenilles, un malheureux soulagé n'est-il pas plus agréable à Jésus-Christ que toutes ces mauvaises phrases, algues plutôt que fleurs de rhétorique, que lui fait jeter M. Gaume par ses béates ?

Est-ce enfin parce que j'ai effleuré vos congrégations de mes railleries ? Homme ingrat ! au lieu de m'en vouloir de ce que j'ai dit, remerciez-moi donc plutôt de n'avoir pas dit davantage. Le cœur vous a saigné de désespoir, à vous, quand vous avez lu sur le frontispice du Panthéon : **Aux grands hommes la patrie reconnaissante** ! Je n'ai pas dit, pour cela, que vous lussiez un esprit infernal, ni même un jésuite. Eh bien ! j'éprouve, moi, la même douleur, quand je vois manœuvrer par la ville ces régiments de femmes que vous commandez en colonel, et dont le suisse de la cathédrale se fait le tambour-major ; et je ne conçois pas

comment il se trouve des mères qui y laissent enrôler leurs filles. Quel avantage trouvent-elles donc à vous confier la direction de ces jeunes âmes, à vous qui ne savez ni ce que c'est qu'un enfant, ni ce que c'est qu'un père ? Nous ne voulons pas, nous, faire de nos filles des vierges, des religieuses, des saintes à miracles ; nous voulons qu'elles soient mères de famille, parce que c'est pour cela, et rien que pour cela que Dieu les a faites. Or, cette dévotion, surchargée de pratiques de cent sortes, et toute hérissée de scrupules que vous leur inspirez, sera-t-elle bien de mise dans leur ménage, à moins que ce ne soit un sacristain qu'elles épousent ? Pendant qu'elles seront à l'église, leur mari bercera-t-il l'enfant ou fera-t-il bouillir la marmite conjugale ? Est-ce avec des lambeaux de sermon qu'elles le retiendront au logis ? Et lorsque s'approchant d'elles, il se sera deux ou trois fois piqué aux épines de leur vertu, ne laissera-t-il pas sa sainte dans sa niche pour aller chercher des distractions là où on ne parle ni de l'enfer ni du paradis ?

Et sans que nos femmes se mêlent à nos luttes politiques, n'est-il pas bon qu'elles aussi aient une âme citoyenne ? Oui, une âme citoyenne ! D'abord, afin que nos enfants entendent dès leur berceau prononcer avec amour le nom de la patrie ; puis, afin qu'elles n'abusent point du pouvoir décevant de leurs charmes pour nous détourner, nous, leurs époux, des devoirs que nous avons à remplir envers la France.

Et qui sait, d'ailleurs, ce que l'avenir nous réserve ? Qui sait si ces canons qui sont depuis si longtemps assoupis sur leurs affûts ne se réveilleront pas, et si nous n'aurons pas encore besoin des blanches mains de nos

femmes pour nous pétrir du salpêtre ? Est-ce dans vos congrégations que nous trouverons de ces jeunes filles qui se seraient crues flétries par l'attouchement d'un traître ; de ces épouses qui vendaient leurs bijoux pour que leur mari pût aller rejoindre le drapeau national à la frontière ; de ces mères qui étaient à demi-consolées quand leur fils avait pour linceul la terre d'un glorieux champ de bataille ? Qui êtes-vous, vous qui voulez qu'on vous laisse pétrir à votre gré l'âme de nos enfants ? Votre patrie est-elle en France ou à Rome ? avez-vous une famille ? À quoi tenez-vous ? Pour qui travaillez-vous ? Que laissez-vous après vous ? Quels rejetons pousseront de vos racines ? Êtes-vous autre chose qu'un pieu stérile enfoncé dans le sol de la France ? Vous voulez l'éducation de notre jeunesse ; mais vous vous trouvez très bien comme vous êtes, sans doute : donc vous façonnerez vos élèves à votre image ; or, quel germe de liberté et de patriotisme avez-vous rencontré que vous ne l'ayez écrasé sous vos pieds ?

Savez-vous, pour en revenir à vos congrégations, ce qui est arrivé ici sous les derniers mois de l'Empire ? Tandis que la France, épuisée de sang, se défendait encore du tronçon de son épée contre l'Europe entière, un prêtre français se mettait tous les matins à la tête de nos vierges et leur faisait faire le chemin de croix pour le succès des armées coalisées. Oui, on faisait prier ces malheureuses jeunes filles pour que nos soldats tombassent sous les balles des Prussiens, et que la Restauration arrivât à nous avec tous ses transfuges sur leurs cadavres ! et leurs mères n'en savaient rien ! Et pendant ce temps-là, peut être, quelques-unes, prosternées à un autre autel, demandaient à Dieu le salut

d'un fils ou d'un époux expirant sur notre dernier champ de bataille. Voilà comme on dirigeait nos jeunes filles ; et qui sait encore si cet abominable prêtre ne leur a pas dit qu'elles pouvaient, sans pécher, laisser un immonde cosaque se vautrer sur leur couronne ?

À quoi sert-il, d'ailleurs, que nos filles aillent faire par la ville étalage de leur chasteté représentée par un cordon bleu ? les vierges qui vont ainsi sont-elles plus chastes que celles qui, pudique ment cachées derrière les rideaux de leur chambrette, rajeunis sent, avec leur industrielle aiguille, le linge de la maison ou les vêtements de leurs jeunes frères ? Cette blanche vertu de jeune fille dont vous voulez qu'elles fassent parade dans vos fêtes, vous les exposez précisément à la tacher. C'est quelque chose de joli, sans doute, que ces deux fraîches guirlandes que vous suspendez à votre procession ; mais, parmi ces roses, quelques-unes ne laissent-elles point tomber de leurs pétales aux fanges de la rue ? Et même, si l'on cherchait bien, ne trouverait-on pas au calice d'aucunes quelque poussière laissée par l'aile d'un papillon ?

Directeurs des âmes, êtes-vous donc si étrangers aux choses de la vie, que vous ne sachiez pas que des hommes démesurément corrompus, ennemis infatigables de la chasteté des femmes, guettent vos vierges au passage, et que, tandis qu'elles vont le front baissé sous leur voile, ils les analysent, ils les discutent, comme des objets d'art, et choisissent, parmi elles, celle qu'ils veulent faire tomber dans leurs embûches ? Sont-ce vos bedeaux qui repousseront, avec leur batte, les regards passionnés des beaux-fils ? C'est une chose déplorable à dire, mais il est bien des liaisons peu honnêtes qui ont commencé à la

procession et qu'on n'est jamais venu vous faire bénir à l'église. Que diriez-vous donc d'un berger qui, fier de son troupeau, le ferait parader au front d'un bois, devant une rangée de loups, afin que ces féroces animaux pussent choisir la grasse brebis que le lendemain ils attaqueront ? Et cependant, voilà, dans l'intention d'honorer Dieu, ce que vous faites. Allez ! ne venez jamais m'emprunter ma fille pour parer vos processions ; j'aurais la douleur de vous éconduire !

Voilà, dans la simplicité de mon cœur, ce que je pense ; et j'ai cru servir la religion en le publiant. Si, pour cela, je suis un esprit infernal, alors je me fais gloire de n'être pas chrétien ; car ce n'est plus du ciel, c'est de l'enfer que la vérité nous arrive !

## *Du pamphlet*

C'était le 19 août. L'*Écho de la Nièvre* m'était malencontreusement tombé sous la main. Était-ce un trait des vengeances de sainte Flavie ? Je n'en sais rien ; mais que mes détracteurs n'aillent pas arguer de là que je lisais l'*Écho de la Nièvre*. Non, je le jure à la face du département, je ne lisais point l'*Écho de la Nièvre* ! Seulement, je le parcourais, enjambant lestement, d'un paragraphe à un autre, comme un saute-ruisseau qui traverse une rue pleine d'immondices. Je me heurtai — sans me faire de mal toutefois — contre cette fameuse lettre de M. de Lamartine au *Bien Public de Mâcon*. Vous savez comment rédige l'*Écho de la Nièvre* : il extrait, extrait, extrait, et il met sous bande ; voilà comme il se procure du talent et de l'esprit : ce n'est pas plus difficile que cela. Otez-lui sa plume et laissez-lui ses ciseaux, ses tartines n'en perdront pas un centigramme de leur poids. Aussi je soupçonne fort le rapace confrère d'avoir fait son apprentissage d'écrivain sur l'établi d'un tailleur.

Toutefois, n'allez pas lui dire : « Monsieur l'*Écho*, c'est à votre journal, et non aux *Débats*, non au *Globe*, non à la *Presse* que je suis abonné ; » il vous répondrait très pertinemment : « Monsieur, vous ne perdez point au change. » Mais notre vieux découpeur d'articles n'a pas la

main heureuse : le mauvais l'attire. Il pose toujours et fatalement sa droite à côté du bon : parmi cent pièces d'or, il choisirait un sou de Monaco.

N'y eût-il qu'un seul crapaud dans un vivier rempli de magnifiques poissons, s'il y jette l'épervier, c'est le crapaud qu'il pêchera. Ainsi a-t-il fait relativement à la lettre de M. de Lamartine : il a pêché son crapaud, et il l'a mis triomphalement sur le gril. De ces pages magnifiques où tant de beautés de pensées et de style resplendent, il extrait les lignes suivantes :

« Le misérable métier de pamphlétaire quotidien dégraderait la vérité même. Les journaux ne sont point des gladiateurs salariés de la malignité publique. Se servir de la presse pour de pareils usages, c'est une profanation d'un des plus beaux dons de Dieu. La presse est sainte ; car, après avoir été l'instrument qui a nivelé le monde, elle est aujourd'hui l'instrument qui doit y semer l'ordre nouveau, la religion, la liberté et la paix. »

D'abord, ce n'est pas au pamphlet que s'adresse la muse de M. de Lamartine. Assurément, il n'a pas voulu insulter à la mémoire de Paul-Louis Courier et à la gloire encore militante de M. de Cormenin. C'est le journalisme de l'opposition qu'il veut atteindre ; mais l'illustre poète trempe, sans s'en apercevoir, le bout de sa plume dans l'infâme pamphlet ? Il croit chanter, et il crie. Fallait-il donc qu'en indiquant à son compatriote du *Bien Public* la voie qu'il croit bonne à suivre, il insultât le journalisme qui marche dans une autre voie. La main qui se lève pour montrer, doit-elle nécessairement retomber sur la tête de quelqu'un ? Et le fanal qui jette aux navires ses lointains

rayons, est-il obligé de brûler son rivage ? M. de Lamartine est dans son droit sans doute ; la mission de la presse est d'attaquer comme de défendre ; mais au moins, il ne faut pas flétrir chez les autres ce qu'un fait soi-même, et peut-être avec moins de raison qu'eux, et se croire saint quand on les appelle infâmes.

M. de Lamartine pense-t-il être le seul en France qui ait une conscience à lui ? Pourquoi les écrivains qu'il attaque ne seraient-ils pas d'aussi bonne foi dans leur opposition qu'il l'est, lui, aujourd'hui, dans la sienne, et qu'il l'était autrefois dans son ministérialisme ? Que gagnent-ils — puisque diffamation il y a — à diffamer ? Des amendes qui les ruinent, et des détentions qui leur prennent les belles années de leur jeunesse. M. de Lamartine est un si grand homme, que je suis très contrarié de n'être point de son avis ; mais j'aime mieux être de l'avis d'un autre grand homme appelle Blaise Pascal. Je crois à la loyauté de témoins qui déposent sur le seuil de la prison et sous les ongles tranchants du fisc.

L'appréciation de M. de Lamartine a du reste le défaut d'être un peu surannée. Depuis M. de Marcellus de la restauration, jusqu'à M. Liadières de la dynastie de juillet, une grosse d'orateurs bien pensants, et mieux payés encore, ont dit la même chose, à peu près dans les mêmes termes. Que quelque canard égaré rencontre le cygne de Mâcon dans les belles eaux où il se baigne, soit, cela n'est pas sa faute ; mais qu'il aille salir ses blanches ailes dans la mare verdoyante et pourrie où s'ébat la troupe barbotante des canards, voilà ce qu'il ne devrait point se permettre.

Toutefois, quittons les étangs de Mâcon et revenons à *l'Écho de la Nièvre*. Pourquoi a-t-il extrait ces malencontreuses lignes de la lettre de M. de Lamartine ? N'y a-t-il dans son fait que du mauvais goût ? Serait-ce, par hasard, qu'il fait allusion à mes pamphlets ? Oui ! Tel a dû être son dessein ; je reconnais la manière de procéder de notre ancien adversaire. Quand il se hasarde à tirer, il se cache volontiers derrière un autre ; il aime d'ailleurs l'esprit tout fait, et soit pauvreté, soit avarice, en fait d'imagination, nul plus que lui ne craint la dépense.

« Ah ! monsieur, me dit quelqu'un, cela ne peut avoir de suites ; riez de *l'Écho de la Nièvre* quand il se rencontre sur votre passage, à la bonne heure, mais ne l'acceptez pas pour adversaire. Riposte-t-on à un vieillard goutteux qui vous donne un coup de sa béquille ? poursuit-on un méchant enfant qui vous jette une pierre et s'enfuit ?

— « Vous en parlez bien à votre aise, vous, monsieur, qui n'avez été qu'ennuyé par *l'Écho de la Nièvre* ; mais je vous répondrai par des exemples tirés de notre histoire : le chevalier Macaire s'est bien battu en duel avec un caniche de Montargis, et Louis III a bien tiré l'épée contre le mulot de Beautru. Oui, le sort en est jeté, je prends l'extrait pour une allusion à mes pamphlets, et je me commets avec *l'Écho de la Nièvre*. Du reste, je n'ai pas autre chose à faire.

« Vous dites que le métier de pamphlétaire est un métier infâme ; mais donnez nous donc au moins vos raisons. Il y a, certes, de bien sottes gens, mais il n'y a point de sots métiers ; tout métier a de l'esprit quand il est

fait tel qu'il doit l'être ; ainsi l'a décidé la sagesse des nations. J'ai beaucoup de déférence pour l'opinion de *l'Écho de la Nièvre*, mais quand sa sagesse se trouve en désaccord avec celle des nations, je ne puis faire autrement que de lui donner tort.

« Dans le métier de pamphlétaire comme dans tous les autres, comme dans le métier de doreur d'hémistiches, comme dans le métier de bedeau d'évêché et de tambour de préfecture, il y a des hommes qui déshonorent la profession, comme il y en a qui l'honorent. Mais ceux qui la déshonorent, leurs confrères sont-ils responsables de leur turpitude ? Je suppose que *l'Écho de la Nièvre* se trouve en présence d'une barre d'acier, traitera-t-il cette barre d'infâme métal, parce qu'on en fait des poignards pour assassiner aussi bien que des instruments pour guérir ? et moi-même, est-ce qu'il m'est jamais arrivé d'insulter l'encre de la Petite-Vertu, sous prétexte que *l'Écho* écrit avec ?

Mais savez-vous quels sont ceux qui déprécient le pamphlet ? Ce sont ceux qui sont impuissants à faire des pamphlets, ceux dont le fiel infécond ne peut rien produire, ceux qui n'ont à mettre au service de leurs colères que de plates et triviales injures incessamment répétées ; ces fanfarons effrontés de la presse ministérielle qui n'ayant à leur côté qu'un fourreau, veulent faire croire qu'il y a dedans une épée, une épée qu'ils ne tirent jamais, parce qu'ils craignent de blesser leurs adversaires. Oh ! Si au lieu de cette épée de sous-préfet, de cette épée de suisse de cathédrale, ils avaient une véritable épée ; s'ils pouvaient obtenir, par ordonnance royale, un peu d'esprit, d'imagination et de

style, comme ils obtiennent la croix d'honneur, vous verriez quelles terribles estafilades ils nous feraient ! comme les bonnes plaisanteries, comme les sanglantes dérisions, comme ces ardentes épigrammes qui s'attachent à la peau, ainsi qu'un trait goudronné aux flancs d'une tour, et dont il faut longtemps porter la cicatrice, partiraient dru et serrées de leur plume ! Oh ! Oui, ils déprécient le pamphlet, comme le sot déprécie l'esprit, comme la vieille décrépète et édentée, dont les yeux ardents pleurent ainsi qu'un tison de bois vert, déprécie la jeunesse et la beauté ; gras et podagres renards qui ont queue de plomb et pattes de laine, ils s'indignent de voir l'oiseau becqueter les raisins de la treille, et quand ils ont bien sauté à l'entour, ils décident qu'ils sont pleins d'une liqueur empoisonnée ! Entre ces gens-là et nous, il y a guerre, guerre acharnée : ils veulent ne nous rien rendre de ce qu'ils nous ont pris, et nous, nous voulons tout avoir. De notre part, c'est la guerre que faisait Spartacus aux légions de Rome. Nous accourons sur le champ de bataille avec les armes les plus dures, les mieux trempées que nous puissions trouver ; tant pis pour eux, si leurs armes ne valent pas les nôtres ! De quel droit se plaignent ils que nous leur fassions trop de mal, quand ils nous font, eux, tout le mal qu'ils peuvent nous faire ? Faut-il donc, parce que leur épée est trop courte, que nous rognions la nôtre ? Et moi qui suis moucheron, suis-je obligé d'arracher mon dard et de me couper les ailes, parce que ce gros bœuf, mon adversaire, qui écrase ma touffe d'herbe sous ses pieds, n'a que deux cornes immobiles, plantées à perpétuité dans son front ? En vérité, ces messieurs devraient bien faire régler par arrêté de préfecture le nombre et la profondeur des blessures

que nous avons droit de leur faire.

C'est un misérable métier que celui de pamphlétaire, me disent-ils du haut de leur chaire et d'en bas de leurs journaux. Je comprends ; mes pamphlets les gênent, et ils seraient bien aise que je n'en fisse plus. Mais c'est comme si les Bédouins de l'Algérie chantaient au général Bugeaud : « Enclouez vos canons ; vous êtes un misérable de nous attaquer avec de l'artillerie, quand nous n'en avons point ! » Non, mes honnêtes et scrupuleux ennemis, ne comptez point que je me laisserai impressionner par vos criailleries ; ce serait aussi par trop niais de ma part. L'arme dont je me sers est bonne, elle est dure, elle est pointue, elle est tranchante, elle perce et elle estafile ; je ne veux pas la briser pour vous faire plaisir.

Vous m'appellez faiseur d'infâmes pamphlets, misérable pamphlétaire. Voilà les seuls pamphlets que vous sachiez faire, vous, et vous les faites ; vous n'avez qu'un vieux débris, un fil usé de lanière pour battre ma réputation, et vous m'en frappez. Mais peu m'importe comment vous m'appeliez, pourvu que je vous tienne saignants et terrassés sous mes verges. Loin de me blesser, vos injures me sont agréables ; je les reçois comme un hommage ; elles prouvent que mes coups tombent d'aplomb. Je suis un homme féroce, moi, un tigre, quelque chose de plus encore : quand je bals quelqu'un, je veux qu'il crie. Mais où avez-vous donc pris qu'une épithète fût un argument, et surtout une preuve ; parce que vous m'appellez infâme, cela veut-il dire que je le sois ; si je vous appelais, moi, illustres immortels, serait-ce une raison pour que vous allassiez à la postérité ? Ces épithètes, dont un parti croit

flétrir d'honnêtes gens, elles sont, à la vérité, répétées de confiance par un chœur de badauds, mais elles ne durent que quelques heures. C'est la boue que des ivrognes jettent à une statue, et que la pluie lave le lendemain. Sous la Restauration, les hommes de la Convention s'appelaient des régicides ; les soldats de la République, des buveurs de sang, et ceux de l'Empire, les brigands de la Loire. Mais aujourd'hui, écoutez comme on les appelle !

De leur côté, les jésuites écrivaient que Pascal était un tison d'enfer, et le procureur-général de Broé traitait Courier de vil pamphlétaire ; ces lâches insultes ont-elles fait tort à la mémoire de ces deux grands écrivains, et n'aimeriez-vous pas mieux être leur glorieuse cendre que votre obscure personne ! Quoi ! D'une part je fais des livres infâmes ; de l'autre, tous les crimes qu'il fallait commettre pour allumer les foudres de l'excommunication — quand l'excommunication était un foudre — je les ai commis, et tous tant qu'ils sont, ils ne peuvent me répondre que par quelques épithètes anonymes, furtivement placardées à la suite de mon nom. Mais il est aussi trop commode de répondre à des pages de raisonnement par un adjectif. Apprenez à un perroquet ces quelques mots : « Claude est un infâme, Claude est un impie, Claude est un misérable ! » et pourvu que quelque chat philosophe ne torde pas avant le temps le cou à votre dialecticien, il sera contre moi un adversaire aussi puissant que vous.

Oh ! M. Dufêtre, voyez donc comme donnent vos soldats armés de cierges, comme ils gagnent leur ration de pain bénit ! Ils ne savent qu'insulter l'ennemi que vous

leur avez donné à combattre ; s'ils avaient des canons, ils les chargeraient avec de la boue.

J'ai là sous les yeux votre biographie de prédicateur, répandue par la ville avec profusion, je ne sais par quelles mains, et j'y lis ces lignes :

« Monseigneur Dufêtre, depuis le jour de son entrée dans la milice sainte, est ce soldat sans cesse debout sur les remparts d'Israël ; appuyé sur de vieilles *armes noircies* au milieu des combats, entouré de ses trophées, il est là, l'oreille attentive, toujours prêt à repousser les attaques de l'ennemi du salut, etc. , etc. »

Eh bien ! l'ennemi du salut est arrivé ! Que tardez-vous à prendre vos *armes noircies*, et que faites-vous là haut sur votre rempart ? Puisque vous avez l'oreille attentive, vous devez entendre la foule éplorée de vos béates qui vous crie : « Monseigneur Dufêtre, cher monseigneur Dufêtre, descendrez-vous de là haut ! » Et cependant vous ne descendez pas. À quoi vous sert donc tout ce Fénelon dont vous êtes empreint ? Cette parole abondante et facile que vous épanchiez partout sur votre passage, comme un sac délié épanche sa graine, n'est-elle bonne qu'à célébrer la gloire des frères ignorantins ? Est-ce pour dénoncer les impies au ministre et non pour les combattre que Dieu vous a envoyé dans ce diocèse ? Votre tribune catholique, dont vous me menaciez, quand sortira t-elle de votre sacristie ? Est-ce donc l'arche de Noé à bâtir, ou quand elle sera faite, craignez-vous de n'avoir personne pour mettre dedans ?

Vous avez des *armes noircies*, et moi je n'ai à la main

qu'une frêle houssine ; que craignez-vous de descendre de votre rempart ? En une minute vous aurez fait de moi un trophée. Je vous en préviens, en loyal ennemi, votre silence à l'égard de mes pamphlets vous fait tort ; on dit que vous ne remportez de trophées sur l'ennemi du salut que quand il est absent ; que vous ne savez tuer que des mannequins ; qu'il faut, puisque vous ne me répondez pas, que votre cause soit bien mauvaise, ou que vous ayez bien peu de confiance dans la puissance de votre dialectique.

Après cela, vous en ferez ce que vous voudrez, cela m'est bien égal, je vous l'assure.

Mais, abstraction faite de moi, pourquoi le pamphlet est-il infâme, pourquoi les pamphlétaires sont-ils des misérables ? L'infâme pamphlet ; le misérable pamphlétaire ! Docteurs, vous avez bientôt tranché la question. Mais vous êtes un peu excoriés ; vous me faites l'effet de malfaiteurs qui se plaignent d'avoir été malmenés par la patrouille.

Le pamphlet est-il donc infâme de droit ? Apporte-t-il en naissant sa tache d'infamie comme l'homme sa tache de péché originel ? Est-il, comme le bourreau, infâme ? quoi qu'il fasse et aussitôt qu'il apparaît dans la rue, roquets et molosses ont-ils le droit d'aboyer sus ? Et pourquoi en serait-il ainsi ? Pourquoi serait-il plus infâme que le feuilleton, que le premier Paris, que l'histoire et même que la méditation poétique ? Ne peut-il, comme les individus susnommés, s'enrôler sous un saint drapeau ? Est-il l'ennemi naturel et nécessaire de tout ce qui est gloire, vertu, grandeur, comme le chat l'est de la souris ?

Son encre se solidifierait-elle dans sa plume, s'il voulait défendre une bonne cause ? Hélas ! Non ; l'*Onguent contre la morsure de la Vipère noire*, ce pamphlet qui défend avec tant de puissance de logique et tant d'agrément de style la doctrine chrétienne, en est la preuve ! Mais on le juge sur le nom qu'il porte, ce pauvre pamphlet. O vulgaire ! T'ameuteras-tu donc toujours contre des noms ! Une soutane passe, et tu dis ; « Voilà un homme pieux ; » si c'est un uniforme, tu dis : « Voilà un brave ; » mais regarde donc au moins ce qu'il y a sous cette étoffe. Si j'avais donné à mes petits livres le titre de *Sermons*, tous ces badauds qui m'appellent l'infâme pamphlétaire, m'appelleraient le pieux Claude.

Sans doute le pamphlet est infâme, quand il a recours à la diffamation, quand il descend jusqu'à la calomnie ; mais qui de nous procède ainsi ? Si je voulais remuer votre fumier, j'y trouverais des tas d'horribles choses. Dites, vous qui écrivez maintenant avec de l'eau bénite, quand vous nous accusiez d'avoir provoqué les luttes sanglantes de Clermont, d'être les complices de Quénisset, était-ce de la charité chrétienne que vous faisiez ?

Mais, moi, soit rédacteur de l'*Association*, soit pamphlétaire, quand vous ai-je calomniés ? Citez-moi une ligne faite par ma plume, qui soit pour vous une calomnie ! Et pourquoi vous calomnierais-je ! La calomnie est l'arme du faible, et c'est vous qui êtes le faible. Vous ! Car pour m'attaquer vous vous cachez derrière un nom ; vous ! Car ce que vous avez à me dire, vous me l'envoyez dire par M. de Lamartine.

Et à ne considérer que vos éloges, ces éloges que vous distribuez, dans l'intérêt de votre marmite, à tous ceux qui peuvent vous aider ou vous nuire, sont-ils donc bien plus moraux que mes critiques ? Qui de nous a pris la plus honorable tâche ? Quand je vois un homme qui corrompt, je dis il corrompt ; vous, vous le niez ; quand un homme se vend, je dis voilà un homme qui se vend ; vous, vous répondez c'est un homme qui se détrompe. Quand un homme abandonne sciemment les intérêts de la France, je dis il trahit son pays ; vous, vous prétendez qu'il le sert ; et pourtant c'est vous qui êtes la presse sainte, et moi la presse impie. C'est vous qui m'appelez infâme ! En vérité, de la manière dont va le monde aujourd'hui, si une querelle s'élevait entre les ombellifères et les graminées, ce serait la ciguë qui reprocherait à l'épi d'être un poison.

Vous défendez au pamphlet les personnalités ; mais il faudrait plutôt les lui recommander. N'êtes vous pas bien aises d'avoir un magistral qui fait gratuitement la police morale de la ville ? Qui êtes-vous donc, vous, pour prétendre à l'inviolabilité ? Cette étoffe d'inviolabilité est rare en France ; il n'y en a que de quoi faire un manteau, et ce manteau c'est le roi qui le porte. Quoi ! Vous voulez être un personnage important, et vous vous fâchez de ce qu'on critique vos actes ! Ne vous êtes-vous donc fait acteur qu'à la condition d'être applaudi ? Si vous ne vouiez pas qu'on marche sur votre ombre, il ne faut pas aller dans la rue. Mais ces personnalités que vous reprochez au pamphlet, elles tournent au profit de tout le monde. Voici un monsieur qui a la manie d'être un grand personnage ; il s'est attaché une clochette au cou afin de ne point faire un pas que la ville en soit instruite ; il fait plus de bruit dans la rue qu'une compagnie de fantassins

qui passe tambours battants. Il écrirait volontiers sur son chapeau, comme le Guillot de La Fontaine : « C'est moi qui suis dans cette ville le protecteur de l'agriculture, du commerce et de l'industrie ! » Parce qu'il remue beaucoup ses bras et ses jambes, sa langue et sa plume, il se croit un prodige d'activité. Or, si cet homme accapare — comme c'est son dessein — toute l'attention publique, il n'en restera plus pour le mérite modeste, pour l'homme qui se dévoue en silence aux intérêts de son pays. Et pourtant chacun a droit, selon ses œuvres, au coups de chapeau que décerne la cité. Le pamphlet a donc raison de rappeler à l'ordre celui qui en prend une trop grosse part ; et d'ailleurs, n'est-ce pas une bonne œuvre, et une œuvre d'autant meilleure qu'elle ne coûte rien à personne, que de chercher à guérir cette pauvre vanité hydropique ?

Vous seriez bien aise, n'est ce pas, quand un intarissable bavard vous étourdit depuis une heure de son tic-tac importun, que le maître du salon lui fit comprendre qu'il ennuie ; or, n'est-ce pas ce que fait le pamphlet à l'égard de certaines gens qui, n'étant bons qu'à rédiger des factures, étourdissent la ville de leurs écrits philanthropiques ? Un homme, qui n'est que banquier, et rien de plus, a donné un bon dîné à son député : pour cette action d'éclat, il a reçu la croix d'honneur ; le pamphlet perce la foule de ceux qui le saluent et lui dit : « Monsieur, ce n'est pas vous qui avez gagné cette décoration, c'est votre cuisinière : c'est à elle que reviennent tons ces hommages ! » En défendant les droits de ce pauvre cordon-bleu, dont le gouvernement a méconnu les services, n'est-ce pas un acte généreux qu'il accomplit, et la presse sainte de M. de Lamartine pourrait-elle faire mieux ?

Si dans une distribution de soupe, vous voyiez un homme vendre sa ration à son voisin, et apporter de nouveau son écuelle à remplir, ne diriez-vous pas à cet appétit frauduleux : « Mon ami, vous larronnez la portion d'un autre ! » Le pamphlet a-t-il tort, quand un homme, qui ayant reçu du gouvernement une charge en pur don, la vend et en sollicite une autre, il dit la même chose ? Souvent ce que vous prenez de la part du pamphlet pour une outrageante personnalité, ce n'est qu'un acte de bienveillance, un bon conseil qu'il inflige. Ainsi, quand il voit un savant estimable bâtir un gros traité entre les deux branches d'un V, il lui dit : « Monsieur, vous perdez, dans un travail stérile, votre esprit et vos veilles ; » de même que vous diriez à un homme que vous rencontreriez semant des aiguilles dans un champ, qu'il perd son temps et sa marchandise. Ce savant s'irrite contre l'officieux pamphlétaire, et prétend qu'il écrit en style de corps-de-garde ; c'est de rigueur : mais le pamphlet n'est-il pas meilleur pour lui en cette occasion que ce perfide ami qui lui caresse les oreilles de ces douces paroles : « Poursuivez, grand homme, pour le bien de l'humanité, le cours de vos recherches ; vous avez déjà trouvé la bifurcation de l'Y, peut-être finirez-vous par découvrir que l'O est elliptique, et l'I simple rectiligne ? »

Et cette plume de pamphlétaire qu'il faut toujours tenir comme un glaive, croyez-vous qu'elle ne soit pas lourde à porter, qu'elle ne fatigue point les doigts qui la conduisent ? En ce moment je suis là, accoudé sur la fenêtre de mon atelier, contemplant cette belle vallée de Nièvre qui s'emplit d'ombre, et ressemble, avec sa forêt de peupliers, à un champ garni de gigantesques épis verts ; le soleil se couche derrière moi : ses derniers

rayons allument, comme un brasier, les ardoises du moulin ; ils illuminent la cime vacillante des peupliers, et bordent de franges roses les petits nuages qui passent à l'horizon. Dans le lointain, les pâles fumées du Pont-Saint-Ours, ondoient et s'en vont, emportées par le vent, comme une procession de blancs fantômes qui défile. La Nièvre, cette laborieuse Naiade que les tanneurs forcent du matin au soir à laver leurs peaux, a fini sa journée ; elle se promène libre et tranquille entre ses roseaux, et clapote doucement sous les racines des saules. À cette heure si belle et si douce, je sens à ma vieille lyre de poète une corde qui se réveille. J'aimerais à décrire ces riants tableaux, et peut-être, du fond de cette encre immonde, amènerai-je quelque paillette d'or au bec de ma plume. Mais, hélas ! quand je voudrais peindre et chanter, il faut que j'écrive, que je martèle des phrases agressives contre mes adversaires. Ce faisceau de flèches ébauchées qui est là sur ma table, il faut que je le garnisse de pointes. Quand mon âme s'emplit, comme ce vallon, de paix et de silence, il faut que j'y tienne la colère éveillée ; quand je voudrais pleurer peut-être, il faut que je rie !...

Derrière cette verdure étrangère et cette traînée bleuâtre de collines que je ne connais pas, sont les premiers arbres qui m'ont abrité, les premières collines que j'ai foulées ; c'est de ce côté que s'envolent mes pensées, semblables à des pigeons qui, lâchés sur une terre lointaine, s'enfuient à tire-d'aile vers le colombier natal. C'est là qu'est ma mère, mon frère, mes amis, tous ceux que j'aime et dont je suis aimé. Quelle destinée m'a donc éloigné de ces lieux ? Pourquoi ne suis-je point là avec ma femme et mes enfants ? Pourquoi ma vie ne s'y écoule-t-elle pas doucement et sans bruit comme l'eau

claire d'un ruisseau ! Hélas ! Ce même soleil qui s'est levé sur mon berceau, il ne se couchera donc point sur ma tombe ! Maudits soient ces imprudents persécuteurs qui m'ont appris que j'avais une arme redoutable, en me forçant à me défendre ! Loup féroce, c'est pourtant en léchant leur sang que cet appétit du sang m'est venu ! Et que m'importe à moi que ce journal prêche et que cet évêque fasse le journaliste ! Cruel pamphlet, laisse-moi un instant avec mes rêves ! Ces oiseaux aux plumes blanches et roses, tu les effarouches des éclats stridents de la plaisanterie. Laissez-moi passer et repasser la main sur leurs ailes ; peut-être, hélas ! ne reviendront-ils plus de sitôt, et d'ailleurs, ces messieurs sont-ils si pressés qu'on les fustige ?

O mes amis ! que faites-vous en ce moment ? Tandis que je suis là, pensant à vous et entouré de vos chères images, vous entretenez-vous de moi sous vos tonnelles ? Voici l'heure où ma mère se repose à l'ombre de son petit jardin ; je suis bien sûr qu'elle rêve de moi en arrosant ses fleurs ; peut-être dit-elle mon nom à sa petite-fille ! ma mère, si je vous écris moins souvent, c'est ce dur métier de pamphlétaire qui en est la cause ; mais soyez tranquille, je n'attendrai point, pour vous revoir, que l'hiver ait mis entre nous ses neiges. Quand le ciel commencera à blanchir, que ces arbres se teindront de jaune, qu'un plus pâle sourire sera venu aux lèvres de l'automne, j'irai m'asseoir à votre foyer, et rajeunir ma poitrine à cet air que vous respirez. Ces beaux chemins, où j'ai tant rêvé, tant fuit de vers perdus, comme le chant dans l'espace, je veux me promener encore entre leurs grandes haies pleines déjà de pourpre et d'or, et toutes brodées de clochettes blanches ! et ce sera pour la

dernière fois peut-être...

Je veux encore écouter les flots amis de ma rivière de Beuvron, et les écouter longtemps. L'eau qui mord par le pied mon vieux saule de la petite Vanne, l'a-t-elle renversé ? a-t-il encore à ses racines beaucoup de mousse et de petites fleurs bleues ? Je veux encore passer une heure sous son ombre, contemplant tantôt ces noirs rubans d'hirondelles qui flottent dans les cieux, tantôt ces longues traînées de feuilles jaunes qui s'en vont tristement au courant de l'eau comme un convoi qui passe, et tantôt aussi ces pâles veilleuses, tant redoutées des jeunes filles, et qui sortent de terre semblables à la flamme de la lampe qu'il leur faudra bientôt allumer. Ces images de deuil plaisent à mon âme : elles la remplissent d'une tristesse douce et presque souriante. Je me représente l'année comme une femme phthisique qui, sortant d'une fête, dépouille lentement et une à une les parures dont elle était revêtue, pour se coucher dans son cercueil. Mais adieu, ma mère ! Adieu mon vieux Clamecy ! on m'appelle ; je me suis fait l'exécuteur des colères de la société, et il faut que ma lâche s'accomplisse !

Eh ! que disais-je tout-à-l'heure ? Que cette pénalité morale, appliquée par le pamphlet aux délits que les lois ne peuvent atteindre, produisait un résultat utile à tous.

Mais ce n'est pas seulement dans ces petits duels d'homme à homme que le pamphlet sait combattre ; il a une arme plus lourde que celle du ridicule. Dans toutes ces grandes luttes où la liberté des hommes est mise en question, il est au premier rang, armé de sa bonne épée,

et son effort est presque toujours décisif. Avant qu'il sût écrire, il faisait déjà des révolutions.

À Rome, une aristocratie avare et insolente a fait tomber le peuple du haut de la souveraineté dans la servitude, et de la servitude dans la misère. Un pamphlétaire seul ose venir en aide à cette foule qu'on tyrannise : c'est Caius, l'aîné des Gracques ; il est du sang des oppresseurs, il a sa part de leur autorité usurpée, il est assez grand pour devenir le premier parmi eux ; mais ce cœur-là, serviteurs de toutes les autorités constituées, il ne battait pas comme les vôtres.

Tibérius s'arme du pamphlet — du pamphlet parlé, vous en tendez — et il le fait éclater et retentir comme la foudre. Mais lui, ce n'est pas à des hommes comme les vôtres, comme vos bourgeois parvenus, comme vos notabilités inconnues, comme vos grands seigneurs brodés de laine, qu'il s'adresse : c'est au sénat, c'est aux consuls, c'est à tout le corps des patriciens, aux ancêtres des conquérants du monde ! Cette grande personnalité n'est pas trop vaste pour son étroite, et longtemps il la tient pantelante et tout épuisée d'haleine, contre sa robuste poitrine. Il périt assassiné ; mais la lutte n'est pas terminée.

Un autre pamphlétaire, le frère du premier, son frère par la destinée, hélas ! ainsi que par le sang, prend sa place ; il meurt comme lui, comme sont morts, du reste, la plupart de ceux qui ont pris la défense du peuple.

Qui viendra maintenant au secours de cette multitude abandonnée ? Sa lâcheté et son ingratitude n'ont-elles

point découragé tous ses défenseurs ? Non ! un troisième pamphlétaire grandit dans l'ombre ; mais, à cette tribune où il doit monter, il y a deux marches, qui sont des cadavres, les cadavres de ses frères. Il y monte cependant, et vous savez le reste. Mais ce sang ne reste point infécond : le peuple est réhabilité ; il remonte enfin au rang dont on l'avait fait descendre. Gracques ! Gracques ! — et que ne puis-je écrire ce nom comme je le prononce dans mon cœur — qui n'aimerait mieux mourir comme vous que d'être gras comme tant d'autres ?

Mais, cette aristocratie défaillante a besoin, à son tour, qu'on la protège ; c'est dans son sein même, comme au sein d'un cadavre éclosent les vers qui le dévorent, que sont ses plus redoutables ennemis. Catilina et un tas de patriciens dégradés, tous gens perdus de dettes et de débauches, conspirent contre la République. Il leur faut, pour payer leurs créanciers, les dépouilles de l'univers, et, dans une orgie faite avec le sang d'un esclave, ils ont juré le massacre du sénat et l'incendie de Rome. Ils ont une armée d'assassins à leurs ordres ; ils comptent, dans le sénat, de puissants auxiliaires, à la tête desquels est César, César déjà grand par sa parole avant de l'être par son épée. Ils ont tous cette audace désordonnée qui décuple, comme la folie, la force des hommes, et lance, ainsi que la poudre lance le boulet, tous les moyens d'action qu'on possède contre un obstacle.

Cette Rome si puissante, tandis que ses armées menacent l'Asie et l'Afrique, que ses aigles sont aux extrémités connues du monde, elle va périr sous des poignards, comme un roi qu'on assassine dans sa chambre, tandis que ses gardes veillent aux portes du

palais ; et ce grand sceptre avec lequel les patriciens gouvernaient les nations, va tomber tout entier aux mains d'un bandit. Heureusement, elle a pour consul un pamphlétaire. Cicéron monte à la tribune, et il accable Catilina de cet admirable pamphlet connu sous le nom de *première Catilinaire*. Le brigand vaincu s'enfuit devant ces ardentes personnalités, comme devant l'épée flamboyante de l'ange s'enfuyait le premier homme. La conspiration périt avec son chef sous les coups de Petreius, et la liberté peut encore se traîner, en boitant et en chancelant, jusqu'aux champs de Pharsale !

Maintenant, à la place de Cicéron, mettons l'*Écho de la Nièvre* avec son horreur des personnalités. Le voilà consul ; il est à la tribune ; écoutez ! ! D'abord il procède par un pompeux éloge de Catilina ; car, enfin, Catilina peut réussir. Il loue la noblesse de sa naissance, son courage, et même la faculté qu'il a de bien supporter le Falerne ; puis il ajoute : « Pères conscrits ! je vous dois la vérité, et j'aurai le courage de la dire tout entière. S'il était vrai que cet illustre patricien eut conçu le dessein de nous massacrer tous et de brûler Rome, il ne serait pas tout-à-fait exempt de reproches. Mais, dans ce cas, j'ai la confiance qu'il reviendra à des sentiments plus romains ; ses hautes vertus et ses antécédents nous en donnent la garantie ; quant à ces vils, à ces infâmes, à ces misérables prolétaires qui ont pris une pari quelconque au complot, il faut qu'on les égorge jusqu'au dernier : le salut de la République l'exige ! » Voilà comme l'*Écho* eût sauvé Rome.

Dix siècles s'écourent, et le pamphlet s'est fait théologien. C'est, dans la bouche de Luther et de Calvin

qu'il a mis sa langue de fer. Le pape, ce roi en surplis qui courbait toutes les majestés du monde sous sa main bénissante, il est vaincu et presque détrôné par deux moines pamphlétaires ; tandis que la moitié de ses sujets lui échappe, l'autre moitié se désabuse ; car le coup que Luther a porté à son infaillibilité, a retenti d'un bout de la chrétienté à l'autre. Le prestige qui entourait cette mystérieuse puissance est dissipé ; cet esprit d'examen qui avait fait triompher la religion chrétienne des absurdités du paganisme, et que les prêtres avaient étouffé lorsqu'ils n'en eurent plus besoin, il se réveille et secoue son flambeau au milieu des ténèbres du monde. L'Église, avec tous ses conciles, n'est plus assez forte pour imposer silence à la raison. Les rois agenouillés se relèvent, les peuples se relèvent ensuite. L'excommunication n'est plus qu'un tonnerre postiche qui lance à peine de loin en loin quelques impuissants éclairs, et le maître du monde chrétien, renversé de sa niche sublime, est redevenu ce qu'il n'aurait jamais dû cesser d'être, le chef de l'Église.

Mais, après avoir renversé la puissance des papes, le pamphlet, entre les mains de Biaise Pascal, renverse la puissance des jésuites. Cependant, Pascal, cet infâme pamphlétaire, il est un des hommes les plus vraiment chrétiens de son époque. Sa vie est simple et désintéressée comme celle d'un apôtre ; quand il parle des grandeurs de la religion chrétienne, cette plume de colibri, avec laquelle il écrivait les *Provinciales*, se change en une plume d'aigle. Sa pensée s'élève alors à des hauteurs où Bossuet lui-même n'a pu monter. Les jésuites sont vivaces, et ils ont repoussé de leur racines ; mais ces prêtres sinistres portent toujours à leur épaule le

stigmaté ardent dont les a marqués Pascal ; ils sont obligés de dissimuler leur nom. S'il rentrent en France, c'est à petit bruit, à l'aide de faux passe-ports et par des issues secrètes, et partout où ils se montrent, la clameur publique éclate contre eux. Sans le vieux pamphlet de Pascal, ces avides écornifleurs d'honneurs, d'influence et de richesses, au lieu d'en être encore à essayer, sur la populace de nos églises, l'effet de leurs faux miracles et de leurs saints controuvés, seraient depuis longtemps dans la plénitude de leur puissance, et le monopole de l'éducation publique serait déjà entre leurs mains.

Mais, ai-je besoin, pour réhabiliter le pamphlet, de ces exemples choisis parmi les hommes. Scribes et Pharisiens de notre temps, vous connaissez sans doute l'Évangile ? N'est-ce pas que la morale de ce divin livre est bien aussi pure que la morale du *Journal des Débats*, et que celui qui l'a écrit pourrait bien être aussi honnête que vos congréganistes ? Cependant, le pamphlet s'y rencontre de page en page ; l'Évangile, c'est la ruche qui est pleine de miel, mais qui est pleine aussi d'aiguillons. Cette parole si calme, si sereine, quand elle développe les sublimes vérités du christianisme, cette parole qui devient presque tiède quand elle exprime l'amour du ciel pour la terre, tout-a-coup vous l'entendez gronder, et la voilà qui éclate en sanglantes personnalités. Jésus-Christ, le meilleur des pères et le plus doux des maîtres, ce roi de tous, qui voulait qu'on laissât les petits enfants venir à lui, et qui abaissait, pour les bénir, ses mains jusqu'à leurs blondes têtes, quand les Scribes et les Pharisiens viennent se heurter contre lui, il devient un pamphlétaire inexorable.

Jésus-Christ est beau, certes, quand sur la montagne il instruit cette multitude de pauvres gens qui ont quitté leurs maisons pour le suivre, et se sont enfoncés après lui dans le désert, sans s'inquiéter d'où le pain leur viendrait ; mais il n'est ni moins beau, ni moins grand, quand, tout resplendissant d'une sainte colère, il chasse du temple ces marchands qui en avaient fait une boutique, qui avaient transformé l'autel de Dieu en un comptoir ! Il est beau encore quand, brisant les fils de cette dialectique captieuse où voulaient l'enserrer les docteurs de la loi, il les enferme à leur tour dans ses paraboles, et, armant de pointes de fer son inflexible parole, il les fustige jusqu'à ce qu'ils saignent ; et encore, quand il met à nu toutes leurs hypocrisies, qu'il écarte l'herbe et les fleurs sous lesquelles se cachaient ces hideux sépulcres, et qu'il montre au peuple la nourriture qui est au fond ! Et que ces colères du Christ ne nous étonnent point ! Il est bon, sans doute, plus qu'aucun homme ne peut l'être ; mais il n'y a point de véritable bonté sans haine des méchants, et de dévouement aux hommes sans indignation contre ceux qui les oppriment. Délivrer les chaînes sous lesquelles le genre humain est accablé et faire en même temps honte à cette poignée de maîtres barbares qui l'ont réduit à ce misérable état, telle est la double tâche que Jésus-Christ s'est imposée.

Qui sait même si ce ne sont point ces victorieuses attaques contre le clergé biblique de Jérusalem qui l'ont conduit à son calvaire ? cette coupe de fiel et de vinaigre qu'on lui fait boire, n'est-ce pas pour le pamphlétaire qu'elle est préparée ? Le peuple n'est point féroce quand il est abandonné à lui-même, et le peuple de Dieu ne pouvait être un peuple de barbares. Il refusait de croire à

la divinité de Jésus-Christ, mais les vertus de l'homme privé et les enseignements sublimes du philosophe devaient racheter cent fois à ses yeux les torts du faux messie et quand bien ; même Jésus eût pris le titre de Fils de Dieu pour donner plus d'autorité à sa doctrine, à cette doctrine libératrice qui devait affranchir le genre humain était-ce un peuple réduit en esclavage qui, devait lui en faire un crime ?

Otez de cette foule qui le suit à son calvaire, en le poursuivant de ses insultes, quelques Pharisiens et deux ou trois docteurs de la loi, et tous ces hommes égarés tomberont à ses pieds, et le supplieront de répandre sur eux ses divines paroles. Non, je ne puis croire autrement, c'est une haine de prêtres démasqués dans leur hypocrisie et froissés dans leur orgueil, qui a poussé les Juifs à tremper leurs mains dans le sang du Christ ! car les prêtres de tous les cultes — les prêtres catholiques exceptés, cela va sans le dire — sont toujours les mêmes : ils pardonneront plutôt dix insultes faites à leur Dieu, qu'une insulte à leur personne. Malheur, éternellement malheur à qui les touche !

Du reste, si je ne craignais de blesser l'amour-propre de M. Dufêtre en le comparant à Jésus Christ, je dirais que, comme ce divin pamphlétaire, notre digne prélat assaisonne toujours de quelques traits de satire les enseignements qu'il nous donne. À mon premier pamphlet je vous en fournirai la preuve.

Auprès des grands pamphlétaires que je viens de dire, M. Dufêtre inclusivement, je suis assurément fort peu de chose, et rien si vous le voulez. Mais à quoi me servirait-

il d'être Cormenin, ou Paul-Louis Courier pour le résultat que je veux produire ? Il n'est pas nécessaire d'avoir une hache pour couper quelques ronces ; et qu'est-il besoin d'être ouragan, quand on n'a que quelques cierges à éteindre ?

Je ne suis qu'un fétu, soit ; mais ce fétu, aucuns, quand il s'est logé sous leur paupière, l'ont pris pour une poutre. Vous, cependant, grand écrivains, faiseurs d'enthousiasme commandé, à quoi vos feuilles sont-elles bonnes ? Celles qui sont tombées hier de votre arbre, il vous serait aussi difficile de les retrouver, que les feuilles des bois que les ouragans du dernier hiver ont emportées. Ce tas d'articles religieux que vous avez faits pour M. Dufêtre, ont-ils ajouté un pouce à sa taille ? Vous l'avez aidé de tous vos efforts à monter sur son grand piédestal ; mais il est resté sur la première marche comme une statue que ses câbles rompus ont abandonnée. Parce que vous ouvrez la bouche bien grand, vous croyez que vous faites beaucoup de bruit. Cette cloche que vous appelez votre journal, il y a dix ans que vous la sonnez, et vous ne vous êtes pas encore aperçus qu'elle n'a point de ballant. Il y a plus, médecins ignares, vos remèdes font un effet contraire à celui que vous en attendez : vos éloges blessent plus que votre blâme ; et je suis bien sûr que M. Dufêtre s'en priverait volontiers, à ! a condition que je lui ferais grâce de mes critiques.

Mais moi, si petit qu'il soit, mes pamphlets ont un résultat et voilà ce qui excite votre colère. Que vous importerait, en effet, que votre ennemi parlât mal de vous, s'il s'adressait à un sourd ? Votre sainte, qu'est-elle

devenue ? qui parle encore de ses miracles ? Qui achète ses médaillons protecteurs ? Qui récite la prière de M. Gaume ? pourquoi se tient-elle, pauvre vierge délaissée, triste et boudeuse, dans sa chapelle ? Pourquoi M. Dufêtre ne lui permet-il plus de voir personne ? N'est-ce pas parce que mes pamphlets l'ont réduite à l'expression qu'elle doit avoir, à une pincée de poussière ? Pour M. Dufêtre s'il est un peu descendu, dans l'admiration publique je ne m'en attribue point le mérite ; il s'élevait sur la pointe des pieds pour se grandir, il ne pouvait longtemps se maintenir dans cette position fatigante : ses talons sont retombés sur le sol ; cela devait arriver tout naturellement, et sans que personne s'en mêlât. Mais vous, ses porte-plumes, n'avez-vous pas subi un peu, sans vous en apercevoir du reste, l'influence de mes pamphlets ? Ces pétarades d'articles religieux que vous lâchiez à chaque instant, ne me semblent pas aussi fréquentes, et vos tartines de pain bénit ont un peu, je crois, diminué de longueur ; quand je n'aurais produit que ce résultat, vos abonnés me devraient une couronne.

Ce nom de pamphlétaire que vous me jetez, je le ramasse ; je m'en fais un titre de gloire. Dire la vérité aux hommes, c'est quoique vous en écriviez, un noble métier. Peu m'importe que quelques vieilles cigales et deux ou trois scarabées qui n'ont plus d'ailes, fassent bourdonner autour de moi leurs petites colères ; j'ai la conscience d'avoir fait un bon usage du peu d'intelligence que Dieu m'a départi. J'aime mieux être en paix avec moi-même qu'avec autrui, et je préfère mon estime à celle d'un ramas de badauds qui ne me connaissent ni ne me comprennent.

Comme écrivain, qu'ont-ils à me reprocher ? J'ai toujours pris parti pour le faible contre le fort, toujours demeuré sous les tentes déchirées des vaincus, et couché à leur dur bivouac. J'ai bien, à la vérité, biffé quelques épithètes trop somptueuses que certains ajoutaient à leurs noms ; j'ai bien crevé à quelques amours-propres bouffis leur vessie ; mais les gens que j'ai traités ainsi, ils étaient du parti qui nous est opposé, et j'avais le droit de rogner leur importance. Je n'ai point outrepassé, envers eux, les droits de la guerre : quand ils se plaignent de moi, c'est comme si un vieux kaiserlick se plaignait d'avoir été blessé à Austerlitz par un soldat français.

Ce sont des personnalités, soit ; mais chacun a sa manière de faire la guerre : les uns tirent à ceinture d'homme et sur les masses, moi je choisis mon ennemi et je l'ajuste. Quand c'est un personnage empanaché qui passe à ma portée, je lui donne toujours la préférence.

Je n'ai qu'un nom ignoré, perdu parmi ces noms que la cité roule tous les jours dans sa vaste bouche ; toutefois j'ai la prétention de croire que ma plume est utile à quelques-uns. La haie est humble, ses rameaux trempent dans l'herbe ; mais elle pique de ses épines le malfaiteur qui veut envahir l'héritage d'autrui ; elle donne ses fleurs sauvages à la bergère qui passe, et les petits oiseaux tressent en sûreté leur nid entre ses branches : j'aime mieux être une humble haie qu'un grand arbre inutile. Celui qui fait un métier infâme, c'est celui qui vend au pouvoir un vieux *couton* de plume dont une pauvre femme ne voudrait pas pour balayer son foyer ; celui qui, dans un intérêt d'argent, passe sa vie à mentir et à tromper : et celui-là, je ne voudrais pas être à sa place.

Donc je suis un pamphlétaire ; mais suis-je bien un impie, ainsi que les prêtres voudraient le faire croire à leurs béates ? Un impie selon la religion des prêtres, je ne m'en défends pas, mais, selon celle de Jésus-Christ, je proteste. et qu'est-ce que le juge suprême, si je comparais demain à son tribunal, aurait donc tant à me reprocher ? Je n'ai point empli mes mains d'argent ; je n'ai point trafiqué de ma pensée : je l'ai donnée aux hommes telle que Dieu me l'envoyait, comme l'arbre leur donne ses fruits. J'ai pris des mains de Dieu ma ration de pain quotidien, sans jamais lui en demander une plus grosse. Quand ce pain est noir, je ne me plains point ; quand il est blanc, je le mange de bon appétit ; mais, blanc ou noir, je n'en laisse jamais pour le lendemain ; je vais droit devant moi sans regarder en avant, sans regarder en arrière, ne cherchant qu'à éviter le caillou qui est à mes pieds, et ne l'évitant pas toujours. Lorsque je rencontre une mauvaise herbe sur mon chemin, je l'arrache ; quand c'est une bonne graine, je fais un trou en terre et je l'y dépose si elle ne vient pas pour moi, elle viendra toujours pour un autre.

Je fais comme le papillon qui jouit de l'été sans songer que l'hiver est au bout, et, pour les quelques jours qu'il a à rester sur la terre, ne se donne pas la peine de se bâtir un nid. J'engage mes enfants à faire comme moi : je leur lègue mon exemple ; c'est la meilleure des richesses, et pour celle-là, du moins, ils ne paieront pas de frais de succession. Je prie rarement Dieu, et voici pourquoi : parce que Dieu sait mieux que moi ce qu'il doit faire ; parce que je crains de lui demander des choses qui ne me soient pas bonnes ; parce que, sans que nous le lui demandions, tous les matins il fait lever son soleil, et tous

les ans il couvre la terre d'herbes, de fruits et de moissons ; enfin, parce que Dieu, du moment qu'il nous a créés, est obligé de pourvoir à nos besoins, et qu'il ne peut ressembler à ces mauvais pères qui, ayant fait un enfant, vont l'abandonner à la porte d'un hospice. Je ne l'adore pas non plus, parce qu'il n'a pas besoin qu'on l'adore ; parce que l'homme ne peut rien pour sa satisfaction, parce que, d'ailleurs, ces hommages que la foule lui adresse, ce sont les adulations de créatures intéressées, qui veulent aller en paradis ; mais quand j'ai un sou qui ne me sert pas, je le donne à un pauvre.

J'ai dit ce que j'étais ; que ceux qui m'appellent impie racontent sincèrement ce qu'ils sont, et on verra qu'ils ont moins de religion que moi !

***À M. Dufêtre évêque de Nevers sur l'indemnité  
de route qui lui à été allouée par le conseil  
général.***

Pardon, monseigneur ; un mot, s'il vous plaît. Est-il vrai que le conseil général vous ait accordé deux mille francs pour frais de tournée ? S'il en est ainsi, j'en félicite ces messieurs du conseil. Voilà de l'argent supérieurement dépensé, c'est une véritable bonne œuvre. M. Avril eût été un de ses membres, que le conseil n'eût pas mieux fait : ce vote ne peut manquer d'attirer sur ses auteurs les bénédictions du ciel, et il faudrait qu'ils tuassent père et mère pour n'aller pas tout droit en paradis.

Quelques contribuables impies se plaindront sans doute qu'on ait dépensé leurs centimes additionnels en frais de culte ; mais on ne peut faire au gré de tout le monde, et il vaut mieux remplir ses devoirs envers Dieu qu'envers les hommes. Le conseil général a sans doute avisé, dans les commandements de Dieu ou de l'Église, un commandement que nous n'y avons pas aperçu, et qui doit être conçu à peu près en ces termes :

Deux fois mille francs tu paieras  
À ton Évêque tous les ans.  
Afin qu'en ses petits états

## Il voyage commodément.

Pourtant, ce qui m'humilie pour vous, c'est que vos pieux deux mille francs n'aient obtenu qu'une voix de majorité dans le conseil. Vous, monseigneur, un envoyé de Dieu, vous qui entriez si triomphalement, il y a quatre mois, sur le pont de Loire, vous ballotter comme un pont, vous discuter comme un aqueduc ! Voyez un peu ce que c'est que la gloire qui vient trop vite : quand elle est arrivée à grands pas, elle prend des ailes pour s'en retourner.

Mais, si le conseil général avait de bonnes raisons pour vous accorder votre indemnité, il me semble que vous en auriez eu de meilleures encore, si vous aviez voulu les faire valoir, pour refuser ce cadeau. D'abord, il ne faut point vous appuyer de l'exemple de M. Naudot, votre prédécesseur. M. Naudot, lui, ne faisait que de simples tournées ; tous ceux qui allaient au-devant de lui y étaient venus de bonne volonté ; il n'entrait pas au son du clairon et des tambours dans les paroisses, comme entre un général dans une place conquise ; il n'exigeait point que la garde nationale, ce vieux soldat dont les tiques ont dévoré l'uniforme, et qui ne sait plus aller au pas, s'avançât à sa rencontre ; il n'avait pas besoin de l'artillerie de la localité pour bénir ceux qui voulaient de sa bénédiction. Mais vous, ce ne sont pas des tournées que vous faites ; ce sont des courses triomphales que vous fournissez. Or, il me semble que vous pouvez très bien triompher à vos frais, et qu'il n'est pas délicat de votre part de nous faire payer vos ovations.

En second lieu, à quoi serviraient maintenant vos

ournées ? Vous ne pouvez alléguer qu'il vous faut, aventureux missionnaire, aller jusqu'aux extrémités connues du département, et sous le ciel brumeux du Morvan, convertir les infidèles : c'est une besogne faite depuis longtemps. Lors de votre dernière tournée, vous avez converti tout le monde et au-delà ; et s'il faut en croire *l'Écho de la Nièvre*, votre historiographe, à Lormes, où il n'y a que quinze cents personnes, vous en avez converti trois mille. Croyez moi, faites comme le conquérant qui a achevé la guerre en une bataille, reposez-vous sur vos trophées. Tous ces gens, que vous croyez soupirant après votre présence, et que vous dérangez de leurs occupations, n'ont pas besoin de vos bénédictions pour vivre. Vous croyez qu'ils se tiennent là, prosternés et les mains jointes sur votre passage, pour vous faire honneur ? Détrompez-vous ! Ce serait un éléphant blanc ou une girafe qui arriverait dans leur petite ville, qu'ils accourraient, aussi nombreux et aussi empressés, à la rencontre de ces curieuses bêtes. S'ils viennent au devant de vous, c'est tout simplement pour voir comment est fait un évêque. *l'Écho de la Nièvre* peut conclure de là que le sentiment religieux se réveille en France ? Hélas ! Non, il n'en est rien ; c'est tout simplement la curiosité qui ne s'y endort pas. Que sert-il que vous alliez, avec vos *armes noircies*, faire si loin la guerre aux gouvernantes qui ne sont pas trop décrépites, et aux saintes qui ont les mamelles trop amples ? Le beau trophée que vous aurez remporté quand vous aurez fait rogner la gorge de sainte Allaitte, et que vous aurez forcé un pauvre vieux curé à prendre son lait de poule des mains de parchemin d'une vieille édentée, plutôt que des blanches mains d'une jeune et jolie servante ! Les

*monseigneur* vous manquent-ils donc ici, pour que vous alliez vous faire monseigneuriser dans ces régions hyperborées qu'on appelle le Morvan, au risque d'y rencontrer quelque juge de paix récalcitrant, qui vous donne du *monsieur* par la face ? Votre sainteté est-elle donc à l'épreuve des coups de soleil ou des rhumes ; et d'ailleurs, est-ce donc un si beau spectacle qu'un maire en écharpe, dont la parole n'est rien moins qu'abondante et facile, et une demi-douzaine de conseillers endimanchés et retapés ?

Mais vous avez la passion des lointaines expéditions, et vous prétendez que vos tournées sont utiles. Eh bien ! Je vous accorderai même que si vous n'alliez de temps à autre réchauffer par un petit sermon la foi de vos diocésains des arrondissements, ils se feraient tous circoncire ; mais alors vous plaidez contre vos deux mille francs. Vous êtes payé pour être évêque, n'est il pas vrai ? il me semble même que vous recevez pour cela dix mille francs du gouvernement. Si c'est un métier pénible de trôner en chasuble d'or dans un chœur de cathédrale, vous conviendrez que votre labeur n'est pas trop mal rétribué.

Mais être évêque, qu'est-ce donc, selon vous ? N'est-ce pas remplir toutes les conditions attachées à l'épiscopal ? Or, si vos tournées sont utiles, elles rentrent dans vos fonctions, et le gouvernement, avec les dix mille francs qu'il vous alloue, vous paie aussi bien pour faire des tournées, que pour ordonner des prêtres, bénir des églises et rédiger des mandements. Ainsi, quand le ministre des cultes vous a soldé, sous forme de traitement, vos frais de voyage, vous vous les faites resolder, sous forme d'indemnité, par le département. Je ne veux point

conclure de là que vous vous faites payer deux fois ; mais enfin, si vous aviez un valet de chambre qui vous dit : « C'est vrai, monseigneur, je suis à votre service moyennant quarante francs par mois, mais toutes les fois que je brosserai votre soutane, vous me donnerez un pour-boire, » que penseriez-vous de ce drôle ? Moi qui vous parle, j'ai un cordonnier qui me fait payer mes bottes dix-huit francs ; si, quand je lui solde sa note, et que je me dispose à lui souhaiter le bonjour, il me disait : « Un instant, monsieur, vous n'êtes pas quitte envers moi ; vous me redeviez trois francs pour les tiges de vos bottes, et huit francs pour les semelles, » croyez-vous que je ferais droit à la demande de cet avide Saint-Crépin, et même que je ne le destituerais pas de ma pratique ? Voilà pourtant, si vous acceptiez l'indemnité qui vous est offerte, le procédé que nous mettriez en honneur. D'après le principe établi par vous, et auquel vous donnez l'autorité de votre exemple, le chapelier viendra bientôt nous demander une indemnité pour avoir mis une coiffe à notre chapeau, et le tailleur pour avoir cousu notre redingote.

Si c'est un simple pour-boire qu'on vous alloue, votre dignité s'oppose à ce que vous le receviez ; si c'est un supplément de traitement, je vous ferai observer qu'il y a, dans ce département, cinq cents cantonniers qui n'ont pas 400 francs de traitement, mille gardes-champêtres qui n'en ont guère davantage. Cependant ces malheureux supportent sans se plaindre les rigueurs de leur fortune ; aucun d'eux ne s'avise de tendre la main à un supplément d'honoraires, qui, à la rigueur, ne serait pour eux que quelques bouchées de pain ajoutées à leur *chanteau* ; et pourtant ils ont sur les bras une famille.

Comment donc, vous, monseigneur, qui n'avez que votre personne à entretenir, qui ne fumez pas, qui n'allez jamais au café, qui vivez loin du monde, toujours au pied du crucifix, dans le silence, les austérités et la prière, et qui recevez de l'État environ mille francs par mois, comment, dis-je, pouvez-vous réclamer un traitement supplémentaire ? Mais si vous acceptiez ce surcroît de traitement, songez-vous que les malheureux que je viens de dire en paieraient leur part ?

Le gouvernement a calculé votre traitement sur vos besoins. Puisque vous nous demandez un supplément de traitement, dites nous donc quels sont les besoins compatibles avec la vie sacerdotale, qu'avez vous dix mille francs vous ne puissiez satisfaire ?

M'alléguiez point que cet argent vous servira à faire des aumônes : les malheureux ne sont, hélas ! point rares ici, et le conseil général saurait, aussi bien que vous, en trouver.

Je vois encore une raison pour que vous renonciez à votre indemnité ; la voici : vos tournées ne vous mettent point en frais, et sont, au contraire, pour vous, une occasion d'économie. Pendant que vous vous bercez dans votre carrosse sur la molle poussière des routes, l'autoclave épiscopal cesse de bouillir, et les bons vins ne baissent point dans vos tonnes : c'est toujours autant d'épargné sur vos dix mille francs. Il faut vivre en route, direz-vous. L'objection vaudrait quelque chose, si elle se rapportait à un simple bourgeois. Mais vous, vous ne vivez point en route : d'un bond de vos chevaux vous franchissez les hôtelleries ; quand vous avez déjeuné

chez l'abbé Jean, vous allez dîner chez l'abbé Philippe, et ces déjeuners ainsi que ces dîners sont des noces. Ce n'est véritablement qu'à vos curés que vos tournées sont à charge, et, s'il faut tout dire, elles les ruinent. Huit jours avant votre arrivée, toute la paroisse est en chasse ou en pêche, et tout le presbytère en cuisine. Le pauvre curé auquel est advenu le dispendieux honneur de vous recevoir, dévore dans un repas un quartier de ses appointements ; au lieu d'économiser pour nourrir de vieux parents accablés d'infirmités, ou, s'il n'a point de parents, pour venir en aide aux pauvres de la paroisse, il est obligé d'économiser pour vous donnera dîner. Allez ! au presbytère sur lequel vous vous êtes abattu, longtemps encore après votre départ on se ressent de votre passage ; le curé porte un tricorne râpé, la gouvernante va à la grand-messe avec une robe fanée, et les pauvres raccommoient leurs haillons. Si donc vos tournées donnent à quelques-uns des droits à une indemnité, il me semble que c'est à ces pauvres desservants qui ont eu le malheur d'être placés sur votre itinéraire. Il est peu dans l'ordre que ce soit le riche qui reçoive et le pauvre qui débourse. En distribuant entre vos hôteliers les deux mille francs que vous tenez de la munificence du département, vous ne ferez que payer une dette, et pour être un illustre prélat, il faut, avant toute autre chose, payer ses dettes.

En tout cas, monseigneur, si nous vous devons des frais de voyage, nous ne sommes pas forcés de les payer sans compter et par somme ronde de mille francs. Faites-nous la note de vos déboursés, et nous verrons ; car enfin, puisque c'est une indemnité de voyage que vous réclamez, il ne vous revient que ce que vous avez

dépensé en route. Il me faut deux mille francs ! Vous écriez-vous : cela est bientôt dit. Quoi ! Deux mille francs pour un voyage d'une huitaine de jours et d'une cinquantaine de lieues ! Mais celui qui tient l'escarcelle épiscopale, jette donc l'or à deux mains sur la route ? En vérité, un régiment en marche dépense moins que vous, et une frégate en mer ne dépense pas davantage. Avec deux mille francs, moi, je ferais le tour du monde, et avec dix écus celui du département. Où en seraient donc les commis voyageurs, s'ils dépensaient autant que votre seigneurie ? Vous ne pouvez, dit-on, vous qui êtes, partout où vous avez la fantaisie d'aller, l'envoyé de Dieu, voyager comme un simple bourgeois ! Vous, l'envoyé de Dieu, soit ; mais alors, avant de vous délivrer votre ordre de départ. Dieu devrait bien mettre un paquet de billets de banque dans votre poche. et comment voyageait donc Jésus-Christ, s'il vous plaît, lorsqu'il traversait la Galilée ? Je m'en vais vous le dire, moi : il partait de bonne heure, à pied, entouré de ses disciples ; il s'arrêtait là où la faim le surprenait, soit sous un arbre du chemin, soit dans une chaumière, et il mangeait des mêmes fruits que les oiseaux ou du même pain que ses plus humbles hôtes. Il est vrai que Jésus-Christ n'est que le maître, et que vous êtes le serviteur ; mais, enfin, à quoi sert donc tout ce luxe dont vous vous revêtez ? Est-ce un paquet de passementerie qui traverse nos paroisses, ou un évêque qui les visite ! Si vous croyez que pour représenter un Dieu pauvre et dénué de tout sur la terre, il vous faille étaler les magnificences d'un nabab, alors voyagez à vos frais. Quand on va aux dépens des autres, il faut ménager leur bourse. Il n'y a pas besoin d'être un Fénelon et un Vincent de Paul pour sentir cela ! Je crois, monseigneur,

que l'indemnité réclamée par vous est un peu exagérée ; vous avez mal établi vos comptes ; si vous repassiez vos calculs, je suis sûr que vous reconnaîtrez qu'il vous a été trop alloué, et vous êtes trop juste et trop généreux pour profiter d'une erreur.

Du reste, monseigneur, si vous gardiez ces deux mille francs, je craindrais que cela ne jetât sur vous comme un soupçon d'avidité. Quand vous nous prêchez l'abnégation et le désintéressement, il ne faut pas que votre exemple atténue l'autorité de vos paroles. Le suisse aurait beau agiter d'un air menaçant sa hallebarde, on chuchoterait toujours autour de votre chaire. « Ce prêtre qui veut que nous détachions notre âme des biens du monde, il reçoit dix mille francs de l'État ; on lui fournit un palais tout meublé, et il ne se trouve pas encore assez bien pourvu : il faut qu'on lui paie, en sus de son traitement, tous les pas qu'il fait dans le diocèse ! Ce n'est donc pas le désintéressement, c'est donc la cupidité qui est une vertu ; car lui qui est évêque, il doit savoir les choses du salut, et il ne court pas sciemment vers la perdition ; assurément il vaut mieux prendre le chemin qu'il suit que celui qu'il nous montre du bout de sa crosse ! » Vous auriez, monseigneur, beau faire feu de tous les foudres de votre éloquence, ces propos impies en détruiraient l'effet et rendraient stérile votre zèle, car on croit plutôt ce que font les prêtres que ce qu'ils disent.

Et qui sait si le conseil général ne vous tend pas un piège ? S'il ne veut pas atténuer votre considération en vous faisant passer pour un homme d'argent ? Si, enfin, il ne s'entend pas avec moi ? Pour vous, monseigneur, qui êtes riche, qu'est-ce que deux mille francs ? Un rien, une

bagatelle : cela ne vaut pas seulement la peine d'émarger. Voudriez-vous donc compromettre votre réputation de sainteté pour si peu de chose ? Croyez-moi, renvoyez au conseil ses sacs tout cachetés, et dites-lui qu'une autre année il n'y revienne plus. Si vous faites cela, nous vous tiendrons tous pour un grand évêque.

Je suis, avec cette confiance.

Votre fidèle serviteur, C. Tillier

## *Distribution de prix aux écoles chrétiennes*

### I

Août est un mois bien cher aux enfants : quand j'étais écolier, je passais à implorer son retour les onze autres mois de l'année. Pour moi, c'était le mois des vacances ; pour les autres, c'était le mois des couronnes. Si au lieu de ce tronçon de plume j'avais un bout de crayon sous la main, je placerais le mois d'août sur la couverture de ce pamphlet, portant une couronne verte à son bras gauche, et, dans sa main droite, un mauvais volume habillé, comme un épicier qui va à la cour, d'une superbe reliure ; ou, peut être, le représenterais-je sous la figure de cinq à six tambours battant aux champs et d'une pièce de trente sous tombant d'un premier ou d'un deuxième étage, emballée dans un morceau de l'*Écho de la Nièvre*.

On était donc au mois d'août ; les Ignorantins, parés de leur robe du dimanche, tous d'un noir inusité et sans tache, distribuaient des couronnes à leurs deux ou trois cents néophytes. L'*Écho de la Nièvre* a oublié de dire que c'était une cérémonie touchante ; cependant, elle était d'autant plus touchante, cette année, que M. Dufêtre, en simple tonsure et dépouillé des rayons de l'épiscopat, y

assistait. Du moment que M. Dufêtre y assistait, il est inutile de vous dire qu'il y prêcha. Vous connaissez assez l'illustre prélat pour savoir qu'il n'est pas homme à se tenir, durant toute une cérémonie, les lèvres closes ; sa parole abondante et facile l'étoufferait. Comprimez, par une forte résistance, ce jet d'improvisation, et fermez la bouche au saint prélat avec une pièce de taffetas d'Angleterre, il parlerait soit par les narines soit par les oreilles.

M. Dufêtre, donc, commença un plantureux sermon sur les différents mérites des Ignorantins, et sur l'excellence de l'éducation qui s'élabore dans leur petite jésuitière. Jusque-là, tout était bien, si ce n'est que le sermon était quelque peu décousu, peu riche d'idées, assez pauvre d'expression, et que l'éloge y était hyperbolisé comme si M. Dufêtre eût parlé de lui-même. Mais enfin, l'école des Ignorantins est aussi celle de l'évêque ; il est bien permis à un marchand d'étoffes de préconiser l'excellence de son stoff ou de son madapolam, et à un épicier d'exalter son huile à quinquet ou son gruyère ; cependant, la concurrence a ses droits comme toute autre guerre. Il ne faut point dénigrer le commerce qui contrarie le nôtre ; faites votre enseigne aussi brillante que vous le voudrez, mais ne couvrez pas de bouc celle de votre voisin : cela ne sied pas à un industriel bien élevé, surtout quand il a l'honneur d'appartenir à l'église.

C'est là pourtant ce qu'a eu l'honneur de faire M. Dufêtre ; aussi j'avais mes raisons quand je vous disais qu'il épiçait toujours ses sermons d'un peu de pamphlet. M. Dufêtre, qui trouverait fort mauvais qu'on

l'appelât marchand de messes, marchand de cierges, marchand d'enterrements, marchand de livres, ne craint pas de faire entendre que les maîtres d'école laïques sont des marchands d'éducation : eux, ils n'enseignent que pour gagner de l'argent ; les Ignorantins, au contraire, se consacrent par dévouement à l'éducation de la jeunesse : ce sont des mendiants ; c'est pour l'amour de Dieu, *gratis pro Deo*, comme nous disons, nous autres mauvais latinistes, qu'ils font l'école ; ils ont rompu avec toutes les jouissances d'ici-bas ; ils se nourrissent de légumes ; ils n'ont pour vêlement qu'une robe de bure : voilà pourquoi leur enseignement est supérieur à celui des maîtres d'école laïques, espèce vorace qui se nourrit de chair et qui porte des redingotes. En douter le moins du monde serait un péché mortel, une hérésie à faire destituer un sacristain.

Tout ce que M. Dufêtre avance relativement à la toilette et à la manière de se nourrir des Ignorantins, je le lui accorde volontiers. Oui, il est vrai que les Ignorantins mangent des légumes : je les ai vus plusieurs fois de ma fenêtre circuler entre cette verdoyante allée de laitues que forment, à la revenderie, les boutiques des jardinières, et acheter des artichauts et des asperges ; je ne saurais dire, par exemple, à quelle sauce ils les ont mangés. Oui, il est vrai encore que les Ignorantins portent une robe de bure, et même ils ont un air assez grotesque sous cet accoutrement ; j'accorderai, de plus, à M. Dufêtre qu'ils se coiffent d'un tricorne. Je ne sais si c'est parce que je suis un ancien maître d'école ou que j'ai l'esprit un peu tordu, mais cela ne me semble pas établir la supériorité de l'enseignement ignorantin mieux que la position des deux os de sainte Flavie dans les catacombes n'établissait

la parente de cette vierge avec Domitien. Je préférerais que M. Dufêtre nous affirmât que les Ignorantins savent la grammaire ; car, enfin, ils ne passent pas d'examen, et une robe de bure et un tricorne, quelque respectables que soient ces objets d'habillement, ne me semblent point de nature à remplacer un diplôme.

Quant au reproche qu'adresse M. Dufêtre aux maîtres d'école d'enseigner pour gagner de l'argent, il ne vaut guère la peine qu'ils s'en justifient. Si le vertueux prélat n'eût été pressé par le démon de l'improvisation qui lui crie sans cesse : « Parle, Dufêtre, parle, parle, quand bien même tu n'aurais rien à dire ! » il eût trouvé beaucoup mieux que cela. Cependant, en ma qualité d'ancien maître d'école, — comme dirait un épicier en gros, — je prie mes confrères de permettre que je dise un mot pour eux à l'oreille de M. Dufêtre.

Il est vrai, M. Dufêtre, que les maîtres d'école enseignent pour de l'argent ; mais, trouvez-moi, dans la société, une profession où l'on ne travaille point pour de l'argent, et je vous achèterai tout votre onguent contre la morsure de la vipère noire. De bonne foi, croyez-vous que le couvreur irait se suspendre aux flèches de vos cathédrales, si vous ne lui payiez point sa journée ? Le graveur qui vous a fait ces médailles à votre effigie que vous distribuez aux enfants qui sont bien sages et même à ceux qui ne le sont point, s'est-il contenté de vos bénédictions ? Vos prêtres ne disent ils point la messe pour de l'argent ? vos chantres ne psalmodient-ils pas les vêpres pour de l'argent ? Ces pelotes de graisse que vous appelez vos chanoines, ne s'arrondissent-elles pas pour de l'argent ? Et vous-même, est-ce pour des coquilles de

noix que vous faites le métier d'évêque ?

Quand vous n'étiez que prédicateur, votre parole n'était-elle pas salariée comme celle de l'avocat, comme celle du crieur public ? chaque goutte de sueur qui tombait de votre front ne se changeait-elle pas pour vous en une parcelle d'or ? et cela, je ne vous en fais pas un reproche : les choses iront ainsi tant que le pain ne se ramassera pas à pleines corbeilles dans les sillons, que le vin ne découlera point à flots des ceps, et que les maisons ne pousseront point de terre comme l'herbe, toutes décorées, toutes meublées et pourvues de cheminées fumivores. Tout l'inconvénient qu'il y a, c'est que certains gagnent dix mille francs par an, avec une indemnité déroutée de deux mille francs, à se prélasser dans un chœur, tandis que d'autres retirent à peine quelques livres de pain noir du travail de toute leur journée ; mais, assurément, ce ne sont pas les maîtres d'école qui s'engraissent de la portion des autres.

Je persiste donc à croire que ce n'est pas une raison, parce qu'on exerce un métier pour de l'argent, pour qu'on l'exerce mal ; il me semble, au contraire, que plus on est intéressé à bien faire une chose, et mieux on la doit faire. C'est, du reste, l'opinion de Dieu qui, pour nous engager à faire de bonnes œuvres, nous les paie en félicités éternelles. Quant aux choses qui se font pour l'amour de Dieu, elles sont toujours assez mal faites : que M. Dufêtre me permette de lui en citer un exemple, il m'excommuniera après s'il le veut.

Un capucin entra dans la boutique d'un barbier, et le pria de le raser pour l'amour de Dieu ; ce barbier prit le

rasoir avec lequel il rasait pour l'amour de Dieu, un rasoir rouillé, édenté, dont vous ne voudriez pas, si vous étiez muletier espagnol, pour raser votre mule, et il se mit à en raboter le menton du capucin. Ce n'est pas une petite besogne que de faire la barbe à un capucin, même avec un bon rasoir ; depuis un quart-d'heure, notre pauvre saint homme était à la torture. Cependant, comme il avait de très bonnes raisons pour se débarrasser de sa barbe, il prenait son mal en patience, et même il l'offrait à Dieu. C'était sans doute un mauvais cadeau à lui faire ; mais enfin on ne peut offrir que ce qu'on a. Sur ces entrefaites, un chat, le chat bien-aimé du barbier, se mit à miauler, dans l'arrière-boutique, d'une manière lamentable, et le barbier de demander ce que cela signifiait. Hélas, monsieur, dit le capucin, c'est sans doute un pauvre chat qu'on rase pour l'amour de Dieu.

Or, je ne vois pas de raisons pour que l'amour de Dieu fasse plutôt merveille dans une école que sur un menton de capucin. Dernièrement, M. Dufêtre demandait une indemnité de tournées au conseil général. Si on lui eût dit : « Celui qui travaille pour l'amour de Dieu fait mieux que celui qui travaille pour de l'argent ; or, nous vous refusons l'indemnité que vous nous demandez, afin que faisant vos tournées pour l'amour de Dieu, vous les fassiez mieux, » comment eut-il trouvé cet argument ?

Mais non, Monsieur Dufêtre, les Ignorantins ne travaillent point pour l'amour de Dieu ; ils ne sont point des mendiants ; je les justifie, moi, du mauvais compliment que vous leur faites. Comme vous semblez ignorer quelle est leur position, permettez que je vous en instruisse : d'abord, les frères ignorantins reçoivent six

cents francs par tricorne, ensuite ils sont logés et meublés gratis ; ils vivent en commun comme les fourmis et les soldats et leur uniforme, s'il ne leur est pas donné, ne leur coûte pas cher. Il s'en suit de là qu'une marmite de six frères ignorantins à trois mille six cents francs environ pour se faire bouillir : il me semble que six personnes dont le salaire s'élève à une pareille somme, leur logement et leur habillement prélevés, ne travaillent point pour l'amour de Dieu ; si vous priez M. Charles Dupin de vous faire une statistique à ce sujet, vous verrez qu'en France et ailleurs, sur dix ménages, il n'y en a pas qui ait à sa disposition un aussi gros revenu. Prenez un sous-préfet, par exemple : le ménage d'un sous-préfet se compose d'au moins six personnes ; cependant un sous-préfet de l'espèce commune ne louche pas plus de trois mille six cents francs par an, et sur cette somme, il faut qu'il représente, qu'il se galonné, qu'il donne de temps en temps des soirées, et qu'il illumine son hôtel le jour de la félc duroi ; il faudrait conclure de là qu'un sous-préfet travaille pour l'ainour de Dieu. Il est vrai de dire aussi que, d'après la manière, dont certains adminislrent leur arrondissement, on pourrait le croire. Ainsi donc, la position pécuniaire d'un Ignorantin qui travaille pour l'amour de Dieu, correspond à celle d'un sous préfet, c'est-à-dire de l'homme le plus notable d'un arrondissement. Quant à la robe de bure dont ils sont enveloppés, comme ils ont probablement une chemise par dessous, ils n'en sentent pas les aspérités. C'est un vêtement commode et chaud qui préserve très bien des intempéries des saisons, et qui n'a pas du tout l'inconvénient d'empêcher de jouir des choses de la vie. Et le tricorne ? dites-vous. — Le tricorne, j'en conviens, est une vilaine

et incommode coiffure ; j'aimerais autant avoir un auvent sur la tête ; mais enfin, si j'avais une femme à presser entre mes bras ma mère ou ma tante, par exemple, je trouverais très bien moyen de m'en débarrasser, et d'ailleurs on ne couche pas avec un tri corne. Mais nous autres, maîtres d'écoles, qui travaillons pour de l'argent, quelle est notre position, je vous prie ? oseriez-vous la mettre en parallèle avec celle des Ignorantins ? J'en appelle encore ici à M. le baron Charles Dupin. Nous avons beau nous faire sonneurs de cloches, préconiseurs, tambours de la garde nationale, beau vendre du tresson et des lacets, sur dix d'entre nous, il n'y en a pas un qui puisse élever son revenu jusqu'à six cents francs ; et pourtant chacun de nous a une femme, un marmot deux marmots, irois marmots et davantage encore, car la misère est très prolifique. De notre portion déjà si congrue, il faut que nous retranchions chaque jour quelques bouchées de pain pour acheter des ménages aux filles et faire apprendre un métier aux garçons. Ce n'est pas tout, il nous faut un habit propre pour chanter le dimanche au lutrin, et un parapluie pour aller le jeudi aux conférences ; encore, ce jour-là, sommes-nous obligés, à moins que nous n'apportions, comme le berger qui va aux champs, notre pain dans notre poche, de prendre un repas à l'auberge, et nous, nous n'avons point de frais de tournées. Vous conviendrez que si nous ne travaillons que pour gagner de l'argent, nous avons bien mal choisi notre profession, et que nous aurions tout aussi bien fait de nous mettre évêques.

Votre Ignorantin est tranquille et repu dans son petit monastère, comme l'était le rat de La Fontaine dans son fromage de Hollande ; personne ne vient l'y tourmenter,

et s'il n'y engraisse, il faut qu'il y mette une mauvaise volonté bien décidée. Mais pour nous, ces lâches et ignobles oppressions qui foulent toute position subalterne, viennent encore s'ajouter aux mille privations de l'indigence. La faim n'est pas notre plus cruel ennemi : nous sommes les souffre-douleurs de la commune ; le maire du village nous vexe d'une façon, le conseil municipal nous vexe de l'autre, les parents de nos marmots nous vexent chacun à la sienne ; le curé, de son côté, qui n'aime guère l'université et qui aime beau coup les jésuites, se fait presque un cas de conscience de nous persécuter autant que cela lui est possible. Malheur à celui d'entre nous qui fait mine de se rebiffer contre sa suprématie, qui ne laisse pas pacager librement les poules du pasteur dans son petit jardin, et qui ne le salue pas d'aussi loin qu'il l'aperçoit et même avant qu'il l'ait aperçu ! il vaudrait mieux pour lui qu'il mît le feu à l'hôtel communal. Il n'est pas trop tôt qu'il fasse un paquet de son mobilier et qu'il déloge : car s'il tardait trop il délogerait ruiné. Voilà quelle est notre position. Dites-nous, maintenant si l'Ignorantin auprès de nous n'est pas un grand seigneur, un véritable nabab. Et encore ce pain si dur que nous mangeons et que, pour broyer, il nous faut des dents de fer, vous avez l'air de nous le reprocher ; mais vous voulez donc que, comme les bêtes fauves, nous vivions de l'herbe qui croît le long des chemins, ou, comme les oiseaux, des fruits sauvages que les buissons font éclore !

Nous, si nous savions prêcher, que dirions-nous donc des évêques ? De vous prélats, ou de nous autres maîtres d'école, lesquels gagnent le mieux leur salaire ? Nous sommes là du malin au soir, entre vingt groupes qui

glapissent comme une meute, à faire marcher cette lourde et paresseuse machine qu'ils appellent une école mutuelle, à enfoncer, comme un manoeuvre enfonce un coin dans un tronc d'arbre, des lettres et des syllabes dans ces durs cerveaux d'enfants, à nous fêler la poitrine et à nous aigrir le sang dans des explications fastidieuses et cent fois répétées ? Le pauvre cantonnier peut quitter un moment sa pioche pour serrer la main à une vieille connaissance qui passe et qu'il n'avait pas vue depuis longtemps ; le maçon sur son échafaud tourne la tête et suit longtemps dans la foule une jeune fille qui l'a salué d'un geste ami ; le compagnon serrurier, en faisant descendre et monter sa branloire, rêve de sa patrie absente et du jour où il reverra sa mère ; le tailleur, en cousant son paletot rencontre quelquefois un bruyant hémistiche qu'il fait sonner longtemps en lui-même, comme le paysan fait sonner une pièce d'argent pour s'assurer qu'elle est de bon aloi ; et quelquefois aussi il lui arrive de saisir dans un pli de son drap, une rime bégueule qui lui a longtemps fait la nique ; mais nous, il faut que nous veillions sur notre pensée comme la sentinelle veille sur le terrain confié à sa garde, que nous en écartions impitoyablement tout rêve, tout souvenir, toute idée étrangère à notre école ; que nous regardions et que nous parlions à la fois ; que nous domptions celui-ci, que nous stimulions celui-là ; que de ce côté nous maintenions l'ordre, et que de cet autre nous hâtions le progrès ; qu'à nous seuls, en un mot, nous fassions la besogne de trois. Plusieurs d'entre nous sont doués de brillantes facultés, mais quand leur intelligence voudrait s'envoler vers de pures et hautes régions, il faut qu'ils la clouent par les ailes aux planches de leur estrade ; ils ont

un outil d'or, et ils ne peuvent remuer avec que des fanges et des graviers. Vous, cependant, nos seigneurs les évêques, que faites-vous pendant ce temps ? Vous pérez dans une chaire, vous faites les petits dieux sous un dais, vous vous faites encenser par des lévites, ou bien encore, vous exilez d'un trait de plume quelque vieux prêtre d'une paroisse amie ; pour cette rude besogne, le gouvernement vous alloue dix mille francs par an ; mais vous n'êtes gens à vous contenter de si peu de chose. Vous voyagez une fois par an ; quand vous avez fait une cinquantaine lieues, vous revenez, accablés de fatigue, vous reposez dans votre palais, et pour cette pénible expédition vous n'exigez pas moins de deux mille francs. Vous appelez cela des frais de tournées. Hélas ! combien d'entre nous seraient au comble de leurs vœux, si, pour leur labeur de toute une année, ils recevaient seulement la moitié de ce que vous gagnez en huit jours, à déjeuner, à dîner et à fournir des courses triomphales.

Direz-vous que est votre capacité qu'on rétribue si magnifiquement ? Où avez vous pris qu'il faille plus de capacité pour être évêque que pour être maître d'école ; un bon instituteur doit tout savoir, même un peu de théologie ; mais un évêque, la théologie exceptée, que faut-il qu'il sache ? De bonne foi, croyez-vous qu'il ne soit pas plus difficile de faire un bon arithméticien ou un bon grammairien que de faire des saintes huiles ! Je parie que M. Dupin aîné ferait bien dix évêques, mais je le défie de faire un maître d'école. Prétendez-vous que c'est à l'utilité de vos fonctions qu'on proportionne le chiffre de vos appointements. Eh bien ! Détrompez-vous une seconde fois : de ce côté-là nous avons encore sur vous l'avantage. Le diocèse a été quatre mois sans évêque,

personne ne s'en est aperçu. Les cloches sonnaient, la grand'messe se disait, les femmes allaient à confesse comme si de rien n'eût été ; il y avait en ville un prêtre de moins, et depuis que vous êtes arrivé, il y a un prêtre de plus, voilà tout. Mais si le diocèse restait quatre mois sans instituteurs, croyez-vous que ce serait la même chose ? L'année prochaine, donc, ne nous accusez plus d'enseigner pour gagner de l'argent, car vous voyez que nous avons de quoi vous répondre.

Un évêque pur et simple, c'est-à-dire un évêque qui, au lieu de nous être envoyé par Dieu, nous eût été envoyé par le ministre des cultes, s'il avait assisté à la distribution des prix des écoles chrétiennes, eût assisté également à celle des écoles communales, ou bien il n'eût assisté ni à l'une ni à l'autre. cette préférence donnée publiquement aux gens de sa robe sur les laïques dans des choses sans rapport avec la religion, ne convient pas à un prélat. Sa crosse est faite pour lui servir de canne et non pour être mise comme l'épée de Brennus dans une balance. Un évêque représente Dieu sur la terre ; du moins c'est ce qu'ils prétendent, puisque comme Dieu, ils se font appeler monseigneur. Or, Dieu est l'impartialité même ; il n'a pas assisté, que je sache, plus à la distribution de prix des Ignorantins qu'à la nôtre, il a fait pousser du lierre et des dahlias pour les lauréats de nos écoles aussi bien que pour ceux des prêtres ; mais M. Dufêtre ne fait point les choses comme ses confrères, du moins comme ceux de ses confrères qui les font convenablement. Il ne s'est point contenté des actes de partialité que je viens de dire ; pour amener l'eau au moulin des Ignorantins, il s'est avisé d'un moyen qui prouve combien il est fort en réclame, et quelle bonne maison il eût faite, si Dieu, au lieu de le

mettre dans les ordres, l'eût mis dans un commerce quelconque. Il termine son sermon à peu près en ces termes :

« Et maintenant, mes enfants, je vais vous apprendre une bonne nouvelle : chaque dimanche il sera dit pour vous une messe spéciale dans la chapelle de l'Oratoire ; vous y entendrez une instruction destinée pour vous, exprès pour vous. Pour ne pas restreindre ce bienfait aux élèves de l'année où nous commencerons, les anciens élèves des frères, ceux qui auront quitté l'école depuis deux ans, trois ans, seront admis à y assister ; je viendrai quelquefois au milieu de vous ; mais le jour de la Saint-Nicolas, je vous retiens, je serai votre convive, et je dirai moi-même la messe du jour. »

Assurément, si les Ignorantins ne font mention dans leurs futurs prospectus de ce double avantage, — la messe spéciale des dimanches et la messe de Saint-Nicolas dites par M. Dominique Dufêtre en personne, — je les liens pour les gens les plus désintéressés du monde.

Que M. Dufêtre veille à l'instruction des petits enfants, cela est bien, très bien ; cette sollicitude est d'un bon évêque ; il se rendra ainsi plus agréable à Jésus-Christ que par ses entrées triomphales, car Jésus-Christ disait : *Sinite parvulos ad me venire*. Mais quand il parlait ainsi, il ne faisait aucune distinction entre les enfants des diverses écoles de Jérusalem ; pourquoi donc M. Dufêtre établit-il une distinction entre les diverses écoles de Nevers ? Est-ce qu'il tiendrait, par hasard, à ce qu'on ne

le confondit pas avec Jésus-Christ ? M. Dufêtre n'est-il pas l'évêque de tous, et payé par le gouvernement pour l'être ? Nos enfants ne sont-ils pas du diocèse aussi bien que ceux des écoles chrétiennes ? Puisqu'il ne veut être que la moitié d'un évêque, pourquoi exige-t-il des honneurs comme si en lui il y avait deux prélats ? pourquoi force-t-il nos magistrats de l'escorter, quand, aux jours solennels, il attache publiquement son mépris pour les établissements de la commune ? S'il négligeait d'instruire nos enfants, nous prendrions la chose du côté le moins mauvais ; nous dirions : « Dieu nous a envoyé là un évêque bien peu soucieux du salut de ses ouailles ; mais il est tellement occupé de ses éditions de petits livres, qu'il n'a pas le temps de songer aux besoins de son diocèse : on ne peut faire tant de choses à la fois. » Mais quand M. Dufêtre donne aux élèves de ses Ignorantins une instruction chrétienne plus développée, et qu'il interdit aux nôtres d'en profiter, ceci passe la plaisanterie. Que lui ont donc fait ces pauvres petits ? Cet intrépide soldat d'Israël ne se sert-il donc de ses *armes noircies* que contre les enfants ? Puisqu'il est l'envoyé de Dieu, qu'il nous montre donc au moins une instruction de Dieu qui lui recommande d'agir ainsi. Si les enfants de nos écoles profitaient de ses instructions, est-ce que la part des Ignorantins en serait moins grosso ? Je voudrais bien voir qu'un homme qui va une lanterne à la main m'empêchât de le suivre, de peur que je ne m'aidasse de son falot. Le paradis est assez grand, sans doute, pour les élèves des écoles communales et pour ceux des écoles chrétiennes ; les premiers peuvent bien y être admis sans prendre la place des autres. L'enseignement mutuel vaut peu de chose ; mais est-il excommunié par le pape, pour qu'on

lui défende l'église ? Si M. Dufêtre a les clefs du saint lieu, ce n'est pas pour l'ouvrir à ses favoris et pour le fermer à ceux qui lui déplaisent. Les juifs n'excluent point les étrangers de leurs synagogues ; en vertu de quel droit M. Dufêtre exclurait-il de l'église des enfants catholiques ? Si ces pauvres petits sont damnés à cause de l'insuffisance de leurs lumières, M. Dufêtre, qui leur a refusé une instruction plus complète, qui leur a bouché, pour ainsi dire, les oreilles, n'en est-il point responsable ? Que son auguste personne aille en paradis pour avoir sauvé bon nombre d'ignoranticoles, soit ; mais il aura au moins un petit doigt en enfer pour avoir laissé perdre, faute d'instruction, les âmes de nos écoles communales.

Que ne suis-je un des Instituteurs de la ville ! tous les dimanches, à l'heure où se dit la messe spéciale, je me présenterais avec mes élèves à la porte de l'Oratoire. Si M. Dufêtre nous faisait repousser par la hallebarde de son suisse, nous nous agenouillerions autour de l'église, et je dirais à Dieu : « Mon Dieu, bénissez-nous vous-même, puisque notre évêque ne veut pas nous bénir ! Si ceux qui sont là-dedans sont les élus de M. Dufêtre. faites-nous la grâce d'être les vôtres : cela nous conviendra tout autant ! »

Si c'est pour achalander les écoles chrétiennes que M. Dufêtre opéra ainsi, il emploie là un mauvais moyen, un moyen qui achèvera de le désachalander lui-même. On achalandé une école par l'instruction qu'on donne à ses élèves, non par l'instruction qu'on empêche de recevoir aux élèves de ses concurrents. M. Dufêtre abuse de ses fonctions. S'il peut dire aujourd'hui : « Les élèves des écoles chrétiennes seront seuls admis à telle

instruction religieuse, » qui l'empêchera de dire demain : « Les enfants des écoles chrétiennes seront seuls admis au sacrement de la confirmation ? » Alors, qu'il dise donc tout de suite, pour avoir plus tôt fait : « Hors des écoles chrétiennes, point de salut, » et qu'il le fasse mettre dans les traités de théologie. Si le procédé de M. Dufêtre est légal, il n'est pas juste ; or, il me semble que la justice devrait être la légalité des évêques. Supposons que le conseil municipal décide qu'il sera formé une petite bibliothèque à l'usage des enfants où les élèves de l'enseignement mutuel seront seuls admis, M. Dufêtre ne réclamerait-il pas, et aurait-il tort de réclamer ?

Si j'étais Jésus-Christ, je ne voudrais pas qu'on fit des réclames avec mon corps et mon sang. Quand le prêtre, chargé de dire la messe spéciale, m'appellerait sur son autel, je lui dirais : Ouvre toutes grandes les portes de ta chapelle, et admets tout le monde à la messe, sinon je ne descends pas ; ou bien, si je descends, ce sera pour te mettre toi-même à la porte, comme, il y a dix-huit cent quarante-trois ans, j'ai mis les vendeurs à la porte du temple.

Quant à votre messe de saint Nicolas dite par vous en personne, un mot d'explication à ce sujet, s'il vous plaît. De bonne foi, croyez-vous qu'une messe dite par vous ait plus de valeur, pour ceux qui y assistent, qu'une pauvre messe de village ? Dans une hostie consacrée par vos augustes mains, y a-t-il plus de corps et de sang de Jésus-Christ que dans une hostie consacrée par un simple prêtre ? saint Joseph avec la sainte Vierge sont-ils par supplément dans la vôtre ? Mais, s'il en était ainsi, que serait-ce donc d'une messe dite par un cardinal, et surtout

d'une messe dite par le pape ? Sans doute, vous n'en êtes pas arrivé à croire que votre messe vaille mieux que celle des curés. Si vous le prétendiez, ce serait prétendre que Jésus-Christ descend plus volontiers dans une hostie dont la farine a été moulue par le maître boulanger en personne, que si elle l'avait été par son mitron. Ainsi, il est bien entendu que votre messe est une messe ordinaire, que pour trente sous on peut en avoir une pareille, n'importe à quel autel. Mais, alors, que signifie donc la promesse que vous faites aux Ignorantins d'une messe dite par vous en personne ? Tout ce qu'ils auront de plus que les écoles communales, puisque toute messe vaut la vôtre, c'est l'aspect de votre personne auguste, coiffée de sa mitre et portant sa crosse ; et comme votre personne auguste n'est pas plus curieuse que celle d'une autre, tout se borne à l'aspect de votre mitre et de votre crosse. Or, que les maîtres d'école communaux, après avoir mené, le jour de Saint Nicolas, leurs enfants à la messe, les conduisent chez un passementier, ils seront tout aussi avancés que vos ignoranticoles. Voilà, certes, une belle réclame en faveur des écoles chrétiennes ! Bons parents, retirez vos enfants des écoles communales et amenez-les vite aux Ignorantins : le jour de Saint-Nicolas, ils verront la crosse et la mitre de M. Dufêtre ! Quant au dîner que vous leur offrez, je n'en dis rien ; je suis persuadé d'avance qu'il sera bon, surtout si c'est un vendredi que Saint-Nicolas nous arrive.

## II

Du reste, M. Dufêtre a été très impartial dans sa malveillance envers les écoles laïques ; il a traité celles du sexe féminin avec autant de sans façon que les autres. Ces bonnes institutrices ont beau faire apprendre, par cœur, à leurs élèves, des mètres carrés d'Écriture Sainte, les mener à la messe, les envoyer à confesse, M. Dufêtre, bien qu'un évêque français doive être galant, n'en est pas plus galant envers elles ; il a passé devant leur distribution de prix sans y entrer, pour aller Honorer de sa personne celle des religieuses. Au fait, rien n'appartient plus légitimement à M. Dufêtre que sa personne ; il est bien libre de faire part de ce trésor à qui bon lui semble, et tant mieux pour ceux qui sont de ses amis. Mais, aussi, quelle institutrice se fût risquée à faire, pour M. Dufêtre, ce qu'ont fait les très chères sœurs ? L'auguste prélat a servi, chez ces dernières, de thème à un long exercice de géographie : M. Dufêtre s'est laissé dire, pendant une heure, à propos des cathédrales, le nom des villes qu'il avait honorées de son domicile, l'une comme simple séminariste, l'autre comme prédicateur, celle-ci comme grand vicaire, celle-là comme évêque. Et n'allez pas croire, au moins, que ce soit là une flatterie de la part de ces pieuses femmes ; bien au contraire, l'éloge était si mesquin qu'il n'a pu satisfaire l'appétit de M. Dufêtre : le vertueux prélat eût désiré qu'on lui eût dit le nom du village où il avait été mis en nourrice.

Mais, réfléchissez à quelles vastes recherches les bonnes sœur sont dû se livrer pour trouver toutes ces

belles choses, et quel tort cela a dû porter à la confection de leur cassis et de leurs confitures ! c'est une véritable découverte géographique qu'elles ont faite. Je ne doute point que, dans les traités futurs de géographie, on ne lise : « Telle ville, célèbre par le séjour qu'en telle année y a fait M. Dufêtre. » Et voyez, d'ailleurs, quelle ferme direction ces doctes filles donnent aux études ! Il faudrait que les institutrices du siècle n'eussent pas de sang dans les veines, si elles ne suivaient pas cette impulsion. fJne demoiselle bien élevée ne doit rien ignorer de l'histoire de M. Dufêtre. N'est il pas indispensable à une mère de famille de savoir les lieux où M. Dufêtre a prêché ? et quelle charmante distraction ce sera pour son mari, quand il rentrera chez lui, la tête lourde et fatigué d'affaires, de s'entendre raconter comme quoi M. Dufêtre écorna, dans telle ville, d'un coup de ses *armes noircies*, l'ennemi du salut, et comme quoi, dans telle autre, à Nevers, par exemple, il resta sur son rempart sans vouloir seulement honorer le malin d'une pichenette ; ce sera, du reste, un excellent récit pour endormir les marmots quine voudront pas s'aller coucher. Si le ministre de l'instruction publique ne met pas la biographie de M. Dufêtre au rang des connaissances qu'il faut posséder pour être admis au baccalauréat, les jésuites feront bien de prêcher contre lui ; pourvu, encore, que, l'année qui vient, on ne fasse pas ouïr au grand prélat le nom des villes où il a fait des miracles !

Toutefois, revenons aux frères Ignorantins. Sous le rapport de l'instruction, leur école est-elle supérieure aux écoles communales ? Je ne sais ; mais j'ai interrogé sur la grammaire, et interrogé devant témoins, un petit ignoranticole avec lequel je suis quelque peu lié, et qui a

eu, cette année, le deuxième prix de grammaire dans sa division, et je puis dire que mon jeune amine sait pas plus ce que c'est qu'un substantif, un singulier ou un pluriel, qu'un ours blanc du Spitzberg ou une baleine du Grœnland. Cela, du reste, vient peut-être de la manière dont les frères distribuent leurs prix ; mais si, comme le prétend M. Pierquin de Gembloux, l'école chrétienne de Nevers est supérieure, pour l'instruction, aux écoles de la ville, cette supériorité ne tient certainement pas à la manière dont les frères mangent et s'habillent ; elle doit tenir à ce qu'ils emploient l'enseignement simultané, tandis que le conseil municipal a adopté l'enseignement mutuel pour ses écoles. Je comprends que la ville, ayant un très grand nombre d'enfants à faire instruire, et ne se souciant pas de dépenser beaucoup d'argent pour cet objet, soit obligée d'avoir une machine à éducation qui lui fabrique beaucoup d'élèves à la fois ; mais, quand elle le jugera à propos, elle aura, en employant même des professeurs ornés d'un frac, des écoles où l'enseignement vaudra au moins celui des écoles chrétiennes. Je ne puis, dans un pamphlet, dire que quelques mots sur cette matière ; mais voilà, en somme, ce qu'il faudrait faire : il faudrait que la ville réunit ses deux écoles en une seule, qu'elle eût quatre professeurs au lieu de deux, et qu'elle adoptât l'enseignement simultané. Elle a environ quatre cents enfants à faire instruire ; or, avec l'enseignement simultané, un professeur peut très bien instruire, à lui seul, une centaine d'élèves. Moi qui vous parle, j'en ai eu cent vingt-un sur les bras, et sans me flatter, ils n'allaient pas trop mal, sauf qu'ils avaient les mains un peu crottées, ce que les docteurs du comité local me reprochaient toujours ; M. Paillet, surtout, qui aurait

voulu que je leur fisse porter le ventre en avant, comme il le porte lui-même, et qui m'en voulait fort parce que je ne partageais point sa manière de voir à ce sujet.

L'adoption de l'enseignement simultané occasionnerait à la ville une double dépense ; mais, pourquoi ne dépenserait-elle pas, pour l'instruction primaire, qui est l'instruction de tous, autant et plus qu'elle ne dépense pour l'instruction du collègue qui n'est que l'instruction de quelques-uns ? Du reste, les deux instructions sont liées ensemble : si la première est mauvaise, la seconde s'en ressent nécessairement ; quand le rez-de-chaussée de votre maison n'est qu'une mesure, il ne faut point employer votre argent à enjoliver et décorer le premier étage. Supposons qu'avec l'enseignement simultané vos enfants sachent lire deux ans plus tôt, deux ans plus tôt ils iront au collège, deux ans plus tôt ils auront achevé leurs études scolaires, et deux ans plus tôt ils seront avocats ou médecins ; cela mérite que messieurs du conseil municipal y fassent attention ; en travaillant pour eux, ils travailleront pour tout le monde.

Les prêtres disent et de bonnes dames croient que l'éducation fournie par les Ignorantins est éminemment religieuse. Entendons-nous, s'il vous plaît : il y a deux religions, l'une qui agrandit et élève l'âme vers le ciel par l'amour des hommes, l'autre qui l'opprime par la crainte de Dieu, et la tient meurtrie contre terre : la première est la religion de l'Évangile, l'autre est cette religion qui se prélassé dans nos églises, toute chamarrée de broderies, et qui se célèbre à grand renfort de plain chant et de cierges. C'est, en un mot, la religion du prêtre. Le prêtre est ministre du culte ; dans l'intérêt de sa puissance, il

faut que le culte prédomine. Pour pratiquer l'Évangile, on n'a pas besoin du prêtre ; dans les cérémonies du culte, le prêtre est le premier, y eût-il dans l'assemblée un portediadème : l'église est son palais et l'autel est son trône ; tant que dure l'office, il règne sur la foule prosternée. L'observation de l'Évangile ne rapporte rien au prêtre, l'observance des pratiques du culte le fait vivre, le culte est son domaine. Croyez-vous donc qu'il sera assez sot pour donner à l'Évangile la préférence sur le culte ; peu lui importe, à lui, que vous ayez des vertus chrétiennes ou que vous n'en ayez pas, pourvu que vous alliez à la messe ! Voulez-vous savoir quelle importance les prêtres attachent à l'Évangile ? Voyez ces discussions religieuses où les docteurs des deux partis, s'ils eussent été en présence, se seraient presque égorgés avec leur plume ; y est-il question seulement de l'Évangile ? Or, quelle différence y a-t-il entre le prêtre et l'Ignorantin ? M. Dufêtre nous a dit ce que c'était qu'un Ignorantin ; qu'il me permette de le dire à mon tour : un Ignorantin, c'est une lisière de soutane, c'est un prêtre sans confessionnal et sans autel ; c'est un reste de moine et un commencement de jésuite. Ce que veulent les prêtres, l'Ignorantin le veut ; ce qu'ils lui ordonnent de faire, il le fait : il est l'instrument qui gâche le mortier avec lequel les prêtres veulent relever l'édifice de leur puissance. Croyez-vous que ce soit dans votre intérêt, à vous qu'ils ne connaissent point, plutôt que dans celui du clergé, à la soutane duquel leur robe de bure est faufilée, qu'ils enseigneront ?

Aussi, de quelle valeur est cette instruction chrétienne qu'ils donnent à vos enfants ? Vous voudriez, vous, que tout en leur inspirant des sentiments religieux, on

développât leur intelligence ; il ne vous convient pas d'avoir chez vous un saint de pierre. Vous avez donné un enfant, et vous vous attendez à ce qu'on vous rende un homme ; mais l'Ignorantin n'a garde d'aviver l'intelligence de ses élèves ; l'intelligence discute, et la foi et la discussion sont incompatibles ensemble ; la discussion est l'ennemie personnelle de l'Église : l'Église l'étouffait jadis sur les lèvres des hommes — au milieu des flammes des bûchers ; — comment la tolérerait-elle aujourd'hui sur les lèvres de ses néophytes ? Tout a beau marcher autour d'elle, l'Église est immobile comme ses cathédrales ; ces marmots qu'on donne à chrétienner, n'ont-ils pas un corps auquel, avec quelques brins de verge ou quelques cordes de martinet, on peut tout faire comprendre, même le mystère de la Sainte-Trinité. C'est à cette chair docile et timorée qu'il s'adresse. Soyez religieux, ou vous irez en pénitence : voilà tout son enseignement ; il vous dresse un enfant à la religion comme on dresse un barbet à toutes sortes d'exercices. Le professeur de chiens fustige son élève s'il ne saule pour le roi ; l'Ignorantin met au sien une oreille d'âne s'il refuse d'aller à la messe : voilà toute la différence qu'il y a entre le ? deux instituteurs. Aussi, vous comprenez que le monarque bien aimé du chien, et le Dieu tout puissant de l'écolier, doivent être infiniment flattés des hommages qu'on lui fait rendre ; l'Ignorantin, quand ses petites marionnettes sont arrivées à se tenir dans une posture respectueuse à la messe, à baisser le menton au nom de Jésus-Christ, qu'elles savent le Credo en latin, qu'elles apportent, le vendredi, du hareng pour leur dîner, est enchanté du succès de son zèle ; dès-lors, il a droit aux félicitations de son évêque, et il reçoit, pour gratification,

une messe spéciale dite par le prélat en personne.

Ce que je dis de cet enseignement religieux, je ne l'avance pas au hasard, j'ai eu la curiosité de savoir ce qu'il valait, et j'ai interrogé de nouveau le petit docteur sur lequel j'expérimente. C'est, du reste, un sujet de mérite : il a deux ans d'école, et, à la dernière procession de la Fête-Dieu, il remplissait le rôle du Sauveur du monde.

— Mon ami, lui ai-je dit, qu'est-ce qu'un chrétien ?

— C'est, ma-t-il répondu sans la moindre hésitation, celui qui est baptisé, qui croit et professe la doctrine chrétienne.

La précision et la netteté de cette réponse faillirent me satisfaire, je l'avoue ; je poursuivis cependant :

— Mais, les cloches aussi ont été baptisées ; les cloches sont donc chrétiennes ?

— Monsieur, me répondit mon jeune ami, vous m'en demandez trop long ; il n'est pas question de cela dans le catéchisme.

Ainsi, les parents qui envoient leurs enfants aux écoles chrétiennes ont l'avantage d'avoir chez eux un joli petit exemplaire plus ou moins complet du catéchisme du diocèse. Voilà ce qu'ils prennent pour un enfant éminemment chrétien ; à ce compte, *Vert-Vert*, notre défunt compatriote, était aussi un chrétien.

Heureusement, ce mauvais vernis de religion dont les

frères frottent leurs enfants, s'en va avec l'âge ; mais, s'il ne s'en allait pas, savez vous quels chrétiens ils feraient ? vous auriez de ces chrétiens qui vont tous les jours, quelque temps qu'il fasse, à la petite messe ; qui font à un calvaire postiche le chemin de la croix ; qui suivent la procession les yeux fichés en terre et un gros cierge à la main ; qui vont, tous les mois, perdre et faire perdre au prêtre une heure dans un confessionnal ; qui récitent des neuvaines pour racheter leurs péchés ; qui prendront la tête du cheval de Caligula pour un crâne de martyr, ou quelque os d'un lion du cirque pour un fémur de vierge, si cela convient à leur évêque ; qui appelleront ledit évêque monseigneur, et seront très contrariés de ne point trouver une expression qui dise davantage, mais qui n'auront jamais rien fait pour les hommes, et mourront sans que Dieu ait à leur tenir compte d'une bonne action.

Or, cette piété de marionnettes, à quoi sert-elle ? Si ces exercices que le corps seul exécute font le chrétien, le petit docteur de mon dernier paragraphe a raison, les cloches aussi sont chrétiennes, et le mécanicien qui est parvenu à fabriquer un automate roulant les yeux, remuant les lèvres et saluant la société, peut se vanter d'avoir fait un homme ; mais votre dévotion sans œuvre est l'arbre sans fruit que Jésus-Christ a rencontré sur son chemin et qu'il a ordonné d'abattre. Je suis bien sûr qu'il fait plus de cas de la marmite d'airain où une pauvre femme prépare la soupe, que de votre encensoir d'argent. Pensez-vous donc que ce soit pour lui qu'il a fait la religion ? Qu'a-t-il besoin de tous vos *Gloria Patri et Filio* et de ces protestations d'amour et de respect que dédaignerait un prince philosophe ! Croyez-vous donc que lui, l'auteur de toute sagesse, il soit moins sage que

nos philosophes de chair et de sang ? Le bruissement pieux que lui envoie une pauvre créature de cette planète, grain obscur de poussière, perdu au milieu de la poussière resplendissante des mondes, est-il nécessaire à sa satisfaction ? cette religion, c'est pour les hommes, pour les hommes seuls qu'il l'a faite : c'est un code de morale écrit de sa main et signé de son nom qu'il a fait tomber des cieux sur la terre ; il sait l'argile dont il nous a faits et de quelles féroces passions le levain fermente dans nos cœurs. Il a voulu nous imposer l'obligation de nous rendre heureux les uns les autres en accomplissant les préceptes de sa loi. S'il a mis ces préceptes sous la protection d'un culte, s'il a ordonné qu'on lui dressât des autels, c'est que son nom, bien qu'il soit écrit en caractères éclatants sur la surface de la terre et à la voûte du firmament, n'est pas lisible pour tous ; il n'a pas voulu qu'il s'effarât de la mémoire des hommes sous le frottement insensible des siècles ; il a institué certaines cérémonies, pour nous rappeler sans cesse dans les cieux un Dieu qui nous récompenserait selon le bien que nous aurions fait à nos frères, ou nous punirait selon le mal que nous leur aurions infligé ; mais ces cérémonies ne sont presque que des choses de forme : c'est l'écorce de la religion c'est la boîte où, pour le conserver, il a mis son Évangile. Vous, maladroits éleveurs d'enfants qui vous croyez bien avant dans ses bonnes grâces parce que vous lui avez fait de ces chrétiens qui ne sont bons qu'à psalmodier son nom dans une église, pieux fainéants qui ont des callosités aux genoux au lieu de les avoir aux mains, vous vous trompez grossièrement, il ne vous en sait pas plus de gré que si vous lui aviez fait un lutrin ou un serpent : ce qu'il aime, ce sont ces chrétiens d'action

qui l'honorent en faisant chaque jour un peu de bien à leurs semblables, et le prient en accomplissant rigoureusement tous leurs droits ; ces chrétiens-là ne sont peut-être que d'honnêtes gens, mais bien certainement ils auront une bonne place en paradis. Dieu n'a rien promis à ceux qui exécuteraient minutieusement les pratiques de son culte, et il a promis le ciel à celui qui donnerait un verre d'eau en son nom.

Mais voyez combien cette dévotion d'autel est accommodante ! Elle se prête avec tant de complaisance aux actions que réprouve le plus hautement la morale, qu'elle semble les autoriser. Regardez loin, bien loin derrière vous, jusque dans le crépuscule de nos saintes histoires, jamais peuple n'a été plus esclave des pratiques de son culte que le peuple juif : cependant, chaque feuillet de son histoire dégoutte de sang ; l'Italie est le pays du monde où il y a le plus d'églises, où il se dit le plus de messes, d'où l'on envoie le plus d'encens à Dieu, et c'est celui peut-être où il y a le moins de vertus. Sans aller si loin, combien parmi nous de vieilles dévotes qui font jeûner leurs servantes et les battent de leur béquille ! Combien de femmes que vous prendriez à l'église pour des madones et qui usent autant d'amants que de chapeaux ! Lebon, le Saint-Vincent de Paul du notariat, allait tous les jours à la messe, et je pourrais vous citer une dévotion de la même force, bien connue dans le pays, qui a fait banqueroute de plusieurs millions. Ces dévotions, direz-vous, ne sont qu'une hypocrisie ; mais alors, quel intérêt avait donc Louis XI, le plus dévot comme le plus méchant de nos rois, à faire l'hypocrite ? Je m'explique très bien, moi, cette tendance des dévots à se débarrasser des entraves de la morale ; on a exagéré à

ces braves gens, ou ils se sont exagéré eux-mêmes l'importance du culte ; quand ils en ont accompli minutieusement toutes les prescriptions, ils croient avoir payé à Dieu au moins la moitié de leur dette, et ils espèrent que pour l'autre moitié, il se montrera bon créancier. Ne sont-ils pas, d'ailleurs, toujours sûrs d'avoir, à leur lit de mort, un prêtre qui leur donne l'absolution ? Et, quand, encore, cette dévotion dont les prêtres affublent leurs élèves, ne serait qu'exagérée, ce serait une bonne raison pour qu'on la répudiai. Le bon sens veut qu'on élève les enfants pour la société dont ils doivent faire partie ; ce n'est qu'à cette condition qu'ils pourront être utiles à leurs concitoyens, et même qu'ils pourront vivre au milieu d'eux. À quoi bon perdre votre temps à orner votre élève de perfections dont il ne pourra faire usage ni pour lui-même, ni pour les autres ? Vous le chargez d'un bagage inutile, dont, partout où il ira, cette société railleuse et jalouse lui fera chèrement payer le port. Quand vous agissez ainsi, vous ressemblez à une mère qui, dans les malles de son fils partant pour un grand voyage, mettrait un certain nombre de grosses pierres. Beaucoup de gens de ma connaissance se passent très bien de vertus, mais à Dieu ne plaise que je conclue de là qu'on puisse s'en passer ! Cependant, en fait de vertus comme en tout autre chose, il faut être éclectique. Laissez-moi de côté toutes celles qui n'étant bonnes à rien, vous rendraient odieux à certains, et ridicules au plus grand nombre. Lorsqu'un arbre porte trop de fruits, il n'en amène aucun à une complète maturité : il en est de même de l'homme qui est affligé de trop de vertus. Les vertus qu'il a de plus que les autres l'empêchent de tirer profil des vertus qu'il possède en commun avec le

vulgaire. L'ignorantin est très vertueux, sans doute ; mais j'en appelle à toutes les mères, laquelle n'aimerait mieux que son fils devînt bossu, que de lui voir, à vingt ans, la tournure d'un Ignorantin ?

De bonne foi, ces pieux instituteurs, soit qu'ils portent au menton un rabat de prêtre, soit qu'ils portent un rabat de frères, élèvent-ils les enfants qu'on leur confie pour la société actuelle ? Ils vous font un saint ; mais quand ce saint sera fait, où lui trouverez-vous une niche ? Vous leur aviez donné de la cire, une cire bien pure et bien blanche, vous espériez qu'il vous en feraient de la bougie pour éclairer votre salon, et ils vous en ont fait un gros cierge ; si vous voulez utiliser votre cierge, il faut le porter à l'église. Mais, sans métaphore, quand votre fils sera sorti de leurs mains façonné à leur image, qu'en ferez-vous ? S'il est ouvrier, les railleries de ses compagnons de travail lui rendront tout atelier inhabitable ; lui ferez-vous prendre la cocarde, il sera le jouet et le martyr de ses frères d'armes ; lui mettez-vous une demi-aune entre les mains, il la tiendra comme un crucifix, il aura l'air, dans son comptoir, d'un vieux saint qui s'est échappé de sa niche ; or, qui voudra apporter sa clientèle à un tel homme ? Faites-le héritier de cent mille francs de rente, dans quel salon ne sera-t-il point ridicule ? D'un autre côté, s'il lui prend fantaisie de goûter du sacrement de mariage, quelle jeune fille voudra approcher ses lèvres de cette froide patène ? ou si, par obéissance pour ses parents, elle se résout à ce sacrifice, le saint homme ne courra-t-il point risque de porter sur son chef, comme son divin maître, une couronne d'épines au lieu d'une couronne de fleurs ?

Si cette exubérance de dévotion était nécessaire au salut, il importerait fort peu qu'elle fût préjudiciable à celui qui en est possédé ; car, perdre son âme pour gagner tous les royaumes du monde, ce serait un marché de dupe : mais ces bons parents qui envoient aux prêtres leurs enfants à façonner, ont-ils bien cette conviction ? Non, cent fois non, ils ne l'ont point ! Ces pratiques minutieuses qu'ils laissent imposer à leurs pauvres petits, ils se garderont bien de s'y soumettre ; la mère va faner dans un bal les dernières fleurs de son été, et le père, s'il était accosté par un déjeuner de garçon, enverrait promener le calendrier et le prierait de lui faire grâce de ses observations.

Assurément, ces messieurs et ces dames ne croient pas se damner en agissant ainsi ; ils comprennent, ces messieurs, surtout, on ne peut mieux leurs intérêts ; ils savent très bien faire la balance d'un compte, ils ne sont pas gens à encourir, pour quelques joies éphémères, toute une éternité de supplices ; si donc ils croient se conduire tant bien qu'il faut pour être sauvés, pourquoi exigent ils que leurs enfants se conduisent mieux ? Veulent-ils qu'ils se sauvent deux fois, et espèrent-ils pour eux deux félicités éternelles ? Qu'on désire avoir un fils plus beau que soi, plus aimable que soi, plus spirituel que soi, meilleur danseur que soi, je le comprends ; mais un fils plus religieux que soi, voilà ce que je ne conçois pas ; car, enfin, personne ne se damne de gaîté de cœur. Si vous êtes assez religieux, que servirait-il à votre fils de l'être plus que vous, et si vous ne l'êtes pas assez, qu'est-ce qui vous empêche de l'être davantage ?

Ces éducations religieuses produiraient beaucoup de

mal si elles étaient efficaces : elles déformeraient les générations sur lesquelles elles s'abattent, et il faudrait frapper d'interdiction les conseils municipaux qui votent des Ignorantins. Mais Dieu qui fait tout pour le mieux, a voulu qu'elles ne vinssent pas à profit. Cette noire soutane dont vos instituteurs tonsurés revêtent l'enfant presque au sortir de ses langes, s'use et tombe comme le premier pelage des bêtes fauves, comme le duvet que secoue l'oiseau en sortant de son nid. Malencontreux jardiniers du Seigneur, ils préparent leur terrain avec beaucoup de soin et de fatigue, ils y sèment leur graine, ils l'arrosent surabondamment d'eau bénite, et ils croient avoir fait une planche de prêtres : mais quand vient la saison luxuriante de la sève, au lieu de tricornes qu'ils attendent, ils voient poindre de leurs sillons des chevelures parfumées et des têtes ardentes de jeunes hommes qui les regardent à les faire pâmer d'effroi. La Restauration était bien religieuse, sans doute, si religieuse qu'elle a fait mourir ses lys en les replantant trop près de l'autel ; elle ne nous a épargné ni les écoles chrétiennes ni les petits séminaires, ni les abbés recteurs d'académie, ni les abbés proviseurs et censeurs du collecte ; elle nous eût volontiers fondu en médailles de saints le bronze glorieux de la place Vendôme mais ; à quoi cela lui a-t-il servi ? Cette génération qu'elle avait élevée au son des cloches et dont elle avait remis les lisières aux mains des Jésuites, c'est elle qui a renversé le trône béni de saint Louis, qui a découronné le chef oint et sacré de Charles X et qui a fait choir les prêtres de leurs grandeurs usurpées.

D'où vient donc l'impuissance de ces pieux faiseurs d'éducation ? C'est qu'ils font toujours et fatalement au

rebours du bon sens et de l'expérience : ils s'y prennent comme s'ils avaient encore affaire aux générations à peine adultes du moyen-âge : ils ont un vieux moule tout rouillé et que par tradition ils croient excellent, et ils veulent, bon gré, malgré, y refondre la civilisation actuelle. Au lieu de faire aimer la religion à leurs disciples, de la discuter de bonne foi avec eux et de la leur laisser discuter librement, ils la leur imposent comme un esclavage. C'est à coups de verge qu'ils leur démontrent qu'il faut croire en Jésus-Christ. Si l'un d'eux osait révoquer en doute deux syllabes d'un article de foi, ils le chasseraient avec ignominie de leur jésuitière, et le renverraient bien et dûment damné à ses parents. Ils n'ont qu'intimidé, et ils croient avoir convaincu ; mais tandis qu'ils tiennent dans leurs liens la langue qui dit oui et la main qui fait le signe de la croix, la pensée déployant ses ailes de flamme, s'envole librement vers les espaces interdits et en redescend avec le doute et l'objection, objection et doute d'autant plus pernicieux qu'ils se cachent dans un pli de l'âme, et que personne ne sachant où est le mal, ne peut y appliquer le remède. Ces pauvres gens se croient illuminés par Dieu, et ils en sont encore à savoir que l'esprit humain, et surtout celui des enfants, est rétif à toute contrainte ; que si au lieu de le caresser, vous le lirez violemment par son licou vers votre opinion, il rue et se jette vers l'opinion opposée. Ils ont le coffre, ils le gardent pendant dix ans avec une vigilance qui ne s'assoupit point, sans s'apercevoir qu'un adroit voleur, Voltaire, par exemple, ayant passé par là, leur a dérobé ce qui était dedans. À force de soins et de zèle, ils produisent un effet précisément contraire à celui qu'ils voulaient obtenir. En bourrant leurs élèves de lourdes

messes et d'indigestes offices, ils les dégoûtent à tout jamais de l'église. Dès que s'appartiennent à eux-mêmes ces pauvres affranchis, ils disent adieu à la religion, et cet adieu est presque toujours éternel. Ce qu'ont fait dix ans de contrainte, une heure de liberté suffit pour le détruire. Au lieu d'apprivoiser leur oiseau, ils l'ont tenu en cage ; aussitôt que la porte lui a été ouverte, il a gagné d'une aile rapide les vertes retraites de la forêt ; demain il aura oublié tous leurs airs d'épINETTE, et s'ils passent au-dessous de sa branche, il fera ses ordures sur leur tête.

Si quelqu'un révoquait en doute ces déplorables effets de la contrainte, je le prierais d'observer ce qui se passe autour de lui. Voyez ces jeunes hommes voués par leur famille à la prêtrise ; on les a tenus dix années sous les verrous d'un séminaire, ils ont grandi tant bien que mal au milieu des austérités d'une vie toute monastique. Cependant, si une circonstance imprévue met fin à leur esclavage, ils ne font qu'un saut de leur blanche et pudique cellule, dans ces lieux de délices inconnues où se perd le monde. Semblable à ces chevaux long-temps retenue à l'écurie, qui s'enivrent, aussitôt que leur lien est rompu, de la poussière de la grande route, et s'emportent dans une course désordonnée, ils se livrent avec une impétuosité sans frein à toute la fougue de leurs passions. et laissent bien loin derrière eux, sur les pentes rapides de la débauche, ceux de leurs jeunes compagnons que le joug de la discipline avait à peine effleurés. Du reste, toujours après la violence vient la réaction ; cet effet se produit aussi infailliblement sur les masses que sur les individus. Qu'un roi s'avise de mettre un rabat sur sa pourpre, qu'il se fasse prêtre et qu'il force ses sujets d'aller à la messe, il léguera au siècle qui vient une

génération anti-religieuse. Ainsi voyez Louis XIV : il passe de l'extrême débauche à une dévotion exagérée, il épouse une de ses vieilles maîtresses, il fait de la fin de son règne un lugubre et mortel office ; mais à peine est-il dans son cercueil, que ses grands seigneurs et ses belles marquises, déchirant impatiemment ce cilice dont ils faisaient leur toilette, se vautrent à la face du peuple l'un sur l'autre, et cette orgie, commencée sous la Régence, se continue jusqu'au règne austère de Louis XVI.

S'il m'était permis d'avoir une opinion sur cette matière, je dirais qu'en général les instituteurs sont trop pressés d'inculquer des idées religieuses à leurs élèves ; il semble qu'ils aient peur que le diable ne vienne les leur prendre entre les mains. La religion, selon moi, n'est pas un joujou qui convienne à l'enfance ; ses sombres vérités qui ont fait éclater tant de forts cerveaux d'hommes ne peuvent tenir dans une tête de dix ans : qui veut les y faire entrer, ressemble à un homme qui s'aviserait de planter un chêne dans un pot à fleurs. Pour un instituteur, il ne s'agit pas de dire il faut prouver. Or, de quelles preuves appuieriez-vous les prescriptions religieuses que vous imposez à vos élèves ? S'ils vous demandent : Pourquoi faut-il aller à la messe ? Pourquoi nous envoyez-vous à confesse ? Pourquoi se damne-t-on en mangeant de la soupe grasse le vendredi ? Que leur répondrez-vous ? Que ce sont les commandements de l'Église ; mais qu'est-ce que l'Église ? De quel droit fait-elle des commandements et les damne-t-elle s'ils ne s'y conforment ? Si l'Église leur avait ordonné de faire tous les matins, en se levant, la roue du moulin, seraient-ils pareillement damnés pour s'être abstenus de ce pieux exercice ? Telle est l'objection qu'ils vous feront, et je

vous défie d'y répondre ; puis ce mot damner qui revient dans toutes vos instructions, ce mot abominable qui résume à lui seul toute cruauté possible, ne leur donnerait-il pas de Dieu l'idée d'un tyran plutôt que celle d'un père. Voilà, se diront-ils un être qui nous impose des lois dont nous ne comprenons pas le but ; il nous condamne à des peines atroces, si nous les enfreignons, et on veut que nous l'appelions notre père ! Est-ce donc là de la bonté paternelle ? Assurément, notre père d'ici-bas, qui nous pardonne quand nous, lui avons désobéi, qui nous habille de neuf à Pâques et nous donne dix centimes tous les dimanches, est meilleur pour nous que notre père qui est aux cieux. Pour moi, si j'étais chargé d'élever un enfant, au lieu de lui faire craindre Dieu, je chercherais à le lui faire aimer, et cela ne me semble pas bien difficile. Je l'emmènerais dans la campagne par une pâle journée d'automne, alors que le regard du soleil est doux comme celui que jette une mère à son enfant, et je lui dirais : « Ces fruits qui pendent aux arbres et qui sont pleins d'un suc si doux, ces belles fleurs dont la prairie est brodée, ces papillons qui vont flottant dans les airs comme un morceau de soie emporté par le vent et semblent vouloir jouer avec vous, c'est pour vous que Dieu votre père a fait tout cela, pour vous qu'il a fait tout ce que vous voyez ; en échange des biens qu'il vous envoie, il ne vous demande qu'une chose : c'est que vous l'aimiez de tout votre cœur, et que vous aimiez de même les hommes qui sont vos frères. » L'observation de ce grand précepte de morale qui renferme tous les autres et que l'auteur de l'Évangile seul a trouvé, ne peut-il suffire pour les rendre agréables à Dieu ? À quoi sert que vous leur fassiez perdre sous les sombres voûtes d'une église leurs heures

les plus douces : cette écorce épineuse de la science qu'il leur faut rompre sous leurs dénis, n'a-t-elle pas déjà pour eux assez d'amertume, sans que vous leurs fassiez encore endosser le noir cilice de la religion ? Laissez-les donc jouir de leur jeune saison. Décembre viendra assez tôt avec ses neiges, permettez donc qu'avril ait pour eux des violettes ! Ne savez-vous pas que pour qu'un arbre porte des fruits, il faut qu'il fleurisse ? Ne les forcer pas d'envier à l'enfant abandonné des rues sa liberté vagabonde. Et qu'importe à Dieu cette piété que vous leur faites à coups de verges ! Quand vous les chassez devant vous comme un troupeau vers l'église, ou que vous les traînez à la remorque d'une procession, couverts de peaux de bêtes et chargés de croix, quel gré peut-il leur savoir de cette corvée ? Croyez-vous qu'il ne sache pas très bien que s'ils étaient libres ils aimeraient mieux jouer dans la prairie ? Ce Dieu qui est leur père, ce Dieu qui aimait, lorsqu'il était sur terre, à s'entourer de leur faces souriantes et rebondies, trouve très mal, assurément, qu'on les torture en son nom et pour l'amour de lui ; SI aime mieux les voir jouant et courant qu'attachés par les genoux aux dures pierres d'une cathédrale. Quand vous le croyez occupé à regarder deux armées qui se heurtent sur un champ de bataille, il contemple du haut de son trône des enfants qui se roulent dans l'herbe. Dieu est assurément un meilleur père pour les hommes que je ne le suis pour mes enfants ; cependant si on les plantait tous les matins à genoux devant moi, et qu'on leur ordonnât de me réciter un grand imbécile de compliment dont ils ne comprendraient pas un mot, je leur dirais : « Pauvres petits, allez jouer, et aimez-moi, voilà pour l'instant ce que je vous demande. » Quand la raison de mon élève

serait plus forte, je lui parlerais de la religion, et je tâcherais de lui en faire comprendre le peu que j'en comprends moi-même. La foi doit être appuyée sur la raison, dans ce sens que si nous sommes obligés de croire Dieu sur parole, cette parole, il faut au moins qu'on nous prouve qu'il l'a donnée. Dans la question que je traite, je n'ai pas l'autorité d'un concile ; mais si j'étais curé, les parents auraient beau dire, je n'admettrais à la communion que des jeunes gens de 18 ans bien accomplis ; et si on me contredisait trop fort, j'exigerais qu'ils fussent bacheliers ès-lettres. Selon moi, les instituteurs commencent par la fin. La religion, au lieu d'être la base de toute éducation, devrait en être le complément, comme la croix est le complément d'une église.

Quant à M. Dufêtre, je le vois venir avec ses sandales violettes ; quand il préconise les frères Ignorantins ils prêchent pour les jésuites ; si les Ignorantins éduquent si bien et si chrétiennement notre jeunesse, il serait dommage que l'Université gâtât ce qu'ils ont si bien commencé. Lorsqu'un habile architecte a fait sortir de terre une chapelle, il ne faut pas livrer son œuvre ébauchée à un maçon inintelligent qui vous en fera un corps-de-garde ; la conséquence de cela, c'est qu'il faut nous hâter de livrer aux jésuites le monopole de l'instruction secondaire, et leur demander pardon de ce qu'on les a fait si longtemps attendre.

Si j'étais un ennemi de la religion, comme aucuns le supposent j'appuierais de toutes mes chétives forces ces tentatives d'usurpation, car je suis bien convaincu que de dessous une férule de jésuite il ne peut sortir que des

incrédules ou des athées ; mais je révère la religion à cause de Dieu, et je l'aime pour le bien qu'elle fait aux hommes : bien loin de l'attaquer moi-même, je regarderais comme un mauvais citoyen celui qui tâcherait d'en détourner le peuple. À cette société si misérable, mendicante qui se croit riche parce qu'elle a de loin en loin quelques perles cousues à ses haillons, il faut les croyances consolantes du christianisme. Tous ces philosophes de journaux et d'académie, qui travaillent, avec tant de bruit et si peu de besogne, à soulager la misère du peuple, ont-ils trouvé encore quelque chose qui vaille les paroles de l'Évangile ; « Heureux ceux qui souffrent, parce que le royaume des cieux leur appartient. » Si lourde que soit, sur l'épaule du prolétaire, la besace où Dieu a mis son bagage de misères, il la portera avec résignation, et même en chantant, si, après cette fatigue de quelques soleils, il espère une éternité de délices. Le voyageur qui a un court trajet à faire dans une mauvaise voiture, et qui doit, au bout de sa course, entrer en possession d'un palais plein de richesses, se plaindra-t-il des boues du chemin et de la brutalité du postillon ?

Non, le christianisme n'est point une religion de vieilles femmes ; ce n'est point un vain bruit de cloches et de chants d'église, une stérile fumée d'encens qui se perd dans les nues du ciel ; c'est, au contraire, une religion d'hommes, de citoyens, de philosophes. Le christianisme a un large côté politique, et ce côté, c'est la plus rayonnante de ses faces. Qu'est-ce que nos chartes, en comparaison de l'évangile ? nous les écrivons sur parchemin avec une plume trempée dans notre sang, et le lendemain, passe, avec son armée un roi qui les déchire : mais l'Évangile, cette magnifique déclaration des droits

de l'homme, est éternel ; sa couverture de fer est à l'épreuve du boulet et de la bombe ; les conquérants auraient plus tôt fait de raser toutes les capitales du monde que d'en retrancher une syllabe ! L'Évangile, c'est l'oppression interdite aux rois ; c'est la liberté assurée aux peuples comme un droit et imposée comme un devoir. Jésus-Christ, dans ce divin livre, nous recommande de nous aimer les uns les autres ; il y proclame encore qu'il est notre père, et que nous sommes tous frères ; or, parmi les frères, y a-t il des maîtres et des esclaves ? Ce Dieu qui est mort pour tous, pour le cul-de-jatte qui pétrit sous ses mains la boue de la rue, comme pour le grand seigneur qu'emporte à travers la foule le galop retentissant de quatre chevaux, a-t-il partagé ses enfants en deux familles, l'une, race immonde et déshéritée, condamnée éternellement au travail et à la servitude, l'autre, dynastie ventrue et solidement endentée, faite pour dominer et pour jouir ? Puis, quand nous nous aimerons les uns les autres comme des frères, lorsqu'un de nos frères opprimés jettera vers nous un cri de détresse, nous accourrons à son secours, comme au bruit du tocsin nous accourons autour d'une maison qui brûle. Si la France eût été vraiment chrétienne, elle n'eût point souffert que la Pologne, sa sœur à tant de titres, fût assassinée. La grande famille des chrétiens primitifs n'avait d'autre charte que l'Évangile, et aucun peuple de la terre ne fut plus libre et mieux nivelé qu'elle ; là, toutes les conditions, toutes les intelligences, tous les genres de mérites étaient confondus dans la même égalité ; la foule assemblée nommait les évêques sans que la volonté d'aucun fût répudiée sous prétexte qu'elle n'était point éclairée par la raison ; tous travaillaient ensemble ; tous

s'asseyaient à la même table, et le prêtre, blanchi à l'autel n'avait pas un siège plus haut que le néophyte, ni le fort une coupe plus large que le faible ; ils ne formaient qu'une même famille vivant du même pain quotidien, et semblable à un grand arbre dont toutes les feuilles vivent de la même sève. Pourquoi donc cette douce égalité qui devait faire passer tous les hommes sous sa guirlande de fleurs a-t-elle disparu, tandis que la croix est restée debout ? C'est que les prêtres d'autrefois ont, dans l'intérêt de leur ambition, faussé l'esprit du christianisme ; ils ont détourné, sur des espaces arides ce vaste fleuve qui devait fertiliser les royaumes et les empires. L'Évangile avait été mis dans leurs mains comme un instrument d'esclavage ; ils ont vendu au boucher le troupeau qu'on leur avait donné à conduire ; ils ont traîtreusement pactisé avec les rois ; ils leur ont permis d'opprimer les peuples, à condition qu'eux, les prêtres, ils opprimeraient les rois eux-mêmes et marcheraient sur leur couronne. Aussi, il n'est point de tyrannie si abominable qu'ils n'aient bénite, point de front souillé de crimes, qu'ils n'aient frotté de leur huile sainte.

J'ai quelquefois entendu dire que le christianisme avait fait son temps... Il l'a à peine commencé. Ce sillon, large comme le monde, qu'il doit faire, il en a peine soulevé deux ou trois glèbes. La croix est partout ; mais la liberté et l'égalité doivent être agenouillées au pied de la croix, et la liberté et l'égalité ne sont nulle part. Ce vieux monde ne peut faire un mouvement sans qu'on entende un bruit de chaînes. Il respire, mais comme un esclave qui a le genou de fer d'un vainqueur sur la poitrine ! Mais, quand le christianisme sera revenu à l'esprit qui l'a fondé, quand la croix sera redressée et mise d'aplomb sur sa véritable

base, quand cette grande voix de l'Évangile : « Peuples, aimez, vous comme des frères ! » aura retenti parmi les masses, les fers du genre humain tomberont d'eux-mêmes, comme au son des trompettes de Josué tombèrent les murs de Jéricho.

Nous les hommes de la liberté et du progrès, si jusqu'alors, nous ne sommes pas venus au Christ, c'est que ce large tricorne dont on l'a affublé nous cachait la majesté de son front et la sérénité de son regard. Mais, pourquoi ne serions-nous pas les prêtres de ce christianisme qui doit affranchir le monde ? Sur le gibet de Jésus, ils ont écrit : I.N.R.I. ; écrivons, nous, sur son front couronné d'épines : « Jésus, fils de Dieu, premier martyr de la liberté », et rallions les hommes autour de cette enseigne sacrée.

Vous le voyez bien, depuis un siècle que nous nous débattons entre la liberté et l'esclavage, nous n'avons rien fait qui vaille ; nous avons tiré des coups de fusils, nous avons chargé des canons et troué des murailles, nous avons fait des veuves et des orphelins, nous avons renversé des trônes, et chassé du plat de notre sabre, des dynasties ; mais, qu'est-ce que tout cela a produit pour le bonheur du genre humain ? Ce sang que nous avons versé, il s'en est allé à l'égout de la rue comme l'eau de la pluie, et, comme elle, n'a point laissé de trace. En vain nous faisons des révolutions, toujours les anneaux de la chaîne brisée, semblables aux tronçons d'un ver cassé, se ressouident d'eux-mêmes ; toujours le peuple victorieux et souverain ressemble à un cheval fougueux qui, ayant renversé son cavalier, s'embarrasse dans ses rênes tombées et se laisse saisir par un autre maître. La bonne

graine de liberté, celle qui sort de terre et qui mûrit, ce n'est point de la poudre et des balles de plomb. Appelons-en à une puissance plus forte que celle des hommes. Au lieu de ces réformateurs postiches, qui nous flagornent quand ils sont petits et se vendent quand nous leur avons fait une réputation qui vaut quelque chose prenons Jésus-Christ pour chef ; nous serons bien sûrs, du moins, que celui-là n'acceptera point de ministère. La réforme électorale est dans l'Évangile bien plus encore que dans la charte. Tous les hommes sont frères, donc ils sont égaux entre eux ; n'est-ce pas là le principe de toute législation ?

Certains des nôtres m'appelleront peut-être cagot, tandis que les prêtres me dénoncent au ministre des cultes comme un impie ; mais, peu m'importe ! j'ai dit ce que je pense.

## *Une croix de plus*

Hosanna ! M. Dufêtre a reçu la croix d'honneur ! Je voudrais être cymbale et grosse caisse pour faire retentir cette bonne nouvelle jusque sous le plus humble chaume... Quel honneur pour nous tous d'appartenir à un diocèse décoré !... Quand les patrons de Sens, de Bourges, d'Autun, rencontreront le nôtre dans le ciel, il faudra qu'ils lui ôtent leur mitre. Depuis cet heureux jour, les cloches sonnent à mon oreille comme des trompettes, la cathédrale me semble avoir grandi de cent mètres, et le bon saint Cyr lui-même affecte, sur sa bête, l'altitude fière et martiale d'un officier de cavalerie.

Mais je félicite à peine M. Dufêtre de cet honneur, et même, s'il était un peu plus mon ami, je lui en ferais mes compliments de condoléance. Qu'est-ce donc que deux ou trois centimètres de ruban pour un si grand homme ? Il lui en faudrait une pièce tout entière. C'est comme si le ministre décorait d'un lampion le phare de Brest. Mais ce ministre croit-il donc, dans son orgueil, avoir toute gloire enfermée sous le couvercle de ses cartons ? Croit-il qu'il n'y a en France de gloire que celle qu'il distribue ? En vérité, bientôt il fera offrir à Jésus-Christ le titre de baron. Ne s'aperçoit-il pas qu'il insulte notre évêque ? Lui dire : « Je veux vous rehausser, » c'est lui dire : « Vous pouvez

l'être encore.» Or, tous tant que nous sommes, et M. Dufêtre le premier, nous savons bien que cela est impossible. S'il veut offrir à l'illustre prélat un cadeau décent, c'est de lui faire apporter de Rome, par notre ambassadeur, le chapeau de cardinal. Si j'étais dans la soutane violette de notre Fénelon, je lui apprendrais à qui il s'adresse : je ne voudrais pas porter son ruban quand j'irais par la ville vaquer aux fonctions de mon épiscopat, et, dans l'intérieur de mon palais, je le ferais porter par mon valet-de-chambre. Et, d'ailleurs, lorsque M. Dufêtre, pour obéir à Dieu qui le lui avait expressément enjoint, est entré triomphalement à Nevers, n'a-t-il pas assez souffert dans son humilité, sans qu'on le force encore à repasser par ce chemin bordé de lauriers ?

Cette croix, du reste, n'est pas digne d'une illustration comme la sienne : il lui faudrait, sur la poitrine, le grand aigle de Napoléon en personne, tant qu'il s'étend et se comporte. Et quelle différence, mon Dieu des décorations d'autrefois à celles que les ministres jettent maintenant par les fenêtres de leurs hôtels ! La soie dont on faisait les vieux rubans avait été trempée dans du sang versé par la patrie ; la France, de sa navette d'or, la tissait pour des poitrines cicatrisées de soldats, pour ces hommes vaillants et forts qui suivaient l'empereur dans des courses bien autrement triomphales que les vôtres, M. Dufêtre ; dont le sable ardent de l'Égypte avait brûlé les pieds, et dont l'incendie de Moscou avait roussi la moustache. La biographie de ces hommes, c'est l'histoire de nos conquêtes, et leurs trophées à eux, ce ne sont point des métaphores ; ces trophées, ils sont répandus autour de vous, et *votre cœur saigne de désespoir* de les voir : c'est l'arc triomphal de l'Étoile, c'est la colonne Vendôme, ce

sont ces noms de victoires donnés à nos ponts, à nos rues, à nos places publiques ; c'est la trace de leur talon d'airain ineffaçablement empreinte sur le pavé de toutes les capitales. Auprès de cette croix, l'or était vil ; elle restait dans les familles comme une relique ; souvent Napoléon l'avait lui-même attachée, et elle gardait comme une trace lumineuse de ses glorieuses mains. Napoléon avait beau dire qu'elle devait récompenser tous les mérites, il distrait rarement quelques fils de cette étoffe pour les hommes pousseteux de ses administrations. Aussi, pour le peuple, ce ruban sent toujours la poudre, et il s'obstine à ne voir en lui que le signe distinctif des braves.

Hommes des banquettes ministérielles ! Hommes de la paix toujours et partout ! Notabilités trouvées au fond d'une urne, et que souvent un sous préfet, bien disant et bien marchant, a faites de la poussière de sa chaussure ! ne vous enorgueillissez pas tant de vos décorations ! Si quelques pauvres artisans du peuple s'inclinent encore devant elles, c'est qu'ils vous prennent pour un autre. Dans votre ruban, c'est la gloire militaire de la République et de l'Empire qu'ils saluent. Il est des croix glorieuses ; mais savez-vous où elles sont ? Elles sont à Waterloo, parmi les ossements des braves qui ont brûlé la dernière cartouche de l'Empire et que le lion belge écrase maintenant de sa masse indolente. Allez, si vous l'osez, les tirer de ce vaste cercueil, et apportez-les nous à votre poitrine ; alors, tous tant que nous sommes, nous nous découvrirons devant vous.

Mais non, cette pourpre de l'ancien temps est usée ; nous n'avons plus la teinture qui la faisait resplendir ; la France a fait des lames de canif de la lame de son épée ;

elle n'a plus d'autres champs de bataille que les élections, et ses héros meurent à l'hôpital. Pourtant, elle n'a pas dit adieu pour toujours aux champs de bataille ; sa poudre, que l'humidité des mauvais jours a avariée, un soleil plus chaud peut la sécher ; elle peut encore avoir besoin de l'éclat de cette resplendissante étoile pour guider nos jeunes et fiers bataillons, indignés de n'avoir que des sauvages à combattre, dans les routes que leurs pères ont tant foulées. Mais qui voudra aller chercher cette croix au milieu des redoutes hérissées de canons, quand d'autres hommes n'ont qu'à se baisser pour la prendre, et qu'on la ramasse dans la poussière des cathédrales ?

Si encore on ne la donnait qu'à des hommes qui ne l'ont point méritée ! si d'obscurs ambitieux n'en faisaient pas la récompense de leurs valets et de leurs agents de corruption ! Mais, qu'attendre de ce ruban, quand on le prodigue à des indignes ? Vous avez greffé, sur le tronc du laurier, des rameaux de buisson : il ne peut plus produire que des épines.

Cette croix, donc, ne convient pas à M. Dufêtre ; les médailles à son effigie, qu'il distribue, sont beaucoup plus glorieuses ; s'il consentait à s'en revêtir, ce ne serait que pour la réhabiliter en la portant sur son auguste poitrine. Mais, je l'en préviens, cette complaisance peut avoir de graves inconvénients ; d'abord, il donnera le mauvais exemple à ses prêtres ; quand ils verront leur évêque décoré, ils voudront tous avoir un bout de ruban ministériel sur leur soutane ; dès lors, le doux crépuscule de leur presbytère leur deviendra importun ; ils jalouseront le maire et le juge de paix de la paroisse ; ils voudront, à leur tour, jeter leur ombre au soleil de la vie

publique ; d'hommes de prières que nous les supposons, ils deviendront hommes d'intrigue ; ils auront un candidat politique ; ils iront crotter leur soutane au milieu de la cohue des électeurs.

Puis, Jésus-Christ l'a dit : son royaume n'est pas de ce monde ; ce n'est pas d'un ministre, c'est de lui seul que les prêtres doivent attendre leur récompense. Si pleins de bonnes œuvres qu'ils soient, quand ils viendront en demander à Dieu le salaire, il pourra bien leur répondre : « Cela ne me regarde plus ! Allez prier M. Martin (du Nord) qu'il vous fasse officiers de la Légion-d'Honneur. »

Je crains bien, du reste, que cette décoration ne porte préjudice à M. Dufêtre dans ses intérêts les plus chers et les plus sacrés, ceux de son salut. Le paradis n'est pas une caserne. Depuis que les prêtres ont émigré, et que nos généraux, en Vendée, en ont fait fusiller quelques-uns, les militaires n'y sont plus admis ; Napoléon lui-même, bien qu'il ait rétabli, en France, Dieu sur son autel, n'a pu y trouver une place. Quand M. Dufêtre, cet intrépide soldat d'Israël, sera tombé du haut de son *rempart*, et qu'il se présentera aux portes de l'éternel séjour, couvert de ses *armes noircies*, et tout chargé de ses *trophées*, si saint Pierre aperçoit son ruban, il pourrait bien le prendre pour quelque prévôt d'armes qui arrive des cuirassiers ou des dragons, avec son masque et ses fleurets, et lui fermer la porte au visage ; il serait même saint à prétendre qu'il pue la poudre à canon. Je sais bien que, s'il y a la moindre fissure à son guichet, M. Dufêtre trouvera bien moyen de faire passer par-là sa parole abondante et facile. Je suppose qu'il le prêchera à peu près en ces termes :

« Il paraît, vieux portier, que tu as un petit

coup de je ne sais quoi dans la tête : de là vient que tu me prends pour un autre ; tu me fais attendre comme un méchant desservant de village, dont la soutane est percée au coude ; mais si, par suite de la grande humidité qu'il fait ici, il arrive la moindre avarie à mes *armes noircies* ou à mes *trophées*, que j'ai là déposés contre le mur, je t'en rendrai responsable ; demain tu entendras parler de moi ; je te ferai chasser de ta loge, et tu seras obligé d'aller sur la terre, te mettre portier de quelque hôtel garni ; c'est tout au plus, encore, si je permettrai à Jésus-Christ de te délivrer un certificat de bonne conduite.

« C'est moi qui ai l'honneur d'être monseigneur Dominique Auguste Dufêtre, évêque de Nevers, et prédicateur très distingué ; si Jésus-Christ, que je crois un peu jaloux de mes grandes vertus, ne m'eût appelé sitôt à lui, je serais devenu archevêque, puis cardinal, puis pape ; je me sentais beaucoup de disposition pour cette dernière profession. C'est déjà de ta part une grande faute de n'avoir pas entendu parler de moi. Tu ne lis donc pas *l'Écho de la Nièvre* ? tu devrais savoir que j'ai converti plus d'âmes qu'il ne Te reste de cheveux sur la tête.

« J'avais — surtout — un talent tout particulier pour les retraites ; comme je suppose qu'il n'y a point là-haut de prédicateur de ma force, je me propose de prêcher tous les ans, aux bienheureux et aux

bienheureuses, une retraite pendant la semaine sainte : tu verras comme ils iront sous ma direction ! Allons, prends mes trophées sous ton bras, et conduis-moi auprès de Dieu ; c'est lui qui m'a envoyé dans le diocèse de Nevers, et je suis sûr qu'il est impatient de me voir et de me serrer la main. Comme il m'invitera sans doute à dîner, tu lui diras que j'aime beaucoup le saumon.

« Je lui apporte divers cadeaux, qui, j'en suis sûr, lui feront beaucoup de plaisir. D'abord, dix mille médailles à mon effigie, qui me restent de mes petites distributions aux enfants bien sages ; plus une lithographie qui lui donnera une idée de mon entrée triomphale à Nevers ; en troisième lieu, une édition de ma biographie, livre très propre à édifier les saints, et qui pourra leur être distribué le jour de la saint Sylvestre. C'est une œuvre d'autant plus précieuse que je pourrais bien y avoir moi-même travaillé.

« Tâche de me faire rencontrer Fénelon et saint Vincent de Paule auxquels on m'a comparé ; je suis curieux de savoir si on ne les a point flattés, quand on a dit qu'il y avait en moi quelque chose d'eux.

« Mais, non, je me ravise, dépose seulement mes trophées dans la loge ; j'aime mieux attendre une heure de plus, et que les choses se fassent convenablement. J'étais, de mon vivant, habitué aux entrées triomphales, et, parce que je suis mort, ce n'est pas une raison

pour que je m'en passe. Tu vas faire construire de suite, par saint Joseph et ses charpentiers, un arc de triomphe au-dessus de cette porte, et tu iras avertir tous les grands personnages du ciel que je suis ici, afin qu'ils viennent à ma rencontre. Il y a probablement là-haut une garde nationale : tu lui feras prendre les armes, et tu diras au commandant Michel qu'il veille à ce que ses hommes soient dans la meilleure tenue possible. S'il n'y avait point au ciel d'artillerie, tu prierais Dieu d'en faire fabriquer de suite une cinquantaine de pièces ; car, moi, quand j'entre quelque part, en ma qualité de prêtre, il me faut de la fumée de canon. Surtout, lu recommanderas à l'orateur qui doit me haranguer, de m'appeler *Monseigneur*. Depuis que je suis évêque, j'ai pris le mot Monsieur dans une sainte aversion. Il doit y avoir, dans ton paradis, un certain juge de paix qui m'a appelé *Monsieur Dufêtre* tout court ; tu auras soin qu'il ne s'introduise point parmi le cortège.

« Si tu révoquais en doute ce que j'affirme, voici divers numéros de l'*Écho de la Nièvre* que j'ai apportés avec moi, ils t'en fourniront la preuve ; et, au cas où tu pousserais la défiance jusqu'à douter de l'*Écho de la Nièvre* lui-même, appelle sainte Flavie, elle te dira qui je suis. »

Mais, aussi, saint Pierre pourrait bien répondre à M. Dufêtre :

« Soldat d'Israël, je n'ai pas peur de tes *armes noires* ; quant à tes trophées, ils ne valent pas la peine que je les serre, ce sont de méchants morceaux de papier badigeonnés de mauvaises phrases par quelque porteur de soutane. Je ne connais pas l'*Écho de la Nièvre*, et, quant à la sainte Flavie, il n'est pas question d'elle sur le contrôle des bienheureux ; mais si tu as la parole abondante et facile du sieur Dufêtre, évêque de Nevers, prêche pendant trois jours sans cracher, sans te moucher, sur les franges d'argent de ma barbe ou sur ma perruque poudrée de phosphore, je te reconnaîtrai à cette marque.

« En tout cas, il ne faut point que tu espères entrer triomphalement dans le paradis ; lu seras même très heureux, si tu entres par la chatière. Ne songe pas non plus à dîner avec Jésus-Christ. Jésus-Christ a aujourd'hui à sa table le Lazare et un grand nombre de pauvres diables qui ont pleuré, jeûné et grelotté sur la Terre : toi et ta crois d'honneur, vous seriez fort déplacés en pareille compagnie. »

Eh ! qu'est-ce qui a donc pu autoriser le ministre à décorer notre évêque ? M. Dufêtre a inventé sainte Flavie ; mais le jésuite qui a inventé saint Iomède n'est point décoré. Il a une grosse voix de prédicateur et un geste de plomb qu'il décoche à ses auditeurs comme un coup de poing ; mais les cloches ont une plus grosse voix que la sienne, et le mouton tombe encore plus lourdement

que son geste ; cependant, il n'y a ni cloche ni mouton qui ait reçu la croix d'honneur. C'est un soldat intrépide d'Israël, et comme je ne sais quel chevalier de la Table Ronde, il a des *armes noires* ; mais les soldats d'Israël ne sont que des soldats du pape. Et que fait-il de ses *armes noires*, à moins que, depuis quatre mois, il ne passe son temps à les aiguiser ? Il y a ici un impie qui prêche, à plus de trois mille lecteurs, la religion de Jésus-Christ, et il ne l'a pas encore pourfendu. Il a prêché beau coup de retraites ; mais les prêtres — ses auditeurs — sont tous gens solides dans la foi ; avec eux il n'y a rien à faire pour un prédicateur. Quand M. Dufêtre prétend les avoir corroborés, il me fait l'effet d'un homme qui, ayant donné deux ou trois petits coups de maillet sur un pieu enfoncé par le mouton, prétendrait l'avoir rendu plus ferme. Il vend et débile de l'onguent contre la *morsure de la vipère noire* ; mais cet onguent est une mauvaise drogue, qui ne devrait guérir celui qui l'a composé que de la croix d'honneur, et son docteur, Évariste de Pufendol, l'auteur du dit onguent, est bien le plus plat et le plus sot charlatan que je connaisse.

Aucuns disent que c'est M. Manuel qui a joué ce mauvais tour à notre évêque ; quelques-uns affirment que c'est M. Dupin. Pour M. Manuel, je le crois incapable d'une telle noirceur ; il est, à Nevers, le candidat de l'opposition ; il n'a pas oublié la couleur de son mandat, et je suis bien sûr qu'il ne voudrait pas demander au ministre seulement son couteau à papier pour couper les feuilles d'une brochure. Quanta M. Dupin, ceux qui lui attribuent la décoration de M. Dufêtre ne le connaissent point. Bien que M. Dupin soit de Clamecy, — et je ne dis pas cela pour faire une réclame en faveur de mon

pays, — il a du sang de paysan morvandean dans les veines ; de même qu'il sait le compte de son argent, de même il sait le compte des faveurs dont il dispose ; avec lui une croix d'honneur est une croix d'honneur, comme un liard est un liard : donnant, prenant, voilà sa devise ; et encore, souvent, il prend bien longtemps avant qu'il ne donne. Il n'est pas homme à exporter ses décorations dans un arrondissement étranger ; il serait au désespoir que sa protection empiétât sur le domaine de ses confrères : ce serait un procédé peu parlementaire. Il sait que chacun est bien aise qu'on lui laisse ses électeurs à obliger ; et d'ailleurs, bien que M. Bercier, l'illustre principal de Varzy, vienne d'être décoré, il y a encore dans l'arrondissement de Clamecy bon nombre de gens qui ont mérité la croix d'honneur moins que M. Dufêtre, et qui ne l'ont pas obtenue. M. Dupin est un homme juste ; quand M. Dufêtre serait de Raffigny même, il ne consentirait jamais à le faire passer avant ces honorables nullités. Tout ce que pourrait faire M. Dupin pour notre évêque, ce serait de le citer, dans son premier discours au comice, comme un agriculteur très distingué ; et encore il faudrait que M. Dupin lui promit de porter un toast en son honneur.

## *Madame Déal*

Il y a quelques jours, un cercueil s'en allait grelottant et presque nu vers la dernière demeure ; les sombres valets de la mort ne lui avaient point fait sa toilette ; il ne ruisselait point de ces grosses larmes blanches qui s'étaient sur tout linceul ; les cloches, ces avares pleureuses qui font au riche de si bruyants adieux, ne lui jetaient point leurs lamentations. Là, point de croix se balançant aux mains d'un enfant de chœur, point de cierges clignotant dans la lumière du jour, point de prêtre répandant leur lugubre plain-chant par les rues... C'est que la femme qu'emportait ce pauvre cercueil avait avancé de quelques jours le terme de sa vie, et les prêtres lui avaient refusé le banal honneur de la sépulture chrétienne.

Mais que vous importe, ô madame Déal, aux pieds de ce Dieu où vous êtes maintenant assise, l'insulte posthume faite à votre cadavre ! Qu'aviez-vous besoin de leurs indifférentes prières vous dont les longs jours, semblables à ceux d'un fécond été, avaient tous porté leurs fruits ? Le Sauveur des hommes a dit que le royaume des deux appartiendrait à celui qui aurait donné aux pauvres un verre d'eau en son nom. Parce qu'il ne veulent pas porter leur croix devant notre cercueil, ce

n'est pas une raison pour que Dieu nous manque de parole. Il aime mieux derrière un cercueil un ami qui vous pleure et un pauvre qui vous bénit, qu'un groupe de prêtres hâtant le pas dans leurs soutanes, et jetant avec distraction quelques versets de leur bréviaire. Ils proclament qu'il y a du saint Vincent de Paule chez cet évêque qui leur a ordonné de vous refuser les honneurs de la sépulture ! mais c'est chez vous, Madame Déal, qu'il y avait une âme comme celle de saint Vincent de Paule, car vous, vous étiez pauvre, et vous avez exercé la bienfaisance comme les plus riches ; car vous, ce n'était pas les miettes de votre pain que vous laissiez manger aux malheureux ; c'était votre pain même que vous leur abandonniez ; car lorsque vous étiez vous même harcelée par des besoins de toute sorte, vous faisiez passer les besoins de vos amis avant les vôtres, et vous alliez tendre votre généreuse main aux usuriers pour avoir de quoi les secourir ; car, si dans cette longue vie que Dieu vous avait faite si pleine de tourments et de misère, vous avez versé bien des larmes, larmes d'autant plus amères, que vous étiez obligée, comme vous le dites vous même, de les couvrir d'un masque gracieux et souriant, vous en avez essuyé bien davantage encore ; car, lorsque vous aviez été mille et mille fois la dupe de cette société égoïste et voleuse qui enfonce sa griffe dans tout ce qui est tendre, et qui plus tard vous a tuée, vous vous laissiez encore, noble et belle âme, généreusement duper par elle. Allez, si tous ceux que vous avez secourus et obligés étaient autour de votre cercueil, votre convoi mènerait une foule, plus nombreuse à sa suite que celui de tous ces piêtres qui vous ont refusé la faveur d'une suprême prière !

Mais quels honneurs ont donc manqué à la dépouille mortelle de M<sup>me</sup> Déal ? Ses concitoyens l'ont vengée du sauvage arrêt porté par les prêtres contre sa mémoire ; ils n'ont pas voulu qu'elle s'en allât seule, comme une pauvre âme fugitive et déserteuse, vers l'asile qu'elle s'était fait avant le temps. Bien que le ciel fût tout plein de nuages et qu'une froide averse pleurât sur les planches de sa bière, un long cortège de peuple, que sa fin déplorable avait, profondément ému, se pressait derrière ses restes mortels. Ces gens-là, sans doute, ne priaient point pour elle à la façon de l'Église, ils n'entonnaient ni versets ni répons ; mais ils racontaient ses vertus, ils disaient les bienfaits qui, malgré sa détresse, tombaient sans cesse de ses mains, comme tombent sans cesse des fleurs d'un arbre battu par le vent ; et cette oraison, pleine de larmes, de regrets et de bénédictions, valait bien, sans doute, ces cinquante à soixante francs de prières que nous vendent les prêtres et qu'ils nous font réciter par leurs chantres. Heureux le trépassé pour lequel on prie ainsi ! Car celui-là c'était plus qu'un catholique, c'était un honnête homme, et il est déjà assis, à la droite de Jésus-Christ, dans un fauteuil resplendissant de gloire !

Et pourquoi a-t-on refusé la sépulture chrétienne à M<sup>me</sup> Déal ? N'avait-elle pas assez souffert et souffert assez longtemps, pour qu'on eût envers elle un peu de ces égards qui appartiennent de droit au malheur ? L'indigence, qui l'avait toujours suivie pas à pas, l'avait enfin atteinte près du terme de sa carrière ; mais dans cette âme noble et fière, à côté des faiblesses de la femme, il y avait toute la force de l'homme, de l'homme toutefois qui est fort.

Elle ne s'était point laissée aller au désespoir ; elle avait pris son ennemi corps à corps, et longtemps elle crut pouvoir se débarrasser de sa dure étreinte, mais sa résistance avait été vaine, elle était vaincue et terrassée ; elle voyait ses meubles, les vieux compagnons de sa longue vie et les témoins de ses muettes souffrances, sur le point d'être ignominieusement vendus au marché. Son cercueil n'était qu'à deux pas de là, et les huissiers arrivaient : pour leur échapper, elle s'est réfugiée dans son cercueil. En quoi est-elle donc si coupable ? Au fond de cette vieille coupe où elle buvait depuis si longtemps, il ne restait plus que quelques gouttes de fiel, et elle a cru pouvoir les épancher à terre ; elle était à la fin de ce long jour si matin commencé, dont elle avait sans broncher supporté tout le poids : au bout, il n'y avait plus qu'une heure, mais une heure pleine d'averses, de grêle et de tempêtes : elle n'a pas eu la force d'aller jusqu'au gîte, et elle s'est mise à l'abri sous son linceul. Est-ce donc là un de ces crimes pour lesquels Dieu n'a point de miséricorde et qui imposent silence à la prière ? Le malade qui, après avoir bu l'amère potion que le médecin lui a préparée, en laisse tomber quelques gouttes, mérite-t-il qu'on l'abandonne ? et l'ouvrier qui quille le travail cinq minutes avant l'heure indiquée, doit-il perdre tout son salaire ? M<sup>me</sup> Déal avait plus travaillé et plus vécu que les neuf dixièmes de ceux qui se laissent aller tranquillement jusqu'au terme naturel de leur vie : l'heure de sa faction était achevée depuis longtemps ; n'a-t-elle pu se croire le droit de dire à Dieu : « Mon Dieu, vous avez oublié de me rappeler ; mes genoux fléchissent sous moi, et je viens me reposer auprès de vous ? »

Et, je le demande à ces prêtres qui se montrent si

rigoureux avec nos âmes prolétaires, si leur roi Charles X, le lendemain de sa chute, se fût creusé un cercueil sous les débris de son trône renversé, auraient-ils refusé de conduire au cimetière sa royale dépouille ? Si encore leurs héros de la Vendée, ces héros aux mains desquels ruisselait le sang de la patrie, s'étaient donné la mort une heure ou deux avant qu'on les fusillât, se seraient-ils donc fait prier pour mettre une croix sur leur fosse ? Celui qui aime mieux attendre patiemment la mort sur son lit que de se laisser couper une jambe gangrenée vous lui donnez les honneurs de la sépulture chrétienne ; mais, se laisser mourir pour ne pas endurer une douleur quelconque ou se tuer soi-même plutôt que d'endurer cette douleur, n'est-ce donc pas la même chose ? Ces martyrs eux-mêmes auxquels vous avez accordé les honneurs de la béatification, et dont vous promenez triomphalement les ossements apocryphes par les rues, que sont-ils ? Êtes-vous bien sûrs que ce ne sont pas des suicidés ? Peu importe qu'on se jette sous les roues d'une voiture ou qu'on mette sa tête sous le coutelas suspendu du bourreau ! Entre se donner la mort et courir au-devant d'une mort infaillible, quelle différence y a-t-il donc ? N'est-il, du reste, aucun cas où le suicide soit excusable, des cas même où il serait un devoir ? Et, dites-moi encore, si un gouffre s'ouvrait sur la place Ducale, et qu'un Curtius nivernais s'y jetât pour sauver la ville, refuseriez-vous de l'enterrer ? Vous damnez, sans l'entendre, le suicidé ; mais, savez-vous si l'infortuné qui s'est donné la mort a eu la force de supporter sa vie, si son organisation défaillante n'a pas été obligée de fléchir sous le poids de ses maux ? Vous dites, *ex cathedra*, que le suicide est un crime trop énorme pour que Dieu lui

fasse miséricorde. Mais, bonnes gens qui voulez mesurer entre votre pouce et votre index l'immensité de Dieu, savez-vous donc jusqu'où va la miséricorde divine ? Pouvez-vous dire : elle s'étend jusqu'ici, et elle ne va pas plus loin, et est-elle obligée de s'arrêter là où vous avez posé votre grain de sable ? Et, d'ailleurs, quand bien même en se donnant la mort, M<sup>me</sup> Déal aurait commis un grand crime, n'était-ce donc pas une raison de prier pour elle avec plus d'application encore que pour un autre ? Sur qui donc appellerez-vous la miséricorde de Dieu, si ce n'est que sur les grands pécheurs ? Si vous gardez vos prières pour ces fautes qui s'effacent d'elles-mêmes et que Dieu ne se donne pas la peine d'inscrire à notre passif sur son grand livre, à quoi donc vos prières sont-elles bonnes ? Ne ressemblez-vous pas alors à un médecin qui ne voudrait prêter le secours de son art qu'à des malades atteints de légères indispositions ?

Et l'on nous dit que les prêtres se sont montrés très conciliants dans cette affaire !... Savez-vous ce que leur esprit de conciliation, aidé de leur charité chrétienne, leur a inspiré ? Si deux des plus proches voisins de la défunte avaient voulu attester qu'à l'heure de sa mortelle était dans la démence, le respectable curé de Saint-Pierre se fût hasardé à prier pour elle. Mais le respectable curé de Saint-Pierre, quoiqu'il n'allât pas prendre son café chez M<sup>me</sup> Déal, savait très bien qu'elle n'était pas folle ; il eût pu savoir même qu'elle avait une de ces fortes intelligences qui ne s'affaissent point sous le poids des années, plantes toujours vertes, dont les âpres gelées de décembre ne peuvent tarir la sève.

S'il eût le moins du monde douté de la raison de

M<sup>me</sup> Déal, la lettre écrite par cette dame entre les deux réchauds empoisonnés qui l'ont asphyxiée et dans laquelle elle expliquait, avec des paroles si touchantes, les motifs qui l'ont déterminée à se donner la mort, eût complètement dissipé tous ses doutes. Cependant, le respectable curé de Saint-Pierre, sur la foi d'un certificat faux, notoirement faux, et aux signataires duquel il eût été obligé, s'ils fussent venus s'en accusera son tribunal, d'infliger une dure pénitence, se serait décidé à enterrer M<sup>me</sup> Déal.

Mais ce tricorne qui s'en va flottant entre deux eaux appartient-il bien à un véritable prêtre ? Ce certificat postiche que provoquait M. le curé de Saint-Pierre ne changeait nullement sa position, et laissait à découvert toute sa responsabilité. La proposition qu'il faisait aux amis de M<sup>me</sup> Déal revenait à ceci : « Mentez-moi d'abord, et je mentirai ensuite à Dieu. » M. le curé de Saint-Pierre serait bien aise de complaire à Dieu, mais il serait fort contrarié s'il avait le malheur de déplaire à Satan, et c'est à lui qu'il fait des concessions. Ceux qui prétendent que ces concessions sont inspirées par la charité chrétienne se moquent de nous. Je les plaindrais s'ils pensaient ce qu'ils nous disent, et je les plains bien plus encore de ce qu'ils nous disent ce qu'ils ne pensent pas. La charité chrétienne n'inspire pas le mensonge, et d'une vertu il ne peut naître un vice. Cependant, quand on a l'honneur d'être prêtre, il faut avoir, envers tout le monde, le courage de son ministère ; il ne faut pas avoir une oreille pour les ordres de Dieu et une autre pour les réclamations du monde. De deux choses l'une : si Dieu — car, selon eux, l'Église et le Maître du ciel et de la terre, c'est la même chose — si Dieu, dis-je, ne défend point de prier pour les suicidés,

M. le curé de Saint-Pierre devait, sans parlementer, sans laisser implorer son ministère, passer son surplis et suivre le corps de M<sup>me</sup> Déal ; si Dieu, au contraire, interdit à ses prêtres toute prière en faveur des suicidés, il fallait déclarer nettement, résolument, et sans avoir recours à des faux fuyants de jésuite, que l'Église n'avait point de prières pour M<sup>me</sup> Déal. La conduite timide et vacillante du curé de Saint-Pierre laisse douter de son bon droit et de la fermeté de ses convictions.

En effet, voici un arrêté de police religieuse qu'on suppose avoir été pris par Dieu. Si M. le curé est bien convaincu qu'il est en effet l'œuvre de Dieu, il doit le mettre à exécution, strictement, rigoureusement, et dans toute sa teneur. Lorsqu'il hésite, lorsqu'il cherche à transiger avec l'obligation que son ministère lui impose, qu'il est là comme Marmont devant les ordonnances de Charles X, j'en dois conclure qu'il tient l'arrêté pour apocryphe ; car, enfin, M. le curé de Saint-Pierre n'est pas homme à se damner pour les vieux os de M<sup>me</sup> Déal !

Mais voyez, M. le curé de Saint-Pierre, quelle idée vous nous donnez de Dieu ! Vous dites bien, en chaire, qu'il est grand, qu'il est juste, qu'on ne peut lui rien cacher ; mais, d'après la manière dont vous procédez avec lui, on serait tenté de le prendre pour un Géronte, pour un dieu ganache, pour un souverain imbécile de tous les mondes ? auquel il est plus facile d'en imposer qu'à un de nos rois d'or et de velours. Une infortunée s'est donné la mort ; elle a longtemps prémédité et calculé son suicide ; elle a pris des précautions ingénieuses afin que personne ne vînt y mettre obstacle ; cependant vous attesterez à Dieu, par un certificat de deux voisins, que cette pauvre

vieille était folle. Sur l'autorité de ce certificat, Dieu, qui sait tout, qui voit tout, et qui punit les menteurs, croira à sa folie ; alors, il admettra, comme bonnes et valables, toutes les prières que vous jugerez à propos de lui adresser en sa faveur.

Mais, s'il en est ainsi, nous avons là un juge bien débonnaire et bien facile. Si tant de gens se laissent damner comme des imbéciles, c'est véritablement bien leur faute. Pour moi, quand je verrai ma fin s'approcher, je prierai deux de mes voisins, hommes patentés, et juges du commerce s'il se peut, de me signer un certificat constatant que, durant ma vie, j'étais un des avaleurs de messes les plus gloutons de la paroisse, et même que j'ai fait des neuvaines à sainte Flavie. Je ferai légaliser ledit certificat par M. le Maire, et viser plus bas par M. le Préfet ; puis je recommanderai qu'on le mette dans mon cercueil. Il faudra que saint Claude, mon patron et mon avocat, soit bien mauvais orateur, s'il ne tire un bon parti de cette pièce.

Mais ce n'est pas là tout. Voici un prêtre chargé de prêcher à ses paroissiens l'horreur du mensonge, qui les induit à mentir, qui les provoque à être faussaires ! Dans l'affaire dont il s'agit, le mensonge n'avait pas une grande portée, soit ; mais enfin, s'il est cas où les laïques peuvent s'affranchir des commandements de l'Église, n'en est-il donc point où les prêtres peuvent, eux, s'affranchir de ses ordonnances ? Cependant on ne peut lever une paille en France, que le clergé ne se hérisse et crie qu'on attaque la religion ; mais dans mainte et mainte circonstance, c'est lui qui lui porte les coups les plus rudes et les plus sensibles. Ils se proclament les apôtres du christianisme,

les propagateurs de la foi ; ils bravent les tempêtes de l'océan pour aller porter des catéchismes et de petites images de saints aux Sauvages. Tel d'entre eux, parce qu'il a une poitrine largement étoffée et qu'il possède une voix qui peut, comme l'orgue, emplir toute l'étendue d'une cathédrale, s'imaginer que sans lui la croix ne pourrait se tenir sur ses vastes racines, et que le Christ tomberait la face contre terre au pied de son autel. Mais j'en appelle à tout homme de bonne foi, à tout chrétien sincère et véritable, le nombre des hommes religieux ne serait-il pas de moitié plus considérable. s'il n'y avait pas de prêtres ?

Et voulez-vous savoir encore ce que son esprit de conciliation avait inspiré à M. le curé de Saint-Pierre ? L'église était fermée depuis le matin ; toute communication entre Dieu et les fidèles était interdite ; les saints, privés des adorations quotidiennes de leurs habitués, s'agitaient dans leurs niches, et se demandaient ce que tout cela voulait dire. Cela voulait dire, tout simplement, que M. le Curé avait fermé l'église à tout le monde de peur qu'on y introduisît frauduleusement le corps de Madame Déal. Cependant la foule était épaisse et menaçante, elle s'amoncelait sous le portail comme une nuée d'orage, et déjà elle commençait à gronder, c'est-à-dire, pour ne rien exagérer, qu'elle demandait avec des cris qu'on lui ouvrît l'église, l'église qui est la maison de Dieu, et dont le prêtre n'est que le concierge. Mais, toujours par le même esprit de conciliation, M. le curé de Saint-Pierre en avait mis la clé dans la poche de sa soutane. Cependant cette foule de peuple avait arrêté dans sa tête qu'elle prierait pour M<sup>me</sup> Déal, et elle s'indignait qu'on voulût l'en empêcher. Elle prit un parti

bien sage, sans doute, pour des gens irrités et qui ont en quelque sorte le droit de l'être : elle s'adressa à l'autorité civile, et M. le Maire ordonna qu'on fît ouvrir l'église. M. le Curé de Saint-Pierre n'a pas cru devoir résister à cette injonction : il a eu peur de l'écharpe tricolore, et il n'a point voulu armer ses bedeaux et ses enfants de chœur contre la force publique : il a mieux aimé ouvrir ses portes tout naturellement et avec leur clé accoutumée, que de les exposer à être maltraitées par un dur serrurier et indignement crochetées. Voilà en quoi consistent les concessions faites par M. le Curé de Saint-Pierre. Il fondait son droit de tenir l'église fermée, sur un décret impérial du 23 prairial an XII, ainsi conçu :

« Quand un ministre du culte, sous quelque prétexte que ce soit, se permettra de refuser son ministère pour inhumation d'un corps, l'autorité civile, soit d'office, soit sur la réquisition de la famille, requerra un autre ministre du même culte ; en tous cas, l'autorité civile est chargée de faire porter, présenter, déposer et inhumer le corps. »

Le décret impérial, faisait M. le curé de Saint-Pierre, dit bien que le corps sera déposé ; mais où ? Qu'est-ce qui me prouve que c'est à l'église plutôt qu'ailleurs ? M. le curé de Saint-Pierre est un formaliste avec lequel il faut mettre les points sur les i. Si vous aviez l'honneur d'être son voisin de table, et que vous lui dissiez : « M. le curé, versez-moi, s'il vous plaît, un peu de bordeaux, » il vous répondrait : « Je le veux bien ; mais où ? car enfin rien, ne me prouve que ce doive être dans votre verre, plutôt que dans la poche de votre habit. » Du reste, M. le curé de Saint-Pierre pourrait bien avoir raison : c'est peut-être

sur le fumier de la rue que le décret impérial veut que soit déposé le corps.

Mais parlons sérieusement. Napoléon n'était pas prodigue de son encre ; il n'a pas mis là pour rien : présenter et déposer ; ces deux verbes désignent nécessairement deux opérations quelconques devant être faites par l'autorité civile ; or, ces opérations quelles sont-elles ? Je ne suis ni bachelier ni docteur en droit, mais, à mon avis, voici en quoi elle consistent : d'abord Napoléon a voulu que le corps fût présenté au prêtre, afin que son refus d'inhumation fût dûment et légalement constaté, et que c'est par la présentation du corps seule qu'il peut l'être. Si donc, le corps doit être présenté au prêtre, où peut-il être présenté ailleurs qu'à l'église ? Et si c'est à l'église que le corps doit être présenté, n'est-ce pas là naturellement qu'il doit rester déposé jusqu'à l'heure de son inhumation ?

Il y a d'ailleurs un excellent motif pour que la chose soit ainsi. Parce que le prêtre, sous un prétexte quelconque, se permet de refuser la sépulture chrétienne à un citoyen, ce n'est pas une raison pour que ses amis et ses proches l'abandonnent. Il y a sans doute parmi eux des gens qui croient que Dieu est bien plus présent à l'église que partout ailleurs, et qui ne prient avec confiance qu'entre des cierges allumés et sous les sombres voûtes d'une nef ; pourquoi donc la loi ôterait-elle à ceux-là la consolation d'apporter à l'église le cercueil de leur père ou de leur époux, et de répandre autour leur prières ? S'ils croient aux qualités dépuratives de l'eau bénite, pourquoi les priver du triste plaisir d'en mêler quelques gouttes aux larmes qu'ils versent sur les

dépouilles qui leur sont si chères ?

Votre ministère, à vous, prêtres, c'est de prier ; vous êtes payés par l'état pour prier, comme le cantonnier est payé pour entretenir les routes ; quand vous ne priez point vous ne gagnez point l'argent qu'on vous donne. Si, dans certaines circonstances, la loi tolère que vous ne priiez pas, elle ne peut vous autoriser à empêcher ceux qui prient de prier pour qui bon leur semble. Ils viennent, dites-vous, avec le cadavre d'un impie. Mais soyez donc un peu raisonnables ! L'âme de cet impie, n'est plus dans ce cadavre ; ce qu'on vous apporte-là ce n'est que sa défroque, que des chairs mortes des fibres détendues, du sang figé qui lui ont appartenu. Si vous ne voulez rien recevoir de ce qui a appartenu à votre impie, quand son paletot ou sa redingote se présentera à la porte de l'Église, sur les épaules d'un de ses héritiers le ferez-vous donc chasser par votre suisse ? Et je, suppose que, demain, M<sup>me</sup> Déal ressuscite et se présente à la messe, vous qui ne vouliez pas admettre son cadavre dans votre église vous seriez bien forcés cependant d'y admettre sa personne.

Le décret impérial dont notre curé s'autorise pour exclure de l'Église les corps qu'il ne veut point enterrer, n'est rien moins que tendre pour les prêtres. Napoléon, par les termes mêmes du décret semble reconnaître qu'il a eu tort de le porter. *« Lorsque, dit-il, le ministre d'un culte, sous quelque prétexte que ce soit, se permettra de refuser son ministère pour l'inhumation d'un corps, etc. »* SE PERMETTRA !... donc le prêtre, dans cette circonstance, s'arrogé un droit qu'il n'a pas, ou qu'il ne devrait pas avoir ; SOUS QUELQUE PRÉTEXTE QUE CE SOIT !... donc il ne peut avoir de raisons légitimes

pour refuser la sépulture chrétienne. Et, en effet, il ne s'agit pas ici de sacrements : un enterrement religieux n'est autre chose que des prières récitées autour d'un cercueil. Or, comment un prêtre peut-il dire que sa conscience lui défend de prier ?... N'est-ce pas comme si un médecin disait que sa conscience lui défend de guérir ? Telle était, sans doute, la pensée de Napoléon lorsqu'il écrivait son décret. Mais, enfin, on ne peut attacher un prêtre derrière un cercueil, et le faire marcher coups de plat de sabre. Il est vrai qu'on pourrait lui dire : « Du moment que tu acceptes de l'état des appointements, tu es fonctionnaire ; or, si tu ne remplis pas les fonctions, les appointements te seront retranchés. » et, certes, quand il se trouvera un gouvernement assez hardi pour parler aux prêtres sur ce ton, toute la nation applaudira.

Toutefois, cette concession que Napoléon leur a faite avec tant de répugnance, les prêtres veulent l'étendre encore : vous leur devez un mouton, et ils vous réclament dix bœufs. On tolère qu'en certaines circonstances ils nous refusent leur ministère, donc ils ont le droit de nous refuser aussi leur église. À cet argument on a répondu d'une manière péremptoire, en les forçant à ouvrir les portes de l'église ; mais de tout temps les prêtres ont procédé ainsi. Ce sont les empiéteurs les plus intrépides qu'il y ait au monde. Laissez-leur cueillir une rose sauvage à la haie de votre domaine, et dans dix ans votre domaine sera leur propriété.

Admettons cependant que M. le Curé fût dans son droit quand il refusait quelques dalles de son église au cadavre de M<sup>me</sup> Déal, il use d'un étrange moyen pour le

faire valoir : de peur que le cercueil de M<sup>me</sup> Déal n'entre dans le saint lieu, il en ferme les portes. Un peu d'esprit de conciliation de plus, et il les eût barricadées. Mais permettez, respectable curé de Saint-Pierre, si M<sup>me</sup> Déal s'est suicidée, nous, ses amis, nous ne nous sommes pas suicidés, comme vous voyez. L'église nous appartient aussi bien qu'à vous ; nous y avons besoin, et nous voulons y entrer. Sur quel décret impérial, prêtre avocassier, vous appuyez-vous pour interdire à vos paroissiens le droit de *répandre leur âme devant Dieu* ? comme dit M. Gaume. Je vous en avertis, il y a des béates qui ont mal déjeuné, parce qu'elles n'avaient pas, le matin, fait leur prière à leur saint d'habitude. Est-ce que, selon vous, la paroisse, en masse, doit souffrir du suicide de M<sup>me</sup> Déal ? Quoi ! Si l'enterrement de cette pauvre dame eût eu lieu le dimanche, vous eussiez donc privé tout le quartier des délices de la grand-messe ? et si son cercueil fût resté huit jours sous le portail de votre église, huit jours entiers l'église eût été fermée ? Mais cela revient à une véritable excommunication ; pendant tout un matin la paroisse de Saint-Pierre a été excommuniée !

Du reste, il faut que je vous raconte, à ce propos, ce qui s'est passé dernièrement dans une de nos communes rurales. Le maire d'un village dont je ne vous dirai pas le nom, parce que je ne suis pas ici à confesse, avait pris un arrêté pour éliminer les chiens de la salle du conseil municipal, attendu que ces animaux donnaient souvent leur avis dans les délibérations d'une manière fort indécente. Il avait été instruit, par son garde champêtre, qu'un membre du conseil auquel l'arrêté déplaisait, devait le soir venir à la séance avec son chien. Or, savez-vous ce

qu'il fit ? il fit comme vous : il ordonna qu'on fermât les portes de la maison commune. Je vous prie, Monsieur le Curé, et même, au besoin, je vous requiers de nous dire ce que vous pensez de cet honnête officier municipal.

Les citoyens qui ont exigé que le corps de M<sup>me</sup> Déal fût déposé à l'église ont bien fait ; ils ont pris possession d'un droit contesté, et maintenant que le précédent est établi, nous ne verrons plus, sous un prétexte quelconque, des dépouilles chrétiennes ignominieusement laissées à la porte d'une église. Mais, selon moi, ils eussent mieux fait encore de porter tout simplement et sans aucune halte le cercueil de M<sup>me</sup> Déal au cimetière. Il ne faut pas avoir l'air d'être trop privé de ce que vous refusent les prêtres : cela leur donne de l'importance, et voilà tout ce qu'ils recherchent. Soyez-en bien persuadés, toutes vos colères leur conviennent. les triomphes même que vous remportez sur eux leur sont agréables ; mais votre indifférence les tue, et c'est surtout là ce qu'ils craignent. Vous ne voulez pas enterrer mon oncle, mon parrain, mon neveu ? Tant pis pour vous ! Vous n'aurez pas mes cinquante à soixante francs. Voilà, quand ils refusent d'inhumer un citoyen, ce qu'il y a de mieux à leur répondre. Si deux ou trois d'entre nous défendaient par leur testament que le clergé les enterrât, les prêtres voudraient les enterrer de force.

En lisant le décret impérial, je vois bien qu'à la rigueur les prêtres peuvent refuser leur ministère pour l'inhumation d'un corps. Selon moi, le décret impérial a tort, et j'ai déjà dit pourquoi. Mais, enfin, le décret est le maître ; il ne m'appartient pas, à moi chétif, de discuter avec un adversaire qui a de si longues moustaches.

Est-il bien vrai, cependant, que l'Église, dans certaines circonstances, ordonne au prêtre de refuser la sépulture chrétienne ? Je ne le sais, et ne me soucie pas de chercher, pendant deux ou trois jours, le texte canonique au milieu de la poussière des bouquins ; mais j'argumente de ce que je vois, de ce que, du reste, vous voyez tous. À Nevers, il paraît qu'on n'enterre plus les suicidés ; mais il y a des paroisses où on les enterre encore ; et je puis dire qu'à Clamecy, jamais curé n'a eu la cruauté de disputer, à un pauvre malheureux que la misère a fait sortir un jour trop tôt de la vie, quelques bouts de cierges et un peu d'étoffe mortuaire. Pourquoi cela, cependant ? Cela viendrait-il par hasard de ce que la tour de Clamecy a deux girouettes et que la tour de Saint-Cyr n'en a point ? Toujours est-il qu'un très grand nombre de prêtres ne se conforment pas aux ordonnances de l'Église. N'aurions-nous donc pas le droit de conclure de là que les prêtres ne se damnent point en passant outre à ces ordonnances ; qu'elles ne sont pas très obligatoires, ou bien qu'elles sont tombées en désuétude, et que ceux qui refusent maintenant la sépulture chrétienne ne sont pas de vrais ministres de l'Évangile, mais des prêtres ambitieux et turbulents qui provoquent le scandale, parce que le scandale leur donne de l'importance ; qui aiment mieux irriter l'attention publique que de la laisser se détourner paisiblement de leur personne ?

Maintenant, si un ministre du culte refusait d'enterrer un de mes proches, je lui adresserais cette petite question : « Croyez-vous à l'efficacité des prières que vous répandez autour des cercueils ? Ces prières peuvent-elles garantir les trépassés de l'enfer, ou bien, n'est-ce qu'un vain solfège dont les lourdes notes ne peuvent

arriver au trône éternel, ou trop tard y arrivent ? Si vos prières sont inutiles, quand vous nous les vendez, vous nous escroquez notre argent : nous vous payons de la farine, et vous nous livrez du plâtre ; ou bien, si vous nous vendez votre plain-chant comme musique, vous nous le vendez beaucoup trop cher. Si, au contraire, vos chants ont le pouvoir de tirer une âme coupable d'entre les pincettes ardentes de Satan, quand on vous les réclame pour un chrétien et que vous les refusez, vous êtes des barbares, plus barbares cent fois que ces peuplades d'ogres qui font rôtir de la chair humaine et la mangent, que ce magot atroce qui faisait rogner tous les étrangers à la mesure de sa taille ; que ce tyran stupide qui allumait des chrétiens, en guise de torches, pour éclairer ses orgies ! Tous ces supplices étaient horribles sans doute ; cependant, un homme est bientôt brûlé, bientôt éteint, et bientôt coupé en deux paris par les dents d'une scie ; mais ceux dans lesquels vous laissez tomber nos âmes sont bien plus horribles encore, et ils ne finissent point. Si l'un de nous voyait un homme suspendu aux arbustes qui croissent aux parois d'un abîme, il volerait à son secours ; vous, vous voyez une âme qui va tomber dans les flammes éternelles, vous n'avez que la main à lui tendre pour la sauver, et vous ne la lui tendez pas ; cependant, vous êtes des ministres de l'Évangile, et vous devez nous donner l'exemple de la charité chrétienne... Mais, votre cruauté est d'autant plus abominable que c'est votre piété elle-même ! Ainsi donc, monsieur, choisissez entre les deux parties de mon dilemme : ou vous êtes un escroc, ou vous êtes un monstre. Vous aimez mieux être un monstre, je le sais bien ; mais tant pis pour vous. »

À quoi servent, d'ailleurs, ces manifestations de sévérité que font les prêtres ? Il fut une époque, sans doute, où un refus de sépulture eût jeté toute une ville dans la stupeur ; mais, cette époque est de trois cents ans derrière nous. Les prêtres n'ont plus affaire à ces stupides générations du moyen âge qui croyaient que l'Église portait véritablement la clé du paradis sous sa soutane ; ils ne peuvent plus dominer par la crainte de l'enfer. Ceux qui croient à la puissance de Dieu, croient très peu à la toute-puissance spirituelle que le clergé s'attribue. Si vous analysez les éléments dont se compose la société actuelle, vous y trouverez quelques impies obstinés, d'une incrédulité inguérissable et à laquelle on ne peut rien faire comprendre ; quelques chrétiens tièdes, qui vont à la messe par manière d'acquit, et remettraient volontiers leur carte au suisse, à la porte de l'église ; puis une multitude indifférente qui ne veut se donner la peine ni de croire, ni de ne pas croire, et qui se dit : Que la religion soit vraie, qu'elle soit fausse, peu nous importe ! nous trouverons toujours là haut un Dieu qui nous fera miséricorde... Le clergé n'a plus le bras assez fort pour remuer cette masse inerte. Il ressemble à un homme qui rencontre son ancien domestique et veut lui parler du même ton que s'il était toujours à son service. Toute velléité de domination que manifesterait le clergé ne servira qu'à susciter contre lui des haines ou du ridicule. S'il veut conserver ce reste d'influence qu'il a encore sur de faibles et vieilles personnes, il faut qu'il se garde bien de chercher à reconquérir l'influence qu'il a perdue.

Les prêtres me croient leur ennemi ; mais c'est un conseil d'ami que je leur donne.

## *Dotation du duc de Nemours.*

### I

Un mot, messieurs du ministère, un mot d'une cinquantaine de pages, s'il vous plaît. Voici encore des propos de dotation qui tintent et sonnent de par le monde comme des sacs d'écus qu'on effondre. Est-ce une fausse peur qu'on veut nous faire ? Seraient-ce des clameurs sinistres, mises en circulation par les compères du gouvernement, pour distraire notre attention de ces forts détachés qui poussent de terre comme l'herbe d'avril, et couchent déjà Paris en joue ? Paris, ce jacobin mal embouché qui a toujours aux lèvres des cris séditieux et une pipe culottée ; Paris, ce turbulent géant qui, pareil à l'Encelade de la fable, soulève, quand sa fièvre de liberté l'agile, l'Europe et tous les grands trônes dont elle est couverte ! Ou, dites-moi, ne serait-ce pas plutôt un gros moulin à vent qu'on donne à combattre aux chevaliers de la presse pour détourner leurs clameurs de ce gros nuage noir tout plein de jésuites que poussent vers nous les vents de l'Italie, et qui, par une belle nuit, alors que tout le monde, et MM. Quinet et Michelet eux-mêmes, sera plongé dans un profond sommeil, fondra sur nos télés en une averse de tricornes ? ou votre dotation est-elle chose

délibérée en conseil, et faut-il dès ce moment nous imposer des économies pour lui faire un bon accueil quand elle nous sera présentée par le percepteur...

Quoi ! Il est bien vrai que vous voulez une dotation pour le duc de Nemours ! Il vous faut votre dotation, n'y eût-il pas un écu en France ; il vous la faut, sinon vous ne répondez plus du salut du pays, et désormais la royauté — se retranchant dans un économique célibat — ne procréera plus d'héritiers ! Puis, comme il n'est pas juste que vous perdiez quelque chose, vous augmenterez votre dotation de l'apanage dont on a fait tort au jeune prince et des intérêts capitalisés dudit apanage. Et moi qui croyais que la rebuffade que vous avait fait essuyer la chambre de 1840 à l'occasion de ce malheureux apanage avait découragé votre zèle à nous prendre notre argent ! Mais une vertu qui vous est spéciale à vous, c'est la ténacité. Quand il s'agit d'écus, vous êtes tenaces comme le ramoneur, qui ne lâche pas son bon monsieur qu'il ne lui ait arraché un petit sou.

Toutefois, s'il est temps encore de vous implorer, mes bons ministres, ayez donc un peu pitié de nous. Notre jeune dynastie, à tant bon marché soit-elle, nous a coûté déjà bien des millions ; elle nous a coulé plus de millions qu'il ne nous en faudrait pour mettre à la ceinture de la France cent places fortes et des milliers de pièces d'artillerie, plus d'argent qu'il ne nous en faudrait pour attacher à cent canaux leurs lourdes nageoires, et à cent chemins de fer leurs ailes de flammes ; plus d'argent qu'il ne nous en faudrait pour courber sous nos vaisseaux de ligne les flots tributaires de cette Méditerranée que Napoléon appelait un *lac français*, et qui maintenant ose

à peine baigner nos côtes et jeter ses vagues dans nos ports ; plus d'argent qu'il ne nous en faudrait pour déployer sur ces mers lointaines, où l'on insulte, où l'on arrête comme des malfaiteurs nos navires de commerce, un pavillon plus haut et plus large que le pavillon oppresseur des Anglais. Cependant jamais nous n'en avons fini avec la liste civile ; de temps en temps M. de Montalivet nous amène par la main un petit prince bien gentil qui saute au cou de la nation en l'appelant sa maman, et dont il faut que nous bourrions les poches de friandises.

J'ai longtemps cru que la liste civile était un être riche entre les plus riches, heureux entre les plus heureux ; que la garde nationale qui veille — en bonnet d'oursin — aux barrières du Louvre, empêchait le moindre désir d'argent d'y pénétrer et la dette la plus légère d'en sortir. Je me trompais, je reconnais volontiers mon erreur. Parce que la liste civile reluit, j'avais cru qu'elle était d'or : elle n'est que de cuivre. Il ne faut point juger de son opulence par les millions qu'elle absorbe ; il paraît que ses louis n'ont cours dans les boutiques que pour des liards. Elle est plus pauvre que le plus pauvre paysan, que le plus piètre manœuvre du royaume. Tous ces gens-là trouvent dans leur travail de quoi nourrir leurs fils, de quoi doter leurs filles, et la liste civile, elle, ne le peut pas. Ce qu'il y a de plus déplorable, et M. de Montalivet en maigrit de chagrin, c'est qu'elle fait des dettes. Hélas, oui ! elle fait des dettes ; elle ressemble à ces corps chétifs et malingreux qui dévorent quotidiennement des tombereaux de nourriture et vont tous les jours se desséchant à la mer Caspienne qui avale deux grands fleuves et je ne sais combien de rivières, et se rétrécit

d'année en année ; encore un demi-siècle de cette détresse, et nous serons obligés de mettre les petits princes en nourrice, puis de leur donner des bourses et des demi-bourses dans nos collèges.

O républicains farouches ! Ayez donc encore le courage de reprocher à vos rois leur grandeur nécessaire et endettée ! Pour moi, que les Chambres viennent, quand elles voudront, m'offrir le diadème constitutionnel, je leur ferai dire par ma femme de ménage que je n'y suis pas. M. Dupin aura beau m'insinuer parle trou de la serrure que je suis une clé de voûte, quelque autre harangueur myope aura beau affirmer que je suis la meilleure des républiques, il n'y aura ni clé de voûte ni république qui fasse. Foin de cette indigence millionnaire ! Je veux un métier qui me fournisse de quoi nourrir mes enfants de mon pain et les doter de mes propres deniers. Et toi, mon bon Georges, mon cher et gros philosophe, loi qui te trouves si bien dans ton large paletot de velours, qui cours si bien dans les brodequins déchirés, qui te passes si bien de ce que nous n'avons pas ; loi déjà mon camarade et mon ami bien plus que mon fils, n'est-ce pas que tu ne m'aimerais plus si je le mettais au cou une lourde besace de prince ? N'est-ce pas que tu trouverais meilleur un morceau de gros pain gagné par mes pamphlets et mangé avec moi, qu'un gâteau plein de sucre et de confitures tendu par une main étrangère ?

Mais si la liste civile est dans la détresse, quelle doit donc être notre position à nous autres contribuables ? Vous, messieurs les ministres, qui n'avez qu'à vous pencher sur le budget et y prendre, vous vous imaginez que le sol de la France est un gravier plein d'or, que les

millions s'y trouvent en tas au pied des arbres, que ces bons prolétaires qui se laissent tondre de leurs gros sous aussi docilement que le mouton se laisse tondre de sa laine, ont chacun, comme le prince lutin de je ne sais quel conte, une rose magique qui leur secoue des écus à volonté ; que leur bourse est pareille à un puits où toute la journée l'on puise à pleins seaux, et qui, le lendemain, est aussi plein que la veille. Mais il n'en est pas ainsi, mes bons ministres : la plupart de vos pauvres administrés ont bien de la peine à mettre les deux bouts de l'année l'un vers l'autre. Sur cent d'entre eux, il y en a quatre-vingt-dix-neuf qui sont incessamment vos débiteurs. L'impôt de 1843 ne nous a pas encore délivré sa quittance, que déjà l'impôt de 1844, plus béant et plus affamé que son prédécesseur, vient nous présenter son bordereau.

Liste civile et domaine privé viennent ensemble, clopin-clopant, sur des béquilles, nous déclarer qu'ils ne peuvent point payer parce qu'ils sont trop pauvres ; alors, qui donc est riche, et qui paiera ? La nation, n'est-ce pas ? Mais la majorité de la nation, savez-vous de quels hommes elle se compose ?

Vous, gens du domaine privé et de la liste civile, qui vous faites si pauvres, êtes vous, comme le bûcheron, du malin au soir, dans l'herbe gelée de la forêt, à abattre des ormes et des chênes secouant leur neige et leur grésil sur votre tête ?

Allez-vous, comme le vigneron, fouiller avec une lourde pioche le gravier ingrat de nos coteaux, et recevez-vous pour le salaire de toute votre journée un franc vingt-cinq centimes et un litre de piquette ?

Vous plongez-vous, comme le flotteur, jusqu'à la ceinture, dans l'eau glacée, pour amener sur le rivage ces longues traînées de bûches qui nagent au courant du fleuve ?

Comme le batteur en grange, battez-vous jusqu'au soir la terre avec un lourd fléau dont le bruit matinal a éveillé les coqs du village ?

Piétinez-vous dans la boue comme le porte-faix, sous une charge qui suffirait à écraser une bête de somme ?

Restez-vous courbés sur le sillon, comme le moissonneur, pendant seize heures de soleil ?

Vos femmes ont-elles durci la semelle de leurs pieds sur la grève des fleuves, et vont-elles laver les lessives ?

Se tiennent-elles, comme la fruitière, grelottantes, et souvent, hélas ! Les entrailles vides, devant une pauvre boutique, qu'avec une pièce de cinq francs on achèterait tout entière ?

Quand vous reveniez de votre travail, accablés de fatigue et vos outils sur l'épaule, avez-vous quelquefois été jetés dans la boue par un carrosse de prince ? ou bien, un orchestre de fête, pétillant et ricanant à travers les fenêtres illuminées d'un palais, vous a-t-il poursuivis de son ironique harmonie ?

N'avez-vous, quand vous êtes rentrés sous vos noires solives, que quelques broutilles ramassées le long des haies pour sécher vos pieds et réchauffer vos mains, et ne trouvez-vous dans votre écuelle, pour vous refaire le sang

nécessaire aux travaux du lendemain, qu'une maigre soupe de pain noir ou des herbes à peine salées ?

Avez-vous vu quelquefois votre famille à jeun et n'osant vous interroger de sa parole malade et altérée, chercher dans vos yeux si vous lui apportiez quelque nourriture, et vous êtes-vous enfuis, pour pleurer à votre aise, dans la campagne, de rage et de désespoir, et jeter à Dieu, sous son ciel, des blasphèmes qu'il pût entendre ?

Vous êtes-vous trouvés quelquefois obligés d'envoyer votre fils tendre ses petites mains, violettes de froid, aux messieurs qui passent en manteau dans la rue, et vous est-il revenu les yeux en pleurs et les mains vides ?

Votre femme, cette douce créature qui vous souriait, quand du noir abîme de votre âme le chagrin montait à votre front, qui pleurait sur vos mains quand vous vous emportiez contre votre mauvaise fortune, qui se levait doucement d'entre vos bras pour coudre et repasser aussitôt que le sommeil avait raidi votre paupière, votre femme que Dieu avait unie à vous comme il unit les lianes en fleurs aux vieux arbres morts et desséchés, l'avez-vous vue s'éteindre lentement de faim, de froid et de misère, et n'avez vous pas eu quelques gouttes de bouillon à verser sur ses lèvres ?

Avez-vous imploré du curé de la paroisse un pan d'étoffe noire pour habiller son cercueil, et vous l'a-t-il refusé, parce que vous n'aviez pas dix francs à lui compter ?

Voilà la vie de ces hommes de sueur et de larmes dont

la majorité de la nation se compose ! et c'est en présence de cette misère que vous osez vous faire pauvres, c'est à ces gens que vous vouiez faire demander l'aumône par vos gendarmes ! Mais faites donc comparaison de leur situation avec la vôtre ! Eux, ils n'ont point de souliers, et vous, vous avez vingt carrosses et cent che vaux pour vous emporter par les rues ; eux, ils ont à peine le morceau de pain qui empêche de mourir, vous, vous donnez à dîner tous les jours ; eux, ils logent dans des caves pourries et enfumées, dans des galetas délabrés, vous^ vous avez entre dix châteaux un château à choisir pour vous loger. Vous, pour abriter les rats de vos greniers, vous avez plus de meubles qu'il n'en faudrait pour meubler cent familles ; mais demain, si vous passez sur la place publique, vous pourrez voir les meubles d'une dizaine d'entre-eux criés et vendus par les huissiers.

Et, depuis le temps qu'on prend dans leurs chaumières, qu'y a-t-il donc encore à y prendre ? Est-ce le berceau de leur enfant, le grabat de leur vieux père, la bague de noces de leur femme, ou l'escabeau sur lequel ils se reposent quand ils sont revenus du travail. Mais à quoi tout cela est-il bon pour rehausser un prince ? Est-ce que l'aigle, pour monter plus haut vers le soleil, arrache les plumes des petits oiseaux et les attache à ses ailes. Toutefois, si vous trouvez appendue à quelque vieille muraille une croix d'honneur noircie de poudre, au milieu de laquelle rayonne la glorieuse effigie de l'empereur, je vous conseille de la prendre.

Mais pourquoi emplir mon âme de ces tristes pensées ? J'aime mieux, ministres, vous faire une petite parabole : Deux hommes vont ensemble dans un chemin creux et

encombré de neige. Le premier a deux jambes d'élite, merveilleusement aptes à formuler le pas accéléré et fonctionnant comme celles d'un soldat qui voyage à trois sous par lieue, il dit à son compagnon ; « Sous cette botte vernie et ce fin pantalon que tu vois, il y a une jambe de bois que tu ne vois pas et qui n'est connue que de mon valet-de-chambre ; tu peux l'aller trouver quand nous serons de retour à la ville, et il te montrera le plan de cette jambe. Aie donc pitié de moi, je te l'ordonne ; prends-moi sur tes épaules et porte moi jusqu'au gîte. — Hélas ! monsieur, lui répond son compagnon, je le ferais volontiers, car à votre manière de raisonner, je comprends très bien que vous êtes un grand personnage ; mais, si vous avez une jambe de bois que je ne vois pas, moi, j'en ai deux que vous voyez très bien et même que vous pouvez toucher pour vous assurer qu'elles ne sont pas postiches. Si l'un de nous devait porter l'autre, assurément ce serait à vous à me prendre sur vos épaules. Cependant je ne réclame point votre aide ; tout éclopé que je suis, je lâcherai d'arriver à la ville voisine avec les jambes qui m'appartiennent, et je vous conseille d'en faire autant. » Ne feriez vous pas bien, ministres, de prendre le conseil de cet homme pour vous-mêmes ?

Quand bien même la royauté n'aurait pour vivre que sa liste civile, serait-elle donc au dépourvu ? Ne peut-elle, comme tous les autres agents de l'administration, élever sa famille avec ses appointements ? — Pourquoi le peuple viendrait-il à son secours plutôt qu'au secours d'un cantonnier, par exemple, qui ne reçoit pour son pénible labeur que trois cents francs par an et un chapeau ciré ? Serait-ce donc, par hasard, parce que la royauté gagne soixante mille fois autant que cette pioche fonctionnaire ?

Mille bœufs attelés à la suite l'un de l'autre suffiraient à peine pour traîner dans son palais les sommes qu'elle prend au budget ; avec cette montagne d'or, ne peut-elle rassasier les appétits, très modérés du reste, de trois ou quatre princes ? La reine des airs va-t-elle donc déposer ses œufs dans l'humble nid de l'alouette ? la lionne, cette majesté rugissante du désert, envoie-t-elle ses lionceaux téter la gazelle ? Et le chêne allier, qui flotte comme un panache au-dessus de la forêt, va-t-il attacher ses glands aux branches des noisetiers ?

Et voyez comme, dans toutes ces questions d'apanage et de dotation, les régies les plus simples du bon sens sont interverties comme on y met indécemment la logique la tête en bas et les pieds en l'air ! Si le maire d'une commune quelconque faisait à son conseil la proposition suivante :

« Attendu que je suis monsieur le Maire ;

« Attendu que mon fils devient grand, et qu'il doit tenir un rang distingué dans la commune ;

« Attendu que je ne suis pas assez riche pour t'entretenir de belles femmes, de paletots neufs, de cigares de la Havane et de bouteilles de bière ;

« Je propose au conseil de lui allouer, sur les fonds de la commune, une pension de cinq à six mille francs, en attendant qu'il soit juge de paix ou percepteur.... »

Si, dis-je, un maire faisait une telle proposition à son conseil vous le destitueriez de suite, comme un fou par avarice, et même vous auriez recours au télégraphe pour

que justice fût plus tôt faite. Que dire donc de vous, ministres, qui, au nom de votre roi riche à des centaines de millions, faites à la France une semblable proposition ?

Serviteurs imprudents de la royauté constitutionnelle, avez vous pris à tâche d'en dégoûter les peuples ? Ne voyez-vous pas qu'à chaque demande d'argent que vous leur faites au nom d'un prince, vous les induisez à comparer le prix de revient d'une royauté entourée d'enfants à celui d'une présidence solitaire ? Ne craignez-vous donc point qu'épuisés enfin par tant de libéralités, ils ne se trouvent trop pauvres pour entretenir un royauté qui mange par tant de bouches, et que, né pouvant se donner un lustre, ils se contentent de la modeste clarté d'une lampe ?

Cependant vous allez partout criant contre les partis et vous emportant contre les révolutions. Mais les partis, c'est vous avec vos violences qui les avez faits, et les révolutions, c'est votre insatiable avidité qui les prépare ! Que d'autres vous combattent parce que vous corrompez la France, parce que vous l'humiliez, parce que vous la dégradez, parce que vous l'arrêtez par sa robe lors qu'elle veut s'avancer vers un soleil plus chaud et une terre meilleure, moi, si je vous combats, c'est que j'aime la paix et le silence, que je veux écrire et rêver tranquillement au coin de mon feu, sans craindre qu'une balle rouge ou tricolore me jette en éclats mon encrier à la face, et que je suis convaincu que c'est tout droit à une révolution que vous nous menez.

Professeurs émérites d'histoire, ne vous rappelez-vous

déjà plus que c'est un déficit creusé dans nos finances par les prodigalités de Louis XIV et de Louis XV qui a amené la Révolution de 93, et un peuple écrasé d'impôts qui a renversé le trône de Louis XVI ? Mettez-vous donc bien dans la tête que, quand un peuple fait une révolution, ce sont toujours les fautes de ceux qui étaient au pouvoir qui l'ont suscitée ; que c'est toujours une masse d'hommes opprimés et las de leur oppression, qui se débarrassent d'une poignée d'opresseurs. Si vous pouviez voir se former la vapeur révolutionnaire, vous la verriez toujours monter de quelque grand cloaque qui est au milieu d'un palais, et s'amasser dans les cieux en orage. Les peuples ne sont point d'imbéciles grenouilles qui chassent un brochet de leur étang pour prendre une grue. Ils veulent bien d'un roi qui les gouverne, mais ils ne veulent point d'un roi qui les pressure. Ils ont l'*habeas corpus* pour leur personne, ils seraient bien aises de l'avoir aussi pour leur bourse. Si le titre de citoyen correspond à celui de niais qu'on affine, de dupe qu'on dépouille, ce n'était ma foi pas la peine que le peuple de Paris se dérangeât pour le conquérir !

À quoi nous sert-il d'être débarrassés des pilleries et du maraudage de l'ancien régime, si, par l'avidité des courtisans et des ministres, l'exaction prend une forme légale, et que nous n'ayons pas même, une fois qu'elle est sanctionnée, la consolation de nous en plaindre ?

Dernièrement, j'entendais un pré qui raisonnait avec un propriétaire : « Faiseur d'herbes, disait le propriétaire, tu es bienheureux de m'appartenir ! je t'ai enclos d'une haie qui le protège contre les insultes des bestiaux vagabonds et celles des enfants qui venaient danser sur ton gazon et

te voler tes pâquerettes. » — « Oui, répondait le pré ; mais les enfants et les bestiaux ne me faisaient que quelques plaies bientôt guéries, tandis que vous, vous me faites faucher deux fois par an jusqu'à la racine, et je ressemble, entre les prairies incultes et sauvages qui m'entourent, à la tonsure d'un abbé. » Il ne faut pas, ministres, qu'il en soit ainsi des nations constitutionnelles ! Le peuple est patient et résigné ; mais croyez-vous qu'il ne se lassera pas de payer et payer toujours, et qu'il consentira à mettre ses enfants à l'hôpital, pour que ceux du souverain aillent sur un large pied de par le monde ?

Nous avons sans doute de grandes et magnifiques obligations à notre jeune dynastie. Si Louis-Philippe n'eût accepté la royauté, sur ce grand trône qui rayonne — entre les trônes de l'Europe — comme un phare entre les basses lumières du rivage, nous aurions été obligés d'y mettre un simple bourgeois que les souverains absolus n'eussent pas voulu appeler leur cousin, et certes c'eût été un grand malheur ! Mais, enfin, quand serons-nous donc quittes envers notre jeune dynastie ? Quand M. de Montalivet nous aura-t-il donc donné une quittance absolue et définitive de tout prince ?

Avez-vous donc, ministres, une taie d'or sur les yeux ? Quoi ! vous ne voyez pas que toutes ces demandes d'argent que vous nous adressez en son nom, et, à son insu sans doute, compromettent la royauté ; que vous la ravalez dans l'esprit des populations qui s'imaginent que vous ne faites que réciter une leçon qu'on vous a dictée, et que si vous la récitez, c'est parce que vous avez peur de perdre vos porte-feuilles ! Dans l'intérêt bien entendu du

trône et dans celui de la France, ne faites donc pas descendre si souvent le roi, des cimes de la Nation, dans ces régions inférieures où trafique le marchand et où le banquier agiote ! Ce soupçon d'avarice que vous faites monter jusqu'à lui, c'est la plus cruelle injure que vous puissiez lui faire, et, à sa place, rien que pour cela, je vous chasserais.

La royauté a sans doute ses vices comme nous autres simples mortels, mais, ces vices, il faut qu'ils soient à la hauteur de sa taille. Si sa pourpre est tachée, elle ne doit point avoir de ces lâches ignobles qui offensent les regards et ont été faites par de sales choses. Si j'étais roi, j'aimerais mieux qu'on me fit des reproches de violence que d'avance. Dans un moment de colère, le lion peut déchirer, mais il n'appartient qu'aux insectes d'amasser des fétus et d'emplier des magasins.

Du reste, grâces et mille grâces en soient rendues à M. de Cormenin ! la question est débarrassée maintenant des chiffres dans lesquels elle était enchevêtrée. Ce n'est pas par des additions amaigries et des soustractions frelatées qu'il faut argumenter avec nous. La chambre de 1840, en rejetant la loi d'apanage, a hautement reconnu que le domaine privé était très compétent pour fournir au duc de Nemours une maison de prince. Or, depuis ce temps les châteaux du domaine privé sont-ils tombés en décombres, ses forêts sont-elles réduites en cendres, les canaux sur les quels elle avait des actions se sont-ils taris ? Les lapins de ses garennes, comme les abeilles d'Aristée, sont-ils morts de faim et de maladie ? ou bien, serait-ce par hasard l'auguste et sérénissime estomac du prince qui aurait augmenté de dimension ? La chambre

ne peut revenir sur la décision qu'elle a prise ; elle ne peut capricieuse Pénélope, défaire follement le lendemain, ce qu'elle avait sagement fait la veille ; et s'il en était ainsi, le duc de Nemours, comme Proserpine, qui passait tour à tour six mois aux cieux et six mois dans les enfers, courrait risque d'être, d'une session l'une, alternativement riche et pauvre. Ce ne peut donc être que comme régent désigné que vous demandez une dotation pour le duc de Nemours ? Eh bien ! alors, raisonnons.

Ce titre de régent désigné est sans doute un beau titre, bien que ce soit un titre de précaution. Mais, en définitive, quelles fonctions impose-t-il à l'heureux personnage qui en est décoré ? Savez-vous autre chose à faire à votre régent désigné, que d'attendre nonchalamment sur les ottomanes de son palais que Louis-Philippe ait pris possession, sous les sombres voûtes de Saint-Denis, de son trône mortuaire ? Et pour cette rude besogne vous demandez qu'il lui soit alloué un million ; mais faites donc attention, ministres, à ce que vous nous proposez !

Un garde champêtre, pour ses circumvagations de nuit et de jour, ne reçoit de l'État que 300 fr. par an et une banderole. Selon vous, la France doit-elle payer ce qu'on ne lui fait pas, trois mille trois cent trente-trois fois plus que ce qu'on lui fait ? Alors je ne suis pas étonné que ces gras fonctionnaires d'état-major qui n'ont autre chose à faire qu'à dessiner l'hiéroglyphe biscornu de leur paraphe, gagnent dix fois autant que ces pauvres employés, infatigables piocheurs de dossiers, qui vivent courbés sur une table noire et ne se redressent que pour entrer dans leur cercueil.

Il est vrai que les princes ne sont pas a prix fixe à la Chambre ; on peut marchander avec vous. « C'est tout au juste un million, direz-vous ; nous ne pouvons représenter à moins, et même nous y mettrons du nôtre. Nos grands seigneurs du haut commerce ont un appétit d'Auvergnat ; ils fument comme un tison de bois vert quand on leur fournit des cigares, et leurs femmes ont une tendre faiblesse pour le punch ; puis, vous ne savez pas quelle consommation d'escarpins est obligé de faire un prince qui veut réussir Croyez-le bien, messieurs les députés, ce n'est pas avec vous que nous voudrions surfaire. — Allons donc ! Répondra la Chambre, vous nous surfaites de moitié. En Angleterre, on entretient un roi pour huit cent mille francs, et, en Allemagne, les princes ne coûtent à rehausser que cent vingt-cinq mille francs. Nous prenez vous pour des novices ?... Nous vous voterons cinq cent mille francs, et ce sera une affaire terminée.

— Ce n'est pas votre dernier mot, feront les ministres ; vous mettrez bien quelque chose de plus ?

— Pas un centime, répondra la Chambre ; cinq cent mille francs, c'est à prendre ou à laisser.

— C'est à prendre, dira le ministère ; alors, ce sera cinq cent mille francs d'économies que nous ferons de moins ; mais, si les partis déchirent la France, que la responsabilité en retombe sur votre tête !... »

Puis, ministres et députés de s'embrasser : les ministres très contents d'avoir empoché leur aubaine, et les députés tout fiers d'avoir si bien défendu l'argent de la France !

Mais, enfin, cinq cent mille francs, pour n'être que la moitié d'un million, sont bien aussi quelque chose ; cela ne se jette pas à la tête du premier venu. Vous savez aussi bien que moi, aussi bien que nous tous, messieurs les ministres, qu'une nation doit dépenser son argent avec sagesse et intelligence, que son budget ne peut ressembler à ces nuages absurdes qui inondent la mer de leur seaux et laissent l'épi poudreux mourir de soif dans le sillon, à ces stupides rayons de soleil qui réchauffent et font suer de grands rocs arides, tandis qu'avril, de son haleine glacée, gèle les ceps bourgeonnants de nos coteaux ; vous savez qu'elle ne doit point déboursier une pièce de cinq francs qui ne soit un salaire et la récompense d'un service. Or, puisque, sachant tout cela, vous prétendez tirer de nous cinq cent mille francs pour le régent désigné, il doit être à votre connaissance qu'il nous a rendu et qu'il nous rend pour cinq cent mille francs de services ; alors, ces services, faites-les-nous connaître, que nous apprécions ce qu'ils valent ; car, enfin, vous ne pouvez nous donner une note ainsi conçue : « Cinq cent mille francs au duc de Nemours, pour se distraire dans son royal loisir. » Je sais bien qu'il y a dans vos rangs des avocats qui sont de force à nous démontrer que c'est le duc de Nemours qui a gagné la bataille d'Austerlitz et élevé la colonne Vendôme. Malheureusement notre histoire est faite, et nous la trouvons très bien comme elle est.

Le duc de Nemours sera un régent très distingué, je n'en doute pas ; j'admets qu'il fasse voler notre coq gaulois aussi haut que l'aigle a volé, et qu'il lui mette entre les ergols la foudre que l'oiseau de Napoléon a portée ; mais, enfin, quand il sera en possession de sa

régence, nous le doterons, et vous pouvez vous reposer sur la Chambre pour qu'il soit doté magnifiquement. Que peut-on nous demander davantage ? Veut-on que nous lui escomptions la mort de son père. Quand on nous propose de le doter dès aujourd'hui, n'est-ce pas comme si on nous proposait de payer les mois de nourrice d'un enfant qui n'est pas encore au monde, ou le loyer d'une maison qui est encore à bâtir ? Veut-on nous faire ressembler à ce fou qui achetait une marmite pour faire cuire un chou dont il avait encore la graine dans sa poche ? Et qui vous dit que le régent désigné sera régent de fait ? Sa régence n'est-elle pas encore dans le brouillard des contingents possibles ? À la vérité, la chambre lui a pris mesure d'une espèce de petit manteau royal ; mais ce manteau, la seule étoffe dont il puisse être fait, c'est le linceul de Louis-Philippe. Dieu vous a-t-il laissé feuilleter le livre de ses impénétrables décrets ? Qui vous dit que Louis-Philippe ne traînera pas jusqu'à la majorité de son petit-fils le fardeau de ses ans et de ses infirmités ? Puis le crêpe, cette inexorable cocarde de la mort, se pose aussi bien sur les diadèmes que sur le simple gibus du bourgeois. Qui vous dit encore que votre roi a versé toutes les larmes qui sont dans ses yeux ; qu'il ne pleurera point, pauvre vieillard et pauvre père, sur le cercueil du duc de Nemours, comme il a déjà pleuré sur le cercueil de son premier fils ? Faut-il donc que nous payions au régent désigné, non seulement ce qu'il n'est pas, mais encore ce qu'il ne sera jamais peut-être ?

Et si le comte de Paris se faisait homme avant que la mort nous ait enlevé Louis-Philippe, qu'arriverait-il ? C'est que nous aurions payé cinq à six millions au duc de Nemours sans qu'il eût rempli une heure les fonctions qui

lui avaient été désignées, sans qu'il nous eût rendu pour un franc de services bien heureux encore : si on ne nous obligeait à lui payer une retraite ! Or, y a-t-il de la prudence de la part d'une nation des exposer à une pareille chance, et trouveriez-vous beaucoup de particuliers qui voudraient la courir ? Pour moi, si j'avais l'honneur de siéger à la Chambre, je proposerais d'ajouter à votre projet de loi un amendement ainsi conçu :

« Au cas où le régent désigné par une cause quelconque n'entrerait pas en possession de la régence, il serait forcé de restituer au trésor les sommes qu'il aurait touchées à titre de régent ;

« Attendu que son altesse le duc de Nemours est si pauvre qu'il faut que la nation vienne à son secours ;

« Attendu encore, que, la liste civile et le domaine privé font des dettes, qu'ils s'obèrent visiblement, et que d'un jour à l'autre ils peuvent devenir insolubles, la dite altesse sera tenue de fournir pour caution, à la Chambre, le Cobourg qui est son beau père. »

Toujours est-il que quand une nation sème ainsi son argent autour d'elle, il n'est pas étonnant qu'il y ait un large trou au milieu de ses finances, et que ce trou s'agrandisse tous les jours. Vous faites face à tout en empruntant ; mais, faites-y attention, quand on descend les pentes de l'emprunt, c'est le printemps ; le ciel et la terre ont un air de fête, les oiseaux gazouillent, les gazons sont pleins de mugets et de fraises, et les arbres laissent pendre leurs rameaux chargés de fruits sur vos lèvres ; mais quand il faut les remonter, l'hiver est venu, la terre

est couverte de verglas et de neige, le soleil est mort dans les cieux, le brouillard est si épais qu'on ne sait de quel côté tourner ses pas, et le fleuve débordé bat, au-dessous de vous, de ses vagues mugissantes, le pied de la montagne ; après bien des efforts inutiles, les forces vous manquent, vous roulez, et l'eau furieuse vous emporte... Ces rêves ne troublent pas votre sommeil, n'est-ce pas ? vous allez tous les jours au tonneau, et parce que le vin coule toujours dans vos flacons avec le même gracieux glouglou, vous croyez que le tonneau est inépuisable. Mais une nation qui ne paie pas ses dettes et qui augmente chaque jour ses charges ne saurait toujours aller de ce train : c'est là le chemin le plus sûr et le plus court pour arriver à la banqueroute. cette catastrophe n'est pas plus difficile à prévoir que le naufrage d'un vaisseau qui fait eau de tous les côtés et dont l'équipage, ivre de punch et de rhum, ne veut pas faire jouer les pompes.

## II

Nous présentez-vous votre dotation comme une indemnité de représentation revenant de droit au duc de Nemours ? Mais, je vous prie, qu'a donc le duc de Nemours à représenter ? La loi a-t-elle déterminé le nombre de ses voitures, de ses officiers de bouche, d'écurie, d'habillement, des fêtes qu'il doit donner tous les ans, et lui a-t-il assigné un costume ? Nous avons déjà un roi pour représenter la France ; est-ce que Louis-Philippe n'est pas assez riche pour s'acquitter convenablement de cette besogne ? Met-on jamais au commencement d'un mot deux majuscules ? La France a-t-elle besoin d'être représentée par tant de personnages ? Faut-il que sa grandeur se reflète sur tous les fils du roi, en eût-il autant que Priam ? et notre honneur est-il intéressé à ce que le duc de Nemours aille dans dix carrosses, et salisse dans les boues de Paris une longue queue de laquais ! Si le prince, quand il va par les rues, n'avait d'autre équipage que le glorieux parapluie de son père, oublierait-on qu'il est le fils du roi, et que nous, nous sommes les vainqueurs de Marengo et d'Austerlitz ?

Pour moi, qui suis un homme de courte vue, je ne verrais, je l'avoue, aucun inconvénient à ce que le duc de Nemours, quand Louis-Philippe reçoit les députations des Chambres et les ambassadeurs des puissances étrangères, se tînt à côté de son père, en simples épaulettes de général, et même s'il vivait dans son palais, ignoré et solitaire, étudiant la politique d'Aristote, et n'ayant pour toute enseigne sur la porte de ses appartements, qu'une

plaque d'or où serait écrit : MONSEIGNEUR DE NEMOURS, RÉGENT DÉSIGNÉ, cela ne m'inquiéterait nullement pour le salut de la France. Faites donc un peu attention à votre budget, messieurs les Ministres ! Vous nous faites payer des frais de représentation pour un vieux roi qui règne ; vous nous en faites payer pour un enfant dont le bourrelet ne s'est pas encore fait diadème, et vous voulez nous en faire payer encore pour un régent de précaution ! Vous voyez bien qu'il y a confusion dans votre compte ! Vous voulez que nous vous payions trois fois l'avantage d'être représentés, et nous, nous trouvons que vous le payer deux, c'est déjà plus qu'assez.

Du reste, pourquoi tenez-vous donc tant à ce que le régent désigné représente ? Vous ne connaissez donc pas le public devant lequel vous voulez faire jouer un rôle à votre prince ? En Allemagne, en Autriche, en Russie, un prince qui caracole et parade peut être d'un fort bon effet ; mais en France ce n'est plus la même chose. Autour de nos frontières dorment un million d'hommes qui sont morts pour faire disparaître ces grandeurs factices que vous voulez-nous faire adorer, et dont les cendres ne sont pas encore refroidies. Nous qui avons encore le fier *tu* des républicains dans les oreilles, vos dénominations de *duc*, d'*altesse*, de *monseigneur* nous agacent le tympan comme une scie qui déchire un morceau de tôle. Pourtant, s'il vous convient de vous donner entre vous des titres qui vous rehaussent aux yeux de votre femme de vos enfants, de vos valets nous ne pouvons vous en empêcher ; mais, au moins, représentez avec ces titres, et n'y attachez point le privilège de nous dépouiller. Si vous élevez un piédestal à votre prince, ne venez pas me prendre une pierre de ma pauvre maison

pour le construire. Quand je suis éclaboussé, il n'est pas juste qu'on me fasse payer la boue avec laquelle on m'éclabousse.

Ainsi, de deux choses l'une : si le duc de Nemours veut un luxe royal, qu'il le paie ; s'il n'est pas assez riche pour le payer, qu'il s'en passe ! Mais le duc ne se passera de rien, vous pouvez être bien tranquilles à ce sujet. Vos journaux ont trop souvent vanté les vertus privées du roi, pour que nous en ignorions une seule. Nous savons par cœur qu'il est un excellent père. Pourquoi donc alors se défier de sa générosité envers ses enfants ? Moi, dont les journaux n'ont jamais vanté les vertus privées, si mon fils avait besoin, soit pour son instruction, soit pour se faire des amis, soit pour s'acquérir la considération publique, d'un pantin de six francs, n'eusse-je que ces six francs dans ma poche, je lui dirais : « Tiens, mon fils, va acheter ton pantin, et sois heureux ! » Or, pour moi, chétif, qui vis d'encre, un pantin de six francs, c'est bien plus que n'est pour Louis-Philippe l'assortiment complet d'une Cour avec ses meutes aboyantes, ses laquais galonnés et ses courtisans. Si donc le duc de Nemours avait besoin d'une Cour, je suis bien sûr que son père n'hésiterait pas un moment à la lui acheter. Par respect pour votre roi, messieurs les ministres, vous ne pouvez admettre que je sois un meilleur père que Louis-Philippe !

Si donc la Chambre votait dans un moment d'ivresse produit, par les poignées de main du premier jour de l'an la dotation, que vous demandez pour le duc de Nemours en fuite, ce serait, à Louis-Philippe qu'elle la voterait. La pension alimentaire qu'il fait et qu'il fera toujours à son fils s'en trouverait déchargée d'autant. Le jeune prince

n'en serait ni plus riche, ni plus grand, ni plus magnifique, et notre argent serait détourné de sa destination. C'est ainsi que bien souvent, dans les hôtels, quand on croit donner pour la bonne, on donne pour la maîtresse.

Mais si vous admettez, comme je le suppose, que la Chambre ait quelque bonne foi, vous abusez étrangement de sa bonne foi. Lorsque la mort, passant comme un boulet à travers les Tuileries, eut emporté l'héritier présomptif de la couronne, la France fut triste, sans doute, de la douleur de cette pauvre veuve qui avait encore aux lèvres le dernier baiser de son mari et qui le retrouvait sur un lit de mort ; de ce petit enfant, tout vêtu de noir et ne sachant pourquoi, cherchant encore son père pour lui sourire : de ce royal vieillard qui croyait avoir affermi un trône pour son fils, et qui ne pouvait plus lui donner qu'un cercueil ! Mais elle ne s'effraya pas de sa destinée, parce qu'elle sait que sa destinée n'est pas aux mains d'un seul homme. Mais vous qui exagérez tout, vous vous mitez sur les joues de ces grosses larmes qu'on peint sur les linceuls ; vous vous filez pâles de douleur et tremblotants d'effroi ; les partis contenus jusqu'alors par la santé florissante de l'auguste défunt, allaient se jeter comme des bêtes féroces sur la France et la mettre en pièces ; vous dites à la Chambre : « Faisons vite un régent ! » et la Chambre, qui est du bois dont sont les flûtes, répondit « Faisons un régent ! » Vous ajoutâtes : « Déférons la régence au duc de Nemours ! » et la Chambre ajouta : « Déférons la régence au duc de Nemours ! »

Mais alors il ne fut pas question de dotation. Pas un

mot sur votre banc à ce sujet ! M. Liadières lui-même n'en ouvrit point la bouche. Il allait sans dire, pour tout le monde, que la régence qu'on conférait n'était qu'un titre sans appointements comme il était sans fonctions, que le régent ne serait doté qu'alors qu'il aurait la main sur le sceptre. C'était dans ce moment qu'il fallait déclarer que le duc de Nemours n'était pas assez riche pour faire face aux dépenses de cette régence qu'il sollicitait ; que les florins qu'il avait apportés du pays des Cobourg s'étaient changés dans ses coffres en tessons d'ardoise, et que le roi son père ne voulait pas lui ouvrir ceux du domaine privé. La Chambre, alors, eût avisé à ce qu'il y avait à faire. Elle n'était pas si effrayée qu'elle en avait l'air, de cet immense danger dans lequel deux chevaux, prenant le mors aux dents, avaient précipité la France ; et ellesavaient très bien, du reste, que vous, qui étiez si consternés sur votre banc, vous mangiez de bon appétit à votre table et dormiez dans votre lit d'un bon sommeil ! La mort n'abat pas toujours son homme d'un seul coup ; elle a pour habitude de nous laisser le temps d'envoyer quérir le notaire. Ou la Chambre eût ajourné la nomination du régent à l'époque où le trône eût été vide, ou elle eût respectueusement prié M. de Montalivet d'écorner un peu ses forêts, et de rappeler quelques-uns de ses millions voyageurs pour faire une dotation au duc de Nemours ; ou bien encore puisque ce titre de régent est si lourd, elle l'eût mis sur les épaules de quelques gros Alcide de la finance, ayant les reins assez forts pour le porter ; ou, enfin, elle eût donné ses suffrages à un personnage susceptible de se faire des partisans par les qualités de son cœur et le charme de son esprit, et s'en faisant assez pour n'avoir pas besoin qu'on lui en achetât. Mais

aujourd'hui que le régent est fait, qu'il est enfoncé comme un clou dans le gouvernement et qu'on ne peut plus l'en arracher, vous découvrez qu'il est à pain cherché, et vous voulez que nous lui fassions une dotation ! Ainsi ce prince que, il y a deux ans, vous nous aviez donné, bien contents que vous étiez que nous acceptassions votre cadeau et cabalant pour nous le faire accepter, il se trouve aujourd'hui que vous nous le vendez !

Votre procédé est peu délicat, messieurs les ministres ; il me rappelle celui d'un gargotier de ma dynastie qui m'ayant invité à dîner pour rien, lorsque le dîner fut bu et mangé, me présenta la carte. Soyez donc un peu généreux envers la chambre ; ne faites pas, pour une misérable somme de cinq cent mille francs, jouer à nos honorables le rôle très peu brillant de dupes. C'est, du reste, votre intérêt et celui de la dynastie. Si vous faisiez passer la chambre dans l'opinion publique pour un Géronte auquel de rusés Scapins et d'effrontés Mascarilles font croire et faire tout ce qu'ils veulent, cet article de foi de notre religion politique, que la richesse ajoute de la sagacité à la raison et de la fermeté au caractère, s'en trouverait considérablement ébranlé ; et moi-même qui ne suis qu'un imbécile de 30 fr. , il pourrait me venir à l'idée que je suis tout aussi savant, en fait d'élection, que mon voisin l'épicier qui est un homme d'esprit de 200 fr. et au-delà.

Toutefois, je serais curieux de savoir, quand votre dotation sera à la tribune, ce qu'elle alléguera, je ne dis pas pour justifier, mais pour excuser ses prétentions. Un principe dont une chambre ne peut s'écarter, c'est-à-dire s'écarter sans forfaire à son mandat, c'est que l'impôt

prélevé sur tous doit rapporter à tous quelque chose. Le budget, comme vous le dépensez, c'est la plupart du temps la nuée qui rend en grêle à la terre l'eau qu'elle lui a prise ; mais le budget, comme je voudrais qu'il fût dépensé, ce doit être la nuée qui lui rend cette eau en gouttes de pluie. Le budget bien dépensé fait aujourd'hui, pour ce département, courir une grande route ; demain, entre ces deux arrondissements, il met un pont qui les porte l'un à l'autre sur son dos ; ici, il fait jaillir du sol, comme un jet de pierre, la flèche ciselée d'un clocher ; là, il creuse un port où viennent dormir les vagues de la mer, et où les navires reployant leurs ailes, accourent se reposer des vents et des flots et se guérir des blessures que les écueils leur ont faites. Mais si nous donnons notre argent à votre dotation, sous quelle forme nous le rendra-t-elle ?

Supposons que le prince n'ait point la passion des économies, qu'il dise à M. de Montalivet : « Grand merci, monsieur, de vos conseils ! » Comment dépensera-t-il ses cinq cent mille francs ? Il fera des parties de chasse qui chevaucheront tout le jour, des bals qui sautilleront toute la nuit : mais d'un argent ainsi dépensé, que restera-t-il ? de la fumée, de la poussière, et peut-être deux ou trois grosses femmes du haut commerce, trouvant le prince un fort grand homme, parce qu'il aura dépensé avec elles quelques gracieuses syllabes.

Donnez à mille individus une pièce de cinq francs, et il n'y en aura pas deux, à moins que ce ne soit deux soldats, qui la dépenseront de la même manière. Mais n'y a-t-il point une manière de dépenser son argent qui vaille mieux qu'une autre ? si, par exemple, vous employiez nos

cinq cent mille francs à reboiser les vieux crânes chauves de nos montagnes, à forer des puits artésiens, à défricher des landes, à jeter le long du Rhône une forte digue qui préserve les campagnes riveraines de la fureur de ses eaux vagabondes, à éveiller ces eaux stériles qui dorment à la surface de la France, et à les faire courir, guéries de leur insalubrité, à travers les plaines ; si, dis-je, vous employiez ainsi nos cinq cent mille francs, cela ne vaudrait-il pas mieux que d'en faire cadeau au prince ? Cet argent, au lieu d'aller, après avoir amusé de fastueuses oisivetés, se perdre dans les tiroirs de cinq à six comptoirs d'acajou, viendrait à la poche de toile des travailleurs ; il entretiendrait toute l'année trois mille familles qui manquent du pain quotidien, et qui n'ont souvent, à cinq ou six personnes, qu'une pioche pour les faire vivre ; ensuite, il augmenterait les richesses du sol, il créerait des champs, des prés, des forêts, il ferait des épis pour les hommes, des herbes pour les animaux ; et comme le bien qu'on rend n'est jamais sans récompense, le gouvernement lui-même profilerait, par les contributions indirectes, de ce bien-être qu'il aurait fait aux autres.

Mais, je sais bien ce que vous allez dire ; je reconnais votre voix avant de vous avoir entendus parler : vous allez dire qu'il importe à la Nation que le prince qui doit la gouverner ait des partisans ; que pour cela il faut qu'il s'entoure d'un luxe royal, qu'il se donne le prestige de la générosité, qu'il sème l'argent sur son passage comme un parrain magnifique sème les dragées. Et, d'abord, permettez que je m'empare de ce dernier argument. La générosité est sans doute une belle et noble vertu ; mais, la première condition pour cela, c'est qu'on l'exerce à ses

dépens. Si vous me dérobez ma bourse, — hypothèse assez hasardée, j'en conviens, — et que vous alliez l'offrir à un pauvre, ce n'est pas vous qui êtes généreux, c'est moi qui le suis ; vous, vous n'êtes qu'un spoliateur. Et encore, si le fait arrivait aux oreilles du commissaire de police le plus voisin, je suis bien sûr qu'il ne se servirait pas, envers vous, d'une expression si polie.

Il y a, à Nevers, un certain monsieur Avril que vous connaissez peut-être ; en tout cas, si vous ne le connaissez point, ce n'est passa faute : ce monsieur a fait, avec l'argent de l'*Association*, pour trois mille francs de bonnes œuvres !... Voulez-vous donc assimiler votre prince à M. Avril ?...

Si le peuple a de l'argent de trop pour faire des libéralités, laissez-les lui faire lui-même, et ne lui en volez ni le plaisir, ni le mérite ; s'il n'a tout juste que ce qu'il lui faut pour vivre, n'allez pas émietter son pain devant les courtisans. Quel gré voudriez-vous qu'on sût au duc de cette libéralité par procuration qui lui serait imposée par la loi ? Et, en supposant qu'il en revînt au peuple quelque chose, si vous me donnez un pour-boire de quinze sous avec une pièce de vingt sous que vous m'avez prise, faut-il que je baise, avec des transports de reconnaissance, votre main généreuse ? Dans tout ceci, le prince n'aurait que le rôle de l'arrosoir qui épanche, par ses mille petits trous, l'eau dont le jardinier l'a empli, et, encore, ce rôle, il s'en acquitterait mal : il arroserait surabondamment les mauvaises herbes empanachées qui croissent dans la cour des palais, et il laisserait mourir de soif les plantes utiles. Puis, votre luxe royal, de quoi serait-il fait ? de notre misère. Ce sera une gueuse énorme

d'argent, fondue avec les rognures de nos écus limés par le fisc. Et quand, encore, votre prince ne ferait pas un hectomètre sans laisser une trace d'écus sur son passage ; quand l'eau elle même dans laquelle il se lave les mains contiendrait des parcelles d'or, et que tout ce luxe fût à lui, bien à lui, qu'est-ce que cela prouverait ? Depuis quand donc le luxe rehausse-t-il un prince ? quel rapport y a-t-il entre une belle action et un sac d'argent qu'on épanche ? combien d'aunes de galon, selon vous, faut-il pour faire un grand homme ? Croyez-vous que le peuple, quand il passera sous les fenêtres de votre duc, prendra le tintement de ses écus pour une de ces fanfares que la gloire jette au monde, et qu'après sa mort il ira religieusement porter sa cassette au Panthéon ?

Mais, Dieu me pardonne, vous ne connaissez point ce peuple pour lequel vous faites des lois !... Ce peuple, il est né d'un grenadier et d'une cantinière ; il a tété à la gourde de l'Empire ; ces vastes fêtes que lui donnait Napoléon, et dans lesquelles toute l'âme de la Nation respirait, l'ont dégoûté de vos pompes sans éclat, de vos fêtes mortes, où il n'y a que du drap bleu et de la passementerie, et dont le tailleur et le brodeur ont fourni toutes les magnificences. Ce qu'il voudrait voir, lui, c'est du bronze conquis s'élevant glorieusement vers le ciel ; ce sont des arcs de triomphe tout chargés de batailles, servant de portes à la grande cité et forçant les étrangers à passer entre leurs jambes ; ce qu'il voudrait entendre, c'est le canon des Invalides, glorieux écho des canons triomphants de l'armée, lui jeter la nouvelle d'une victoire. Mais, vous qui n'avez jamais assiégé que Paris, et pour lesquels notre dernière défaite a été un triomphe, qu'avez-vous donc à nous faire voir et à nous faire

entendre ?

Oh non ! votre fausse monnaie de héros ne peut avoir cours parmi nous ! nous avons vu trop et de trop glorieuses choses pour ne point nous connaître en gloire ; nous ne sommes pas gens à juger, par le nombre de laquais qui sont derrière un carrosse, de la valeur de ceux qui sont dedans ; nous ne prenons pas un tambour-major qu'on galonné des pieds jusqu'à la tête, ou un suisse de cathédrale qu'on habille de brocard, pour un grand homme. La France ne ressemble point au dandy qui prise ses chevaux de race en proportion de ce qu'ils lui coulent : elle n'estime point ses princes en proportion de ce qu'elle les achète.

Laissez ce charlatanisme du luxe à un notaire qui veut allécher une riche clientèle, ou à un guérisseur nomade qui vend, avec la permission des autorités constituées, du suif pour de la graisse d'ours ; c'est par de glorieuses actions qu'un prince se rehausse, et, en France, c'est surtout par des victoires. Au lieu de faire promener votre duc par les départements comme un commis voyageur de la dynastie, laissez-le partir pour l'Afrique. Pourquoi n'est-il pas, lui général, là-bas où nos soldats combattent, et est-il ici, où il passe des revues ? Si vous vouliez le garder frais et bien portant à l'ombre de votre palais, il fallait en faire un évêque.

Croyez-vous qu'une apparition, pour la forme, sous le drapeau, suffise pour consacrer un général à l'admiration d'un grand peuple ? Qu'il aille faire goûter de son sang à ces plages lointaines qui ont tant bu de sang français ; qu'il soumette ces tribus vagabondes que le maréchal

Bugeaud n'a pu encore que vaincre, et qu'il les attache à la France par les liens de la civilisation ; qu'il apprenne aux vents de l'Atlas à jouer avec notre drapeau comme avec un objet ami ; qu'il nous fasse enfin, de cette tente à peine plantée dans le sable que nous avons là-bas, une forte et solide maison, et qu'il rentre ensuite dans Paris, à pied, à la tête de ses soldats victorieux ; il verra quelle différence il y a entre ces triomphes que donne le peuple et ces mascarades de triomphes qu'on organise pour lui à la porte de nos chefs-lieux de département : il saura ce qui rehausse un prince.

Le duc de Nemours affecte d'imiter Napoléon !... Mais, Napoléon fardait-il sa gloire par une vaine magnificence ? Avait-il fait dorer la lame de son épée ? Quand, à Erfurth, il recevait à son bivouac les rois et les empereurs de l'Europe vaincue qui venaient lui demander grâce, non pour leurs peuples, mais pour leur trône, avait-il autour de lui d'autre luxe que ses canons et ses grenadiers d'Austerlitz ? Pourtant, aucun diadème n'osait rayonner devant sa cocarde, et sa majestueuse simplicité effaçait toutes ces grandeurs de pourpre et d'or, comme la lumière du soleil efface la lumière d'un feu d'artifice.

Et Hoche, Hoche, le grand homme et l'honnête homme de la révolution ; Hoche, plus admirable par son dévouement désintéressé à la patrie que Napoléon par toutes ses victoires ; Hoche, dont l'âme noble et pure semblait une émanation rayonnante de l'âme des Scipion et des Paul-Émile, et que la République semblait avoir trouvé enfant dans un sépulcre de l'ancienne Rome, habillait-il d'oripeaux sa magnifique renommée ? Assis fraternellement entre les officiers de son état-major, il

mangeait avec eux, dans des couverts d'étain, la ration de pain et de viande que leur faisait la République ; et, pourtant, ne donneriez-vous pas bien le plus beau diamant de votre prince pour le moindre de ses faits d'armes ? Il y a un demi-siècle que le nom de Hoche marche vers la postérité, et celui de votre prince ne fait que de se mettre en route ; cependant, ne seriez-vous pas bien glorieux si le nom de votre prince s'avavançait aussi loin et aussi resplendissant que le nom de Hoche dans la mémoire des hommes ? Et ces fiers soldats de la République, est-ce qu'ils n'étaient pas bien grands aussi sous ces glorieux haillons qui couvraient à peine leurs blessures, et dont un lambeau suffirait à faire dix de vos croix d'honneur ? Quand, allant d'un champ de bataille à un autre, ils passaient par quelque capitale dont les portes s'étaient ouvertes au bruit lointain de leur canon, remarquait-on, derrière eux, ces officiers autrichiens et ces généraux empanachés, seul butin, du reste, qu'ils voulaient faire sur les rois qu'ils traînaient en prisonniers à leur suite ? Les populations transalpines, muettes d'admiration devant ces hommes chétifs et basanés, mais dont l'âme était pleine de poudre, ne les regardaient-elles pas marcher sur le vieux sol de l'Italie comme s'ils eussent été les revenants d'une armée romaine ? Voilà les hommes que la foule trouve beaux et qu'elle admire ! Mais vous, ministres, si vous avez le malheur de croire que le luxe rehausse et grandisse une personne royale, cachez, oh ! cachez cette pensée dans le coin le plus noir de votre âme, et ne venez pas la proclamer du haut de la tribune !

Vous qui prétendez qu'à vous seul appartient la tâche de civiliser ce peuple, est-ce donc là les leçons de

moralité que vous lui donnez ? Ne comprenez-vous point que la meilleure manière, la pire manière, voulais-je dire, de corrompre une nation, c'est de lui inculquer la passion de l'or, parce que la passion de l'or est toujours suivie de l'improbité et de l'égoïsme. Êtes-vous législateurs pour achever la ruine de nos mœurs publiques ou pour les relever de leur décadence ?

La France est corrompue, je le sais, et ce n'est pas vous qui l'avez débauchée. Quand vous l'avez prise, elle puait déjà la vénalité et la concussion ; mais on fait bien monter l'eau sur la cime des montagnes, pourquoi ne feriez-vous pas rebrousser vers le bien nos mauvais penchants ? Et quand vous l'essaieriez inutilement, cela ne vaudrait-il pas mieux que de rendre sous nos pas la pente du mal plus rapide ? Quel culte voulez-vous que nous rendions à la vertu, quand vous couronnez la vertu et la richesse de la même auréole ; quand vous montrez du même doigt le grand homme qui passe dans sa gloire et le millionnaire qui passe dans sa calèche ; quand vous faites de la nation un vaste tiroir où les hommes n'ont plus, comme les pièces de monnaie, qu'une valeur numéraire ? Pourquoi ces professeurs non seulement de belles lettres mais de morale, que vous donnez à nos enfants ? Pourquoi ces prêtres que vous payez pour nous enseigner l'Évangile ? Ce sont des banqueroutiers frauduleux, des escrocs, des faussaires impunis qu'il faut mettre dans nos chaires. Comment voulez-vous que le peuple ne se rie de tous ces préceptes de charité et de désintéressement, quand il vous voit prendre de l'argent dans les poches des contribuables, et en faire de l'estime, du respect, de la sympathie et de la grandeur royale. Si l'or peut tenir lieu de gloire à un prince, comment ne

tiendrait-il pas lieu à un simple particulier de ces subalternes vertus qui font l'honnête homme, et de ces vertus plus hautes et plus fières qui font le citoyen. Comment tout moyen de s'enrichir ne serait-il pas bon, quand de toute richesse acquise on peut se faire un piédestal. Le génie ne se paie point avec de l'argent ; il reste trente ans enfermé dans un grenier à polir une œuvre immortelle, et il la livre au monde pour des applaudissements. Peu lui importe de vivre dans la misère et de mourir ensuite à l'hôpital, pourvu qu'à son aspect il y ait des mains qui battent ? Comment voulez-vous qu'il travaille pour vous, si vous le privez de son glorieux salaire ? Croyez-vous que Galilée eût médité vingt ans sur le système du monde, si en sortant de son cachot il eût dû être effacé par les cardinaux de Rome ? Quand vous aurez ouvert à notre Panthéon une porte charretière pour faire passer les carrosses, il faudra faire murer toutes les autres, car on ne voudra plus entrer que par cette porte. Et qui voulez-vous qui consume les florissantes années de sa vie dans de longs et pénibles travaux, quand il poussera des moissons de lauriers autour de nos coffres-forts ? Qui voulez-vous qui aille poursuivre la gloire sur le sol ensanglanté des champs de bataille, quand il la trouvera couchée comme un chien fainéant sous un comptoir, ou accroupie au fond d'une besace ?

Voici le tocsin qui sonne éperdu du haut des clochers, la générale qui bat à coups précipités dans les rues ; vous venez m'éveiller, et vous me dites : Lève-toi et prends ton fusil, l'ennemi est à la frontière ! À d'autres ! Vous répondrai-je, j'aime bien mieux rester ici à exhausser d'un louis tous les jours ma pile d'or ; quand je reviendrais de

l'armée nu et estropié, mon voisin l'épicier serait du conseil municipal, mon voisin le mercier aurait un siège au tribunal de commerce, mon autre voisin le banquier aurait pris place parmi les notabilités délibérantes du conseil général, et moi, mes glorieuses cicatrices seraient honnies et vilipendées, parce que je n'aurais, pour les couvrir, que des guenilles ; on se raillerait de ma jambe de bois, parce qu'elle ne serait que d'un simple bois de chêne !

Ministres de la paix toujours et partout, ce pays était une caserne, pourquoi en avez-vous fait une boutique ? nous sommes des soldats, pourquoi voulez-vous nous transformer en marchands ?... Avec votre système des intérêts matériels, vous donnerez peut-être à la France de la chair et du sang ; mais l'embonpoint de la richesse, ce n'est pas la santé. Pour qu'une nation soit forte, il faut qu'elle soit maigre, et que dans ses doigts noueux elle ne tienne qu'une épée ; il ne faut pas qu'elle rêve, au bivouac, d'un comptoir laissé derrière elle. et que ferait la France de ce ventre plein d'entrailles qu'elle porterait devant elle, quand il lui faudrait marcher au combat ? il faudrait, valétudinaire impuissante, qu'elle se fît rouler dans son fauteuil contre l'ennemi.

Quand vous nous inoculez le virus de l'or, vous nous faites plus de mal que si vous enclouiez nos canons, que si vous brûliez nos vaisseaux, que si vous démolissiez nos places fortes. Vous assassinez la France, comme les Mexicains assassinaient les Espagnols, en lui versant de l'argent fondu dans les veines. Si ses habitants n'étaient pas des citoyens, que serait la France, avec ses trente-deux millions d'habitants, à côté de l'incommensurable

Russie, et que serait-elle à côté de l'Angleterre, tronçonné, à la vérité, mais qui couvre tout l'univers de ses branches ? La France, c'est le lion qui, dans une peau étroite et sous des dimensions resserrées, fait mouvoir une masse énorme de muscles et de nerfs. Ce qui lui donne, à la France, cette force prodigieuse qui la jette d'un bond sur une capitale, et lui fait, en quelques heures, déchirer une armée, c'est le patriotisme de ses enfants, c'est leur passion désordonnée pour la gloire ! Si vous éteignez ce feu sacré qui vit encore dans leur âme, sous les cendres de la République et de l'Empire, comment voulez-vous qu'elle se défende contre cet orage de Barbares que les vents du nord poussent contre elle ? Que fera-t-elle, lorsqu'elle ne sera plus qu'une faible femme, et qu'elle aura dix hommes à combattre ; quand au lieu de l'épée des Hoche, des Marceau, des Bonaparte, elle n'aura plus dans sa main qu'une demi-aune ? Ne voyez-vous pas que vous coupez au moderne Samson sa terrible chevelure, et que vous le livrez, impuissant et chauve, aux chaînes des Philistins.

Parce que vous avez dit : « La paix toujours et partout, » croyez-vous que la paix sera d'éternelle durée ? La France est une île isolée au milieu de l'Europe absolue. Ces flots ennemis qui l'entourent, cherchent, dans leur calme autant que dans leurs tempêtes, à diminuer son rivage. Tôt ou tard, le jour de la vengeance ou celui de l'asservissement arrivera pour elle ! Mais, alors, ce volcan dont vous avez muré le cratère pour semer de l'avoine et des seigles sur sa cime, quand vous aurez besoin qu'il déploie son panache de fumée et qu'il épande autour de lui ses laves, croyez-vous que vous le rallumerez avec une allumette ? Vous trouvez-vous assez

forts pour refaire en quelques jours ce que vous aurez mis un demi-siècle à détruire ? Ferez-vous renaître à volonté cette fièvre de patriotisme qui, en 93, produisit tant de miracles ? Vous aurez beau faire gronder la voix terrible de votre *Marseillaise*, rien ne se lèvera sur ce champ de la mort ! Aucune étincelle ne jaillira de ce monceau de cendres éteintes ! Vous vous imaginez n'avoir qu'à pousser un homme endormi pour le faire sortir de son sommeil, et vous ne trouverez sous votre main que des lambeaux de cercueil et un amas de pourriture !....

Vous qui nous enseigniez l'histoire, vous n'avez donc lu que les feuilles volantes de notre histoire moderne ! Carthage était aussi riche que tout le reste du monde ; elle avait pour elle le génie des Hamilcar et cette longue épée d'Annibal qui avait égorgé Sagonte et percé les Alpes. Rome, au contraire, était pauvre ; elle n'avait pour enseigne, à la tête de ses légions, qu'un faisceau d'herbes ; ses soldats ne savaient que frapper de l'épée et se couvrir du bouclier ; et ses généraux, bien qu'ils eussent l'expérience de la guerre, en ignoraient encore les ruses et les finesses ; ils ne savaient point, comme Annibal, escroquer au plus fort une victoire. Cependant Carthage, l'opulente Carthage fut vaincue et asservie et cette Rome ne resta-t-elle point la maîtresse du monde, tant qu'elle n'eut, pour tout manteau royal qu'une robe de serge, et pour toute couronne, que deux branches de chêne ? Mais quand elle eut mis à son bras, comme une reine d'Orient, un bracelet d'or et de pierreries, ses muscles se détendirent, ses forces se liquéfièrent ; elle fut obligée d'acheter des soldats au loin pour la défendre, et d'affranchir des esclaves pour les commander. Mais c'était un moribond auquel une main mercenaire soulevait

la tête ! Les Barbares du nord, à travers leurs brumes profondes, aperçurent cet éclat d'or qu'elle jetait, et d'ailleurs, ce doux soleil du midi, auquel se dégèlerait leur barbarie, appelait leur chef autant que l'espoir du butin. Ils sortirent par essaims de leurs steppes glacées ; mais au lieu d'un soldat à combattre, ils ne trouvèrent qu'un cadavre à dépouiller de son riche linceul. Voilà le destin que vous nous réservez ! En tout cas, si vous ne nous livrez pas à un maître étranger, vous nous ferez tomber, tôt ou tard, entre les mains d'un tyran indigène. Comment pourrons-nous trouver notre liberté, quand vous nous aurez ôté nos vertus ? Combien de temps peut durer un gouvernement constitutionnel dans une nation chez laquelle il n'y a plus que des acheteurs et des vendeurs ? Et dans un demi-siècle, dans un siècle d'ici peut-être, ne perdrons-nous pas — par un marché — ces institutions que nous avons gagnées par une révolution ? La chose mérite que vous y réfléchissiez. Quand les membres du corps législatif seront descendus à un vil prix, il viendra un Crésus de la finance qui les achètera à la douzaine, comme on achète les petits oiseaux du ciel ; ou bien quelque capitaine ambitieux portant un diadème par dessus un casque, ennuyé du continuel tic-tac de votre gouvernement constitutionnel, prendra votre charte et en allumera sa glorieuse pipe.

Et d'ailleurs, quand tout cela n'arriverait point, vous croyez-vous donc quittes envers la morale publique, parce que vous avez des gendarmes pour arrêter les voleurs et des tribunaux pour les condamner ? Mais la morale publique, elle est sous la sauve-garde de l'opinion bien plus encore que sous cette de la loi ! Quand une nation est assez descendue pour faire de l'or la plus

respectée de ses idoles, la loi, avec ses balances et son vieux trousseau de clés, est impuissante à réprimer les infamies d'argent ; on les fait si petites qu'elle ne peut les saisir, et si légères qu'elle ne peut les peser. Alors le vol se dégrade comme tout le reste ; il se fait vil et lâche ; il coupe ses larges moustaches, et se débarbouille de son masque de suie ; au lieu d'une paire de pistolets à sa ceinture, il a du papier timbré dans sa poche. Il n'attaque plus sa proie de vive force comme le chasseur, il la prend au lacet comme le braconnier ; au lieu de l'attendre à la corne d'un bois, aux lueurs sinistres des étoiles, il l'attend au coin de son feu, étendu mollement dans un grand fauteuil : il prend le ton patelin et les manières obséquieuses de l'escroquerie ; sa carabine, à lui, c'est sa plume, et sa cartouchière c'est son encrier : car l'encre est, comme la langue d'Esopé, la pire comme la meilleure de toutes les choses ; il s'arrange de façon, non seulement que le Code pénal ne le voie pas, mais encore que ce soit vous-même qui vous voliez. Il a une manière de larronner, qui ne lui fait pas perdre un seul coup de chapeau, une seule invitation à dîner ; qui laisse intacte non Seulement sa réputation d'honnête homme, mais encore sa réputation d'homme comme il faut.

Si, mal conseillé par l'indignation, qui, du reste, ne conseille bien que les pamphlétaires, vous lui appliquez en pleine rue... rien seulement que le nom qu'il mérite, c'est vous qui vous rendez coupable d'un tort grave envers la société. Il vous prouve, par tel, tel, tel, tel et tel article du code, que le jour n'est pas plus pur que le fond de son cœur, et que c'est contre vous, mauvais citoyen, que la loi doit sévir. Au sortir de l'audience, votre homme est pressé entre les bras de ses amis, qui le félicitent de

son triomphe. Il s'en va, tout radieux, annoncer à sa femme qu'il est vengé des indignes soupçons qu'on avait jetés sur sa probité ; il reçoit sur son front vénérable les baisers mouillés de larmes de ses enfants, et il dîne. Quant à vous, pour vous être plaint indiscrètement qu'on vous a ruiné, vous serez privé pendant trois mois, six mois, un an, cela dépend de l'importance du personnage qui vous a ruiné, du libre usage de votre personne.

Dans une société ainsi faite, les petits voleurs, les voleurs de poules, de fruits, de gerbes de blé, voleurs par escalade, voleurs de nuit, voleurs dans une maison habitée sont en prison, et les gros voleurs, les voleurs de millions sont dans des hôtels. Le dieu de ces masses dégradées, ce sera le bourreau ; il ne restera parmi elles d'autre principe de morale que celui-ci : « Heureux qui échappe, malheureux qui est pendu ! » Et, en effet, quiconque sera riche et n'aura pas été flétri par la main du bourreau, sera honnête homme.

### III

Est-ce donc à ce prix que vous voulez faire des partisans au duc de Nemours ? Mais, qu'est-ce que ces partisans que vous demandez ?... Sommes-nous donc obligés d'avancer des partisans au prince qui doit nous gouverner, et l'affection et la sympathie font-ils, comme le trône et la couronne, partie des objets de premier équipement que toute nation doit fournir à la royauté ? Pourquoi nous mettriez-vous en frais pour que le duc de Nemours eût des partisans ? Ce qui nous importe, et ce qui seul nous importe à nous, c'est que le régent soit obéi : qu'il le soit comme un bon père, qu'il le soit comme un maître rigoureux, cela n'est point notre affaire. Or, pour qu'il soit obéi, nous payons des sergents-de-ville, des commissaires de police et une armée... N'est-ce pas assez comme cela ?

Le régent prétend-il être aimé ?... Alors, c'est autre chose, cela ne regarde que lui. S'il veut des cœurs qui battant à son nom, des poitrines dévouées qui entourent la sienne, des corps sur lesquels il faudrait passer pour arriver jusqu'à sa personne, eh bien ! Qu'il en achète : avec de l'argent, on a de tout, en France.

Et, d'ailleurs, puisqu'il s'agit ici de payer des sujets fidèles pour aimer le prince, pourquoi n'en serait-il pas comme sur les chemins vicinaux ? Pourquoi ceux qui n'ont point d'argent dans leur poche ne feraient-ils pas eux-mêmes leur corvée ? Du reste, est-il donc si difficile à un prince qui gouverne de se faire aimer gratis ? Que le

duc de Nemours, quand il sera régent, allège l'impôt qu'on veut alourdir pour lui ; qu'il parle haut et ferme aux Russes, aux Anglais, aux Autrichiens, aux Espagnols, et il verra qu'il n'est pas besoin à un roi d'acheter de l'amour en France, quand il gouverne dans l'intérêt de la Nation ! Mais je m'arrête ; il me vient un scrupule : j'aime assez le petit comte de Paris, et je serais fâché qu'on lui fît quelque tort. Est-il bien dans son intérêt que ce groupe de fidèles qui adorent le soleil du duc de Nemours avant même qu'il soit levé, s'épaississe encore ? J'ignore ce que coûtent les partisans, je n'en ai jamais acheté, et je ne saurais me faire une idée de ce qu'on pourrait s'en procurer avec un million. Mais, enfin, supposons que le duc de Nemours, en employant bien son argent, s'acquière beaucoup de partisans dans les administrations, beaucoup de partisans dans les chambres, beaucoup de partisans dans l'armée ; et supposons encore que le sceptre du pauvre orphelin lui fasse envie, quelle autre chose aura-t-il à faire pour s'emparer du trône, que de prendre son neveu par la main, et de le conduire, tout en lui donnant des dragées, dans un palais dont les fenêtres seront grillées et aux portes duquel se promèneront des soldats armés ?

La Nation, dites vous, s'y opposerait. Mais, la masse de la Nation se met peu en souci de ces droits de succession en vertu desquels elle avient à tel individu, comme nous advient à nous une paire de bœufs ou un domaine. Dans ce chapelet de rois que vous appelez une dynastie, peu lui importe que tel grain vienne à la suite de tel autre, que ce soit l'on rieur qui soit enfilé à la place du neveu, ou le neveu à la place de l'oncle ? Elle crierait aussi volontiers : vive le duc de Nemours ! que vive le comte de Paris ! Et

d'autant plus volontiers que c'est à peu près le même nombre de syllabes. Qu'une guerre de courtisans éclate entre ces deux augustes personnages, elle ne s'intéressera pas plus au résultat que ne s'intéresse un mouton au résultat d'un procès élevé entre deux héritiers qui se disputent le troupeau dont il fait partie.

Ainsi, vous le voyez, de ce côté-là encore, votre dotation est révolutionnaire.

Il me semble, du reste, que voilà plusieurs bonnes raisons que je signale pour qu'elle soit repoussée avec dédain. Nonobstant cela, je ne voudrais pas parier que la Chambre ne l'accueillît pas avec une considération très distinguée. Il y a des misères qui n'ont pas assez de pain pour se nourrir, assez de bois pour se chauffer, des lambeaux de couverture assez épais pour se garantir, durant les froides nuits d'hiver, des morsures de la bise ; mais ce sont des misères de bas étage, et ces misères-là, la chambre n'y fait pas attention ; elle les méprise. Mais, en revanche, elle est pleine de respect et de compassion pour ces opulentes misères qui n'ont pas assez de chevaux pour se faire emporter de leur palais de ville à leur château de campagne, pas assez de statues dans leurs jardins, pas assez de tableaux dans leurs galeries, pas assez de revenus pour mettre cinq à six millions de côté tous les ans. Toutefois, si la Chambre se montrait disposée à accorder la dotation que vous lui demandez, je suis convaincu, moi, que le duc de Nemours ne voudrait pas l'accepter.

Les dotations étaient une nécessité de notre ancien régime. Quand le roi était obligé, à son avènement au

trône, de se dépouiller de tout ce qu'il possédait en propre, au profit du domaine de la couronne, il fallait bien que la Nation servit de mère à ses enfants. Cela, il est vrai, de mauvais et sauvages nourrissons qui la mordaient souvent aux mamelles ; mais, enfin, elle ne faisait que leur rendre d'une main ce que de l'autre elle leur avait pris. Mais, avec un roi qui a un domaine privé, et un domaine privé assez vaste pour faire des États à un bon petit souverain d'Allemagne ; avec des princes qui auront, ce domaine privé leur revenant, d'un million à quinze cent mille francs de revenu, sans compter la dot de leurs femmes, qu'est-ce qu'une dotation signifie ? est-ce autre chose qu'une charretée d'argent accordée à un prince parce qu'il est prince ? qu'un indécent cadeau d'écus que la reconnaissance n'autorise point le donateur à offrir et que la conscience du donataire lui fait une loi de refuser de refuser, parce qu'il n'a point gagné cet argent, et de refuser encore parce qu'il n'en a pas besoin ? Les rhéteurs et les professeurs de belles-lettres du château, les hommes d'atours des actes et paroles de la dynastie auront beau attifer ce mot de dotation de leur mieux ; ils auront beau le mettre en grande toilette, le parer d'un manteau de cour, et coudre à ce manteau, comme une queue, l'éloge brodé du prince, le bon sens et la conscience de la nation ne s'y méprendront point ; il sera toujours, pour tout le monde, synonyme d'étrennes, de gratification, de pour-boire. Mots infimes qui ne sont jamais adressés que par un supérieur ouvrant sa main à un subalterne tendant la sienne ; et ce mot, voudriez-vous que le duc de Nemours se le laissât adresser par la Chambre !... comment donc avez-vous pu penser qu'il descendrait des marches du trône pour venir prendre, à

vos côtés, l'attitude d'un solliciteur d'écus ? Mais, vous-mêmes, s'il consentait à jouer ce rôle, vous vous repentiriez plus tard de lui avoir déferé la régence.

Peu importe qu'on tende la main à une assemblée législative ou qu'on la tende à une servante ; qu'on dise fièrement, et le poing sur la hanche : En ma qualité d'altesse, je vous adjure de me donner un million ; ou qu'on dise, d'une voix suppliante : Pour l'amour de Dieu, un morceau de pain s'il vous plaît ! C'est toujours un acte de mendicité qu'on commet, toujours une aumône qu'on sollicite : entre le mendiant qu'on dote et le mendiant auquel on donne un morceau de pain, il n'y a que la différence des besaces. Si j'allais, lorsque le prince est arrêté dans son carrosse, lui mettre une pièce de cinq francs dans la main, il me ferait bien certainement mal mener par ses laquais ; pourquoi donc voulez-vous qu'il mendie un million ? Or, mendier un million ou mendier un liard, c'est toujours être un mendiant : la grosseur de la somme mendiée n'efface point sa tache originelle, et le boa, quoiqu'il soit dix mille fois plus gros que le lézard, n'en est pas moins comme lui un reptile.

La logique est la reine absolue du monde, et tous les hommes sont égaux devant elle comme devant la mort. Si je posais, en lui taisant les noms propres, toutefois, ce problème, à M. Charles Dupin, l'homme de France qui sait le mieux sa table de Pythagore : « Combien de fois l'homme qui mendie un million est-il plus mendiant que celui qui mendie un liard ? » je suis bien sûr qu'après trois secondes de multiplication, il répondrait : « Quatre-vingts millions de fois. »

Et, s'il faut vous dire ici toute ma pensée, je trouve, moi, que le porte-besace de grande maison est, dans cette affaire, infiniment au-dessous du porte-besace de carrefour. Le porte-besace de carrefour, lui, ne dissimule point sa richesse ; quand vous lui donnez un sou, il tire franchement et ostensiblement trois liards rouillés de son sac de toile pour vous rendre ; il n'a pas recours aux ruses de la rhétorique pour exagérer sa misère ; sa misère, elle est évidente : elle vous crève les yeux ; mais lui, le prince qu'on dote, il faut qu'il mente a. ceux qu'il implore : il atténue ses revenus et il exagère ses charges.

Le mendiant n'a point de toit, et tant que les jours sont beaux et les nuits chaudes et parfumées, il ne s'en inquiète guère : il dort sur le gazon des promenades ; dans le temps de la fauchaison. la faneuse lui fait tous les jours son lit dans la prairie ; les foins verts lui fournissent des draps parfumés et une couche tendre et douillette. Il est vrai qu'il court risque que quelque propriétaire brutal et de mauvaise humeur l'accuse de manger son herbe. Mais, quand il gèle, quand la terre est couverte de neige, il faut bien qu'il vous demande un abri, quelque coin de votre grange, une petite place dans votre écurie, sous la crèche de votre âne qui le connaît et qui l'aime, — car toutes les misères se rapprochent, — et qui le réchauffe, en bon camarade, de sa chaude haleine. Mais, lui, le prince qu'on dote, s'il n'était point doté courrait-il risque de coucher à la belle étoile ?

Les besoins du mendiant sont limités ; tous ceux qu'il peut satisfaire sans votre aide, il les satisfait : quand il a froid, il se réchauffe au soleil ; quand la pluie tombe, il se réfugie sous le porche des églises ; quand il a soif, il

s'agenouille sur la grève, et boit où boit l'oiseau du ciel ; mais, quand il a faim, il ne peut, comme la bête fauve, brouter l'herbe qui pousse le long des chemins : il faut bien qu'il demande à manger à ceux dont la marmite déborde, et qui ont, lorsqu'ils sont repus, eux, leurs valets et leurs chiens, encore du pain de reste. Est-il donc si coupable parce qu'il implore de vous quelque dure croûte que vos dents, amollies par une nourriture délicate, ne sauraient broyer ? Voulez-vous qu'il se couche le long de votre muraille, et qu'il s'y laisse tranquillement mourir de faim ? Les insectes de la terre veillent bien à leur conservation ; pourquoi donc lui, pauvre insecte de la société, ne veillerait-il pas à la sienne ? S'il était blessé, lui défendriez-vous d'étancher le sang qui sortirait à bouillons de sa blessure ? Y a-t-il plus de mal, quand la faim vous tord les entrailles, d'aller, à la porte d'une maison, demander un morceau de pain, que d'entrer dans cette maison et d'y demander du feu pour allumer un cigare ? Mais, lui, le prince qui veut être doté, est-ce l'impérieux besoin de manger qui le force à mendier un million !

Que vous réclame, d'ailleurs, le mendiant ? la faculté de vivre ; et n'est-ce pas un droit qu'il tient, tout aussi bien que vous, tout aussi bien que les rois et les empereurs, de ce Dieu qui fait tomber la pluie et luire le soleil autant pour les mousses que pour les chênes ? Qui êtes-vous pour dire à un homme : « Tu n'as que le droit de marcher sur la terre ; dans ce resplendissant été, il n'y a pas un rayon qui mûrira pour toi un épi ? » Si Dieu a fait pousser des dents aux gencives du mendiant, c'est apparemment pour qu'il broyât des aliments ; s'il lui a donné un estomac, c'est sans doute pour qu'il les digérât.

Croyez-vous que Dieu s'amuse à créer pour que l'homme annihile son œuvre ? Si vous aviez fait construire un moulin, qu'il eût tous ses rouages, toutes ses courroies, toutes ses meules, qu'il n'y eût plus que les pelles à lever pour qu'il tournât, que diriez-vous si quelque chenapan avalait le ruisseau qui devait le faire fonctionner ? Est-ce sa faute, au mendiant, si cette société inique et avare lui a pris son sillon ; si l'homme fort, qui mange avec un glaive, l'a chassé du banquet commun et lui a cassé son écuelle ? est-ce sa faute encore, s'il est estropié, si ses jambes sont tortillées, si ses mains difformes ne peuvent manier que les cordons d'une besace, s'il n'a qu'une voix suppliante pour gagner sa vie ? Mais, lui, le prince qu'on dote, est-ce la faculté de vivre qu'il réclame ? Quand il lient déjà, au soleil de la France, avec ses larges coudées, la place de mille, a-t-il le droit de rétrécir encore la place des autres ? Ce n'est pas le nécessaire, lui, qu'il demande ; ce n'est pas même le superflu : c'est un fleuve débordé qui demande encore de l'eau pour déborder davantage.

Cette mendicité honnête qui consiste à ne demander que le strict nécessaire, Homère, ce vieux soleil de poésie qui rayonne depuis tant de siècles, et dont les étoiles filantes de notre littérature n'ont pas effacé un rayon, Homère, dis-je, l'a pratiquée, et Jésus-Christ, durant son court passage sur la terre, a mieux aimé vivre de la vie du mendiant que de la vie du fort, du puissant et du riche ; car, à tout prendre, mieux vaut encore être brebis que loup. Mais, quel grand homme, alors qu'il avait assez de patrimoine pour vivre honorablement, a mendié une dotation auprès de ses concitoyens ?

Le mendiant, lui, ne s'humilie pas devant vous quand il implore votre pitié ; il n'oublie pas, devant votre seuil, qu'il est homme : si votre chien le mord à ses haillons, il lui donne un coup de bâton, si votre servante l'appelle *pouilleux*, il l'appelle *gaupe* ; lorsque votre porte se ferme devant lui, il se retire irrité peut-être, mais il n'est pas humilié. Vous êtes redevable envers le pauvre de tout votre superflu ; il est pauvre et vous êtes riche : donc il est votre créancier. C'est à tous à rougir, débiteur avare et impitoyable qui ne voulez point payer votre dette, et non à lui !... Mais, lui, le prince qu'on dote, que de manœuvres qui doivent répugner à la fierté d'un fds de roi et à la conscience d'un honnête homme, il faut qu'il emploie pour obtenir son million !... Ces députés serviles qui ont vendu d'avance toutes leurs boules au ministère, ils laissent courber son nom royal sous leurs lambris déprimés !... On leur dit de sa part : « Donnez un million au prince, et il vous le rendra en fêtes ! » mais le prince qu'on dote sait bien que les députés ont reçu pour mandat de défendre l'argent des contribuables contre les appétits aurivores de la cour. Quand il les capte pour avoir sa dotation, c'est comme s'il engageait un valet à voler son maître ; il joue le rôle de ces amants de bas étage qui se font apporter dans leur bouge, par une servante prostituée, le vin de la cave de son maître et qui lui en donnent un verre pour ses peines. Or, si de l'argent ainsi ramassé peut donner de l'éclat, cet éclat ne peut ressembler qu'à ces lueurs bleuâtres qu'allume un jour d'été sur la boue des marécages. Puis, vient le jour des supplications officielles. Pauvre prince et pauvre roi ! Quelles heures de dure question il leur faut traverser !... Les beaux parleurs de la cour édulcoreront autant que

possible l'amer calice avec leurs phrases sucrées ; mais, après eux, viendront les tortionnaires de l'opposition ; ils empoigneront, sans aucun respect humain, le prince à doter, et le mettront sur leur sellette ; ils interrogeront, du ton le plus leste, sa fortune et celle de son père ; ils compteront ses châteaux, ses arpents de bois, les carrosses de ses remises, les grands laquais qui bâillent dans ses antichambres, et jusqu'aux marmitons qui épluchent ses légumes. De leurs calculs il résultera, clair comme le jour, que le prince à doter est un homme riche et richissime qui veut dépouiller de leurs gros sous de pauvres contribuables. Puis, le lendemain, cette discussion s'envolera sur les mille ailes de la presse ; elle arrivera, sans qu'il en soit tombé un atome, jusque dans les estaminets les plus reculés du royaume, et les jacobins du lieu, s'ils ont de l'esprit, diront mille choses plaisantes sur la rapacité du prince. Si le prince à doter obtient son million, ce sera de l'argent bien gagné ; et, moi qui ne suis qu'un pauvre diable, je n'en voudrais point à pareil prix. Si sa dotation lui est refusée, il se trouve dans la position équivoque d'un homme qui, ayant réclamé devant les tribunaux une créance illégitime, est débouté de sa demande.

Pour en revenir à mon parallèle, le mendiant de la rue vous donne quelque chose en échange de ce qu'il a reçu de vous. Si vous le laissez réchauffer ses vieilles mains ridées à votre feu ; si vous lui faites apporter, par quelque polit enfant bien aimé, une écuelle fumante pleine de soupe et un verre de vin, il bénit l'enfant, et prie, sur son chapelet, pour la maison où l'on ne se dégoûte point des haillons du pauvre, et où il y a pour lui, au coin du foyer, une escabelle. Or, la bénédiction d'un vieillard et la prière

d'un malheureux valent bien un chétif morceau de pain. Si même vous cotez cette prière au même prix que celle que vous vendent les prêtres, vous trouverez que vous aurez reçu dix fois plus que vous n'avez donné. Puis, vous qui avez tant de mauvais actes à vous reprocher, qui avez tant de fois trébuché contre un sac d'or qui se rencontrait sous vos pieds, voici enfin une misère que vous avez soulagée, un espace aride sur lequel vous avez fait tomber quelques gouttes d'eau et fait pousser quelques fleurs, une vie de dénuement et de privations dans laquelle vous avez mis un quart d'heure de bien-être. Vous avez rempli le rôle de Dieu ; car les fonctions de Dieu sont bien moins de maintenir invariables, sur leurs rails, ces masses énormes qui se croisent dans l'espace, que de donner du bonheur aux créatures qu'il a faites. Quelqu'infiltré que vous soyez par l'égoïsme, le souvenir de votre bonne action fera passer comme une chaude brise entre les dures stalactites de votre âme et en illuminera le sombre brouillard d'un rayon de joie. Si vous voulez revenir sur vos pas dans l'aride désert de votre vie, vous trouverez que de toutes les pièces d'or que vous avez dépensées pour assouvir les appétits de votre corps, aucune ne vous a procuré une aussi douce satisfaction que ce liard que vous avez donné à un pauvre homme !

Mais lui, le prince qu'on dote, que nous rendra-t-il pour l'argent que nous lui avons donné ? Nous bénira-t-il nous et notre maison ? Nous ôtera-t-il son chapeau quand nous passerons à côté de lui dans la rue ? nous offrira-t-il de l'eau bénite quand nous le rencontrerons à la porte d'une église ? Éprouverons-nous, quand nous aurons vidé notre bourse dans ses coffres, la douce satisfaction d'avoir

accompli ce précepte de l'Évangile : « Donnez à boire à ceux qui ont soif, et à manger à ceux qui ont faim ? » Dieu nous tiendra-t-il compte de notre aumône ? et si nous repoussions la supplique de son altesse, aurions-nous à nous reprocher notre dureté de cœur ?

Ce parallèle est déjà un peu long ; mais il est bon de le continuer, parce qu'il est moral. Dans toutes les professions, même dans celles qui sont patentées, se rencontrent des gens qui déshonorent leurs confrères ; pourquoi celle de cherche-pain serait-elle exempte de cette tache ? Il y a des mendiants peu délicats, qui, pour escroquer la charité publique, s'appliquent de faux ulcères ; il y en a qui tombent d'inanition au coin des rues, lorsqu'ils sont pleins de vin et de gigot de mouton ; il y en a qui se font conduire à travers la foule par un caniche bien appris qui tient une sébile dans sa gueule, et feignent d'être aveugles, lorsqu'ils jouissent dans toute sa plénitude, de la clarté des cieux. Ces mendiants-là, la loi ne se contente pas de leur répondre : « *Dieu vous bénisse !* » elle les traite comme des escrocs. Un dépôt de mendicité est trop bon pour eux, elle les envoie en prison se guérir de leurs infirmités. Or, le prince qu'on dote n'est-il pas toujours et ne sera-t-il pas toujours dans cette catégorie ? Quelle différence y a-t-il entre mentir à la charité des particuliers, ou mentir à la charité d'une nation ? entre s'appliquer sur un œil valide un vaste emplâtre de taffetas noir et se créer des dettes, fournir de faux inventaires ou donner de fausses situations de revenus, toutes manœuvres que les princes à doter se permettent assez volontiers. N'est-ce pas toujours à peu près le même mensonge ? Alors, pourquoi le juge envoie-t-il le mendiant en prison, et va-t-il souhaiter la bonne

année au prince qu'on dote ?

Il y a encore des mendiants qui exercent la mendicité à main armée, qui prennent d'assaut les fermes dont on a la malhonnêteté de ne pas leur ouvrir la porte, et, de par l'autorité de leur gros bâton, se font tremper la soupe. Ces industriels-là, je ne sais ce que la justice en fait, mais, bien certainement, elle ne les engage pas à poursuivre le cours de leurs exploits. Or, si vous examinez bien l'affaire, ne voyez-vous pas, dans la mendicité du prince qu'on dote, quelque chose de cette mendicité oppressive et armée dont je viens de parler ?

Dans tous les pays qui jouissent d'un gouvernement constitutionnel, en Angleterre, en Espagne, en Belgique, on sait comment les Chambres législatives sont composées. Si le ministère n'y avait la majorité, il faudrait absolument qu'il n'en voulût point. Il a à sa dévotion, une grosse de fonctionnaires salariés, et un pareil nombre de fonctionnaires prétendants encore plus aveuglément dociles que les premiers ; car ne pas donner aux nus serait plus tôt fait que d'ôter aux autres, et il est plus facile de revenir sur sa promesse que sur un fait accompli. Ces assemblées sont censées délibérer, et elles ne font qu'obéir. Les boules sont pipées. Au lieu d'exprimer la volonté nationale, c'est toujours la volonté du ministère et de la Cour qu'elles expriment. En apparence, le trésor public est défendu d'une manière formidable : malheur à toute sacoche qui en approcherait d'une lieue ! Mais, en définitive, ces terribles dragons, qui ont des griffes comme des crocs de fer et des dents comme des lames de baïonnettes, sont empaillés. Votre coffre-fort a une forte serrure et vous en avez la clé ; mais

le ministère a un trousseau de rossignols avec lesquels il crochète à volonté votre serrure. Avec des Chambres ainsi faites, demander une dotation pour un prince, c'est l'obtenir, et l'obtenir ainsi, c'est absolument la même chose que de la prendre soi-même. Or, entre le mendiant qui force le fermier à lui donner un morceau de lard et de pain, et le prince doté, qu'il soit Espagnol, Belge ou Anglais, qui le force à lui donner un écu, quelle différence y a-t-il ?

Direz-vous que ma comparaison ne s'applique point au duc de Nemours. Sans aucun doute, je respecte trop le duc de Nemours, pour l'impliquer dans aucune comparaison qui lui soit désobligeante ; mais alors, au lieu de le faire doter par la Chambre, pourquoi donc ne vous adressez-vous pas à la libre munificence de la Nation ? il ne doit point manquer, dans votre parti de conservateurs, d'aimables et charmantes épicières ; car c'est toujours sur le terrain le plus pourri que naissent les plus belles roses. Priez ces dames de mettre à votre service tout ce qu'il y a de séduction dans leur regard, dans leur parole et dans leur robe d'organdi, et qu'elles fassent, au profit de votre dotation, une quête à domicile ; ou bien encore, ouvrez, dans toutes les communes de France, une souscription en faveur de ce pauvre duc de Nemours. Votre collecte ne s'élèvera peut-être pas à un million, ni même à cinq cent mille francs ; mais alors vous ne serez que des mendiants ordinaires, et personne n'aura le droit de se plaindre que vous l'avez extorqué.

La Restauration a eu, elle aussi, la fantaisie de faire contribuer la Nation à la fortune de son prince ; elle voulait que son auguste poupon, *l'enfant du miracle*,

comme on disait alors, fût magnifiquement logé, et il fallut lui faire cadeau d'une maison royale ; mais, cette maison, elle ne se la fit pas adjudger par ses Chambres : elle laissa à la générosité nationale son libre arbitre ; et si les souscriptions n'étaient pas libres pour tout le monde, au moins l'étaient-elles pour le grand nombre. Avec un peu de bonne volonté, on pouvait prendre ce cadeau pour un hommage. Mais le duc de Nemours est altesse par son cœur aussi bien que par son titre. Vous jugez trop des sentiments de son âme royale par ceux de vos âmes subalternes. Vous êtes des corbeaux qui venez offrir à l'aigle un morceau de cadavre ; mais le duc de Nemours ne peut être riche d'une richesse mendiée.

« Quoi ! vous dira-t-il quand vous viendrez lui soumettre votre projet de loi, la France ne me connaît encore que par un nom de prince, par un titre vide de fonctions, et vous voulez que le premier acte qui révèle mon existence soit un acte de cupidité et d'avarice ; que, pour faire connaissance avec elle, au lieu de lui tendre une main ruisselante du sang de ses ennemis, je lui fasse tendre, par deux laquais, un grand coffre qui bâille !... Eh ! qu'ai-je donc fait encore pour mériter de sa part cette dispendieuse reconnaissance ? J'ai des décorations et je suis général, général dans un âge où les plus illustres lieutenants de Napoléon n'étaient encore que de simples officiers ; mais je n'ai point ces cicatrices qui servent de rides aux jeunes capitaines ; une légère fumée de poudre a à peine terni l'éclat natif de mes décorations ; la graine précoce de mes grosses épaulettes n'a point mûri dans l'atmosphère ardente des batailles ; mes victoires, à moi, ce ne sont que des escarmouches heureuses enflées par vos gazelles et élevées par elles à la proportion de

combats, mais dont un chien suffirait à lécher le sang ; les carrés que j'ai enfoncés, ce sont des groupes flottants de Barbares, aussi faciles à traverser que les tourbillons de poussière que le vent soulève sur les chemins. Je n'ai encore, pour élever ma colonne, que des cornes de bétail et quelques canons de fusils enlevés à ces tribus vagabondes. Le plus étroit de ces pavillons audacieux qui se pavanent insolemment sur l'Océan, et voudraient accaparer, à eux seuls, tous les vents de la mer, châtié par un de nos capitaines, et appendu aux murs des Invalides, à côté des drapeaux de l'Empire, vaudrait mieux que tous mes trophées. Si, dans ces régiments dont je passe la revue, je me trouvais face à face avec un vieux grenadier de l'Empire, j'inclinerais mon chapeau à plumes devant lui.

« Ma vie politique est sans éclat comme ma vie militaire ; c'est un matin où n'a pas encore resplendi de soleil ; si mon épée a à peine réfléchi l'éclair du canon, comme pair, je n'ai jamais éveillé, par de viriles paroles déjeune homme, les échos somnolents de la vieille Chambre ; je n'ai encore apporté au gouvernement de mon père que l'appui stérile de boules muettes, que la main d'un enfant, aussi bien que la mienne, eût jetées dans leur urne ; mon front n'est encore couronné que de cheveux blonds et luisants, et vous voulez que la Nation me comble d'argent !... Mais, alors, que devrait-elle donc à ces vieux braves de l'Empire qui ont appendu leurs gibernes aux lambris de ces palais où vos ambassadeurs sont regardés de si haut, et où vos notes ne sont plus écoutées ? Vous voulez, dites-vous, m'entourer d'un luxe royal ; mais, ce luxe dont vous voulez m'entourer, je le connais : c'est le luxe qui prend et non celui qui donne ;

le luxe d'une fraîche couturière qui met, le dimanche, à son chapeau, un ruban neuf, est plus profitable que celui que vous voulez me faire.

« Et, d'ailleurs, croyez-vous donc que je n'aie pas lu l'histoire ? Qui demande maintenant combien Condé et Turenne avaient de laquais ? Ce n'est point par une longue suite de carrosses que se rehausse un prince qui doit gouverner : c'est par des cœurs de citoyens, — non de courtisans, — qui battent d'espérance à son nom, et par des mains libres qui applaudissent sur son passage. Si mon frère fût allé à pied au milieu de ce peuple, il n'eût pas été emporté par une mort si tragique. Est-ce en augmentant, à mon bénéfice, les charges de la France, que vous prétendez m'attirer ses sympathies ? Voulez-vous donc qu'ils attendent de moi une régence d'argent et non une régence de gloire, et qu'ils me soient hostiles avant de me connaître ?

« Croyez-vous que je ne sache pas toute la misère qu'il y a parmi le peuple, et que mon cœur n'en soit pas touché ? Parmi ces trente et quelques millions d'hommes dont il se compose, il y en a trente millions au moins qui ne gagnent leur vie qu'à la sueur de leur front, et cinq à six millions qui ne la gagnent qu'à moitié en travaillant plus que les autres ! et vous voulez que j'aie me courber sur cette mare de sueur pour pêcher, au fond, des sacs d'argent !... Mais, à qui parlez-vous donc ici, effrontés courtisans qui voulez arracher au peuple son pain afin d'en ramasser les miettes sous la table des rois ? Est-ce au fils de votre roi, ou à un marchand d'hommes ? est ce à un général, ou à un tambour maître ? Si la Nation est assez riche pour faire des aumônes, allez donc les porter

dans ces galetas où il y a des entrailles qui se tordent de faim et des membres qui se raidissent de froid ; mais ne venez pas les épancher sur le seuil de marbre des palais ! Si vous imposez aux contribuables une taxe des pauvres, que ce soit au profit des pauvres, et que ce ne soit pas au profit des dynasties !...

« Et qu'ai je donc besoin, moi, d'une aumône ? votre père, tout petit bourgeois qu'il était, ne vous a-t-il point nourris et entretenus jusqu'à ce qu'il fût poussé un bec à votre plume ? Est-ce que je ne suis pas le fils de mon père comme vous êtes le fils du vôtre ? et mon père n'est-il pas un autre homme que l'obscur particulier dont vous perlez le nom ? Lui qui pourrait faire de sa richesse une pile d'écus aussi haute que la colonne Vendôme, croyez-vous qu'il ne soit pas assez riche pour lui et pour ses enfants ? Qu'il n'ait pas de quoi nous fournir des violons quand il nous plaît de danser, et des postillons quand il nous convient d'aller en voyage ? ou bien, est-ce de son amour paternel que vous doutez ?... La bête féroce nourrit ses petits jusqu'à ce que la griffe et la dent leur soient venues, et vous voulez qu'un roi de France abandonne, avant le temps, ses fils à la providence de la Nation !... Et ces millions qui lui arrivent de tous les côtés, que toutes les routes charrient dans ses coffres, qu'en ferait-il donc s'il ne les partageait entre ses enfants ? Croyez-vous donc qu'il garde ses billets de banque pour s'en faire un chevet dans son cercueil ? Cette joie si douce de donner à ceux qu'on aime, voulez-vous la lui enlever ? Votre intention est-elle de nous déclarer orphelins malgré nous, et (le nous adopter malgré notre père ?

« Gorgez-vous d'or, vous dont le nom est né d'hier et sera moisi demain ; vous qui n'avez à laisser à votre dynastie que des domaines ! mais, moi, j'ai un vieux nom à faire retentir de par le monde ; j'ai un grand sceptre à porter ; j'ai à me concilier, par une réputation exempte de tout reproche, la bienveillance de trente-deux millions d'hommes avant de me conquérir leur affection par de hautes et nobles vertus. Il ne me convient pas d'arriver au pouvoir les poches gonflées d'écus, comme arrive un maquignon sur un champ de foire. Je ne veux pas passer dans ce palais sans écrire mon nom sur la muraille, et il ne faut pas qu'on mette au dessous une bourse au lieu d'une épée.

« Puisque les Chambres ont si bonne volonté de me voter quelque chose, dites-leur donc qu'elles me volent de la gloire, si elles le peuvent. Pour les écus de cette dotation, laissez-les dans la bourse des contribuables : ils y fructifieront mieux que dans mes coffres. Peut-être un jour en aurons-nous besoin pour relever la France de son abaissement, pour venger le désastre de Waterloo, et rallumer cette foudre que l'aigle de Napoléon a laissé tomber de sa serre blessée, et qui s'est éteinte là, dans le sang de nos braves. »

Que le duc de Nemours vous réponde cela, offreurs de dotation, et il aura mon estime !

*Comme quoi j'aurais voulu me vendre à  
M. Dupin.*

I

Ai-je voulu me vendre à M. Dupin aîné, et M. Dupin aîné n'a-t-il point voulu traiter avec moi ?... telle est la question qui s'agitait dernièrement aux tables bien garnies d'un certain petit endroit célèbre par deux décorations et par autre chose encore que je ne veux pas dire. Comme cette question s'est reproduite à peu près sous la même forme dans un autre petit pays dont je tairai le nom — ce qui prouve, du reste, qu'il n'y a pas que les beaux esprits qui se rencontrent, — j'ai longtemps délibéré, avec mon conseil privé, si je devais m'en indigner ou en rire. Mes amis, gens de sagesse et d'expérience, ont tous été d'avis que je devais en rire. Toute chose, me disaient-ils, a son bon côté par lequel il faut la prendre ; or, le bon côté de celle-ci, c'est que tu commences à devenir important, puisque certains mangeurs laissent leur fourchette inoccupée et leur verre plein pour le calomnier.

Quoi qu'il en soit, ces mauvais propos n'eussent-ils trouvé, crédules et toutes grandes ouvertes, que deux ou trois de ces bonnes paires d'oreilles telles que le pays seul

a le privilège d'en produire, ce serait mon devoir de les confondre : il faut que mes abonnés aient confiance en ma bonne foi. Je ne voudrais pas qu'ils me prissent pour quelque renard estropié prêchant la sobriété et l'usage innocent des légumes parce qu'il ne peut se procurer de poulets ; mais me justifier n'est pas chose aisée. Voici d'abord un petit magistrat qui pousse, et dont le bonnet carré est déjà grand comme la baie rouge des fusains, qui tient d'un de mes amis intimes que, si j'écris contre M. Dupin, c'est que le grand homme m'a refusé une place. À la vérité, j'ai beau chercher et fureter dans tous les coins de ma mémoire, je n'ai aucune idée d'avoir demandé quoi que ce soit à M. Dupin ; par conséquent, il me paraît un peu extraordinaire qu'il m'ait refusé quelque chose. À la vérité, encore, je suis bien sûr de ne jamais avoir écrit une syllabe à M. Dupin, de n'avoir jamais échangé une parole avec lui ; jamais je ne lui ai ôté mon chapeau, et jamais il ne m'a ôté le sien. Mais, à quoi me servira-t-il de dire tout cela ? Le petit magistrat est sûr du fait qu'il avance : il le tient d'un de mes amis intimes... il n'y a pas à regimber contre de telles autorités !... Bon gré mal gré, il faut que je me résigne à n'être qu'une marchandise de rebut, un ballot laissé pour compte. Tout ce qui me reste à faire, c'est de prier notre petit magistrat de me faire savoir quel emploi j'ai demandé à M. Dupin ; je lui promets d'insérer, tout de son long, dans mon premier pamphlet, la lettre qu'il voudra bien m'écrire à ce sujet, et même d'en corriger la rédaction, si elle se trouvait par trop indigène. Il est bien juste que je connaisse, au cas où la République viendrait à surgir au pouvoir, à quel emploi je me crois apte. Du reste, s'il ne veut me rendre ce service, à moi, qu'il se le rende au

moins à lui-même ; cela vaudra mieux pour son avènement que le plus beau réquisitoire : M. Dupin sera enchanté d'apprendre qu'il m'a refusé un emploi. « Le misérable coureur de places !... » s'écriera-t-il « voilà donc le secret de cet acharnement avec lequel il me poursuit ! Et ce M. Paillet, qui fait tant l'entendu, qui s'est laissé sou (lier, lui qui est du pays, cette découverte par un étranger imberbe !... Que n'ai-je su cela avant le prononcé de mon discours au Comice agricole !... L'infâme pamphlétaire n'en aurait pas été quitte, cette fois, pour l'épithète d'*esprit jaloux et étroit* que je lui applique tous les ans à la sourdine. »

Du reste, je n'en veux pas au petit magistrat d'avoir dévoilé ma turpitude : il l'a fait sans malice. S'il eût attaché la moindre importance à sa dénonciation, il l'eût signée et l'eût envoyée à l'*Écho de la Nièvre*. Il sait bien que le pamphlétaire de salon est le pire de tous les pamphlétares. Celui-là, il est insaisissable ; vous ne pouvez ni le réfuter ni le faire punir : c'est une voix qui n'a pas de corps. Il vous jette sa calomnie et il s'esquive. Il ressemble à ces sorciers de l'ancien temps qui vous faisaient périr de leur salon, en enfonçant des épingles dans votre image.

Mais, dans ces hautes et nobles familles électorales, les mœurs politiques ne sont pas comme dans les nôtres : ces grands seigneurs du bordereau trouvent fort naturel qu'un homme qui a quelque lueur de talent se mette à l'encan et se livre au plus haut enchérisseur. S'il ne faisait de belles et bonnes affaires avec sa plume, ils l'en blâmeraient du même ton qu'ils blâment un propriétaire qui a laissé ses foins sécher sur pied ou ses vendanges se pourrir à la

perche. Il plairait à M. Dupin d'établir, à Clamecy, une foire aux électeurs, qu'ils ne s'en étonneraient nullement ; ils féliciteraient même le grand homme de cette ingénieuse idée, et, quand tiendrait la dite foire, ils y viendraient, dans leur carriole lézardée, s'informer du cours des consciences. Donner sa voix à qui peut les servir, et l'ôter à qui peut servir la Nation, c'est, pour eux, le plus légitime de tous les bénéfices. Quelle chose leur appartient plus légitimement que leurs convictions, et pourquoi ne les vendraient ils pas aussi bien que tel morceau de terre qui souvent ne leur appartient qu'à moitié ? Si ce droit n'est pas écrit dans la charte, c'est que cela allait sans dire. Leur conscience est si tranquille à l'égard de ce petit négoce, qu'ils se font eux-mêmes les corrupteurs de leurs enfants : ils les élèvent pour le gouvernement, quel qu'il devienne, comme les femmes de Géorgie élèvent leurs filles pour le sérail. Ils appellent cela de l'amour paternel bien entendu, et ils se félicitent publiquement d'avoir mis leurs fils à même de faire leur chemin dans le monde.

Pourquoi, du reste, nous plaindrions-nous de tout cela ? C'est une conséquence des gouvernements représentatifs. Si vous avez un chien pour garder votre boutique, il faut bien que vous tolériez ses ordures. Quand mon nom vient aux oreilles de ces personnages si entendus, voici le raisonnement que, dans la boue de leur âme, ils agitent : « Cet homme sait écrire. Puisque ce n'est pas un imbécile, il a dû calculer qu'en écrivant pour M. Dupin, il se procurerait un bon emploi. Donc, il s'est offert à lui ; donc, s'il écrit maintenant contre le grand homme, c'est que celui-ci a rejeté sa marchandise. » Ce raisonnement, pour eux, est, en effet, très logique ; mais

pourquoi ne vont-ils pas jusqu'au bout ? Je suis bien plus vénal qu'ils ne le disent. Savez-vous pourquoi j'écris contre M. Dufêtre ? C'est que ce vertueux prélat n'a pas voulu m'accorder l'emploi de sacristain de la cathédrale, que j'ambitionnais. Savez-vous pourquoi je plaisante quelquefois l'encyclopédique M. Avril ? C'est que cet agriculteur distingué m'a refusé un prix de charrue au dernier comice. Savez-vous encore pourquoi je souris quelquefois des tailleurs qui versifient ? C'est qu'un de ces coupeurs d'hémistiches n'a point cru devoir me faire crédit d'un manteau. Maintenant que vous connaissez toute ma propension à la vénalité, faites-moi donc avoir la croix d'honneur.

Mais c'est assez plaisanter sur ce déplorable sujet. Je n'ai point, moi, cette légèreté élégante d'appréciation que possèdent ces messieurs ; je donne aux mots la signification qu'ils ont dans le dictionnaire de la morale : celui qui se vend au parti opposé, je dis que c'est un infâme. Si j'étais législateur, je voudrais qu'il fût attaché au même poteau que le voleur et le faussaire ; car il a commis les mêmes crimes. Que ceux qui font cet odieux trafic ne disent point, pour se justifier, que la vénalité est passée dans nos mœurs publiques. Quoi donc ! si le parricide devenait commun en France, il cesserait donc pour cela d'être le plus horrible de tous les forfaits ? on décorerait donc celui qui a tué son père, comme on décore celui qui vend sa conscience aux ministres ?...

Vous dites qu'il vous faut une majorité !... Mais, ne faut-il pas aussi que la France existe ? Si vous êtes obligés d'acheter une majorité, c'est que vous gouvernez au rebours de la volonté nationale ; alors, fantômes

sinistres qui achetez la nuit parce que vous ne pouvez vivre qu'au milieu des ténèbres, fuyez ! rentrez dans vos noires retraites, et laissez le soleil luire sur la France !... Quand vous pourrissez de votre contact impur tout ce que vous touchez ; que vous pétrifiez, sous votre haleine glacée, tout ce qui est chaleur et vie parmi les masses ; que vous desséchez le patriotisme jusqu'au fond de ses sources, vous êtes plus traîtres envers votre pays que si vous portiez contre lui les armes. Est-ce avec ces hommes aurifiés que vous nous faites, que la France a, sous la République, brisé un faisceau de sept rois, et conquis, sous l'empire, la moitié du monde ? Comment résistera-t-elle à ces souverains absolus, géants qui la tiennent sous leur massue, quand, au lieu de citoyens, elle n'aura plus que des habitants épandus à sa surface, troupeau immonde s'inquiétant peu à qui appartienne le pâturage où il broute, pourvue que l'herbe y pousse haute et drue ? Si, dans vingt ans d'ici, sur le gazon qui couvrira votre tombe, un Cosaque déshonorait votre fille ou égorgeait votre fils, ce serait un supplice trop doux encore pour votre ombre. Et dire que nous n'avons point de lois contre la corruption !... qu'il faut la voir secouer de ses vastes ailes ses miasmes désorganiseurs sur nos cités, et la laisser faire !... Si un militaire livrait, aux Prussiens ou aux Allemands, la plus mauvaise bicoque de votre frontière, vous le feriez périr dans un ignominieux supplice ; et quand des misérables, pour avoir quelques arpents de terre de plus, vendent vos libertés ; quand ils aident à mettre en lambeaux votre pacte social ; quand ils tiennent la Nation à bras le-corps tandis qu'on lui rive aux jambes des entraves, on les récompense par d'honorables emplois et par des sacs pleins d'argent. Mais, quelle règle

avez-vous donc pour apprécier les actions humaines ? Lorsque la trahison, au lieu d'un hausse-col, a un jabot qu'elle porte, au lieu d'épée au côté, une plume derrière l'oreille, elle cesse donc d'être trahison ? elle n'est donc plus un crime ? en changeant d'habit, elle est donc devenue vertu ? Quelques pierres moisiées retranchées de vos frontières vous sont donc plus précieuses que vos institutions ?

Et, pourtant, quelque infâme que soit, pour tout le monde, la vénalité, pour un écrivain elle l'est encore davantage. Ceux qui ont une voix assez forte pour se faire entendre de la foule sont les avocats naturels des saintes causes. Dieu leur a mis un peu de sa salive à la langue, et leur a commandé d'aller prêcher aux hommes le culte de la liberté. Quand ils trahissent leur mission sacrée, quand, exécrales pasteurs, ils vendent au boucher leur troupeau, ils sont dignes de tout le mépris qu'une âme humaine puisse produire : c'est comme si le phare quittait la plage qu'il doit indiquer aux navires battus par la tempête, pour aller s'établir sur un écueil. Je suis le plus chétif elle plus inconnu de ceux qui écrivent pour le peuple ; je n'ai dans ma main qu'une pauvre plume de roitelet ; mais, à Dieu ne plaise que je la vende jamais à nos oppresseurs ! Oh non quand ! La faim, entre ses doigts de fer, me crisperait les entrailles, je ne voudrais pas descendre à une telle infamie ! Si je dois mendier mon pain, ce ne sera pas dans les antichambres du ministère. J'aimerais mieux aller réciter mes pamphlets de porte en porte, et tendre la main à ceux qui ont encore l'amour de la liberté et de la patrie, et j'aurais, sur ma paille, des rêves plus tranquilles que bien d'autres sous leur alcôve de soie.

Et, pourtant, voilà un monsieur qui tient d'un de mes amis intimes que j'ai voulu me vendre à M. Dupin !... Mais, c'est d'un de mes ennemis intimes qu'il voulait dire. Singulier ami intime, en effet, que celui qui dénonce, au premier voisin de table que lui donne le hasard, les turpitudes de son ami !... Il est possible que chez les gens comme il faut il y ait des amis intimes de cet acabit, des amis qui disent en eux-mêmes, tandis qu'ils vous serrent la main : « Mon cher ami, quand te verrai-je déshonoré ou ruiné ? » mais, chez nous autres, gens de rien, la langue est plus près du cœur : nous avons des amis qui nous aiment, qui viennent à notre aide quand nous avons besoin d'eux, qui nous justifient quand on nous accuse ; mais nous n'avons point d'amis qui nous calomnient. Du reste, la fable de mon ami intime est assez mal imaginée, et je lui conseille, en bon ami, de ne point consacrer son talent, s'il en a, au genre de l'apologue.

Si j'avais eu jamais l'intention de me vendre à M. Dupin, j'aurais fait tout le contraire de ce qu'il suppose : au lieu de me laisser aller à une folle rancune contre l'autocrate, parce qu'il aurait déporté ma pétition dans ses papiers à vendre, je l'aurais cajolé, je l'aurais encensé, je l'aurais adoré ; j'aurais écrit des rames de papier sur ses vertus politiques, sur sa fermeté de caractère, sur son invincible adhérence à ses convictions, sur son désintéressement, sur son abnégation de lui-même et de sa famille, sur son antipathie pour l'argent du budget, sur l'impartialité avec laquelle il use de son crédit, sur l'équité qu'il met dans ses distributions de croix d'honneur, et même sur ses vastes connaissances en agriculture. Il aurait fallu que j'eusse une bien mauvaise chance contre moi, si je n'étais parvenu, en procédant

ainsi, à désarmer ses rigueurs, et à ramener, sur sa figure d'ouragan, comme dit le feuilletoniste de l'*Écho*, un placide rayon de bienveillance. En tous cas, si je n'avais pu me concilier ses bonnes grâces, je n'aurais pas voulu, de gaieté de cœur, encourir son ressentiment. Quand j'ai levé, contre le roi de Clamecy, l'étendard de la révolte, j'étais déjà un maître d'école bien établi. En déclarant la guerre à M. Dupin, je prévoyais quel en serait le résultat ; je comprenais très bien que j'arrachais de mes propres mains mes épis prés d'entrer en fleurs ; que cette longue queue de serviteurs qui s'agitait derrière l'autocrate prendrait fait et cause pour la tête outragée, et que je ne tarderais pas à avoir sur les bras le ban et l'arrière-ban de la bourgeoisie. Ces gens-là étaient cinquante quatre-vingt, cent ; que sais-je, moi ? Ils avaient, pour arme, un gros cachet de comité local qu'ils se mettaient dix à soulever, et qu'ils laissaient toujours retomber maladroitement sur leurs pieds. Moi, j'étais seul, je n'avais pas un allié ; mais je ne m'effrayai point pour cela ; je me préparai à les bien recevoir, et ils ne tardèrent point à se présenter. Pour l'instruction des maîtres d'école, mes confrères, qui auraient quelque tendance à résister aux grands personnages locaux et cantonaux, il faut que je vous donne cette page de mes mémoires.

Du temps que j'étais bien sage, le conseil municipal m'avait nommé directeur de l'école mutuelle, avec 1 200 fr. d'appointements. Mais il avait fallu restaurer la salle d'école qui était un grenier à foin, lui faire sa toilette, la pourvoir de mobilier, et tout cela avait demandé du temps. À peine fus-je en fonctions, que comité local et cantonal lâcha un arrêté par lequel il m'adjoignait un collègue qui devait faire, le soir, la classe

aux flambeaux, et auquel il allouait la moitié de mes appointements. C'était vouloir partager une noisette entre deux. Douze cents francs pour faire vivre deux écoles et deux instituteurs dans un chef-lieu d'arrondissement !... la somme était notoirement insuffisante. Mais moi je déjeunerais, et mon collègue souperait ; ainsi l'avait décidé la sagesse locale et cantonale... Cet arrêté avait d'abord le tort très grave de me détrousser ; ensuite, cette école divisée en deux hémisphères, ces deux instituteurs se succédant alternativement dans leurs fondions, comme l'astre du jour et celui de la nuit, — mon collègue faisant la lune, et moi faisant le soleil, — tout cela était si drôle, si burlesque, que je ne pus résister à la tentation de donner à mes réclamations les formes aiguës du pamphlet.

J'adressai donc mon pamphlet-pétition au conseil municipal qui ne put s'empêcher de me donner raison, tant j'avais raison. Je n'en eus que plus tort aux yeux du comité. Défunt M. Paillet, qui était alors de toutes les assemblées possibles, rappelant son ancienne vigueur de clerc, grossoya une copie de mon pamphlet, et le dénonça à ses collègues. Le comité, présidé par le sous-préfet, décida, à l'unanimité, qu'il y avait lieu de se fâcher. Il me traduisit à sa barre ; mais, au lieu de m'y rendre, j'allai faire une partie de billard. Je fus destitué par contumace ; car, alors, la liberté de l'instruction primaire n'existait pas encore. Mais je n'étais pas homme à me laisser assommer par un cachet cantonal : j'interjetai appel par devant le recteur qui n'était pas M. Carême d'à-présent. Voici donc le comité sur le pied de guerre ; tous les soirs, après dîné, ces honnêtes personnages se rassemblaient et produisaient contre moi un gros procès-verbal. M. Paillet

était l'élocubrateur ordinaire de ces *factum*, et c'est, je crois, dans cette besogne qu'il a puisé ces hautes connaissances artistiques qui l'ont fait nommer président du cercle littéraire de Clamecy. Or, ce littérateur était tellement habitué à rédiger ma destitution, qu'un jour, écrivant à sa femme, il termina sa lettre par ces mots ; « A ces causes, les soussignés demandent la destitution immédiate du sieur Tillier (Claude), instituteur primaire, etc. , etc. »

Cette guerre, à force de se prolonger, était devenue une calamité publique : le beau sexe de la bourgeoisie, privé de l'amabilité locale et cantonale de ces messieurs, jetait les hauts cris ; toutes les parties de boston étaient dérangées, et dans les salons les mieux achalandés du lieu, on voyait toujours cinq à six grands niais de fauteuils tendant, d'un air ennuyé, les bras à un occupant. Moi-même, je commençais à me déplaire dans la place assiégée, et le comité ne finissait point de s'en emparer. J'eus pitié de moi d'abord, ensuite du labeur de ces messieurs et des ennuis de ces dames : je résolus de rendre à mon pays la paix et le boston, son compagnon heureux. Je quittai donc, un beau matin, l'école mutuelle, sans tambour ni trompette, et je repris ma fêrule d'instituteur privé. Mais cela ne faisait pas le compte de mes adversaires ; c'était le feu et l'eau qu'ils voulaient m'ôter. Ils continuèrent donc de me poursuivre de leurs rancunes ; mais ils changèrent de système : au lieu d'une guerre de batailles qui leur avait réussi, ils me firent une guerre d'embûches et de surprises ; ils plantèrent, sans que je m'en aperçusse, un drapeau noir sur mon école privée ; ils en bloquèrent toutes les issues, et s'y mirent en sentinelle ; ils arrêtaient au passage les mères de

famille qui venaient m'amener leurs fils : ils leur disaient que je n'avais pas de religion, pas de tenue, pas d'ordre ; que je n'apprendrais pas à leurs enfants à baisser le menton au nom de Jésus, à se laver convenablement les mains, à dire : « Bonjour monsieur, bonjour madame, » en entrant dans une maison : toutes choses, d'ailleurs, indispensables à un citoyen français ; et les bonnes femmes se reliraient épouvantées, leur marmot à la main. Je ne pouvais résister à ces tirailleurs invisibles qui me sarbacanaient de tous les côtés ; au bout de deux ou trois ans, mon école se trouva réduite à rien, tarie comme un tonneau qui s'en va on ne sait par où. Voilà ce qui m'advint pour avoir attaqué M. Dupin.

C'est, du reste, ce qui est arrivé à une institutrice de ce pays, que je regrette beaucoup pour moi et bien plus encore pour ma petite fille. Elle, la pauvre femme, elle n'a pas la consolation de savoir pourquoi elle a des ennemis, et comment elle a mérité d'être persécutée : mais, je le sais, moi, et je m'en vais le lui dire. C'est que, dans les petites villes, il y a un tas de supériorités factices qui sont jalouses des supériorités naturelles ; c'est que le strass briserait volontiers le diamant, s'il était le plus dur ; c'est que la mousse informe cherche à comprimer, sous ses fils épais, la petite fleur qui pousse d'entre ses racines. Elle, mademoiselle Porcherat, elle avait un cœur haut'let fier, et elle n'a pas voulu, sous prétexte qu'elle était pauvre, en réprimer les instincts ; elle a voulu vivre avec son âme telle que Dieu la lui avait donnée, se contentant trop de sa propre approbation, et ne se souciant pas assez de celle des autres ; elle était volcan, et, parce que d'épaisses et vastes neiges l'environnaient, elle n'a point voulu éteindre son cratère et laisser l'hiver éternel monter

jusqu'à ses bords. Et que pouvait-elle faire en ces lieux, pauvre intelligence déportée ? Toute petite ville est une foire de village où il ne faut pas apporter d'objets trop précieux si on veut s'en défaire. Mais, qu'elle aille porter à Paris sa corbeille vide, là elle trouvera des gerbes de fleurs nouvelles pour la remplir ; c'est du reste ce que, dans toute la sincérité de mon âme, je lui souhaite.

Et quand je vous dis, mes abonnés, que je ne me suis jamais offert à M. Dupin, je ne prétends tirer de cela aucun mérite. Je n'ai eu, pour conserver mon indépendance, aucune mauvaise passion à vaincre, aucun germe d'ambition à étouffer. À la vérité, je n'ai aucune antipathie contre l'argent ; je regarde même quelques écus, tintant ensemble, comme le plus bel ornement d'une poche ; mais j'ai toujours préféré une pièce de vingt sous honorablement gagnée, à une pièce d'or ramassée dans la boue. Et pourquoi me vendrais-je donc à M. Dupin ? pourquoi me vendrais-je à qui que ce soit ? J'ai de quoi satisfaire à tous mes besoins ; quel roi, quel empereur pourrait me donner davantage ? Allez demander à l'oiseau qui trouve abondamment et surabondamment sa nourriture dans la campagne, qu'il vous livre ses ailes à couper pour un sac de graines, et vous verrez ce qu'il vous répondra.

Entre les steppes glacées de la pauvreté et ce fastidieux Éden de la richesse, où le ciel est toujours du même bleu, où la terre est toujours peinte du même vert, il est une zone tempérée d'où la disette et la profusion sont également absentes. Là, le sol ne donne rien à qui ne veut point le cultiver ; mais, quand on y ouvre un sillon, il y vient aussitôt de grands et beaux épis. Il y a bien, dans ce

ciel inégal des jours sombres et pluvieux ; mais, parfois, le soleil vous y sourit, entre deux nuées, d'un sourire si doux et si splendide, qu'il ferait volontiers éclore des couronnes de roses sur la tête des jeunes filles. C'est là qu'entre deux arbustes en fleurs j'ai planté mon humble tente. Je me trouve très bien dans ces lieux, et jamais l'envie ne me prendra de les quitter.

Mes appétits sont modérés, et mon estomac est tout petit. Quand il ne me faut qu'une côtelette pour le remplir, pourquoi donc irais-je, pour avoir un aloyau, me faire le garçon d'un boucher ? Ma table est étroite, mal servie, et même très peu servie. Je croirais insulter un estomac tant soit peu comme il faut que de l'y inviter. Je mange ma maigre soupe dans des cuillers d'étain. Je fais ma boisson quotidienne de la piquette du pays ; aussi, quand Dieu m'envoie du bourgogne, je le trouve délicieux ! c'est un avantage que n'ont pas les amis de M. Dupin. Comme je ne hante pas les grandes dames, ma toilette me coule fort peu, et la leur ne me coûte rien. J'ai pour principe qu'on n'est point vêtu d'un habit qu'on garde au porte-manteau ; aussi n'ai-je pour toute garde-robe qu'un paletot d'agréable épaisseur pour l'hiver, et qu'une chétive redingote pour les jours légers de la belle saison ; et même les puristes en fait de toilette trouvent qu'il manque à mon pantalon des sous-pieds. Je recule autant que possible l'existence de ces vêtements, et si je pouvais leur conférer la longévité des habits de noces de nos grands-pères, sans scrupule je la leur conférerais. Quand ils sont éraillés au coude ou ailleurs, je n'en ai nul souci. Je m'inquiète fort peu que la mode, quand je passe devant elle, me regarde de travers. Cela ne nuit point à ma considération auprès de ceux qui me connaissent, et

je ne tiens guère à la considération éphémère des passants. J'ai d'ailleurs, quand on me salue, la satisfaction de me dire que ce n'est pas à mon habit qu'on s'adresse. Je n'ai point de domestiques pour me mal servir : j'ai mes deux enfants qui suffisent très bien à cette besogne. Comme ils n'obéissent jamais à ma première injonction, cela me procure l'avantage de m'indigner contre eux ; ainsi mon humeur conserve toujours une salutaire âpreté, et mon style de pamphlétaire se maintient toujours à la trempe qui lui convient. Quelque bornées que soient mes ressources, elles me permettent encore d'être la dupe de certaines gens. Je connais bien des riches qui n'ont pas le même avantage. C'est un luxe dont je suis fier, et qui, Dieu merci, ne m'a jamais manqué. J'aime mieux cela, du reste, que d'acheter des cachemires à ma femme. Or, à qui vit ainsi et ne veut pas vivre mieux, à quoi servirait-il d'être un nabab ? Quand j'aurais dix fois plus d'argent, quand chaque ligne mercenaire tracée par ma plume se couvrirait d'une poussière d'or, que ferais-je de cette richesse ?

— Ce que vous en feriez ? dit mon petit magistrat ; vous feriez comme M. Dupin : quand l'occasion s'en présenterait, vous achèteriez à bas prix de belles et bonnes propriétés qui vous produiraient de belles et bonnes rentes. Celui qui possède un arpent de terrain est plus roi dans ses domaines que Louis-Philippe ne l'est en France.

— Des propriétés, malheureux petit magistrat ! Mais vous ne savez donc pas ce que c'est que des propriétés ? Si j'avais des propriétés, je serais l'homme le plus embarrassé du globe, et mes métayers me feraient mourir

de chagrin. Jamais je ne pourrais porter cette longue queue d'affaires que tout propriétaire traîne après lui. J'ai à Fiez, commune de Saint-Pierre-du-Mont, un méchant pré que je n'ai point acheté, je vous prie de le croire, mais qui me vient de ma femme. Il me rapporte, à moi, tous les ans, dix écus et une paire de poulets ou de canards, *ad libitum*, et il rapporte au fisc six francs et des centimes de contributions, sans compter les avertissements avec frais et les commandements. Si notre petit magistrat voulait m'en débarrasser, en me l'achetant, bien entendu, je le tiendrais pour le plus galant homme du monde. Il pourrait s'adresser, pour les conditions, à M<sup>e</sup> Bouquerot, notaire à Clamecy, ou bien à l'huissier Gervais. Au cas où il n'aurait encore ni chevaux, ni voiture, la récolte du dit pré pourrait lui servir à assaisonner ces jambons que nous appelons *jambons au foin*, et qui fournissent à nos déjeuners un excellent mets.

Si vous faisiez appel à mes sentiments paternels, je vous répondrais que j'aime bien mes enfants, mais que je ne veux pas vendre ma conscience pour les enrichir. Je ne les ai point, d'ailleurs, faits pour être riches : je serais même mortifié qu'ils le devinssent. Ils sont nés dans un berceau de saule : il serait mal séant qu'ils mourussent sur une couchette d'acajou. Nous autres, les Tillier, nous sommes de ce bois dur et noueux dont sont faits les pauvres. Mes deux grands pères étaient pauvres, mon père était pauvre, moi je suis pauvre ; il ne faut pas que mes enfants dérogent. Avec trois mille francs on peut vivre. Mon fils gagnera probablement moins ; mais s'il se permettait de gagner davantage, je reviendrais, ombre irritée épancher ses sacs d'écus par les fenêtres.

Ne me dites point que je fais ici du paradoxe ! Je vous répondrais que cet homme empoissé qui raccommode des vieux souliers au coin d'une borne, et que vous regardez comme un être immonde, gagne sa vie plus honorablement et plus innocemment que le plus haut empanaché de nos grands seigneurs et le plus riche de nos financiers.

Et d'ailleurs, pourquoi m'inquiéteraient-je donc tant de mes enfants ? Quand mon dernier accès de toux sera venu et que j'aurai rendu à Dieu ma plume avec mon âme, est-ce que le soleil s'éteindra ? est-ce que la terre cessera de se couvrir de verdure ? Le père de tous, qui donne leur pâture aux petits des oiseaux, la refusera-t-il aux petits du pamphlétaire ? Le papillon ne trouve-t-il point au calice des fleurs de la poussière à sucer, comme l'oiseau vorace des hautes cimes trouve des chairs palpitantes à dépecer et du sang chaud à boire ?

Mes parents ne m'ont rien donné, à moi, et je leur en suis reconnaissant ; s'ils m'avaient donné beaucoup, je n'oserais peut-être pas mettre leur nom au bas de mes pamphlets. En sortant du toit paternel, je n'avais pas même de profession. Je suis tombé dans ce monde comme une feuille secouée d'un arbre et que les vents orageux roulent le long des chemins. Cependant, je n'ai point perdu courage ; j'ai toujours espéré que de l'aile de quelque oiseau traversant les airs il tomberait une plume que je ramasserais et qui pourrait aller à mes doigts, et mon espérance n'a pas été trompée. Le riche est une plante qui sort de terre toute vêtue de feuilles et toute parée de fleurs. Moi, j'étais un pauvre grain jeté au milieu des épines ; j'ai soulevé de ma tête déchirée les fétus

acérés qui pesaient sur moi, et je suis arrivé au soleil. Pourquoi donc ces humbles liges que je laisse sur mes racines ne pousse raient-elles point ainsi que j'ai poussé ? Au lieu de me vendre aux puissants, j'ai fait la guerre à ceux qui se vendaient à eux ; je ne m'en repens point. C'est encore, je crois, le meilleur chemin pour arriver à une tombe honorée. J'en suis tellement convaincu, que si cette plume de pamphlétaire, que tant bien que mal j'ai portée, repoussait sur ma fosse, et que mon fils eût les doigts assez forts pour la conduire, je l'engagerais à s'en emparer, dût-il trouver une prison au milieu de sa roule ! Pouvoir se dire : « L'oppresseur me craint et l'opprimé espère en moi, » voilà la plus belle des richesses, la richesse pour laquelle je donnerais toutes les autres !

Et que me servirait-il, à moi, d'être, comme ces messieurs, un des gros bourgeois de ma petite ville ? Le bel honneur d'être la plus grosse allumette de sa botte, le plus gros grain d'une poignée de graines de moutarde !... Je ne suis pas de ceux qui, n'étant que de petits morceaux de verre, veulent briller comme des diamants. Je ne sais point marcher sur des échasses, et, pour être plus haut que les autres, je ne veux point monter sur un las d'immondices. Si j'étais fier, il faudrait que je susse pourquoi ; je serais désolé qu'on me prît pour un homme gras, alors que je ne serais qu'hydropique. Mais, eux, ces bourgeois de M. Dupin, qui font tant les importants dans leur gros ventre, de quoi sont-ils fiers ? Ils n'en savent rien, et ceux qui descendent bien bas leur chapeau devant eux n'en savent pas davantage. Ces messieurs méprisent le peuple, et à cause de cela, ils se croient nobles ; mais ce sont des papillons qui méprisent les chenilles. Prenez le plus rengorgé d'entre eux, et ôtez-lui son habit noir,

vous le trouverez doublé d'un vieux frac de gendarme. N'allez pas conclure de là que je méprise le gendarme : c'est tout le contraire ; ici, je trouve que la doublure est de beaucoup supérieure à l'étoffe.

« Et, d'ailleurs, l'homme n'est point fait que pour vivre ; il est fait aussi pour mourir. Qui de nous ne jette un regard inquiet à travers les épaisses ténèbres qui bornent l'existence, et ne cherche à deviner ce qu'il trouvera sur l'autre rivage ? Tout ce qui meurt laisse, où il a existé, quelque chose ; quand la brise haletante a expiré au milieu des cieux, les feuilles qu'elles caressaient frissonnent encore ; la touffe de serpolet que le bœuf a broyée sous sa large dent, laisse quelque temps son parfum à la prairie ; quand, sous un archet brutal, la corde du violon s'est rompue, ses deux tronçons frémissants rendent encore comme un harmonieux murmure. Mais, tous ces hommes qui ont fait trafic de leur conscience, quand la dernière vibration de leur glas se sera perdue dans les airs ; quand les larmes blanches avec lesquelles on les aura pleurés seront renfermées dans leur coffre ; quand les armes à feu qui auront fait le dernier salut à leur dépouille mortelle auront jeté leur fumée, que restera-t-il d'eux ? d'ignobles souvenirs, un nom dégradé, je ne sais quoi de semblable à cette puanteur qui survit à une chandelle éteinte ! Le peuple qu'ils ont trahi viendra, après leurs flatteurs, cracher sur leur épitaphe. Moi, du moins, si je n'ai ni marbre, ni lettres d'or sur mon cercueil, je veux que l'humble gazon dont il sera couvert jette une bonne odeur ; et peut-être quelque ami de la liberté, amené par un pieux devoir dans le sombre jardin des morts, se détournera de quelques tombes pour dire un petit bonjour à mon ombre !

## II

Et moi qui m'amuse, comme un sol, à faire du sentiment avec ces messieurs ! Choisissons un argument qui soit mieux à leur portée. M. Dupin, je crois, se connaît en marchandises c'est un ; maquignon d'hommes aussi expérimenté que le plus expérimenté maquignon de chevaux. Or, si je m'étais offert à lui, est-il bien vraisemblable qu'il m'eût rejeté ? Je m'en rapporte aux connaisseurs : ne suis-je pas aussi loyal et marchand que tous ceux qu'il a attachés à sa fortune ? et, même, vanité à part, il me semble que je vauds bien une croix d'honneur de plus que le meilleur d'entre eux. Une fois l'élection terminée, tous ces gens-là ne sont bons qu'à ennuyer leur patron, qu'à alourdir sa couronne : quand ils lui ont décerné un grand coup de chapeau, qu'ils lui ont porté un toast tout plein, ils sont au bout de leur science. Moi, j'avais autre chose que des salutations empressées à mettre à son service : je l'aurais défendu de ma plume contre ses détracteurs, et il me semble que le grand homme commence à en avoir un assez bon nombre. Le temps n'est plus où on ne l'appelait, dans son petit royaume, que le *grand orateur* ; où il était de règle, quand il nous avait gratifiés de quelque discours, que jamais il n'eût si bien parlé. J'ai entendu, à Clamecy, des gens d'esprit et de bon sens traiter, en plein café, sa fameuse harangue au comice agricole, de rhapsodie, et voici comment ces infâmes motivaient leur insolence :

« L'illustre président — disaient-ils —  
commence sa divagation politique par un

attentat inouï contre le bon sens. Selon lui, les habitants d'un sol fertile sont bien plus que ceux d'un sol granitique prédisposés à l'orgueil. Si ces habitants étaient de simples tubercules ou des cucurbitacées, et qu'il les mil en scène dans un apologue, cette idée pourrait être ingénieuse ; mais, quand cette proposition s'applique à des chrétiens, il faudrait être au moins juge de paix dans l'arrondissement de Clamecy pour l'admettre. Puis, à quoi bon cette observation ? qu'est-ce que M. Dupin en conclut ? Rien. Or, que l'illustre président me permette de lui rendre, par une petite leçon de littérature, les excellentes leçons d'agronomie qu'il nous donne. Dans un discours bien organisé, toutes les idées naissent les unes des autres ; la première proposition amène la seconde, et si vous n'aviez que la seconde, vous devineriez facilement la première. Là, toutes les phrases se pressent l'une l'autre et se poussent vers la conclusion, comme les flots d'une rivière sont poussés l'un par l'autre vers l'Océan. Si vous posez des prémisses, et que vous n'en tiriez point de conséquence, vous ressemblez à un cicérone de lanterne magique, qui me crie, à tue tête « : vous allez voir ! vous allez voir ! » et qui ne me fait rien voir du tout. À quoi bon faire un corridor qui ne conduit à aucune chambre, et pourquoi me donnerais-je la peine de grimper votre escalier si vous n'avez rien mis au bout !

« Du reste, nous ne sommes pas des puristes, en fait de logique, et si nous adressons cette critique à M. Dupin, c'est que tout son discours est passible des mêmes observations. Ainsi, son exorde traîne après lui l'interminable nomenclature de tous les propriétaires châtelains du Morvan perfidement allongée de leurs titres : le défilé ne dure pas moins de trente minutes. Nous ne savons comment la majorité des écoutants a trouvé ce petit morceau ; pour nous, nous eussions aimé autant assistera l'appel que fait un sergent-major de sa compagnie. Ce quart-d'heure nous a paru d'autant plus mauvais à passer qu'il était partie intégrante des heures endimanchées d'une fête. Si pour être orateur, il suffit de savoir rédiger une liste de noms, dans l'occasion, nous serions aussi orateurs que M. Dupin, et le secrétaire de la mairie, qui dresse la liste des électeurs municipaux, est dix fois plus orateur que le grand homme.

« Mais, voici M. Dupin qui va se féliciter ! De quoi se félicitera-t-il ? Vous croyez qu'en sa qualité de président agricole, il vaise féliciter de voir autour de lui de longs et beaux épis, de grands bestiaux luisants dans leur poil, des paysans dont les joues, quoique basanées, sont bien pleines, et dont l'extérieur annonce l'aisance et le contentement ? Point ! cela est trop logique pour M. Dupin. Il se félicite de ce que les nobles et grands personnages dont il a ci-dessus décrit les

noms ont daigné venir à son comice. Or, qu'est ce que tout cela signifie ? N'est-ce pas dire aux laboureurs qui sont là : « C'est pour vous que cette fête est censée avoir été instituée ; mais vous n'en clés que le prétexte ; vous ne comptez pour rien ici. Si ces beaux messieurs et ces belles dames que voilà n'avaient point honoré notre réunion de leur personne, il n'y aurait point de fête. » cette phraséologie mielleuse qui se débite dans les salons, jure avec l'habit de paysan qu'a pris M. Dupin ; puisqu'il s'est fourré dans la peau d'un bœuf, qu'il ne module point comme le serin. En tout cas, si M. Dupin ne veut pas être convenable, qu'il soit vrai. De ce que son ami le sous-préfet de Château-Chinon, *ancienne capitale du Morvan*, soit venu à son comice, et que M. Élie de Beaumont se soit excusé de n'y être pas venu en des termes qui expriment toute sa sympathie, s'en suit-il de là que ces messieurs et les autres portent un tendre intérêt au sol granitique du Morvan ? Le fait est qu'ils se sont rendus à l'invitation de M. Dupin pour secouer un peu, par une fête, la torpeur de leur vie de château ; pour dérouiller, dans deux ou trois contredanses, leurs articulations engourdies ; pour boire du Champagne en compagnie ; mais ils n'ont pas jeté un regard sur les bestiaux et les charrues de M. Dupin. Si mon dit sieur Dupin les eût invités à assister, à Raffigny, à la lecture d'une satire

de sa façon contre les comices agricoles, lecture suivie d'un dîner et d'un bal, ils auraient répondu à sa courtoisie avec le même empressement et la même gracieuseté. « Tout cela n'est autre chose que de la flatterie électorale à propos d'agriculture, sous prétexte de faire les affaires du comice, M. Dupin fait les siennes. Il fut un temps où ce généreux Nivernais regardait la profession de foi comme une lâcheté : la réclame est sans doute plus honnête, puisqu'il ne se fait point scrupule de s'en servir ; mais, au moins, il devrait bien avoir la délicatesse de ne point faire imprimer tous ces noms propres qu'il cajole, aux frais du comice. Nous ne voyons pas trop comment cela peut faire progresser l'agriculture de l'arrondissement. Mais le député a dit bonjour à sa clientèle, le président va sans doute entrer en matière. Tous ses présidés sont là, les mains croisées sur leur bâton et les oreilles béantes, attendant qu'on leur donne le moyen de faire des *ouches* de leurs arènes. Pour féconder nos terres, se disent-ils, il nous faut des engrais ; pour avoir des engrais, il faut acheter des bestiaux, et pour acheter des bestiaux, il faut de l'argent ; or, puisque le comice nous est utile, cet homme si laid qui nous préside et nous encourage va sans doute nous ouvrir un crédit sur les fonds du dit comice, car nous ne voyons pas trop de quelle façon il pourrait nous rendre service. C'est probablement aussi

ce que va faire M. Dupin ; mais il a aperçu, par le bout de leurs girouettes, les tourelles du château de Vauban, et il n'est plus maître de lui-même. Le voici qui enfile la biographie de l'illustre maréchal, qui raconte comment il fut un peu abandonné à lui-même dans sa jeunesse ; comment Napoléon fit graver, dans une salle du manoir de Saint-Léger, où il étudiait une inscription *qui fait honneur à tous deux* ; comment Louis XIV lui fit cadeau de deux pièces de huit pour décorer son habitation comment il donna ; une bonne gratification à une vieille femme qui partageait avec lui son *époigne* ; comment il reprochait, aux habitants de la campagne, leur inclination à boire et à plaider ; comment, enfin, il trouvait l'eau du Morvan meilleure que celle du bas-pays. M. le président du comice agricole va-t-il, enfin, nous parler d'agriculture ? Les paysans qui l'écoulent sont là dans la position d'un pauvre diable qui attend quelqu'un, assis sur le bord du chemin, et voit la foule défiler devant lui, et défiler toujours sans jamais lui amener son homme ; mais l'homme attendu ne viendra pas de sitôt. « Monsieur le président du comice agricole a bien autre chose à faire que de vous parler d'agriculture. Peut être en parlera-t-il dans le premier rapport qu'il fera à la cour de cassation ; mais, pour le moment, il faut qu'il félicite le Morvan en général d'avoir produit la nourrice du roi de Rome — fils de

l'empereur Napoléon, ajoute-t-il savamment, — et la ville de Lormes en particulier, de posséder un champ de foire ceint d'une muraille de granit, et une compagnie de pompiers *qui fait l'ornement de ses fêtes*. Parce que M. Dupin a fait mettre, au bas de son œuvre, une charrue, une fourche et une corne d'abondance, il prétend que c'est une dissertation agricole ; mais, quoi ce soit, si ce n'est point là du bavardage, nous vous défions de trouver, dans les quatre-vingt-six départements dont la France est composée, une seule vieille femme qui bavarde. M. Dupin n'a rien à craindre du jugement de la postérité, et voilà pourquoi il prend ses aises ; mais, que penserions-nous, nous autres, du maréchal Vauban, si, au moment d'indiquer à ses soldats ce qu'il savaient à faire pour établir une batterie, il s'était mis, à la vue des flèches lointaines d'une cathédrale, à leur raconter l'histoire d'un évêque ? Du reste, Vauban est, pour M. Dupin, un bien utile compère : Vauban déplore, dans ses oisivetés, le mauvais état des routes dans le Morvan, et M. Dupin de lui répondre : « Les choses ont bien changé de face, maréchal, depuis que vous avez quitté votre manoir de Saint-Léger ; l'arrondissement de Clamecy est, maintenant, le mieux percé de toute la France, — c'est-à-dire celui qui a coûté le plus d'argent à la France. — Mais, jusqu'à quand, M. Dupin,

nous parlerez-vous des routes qui traversent notre arrondissement ? Nous savons, du reste, que c'est par votre influence que ces routes ont été exécutées. Prenez donc tout de suite le surnom de *faiseurs de routes*, et qu'il ne soit plus question de cela. Mais, voyez comme M. Dupin s'entend à manipuler la pâte électorale : il sait que la reconnaissance est un lien fragile pour s'attacher les hommes ; aussi, après avoir rappelé à ses auditeurs les services qu'il a rendus, leur insinue-t-il adroitement que l'intérêt local n'est pas encore assouvi ; que la ville de Lormes, malgré son champ de foire encéint de granit, et sa compagnie de pompiers qui fait l'ornement de ses fêtes, a cependant à désirer encore quelque chose ; qu'il manque à son bonheur une dernière route qui la mène à Autun en diligence.

« Or, signaler l'utilité de cette route, c'est s'engager hautement à la demander au ministère. Les habitants de la ville de Lormes peuvent compter sur l'appui de M. Dupin, relativement à leur route. bon docteur ortolan, faites-vous mettre à la broche ! Dans le panégyrique que vous nous avez fait de M. Dupin, vous avez oublié la moins contestable de ses qualités : son amour pour les routes. Si, à côté d'une de ces routes, se trouvait quelque grand monument public, un arc de triomphe, par exemple, M. Dupin serait homme à en voler la démolition pour

empierrier sa route. Tachez de suivre jusqu'au bout le bavardage informe de M. Dupin, et de le suivre avec réflexion, vous verrez que c'est à lui que le comice agricole profite le plus. Voyez que d'avantages il en retire : d'abord, ledit comice lui fournit l'occasion de complimenter les grands propriétaires du Morvan, ce qui lui économise une visite ; de rappeler à l'arrondissement les services qu'il lui a rendus, et de lui indiquer ceux qu'il peut lui rendre encore ; de donner son coup de boutoir annuel à ces *esprits étroits et jaloux* qui ont le tort grave de ne pas l'admirer assez, ce qui implique, du reste, que lui, M. Dupin, est un vaste esprit. Ensuite, à l'occasion du même comice, il se fait appeler, par M. Sauzet, le *bienfaiteur de son pays* ; il donne, avec lui, « l'exemple, bien rare en France, de deux hommes publics qui se sont succédé, dans un des premiers postes de l'État, sans jalousie, et sans qu'il en coûtât rien à leur amitié. » Il a la satisfaction, bien douce pour son cœur, d'être pressé entre les bras de cet excellent ami que, probablement, à cette époque, il songeait déjà à évincer de son fauteuil. Enfin, il place une notice de Vauban qu'il avait sans doute en portefeuille, et que, sans cette heureuse circonstance, il eût été obligé d'enterrer, comme il a fait de sa lettre sur la communauté des Jaulx, dans les colonnes de *l'Écho de la Nièvre*. Étonnez-vous donc maintenant que M. Dupin, qui n'a

jamais été qu'avocat, se soit fait nommer président du comice agricole ! Que M. Dupin divague, nous ne pouvons pas l'en empêcher ; qu'il gratte son amour-propre contre les charrues du comice, nous le voulons bien encore ; mais qu'il n'abuse pas dudit comice pour mettre en circulation des théories contre-révolutionnaires. Quand, du haut de sa présidence, il nous débite des phrases comme celles-ci : « C'est la première fois que le peuple voit ses chefs naturels, ses véritables amis réunis en assemblée pour l'encourager. » ce n'est plus un ridicule parleur dont on s'est vengé assez quand on le raille, c'est un mauvais citoyen qu'il faut signaler à l'indignation publique, et le sous-préfet de Clamecy, lu présent, eût dû lui imposer silence.

« Non, M. Dupin, nous ne reconnaissons point la légitimité de votre nouvelle dynastie. Vos amis, nous en convenons, sont bien nippés ; ils ont du linge très blanc et très fin ; ils font sonner de l'argent dans leur poche ; mais, quelle supériorité naturelle résulte donc pour eux de tout cela ? Nous ne voulons point, pour nos chefs naturels, des bourgeois parvenus on ne sait pourquoi, et qui ont changé, on ne sait comment, en un château l'humble maison de leur père. Parmi tous ces petits rois qui scintillent autour de vous, il n'est que votre excellent ami le sous-préfet de Château-Chinon auquel nous fussions

disposés à obéir... si nous étions dans son arrondissement. Dites-moi, si l'un de ces messieurs était, avec un de ces paysans dont vous faites si bénévolement vos sujets, dans une savane de l'Amérique, lequel serait le chef naturel de l'autre ; et, quand vos enfants sont avec les nôtres sous le drapeau, lesquels servent le mieux la patrie ? Le riche règne sur ses débiteurs, nous en convenons, et même il règne sur eux en tyran ; mais, nous qui ne lui devons rien, pourquoi donc subirions-nous son empire ? Sur les pièces de monnaie frappées à l'effigie de Louis-Philippe, est-il écrit : *Cui hoc, huic imperium* ? Vous n'êtes pas pauvre, vous, M. Dupin ; cependant, l'israélite Rotschild est beaucoup plus riche que vous. Si le plus riche est le chef naturel du plus pauvre, allez donc baiser, en signe de vassalité, l'orteil de M. Rotschild. Tout cela, ce sont des théories que vous imaginez à votre profit ; mais, est-ce bien vous, vieux grognard de l'ancien libéralisme vous qui avez fait votre part de la charte, et qui lui avez juré fidélité, qui devriez préconiser de pareilles doctrines ? On dirait, notre parole d'honneur, que vous fomentez, dans le Morvan, un complot légitimiste. Si ces paysans auxquels vous voulez persuader que les grands propriétaires du pays sont leurs chefs naturels vous croyaient sur parole, ce ne serait plus à la loi qu'ils obéiraient, c'est au seigneur châtelain du voisinage ; et s'il

convenait à celui-ci, après un grand dîner donné à ses sujets, de prendre la nappe du festin et d'en faire un drapeau blanc, ils iraient où il voudrait les conduire. Vous riez, M. Dupin ; mais, rappelez-vous que c'est parce que les paysans de la Vendée regardaient les grands seigneurs de leurs pays comme leurs chefs naturels qu'ils les ont suivis dans leur révolte, et qu'ils ont fait à leur patrie, — de toutes parts attaquée, — une guerre impie qui a failli entraîner sa perte.

« Il n'est pas vrai non plus que les riches soient les vrais amis du pauvre. S'ils sont ses amis, c'est comme le laboureur est l'ami des bœufs qu'il attelle à sa charrue, comme le voiturier est l'ami du cheval qu'il fait trotter toute la journée. Les riches laissent le pauvre manger les miettes qui tombent de leurs tables ; mais c'est par eux que le pauvre est réduit à vivre de miettes. Ils l'exploitent quand ils lui vendent leurs produits ; ils l'exploitent bien plus encore quand ils lui achètent son travail, et c'est par eux que son salaire est réduit au volume d'un morceau de pain. Voulez-vous un exemple de cette amitié vraie que le riche porte au pauvre ? M. Dupin, qui gagne cent francs par jour, et au-delà, à faire peu de chose, ne paie que vingt sous la journée du manœuvre qui travaille pour lui depuis le lever jusqu'au coucher du soleil ; et, cependant, M. Dupin est *bienfaiteur de son pays* !... Que doit donc

gagner le manœuvre dans les pays où il n'y a pas de bienfaiteur ? M. Dupin est, maintenant, un grand propriétaire : à cela nous ne trouvons rien à redire ; mais, si les vastes domaines qu'il possède autour de Gacogne étaient divisés entre une centaine de petits propriétaires vivant, comme lui, moitié de leur revenu, moitié de leur profession, la commune ne serait-elle pas beaucoup plus heureuse et plus aisée. Qu'arriverait-il, en effet ? Ces cent individus qui vivaient, auparavant, misérablement de leur journée, quand ils auront un millier de francs de renies, commenceront à se donner leurs aises : ils voudront avoir un habit de drap pour aller à la messe ; ils achèteront des robes de soie à leurs femmes ; ils mettront le pot au feu tous les jours ; ils ne seront pas faciles de prendre leur café le dimanche. De là rétablissement dans la commune, d'un tailleur, d'une couturière, d'un marchand d'étoffes, d'un boucher, d'un cafetier qui sera peut-être abonné à un journal, et de là aussi une plus grande effusion de numéraire. Ensuite, ils ne larderont point à s'apercevoir que leur chaumine ne convient pas à leur nouvelle fortune, et ils feront bâtir ; au lieu d'un grand imbécile de château dont la moitié des persiennes sont toujours fermées, et qui a l'air d'être borgne, il y aura, dans le village, une centaine de maisons neuves luisant au soleil, et le fisc y trouvera son compte.

Ensuite, comme ces gens-là seront moitié propriétaires et moitié travailleurs, dans leur propre intérêt ils n'écorneront point le salaire des travailleurs. Si, du reste, le tisserand ne voulait donner au manœuvre que vingt sous au lieu de trente pour sa journée, celui-ci ne lui paierait sa toile que quarante sous au lieu de trois francs, et cela reviendrait à peu près au même. Mais, avec le riche, il n'en est pas de même : à la rigueur, le riche peut se passer du pauvre ; il a le temps d'attendre qu'il plaise à celui-ci de travailler ; mais le pauvre, lui, ne peut se passer du riche, et voilà où est le mal ; il aura beau lutter contre les rudes conditions qu'un dur maître impose à son travail, la faim, l'implacable faim qui n'admet point de délais, le ramène toujours aux pieds de son tyran. Il faut, nous dit-on souvent, qu'il y ait des riches et des pauvres ; nous croyons que s'il n'y avait que des gens aisés, les choses iraient beaucoup mieux.

« Pour en revenir aux comices, nous avons entendu bon nombre de cultivateurs expérimentés discourir à ce sujet, et tous convenaient que ces assemblées étaient une grande inutilité. Cela, du reste, ne nous a nullement surpris ; qu'attendre, en effet, de ceux qui les composent ? De notre temps, une foule de gens de toutes les professions, des avocats, des employés, et jusqu'à des imprimeurs, se font encourageurs d'agriculture, et ils ne sauraient pas,

seulement distinguer la graine de la luzerne de celle du sainfoin. La plupart d'entre eux n'ont pas seulement un pouce de terre au soleil ; s'ils étaient obligés de faire des expériences agricoles, il faudrait qu'ils les fissent dans des pots à fleurs. Quand ils prétendent enseigner à cultiver la terre à de vieux laboureurs qui ont blanchi sur le sillon, ne sont-ils pas la plus ridicule espèce de tous les *gros Jean* ? Nous n'en disons pas autant de M. Dupin ; il a trop longtemps étudié le droit pour ne pas savoir l'agriculture, et même ce qui nous étonne, c'est qu'il n'ait pas encore inventé quelque instrument aratoire. Mais, enfin, quels moyens a-t-il à sa disposition pour faire prospérer l'agriculture ? Il montre, aux paysans, de grands bestiaux ; mais à quoi cela sert-il, si ce n'est à exciter leur convoitise ? S'ils avaient de l'argent, ils n'auraient pas besoin de M. Dupin pour acheter de meilleurs bœufs : l'amour propre de l'homme des champs est d'avoir de beaux animaux, comme celui du soldat est d'avoir de belles armes. Tout ce que M. Dupin peut faire pour l'agriculture, c'est de danser une contre danse ou deux en son honneur, et de boire quelques verres de Champagne à santé. C'est, du reste, une étrange prétention d'encourager un homme à tirer tout le profit possible de son travail et nous voudrions bien savoir ce que répondrait M. Dupin à celui qui l'encouragerait à se faire payer jusqu'au

dernier centime ses appointements de procureur-général. Aussi, les laboureurs sentent-ils très bien le vide de ces paroles ampoulées : ils s'en moquent en eux-mêmes, et ils ne daignent plus y amener leurs bêtes ; s'ils y viennent encore, c'est seulement comme à une fête, pour manger du veau rôti et pour boire du vin rouge. Cela est si vrai qu'au dernier comice de Nevers il y avait cinq prix de charrue à donner, et que quatre charrues seulement sont entrées en lice. Le résultat le plus incontestable des comices, c'est de prendre leur temps aux gens de la campagne, et de leur faire dé penser en un seul jour tout l'argent qu'ils ont gagné dans leur semaine. Nous ne sommes pas revenus d'une de ces fêtes, sans rencontrer, à chaque pas, des paysans décrivant, sur la route, les bandes de feston les mieux conditionnées, et embrassant de grosses filles à leur donner le torticolis. Voilà comme on encourage et comme on moralise les classes laborieuses ! Nous sommes bien sûrs que les femmes du village, celles surtout qui ne dansent plus ou qui n'ont point de belles cottes à étaler, donnent au diable M. Dupin et son comice. »

Voilà ce que ces fortunés disaient de la harangue du grand laboureur, et je conviens qu'ils eussent pu en dire davantage ; mais si M. Dupin eût eu le bon esprit de m'acheter, je leur aurais répondu en ces termes :

« Vous êtes des esprits infiniment étroits et infiniment jaloux qui, ne sachant point vous-

mêmes l'agriculture, ne voulez pas que les avocats le sachent. Pourquoi riez-vous de M. Dupin, parce que cet habile observateur de la nature a découvert que les habitants d'un sol fécond étaient plus portés à l'orgueil que ceux d'un sol stérile ? Mais, voyez donc l'hidalgo de l'ardente Espagne dont le sol, cuit au soleil, ressemble à une brique : il plante son poignard au ventre de celui qui le regarde de travers ; mais cela n'empêche pas qu'il ne soit le plus modeste de tous les hommes. Considérez, au contraire, l'enfant épais et carré de la plantureuse Auvergne : quelle majesté dans sa pose, quand, accroupi le long d'une muraille, il met une pièce à un vieux soulier ! et quelle mâle fierté dans son accent, quand il ébranle vos vitres de cette phrase sacramentelle : *Raccommoda les casseroles !* Vous vous moquez de M. Dupin de ce qu'il appelle par leur nom les grands personnages qui sont venus illustrer son comice !... et par quoi voulez-vous donc qu'il les appelle ? Vous dites : Si, pour être orateur, il suffit de dresser une liste de noms, nous en ferions bien autant. Esprits présomptueux ! vous ne vous doutez point de la difficulté qu'il y a de composer une liste de notabilités : un nom oublié ne vous fait qu'un ennemi ; mais un nom de trop vous en fait dix. Je maintiens, moi, que, dans ce petit catalogue de châtelains rédigé par M. Dupin, il y a plus d'esprit que dans tout le reste de son discours.

Vous me répondrez à cela qu'il y a fort peu d'esprit dans le reste de son discours ; mais cela confirme mon observation. Ce petit morceau que vous traitez de platitude et de trivialité est, au contraire, éminemment poétique ; cela est renouvelé de la belle antiquité. Jamais les poètes classiques, quand ils parlent d'une armée, ne manquent d'en dénombrer les principaux chefs ; pourquoi n'en serait-il pas de même d'un comice ? Vous prétendez que c'est là de la réclame électorale : l'expression peut être juste ; mais on ne parle pas ainsi à un grand homme. Vous auriez dû vous contenter de dire que c'était une de ces politesses méditées qu'on adresse aux gens dont on peut avoir besoin. Et pourquoi M. Dupin ne ferait-il pas de réclame à ses électeurs ? Il s'aperçoit qu'ils deviennent lourds, apathiques ; beaucoup d'entre eux ne se donnent plus la peine de venir à Clamecy lui apporter leur bulletin, et quelques-uns même, pour s'épargner de fastidieux déplacements, ont proposé de l'élire pour cent un ans. M. Dupin est toujours nommé à la même unanimité ; mais cette unanimité devient si petite qu'il y a des minorités plus volumineuses. Cela fâche et mortifie M. Dupin ; si, en stimulant le zèle de ses partisans, il peut éloigner de lui ce petit calice aigret, n'est-il pas endroit de le faire ? Parce que M. Dupin, à propos de l'agriculture de l'arrondissement, vous a raconté l'histoire de

Vauban, vous vous écriez qu'il divague ; et quel est donc, je vous prie, l'orateur de la Chambre qui ne divague point, à moins qu'il ne borne son éloquence à crier *aux voix* ou *la clôture* ? Mais ici M. Dupin ne divague point ; il sait très bien, au contraire, où il va : il veut vous amener à le comparer à Vauban ; si vous disiez, et qu'il vous entendît : « M. Dupin a de commun avec Vauban que, comme lui, il s'occupe, à temps perdu, d'agriculture, » il ne trouverait pas, dans ses tiroirs, de ruban assez rouge pour vous récompenser. Du reste, les divagations de M. Dupin ont cela de bon, c'est qu'elles ne sont point de ces divagations éloquentes ou spirituelles qui vous prennent, pour ainsi dire, par l'oreille, et vous forcent de les écouter : pendant que parle M. Dupin, vous pouvez aller fumer votre cigare ou manger un morceau en attendant le potage officiel pour lequel vous avez souscrit, et vous êtes aussi avancé que ceux qui ont écoulé son discours d'un bout à l'autre. Vous dites que M. Dupin rappelle sans cesse à son arrondissement les services qu'il lui a rendus : l'arrondissement ne lui devrait de la reconnaissance qu'autant que ses services seraient des faveurs ; or, si M. Dupin avait eu le malheur de faire obtenir quelques faveurs à ses concitoyens, loin de les leur rappeler, il voudrait qu'ils les oubliassent. La France a quatre cent vingt enfants, qui sont ses arrondissements, et,

parmi eux, il n'y a point de Benjamin quand : l'un va pieds nus, elle ne peut donner des bottes à l'autre. M. Dupin sait cela : il sait aussi que les députés qui sollicitent, pour une fraction de la grande patrie, des avantages qui ne lui sont pas dus ou qui lui sont moins dus qu'à d'autres, commettent une espèce de larcin envers la Nation ; que ce sont des gens qui volent leurs cousins pour enrichir leurs frères. Or, comment pouvez-vous soupçonner M. Dupin d'une telle énormité ?

« Vous demandez presque la tête de M. Dupin, parce qu'il s'est avisé de dire que les riches étaient les chefs naturels du peuple ; mais, cette phrase contre laquelle vous criez si fort, elle est tombée, par inadvertance, des lèvres du grand homme : il était sans doute, en ce moment, distrait par le gracieux sourire des belles châtelaines, ou bien il préparait en lui-même la scène d'attendrissement qu'il devait jouer, avec M. Sauzet, à la fin du banquet officiel, et qu'ils ont si bien jouée tous les deux. Du reste, M. Dupin n'attache plus un sens bien précis à ses expressions ; sa langue maigrit et devient flasque ; c'est un orateur qui évacue ses dernières phrases. Qu'entend-il, par exemple, par la *tenue d'un comice* ? et que veut-il dire, quand il loue M. Sauzet, qui lui a pris son hôtel et ses cent dix mille francs de frais de représentation, de n'avoir point de jalousie contre lui ? En vérité, ce monsieur

Sauzet est un brave et digne homme ! Il n'est point jaloux du confrère qu'il a dépouillé de son emploi. Convenez que la magnanimité lyonnaise vaut bien la magnanimité romaine. Du reste, M. Dupin ne le cède point, en fait de grandeur d'âme, à M. Sauzet : il a cabale, comme un forcené, pour se faire nommer président de la Chambre ; cependant, la peine inutile qu'il s'est donnée pour se mettre à la place de cet excellent ami, il la lui pardonne ; il l'aime comme par le passé, et l'an prochain, au comice, si M. Sauzet s'y trouve encore, il l'embrassera avec la même effusion et toujours avec la même absence de jalousie.

« Voulez-vous une nouvelle preuve de cette incohérence d'idées qui distingue l'orateur clamecicois : lisez jusqu'au bout la phrase où il est question des chefs naturels du peuple : « C'est la première fois — dit M. Dupin — que le peuple voit ses chefs naturels, ses véritables amis, réunis en assemblée pour l'encourager ; donc il faut faire tous nos efforts pour que cette fête ne lui soit pas inutile. » Ainsi, si c'était la seconde fois que les chefs naturels du peuple fussent réunis, il ne devraient rien faire pour que la fête fût utile au peuple. Ce *donc*, que place là M. Dupin, ne vous fait-il pas l'effet d'une personne de bonne volonté qui tire par la main, pour les réunir, deux hommes qui s'en vont chacun de leur côté ? Or, comment voulez-vous garder rancune, à un homme de

cette logique, d'une proposition mal sonnante ? »

C'est ainsi que j'aurais répondu aux détracteurs de M. Dupin, s'il m'eût acheté. En tous cas, si je voulais me vendre, je voudrais un patron plus brillant que M. Dupin ; et même, à franchement parler, j'aime mieux être à ma place qu'à la sienne.

Le rôle politique de M. Dupin est fini ; en vain, pour se donner un air d'importance, il se lieut boudeur et renfrogné sur sa banquette. Le gouvernement ne le craint plus, et l'opposition ne veut point de son équivoque appui. M. Dupin n'est plus à la Chambre que pour faire nombre ; c'est une boule capricieuse qui roule de côté et d'autre et ne peut se fixer nulle part. M. Dupin est de ces natures amphibies qui sont faites pour convenir un peu à tout le monde, et ne conviennent complètement à personne ; tant qu'il y aura quelque chose à ramasser autour de lui, il aura des partisans ; mais, son crédit une fois épuisé, il ne lui restera pas un ami. Cet homme est moitié peuple et moitié aristocrate, moitié libéral et moitié conservateur ; il est toujours sous l'action de deux forces opposées qui se détruisent ; quand la tête de M. Dupin veut avancer, la queue veut rester stationnaire. M. Dupin était hostile à la Restauration, parce que ses grands seigneurs l'éclipsaient ; cependant, papillon empesé, il décrivait, autour du flambeau, un cercle qui allait toujours se rétrécissant, et il eût fini probablement par s'y brûler ; mais, aujourd'hui que les bourgeois sont au pouvoir, M. Dupin est à son aise : un monde où tous les ans on peut acheter une terre lui paraît le meilleur des mondes possibles. Tout juste assez de liberté pour qu'il

soit lui-même prépondérant, pas assez pour que des hommes nouveaux surgissent d'une condition infime aux affaires, et deviennent ses rivaux, voilà *sa liberté sous la loi*.

M. Dupin est-il orateur ? Ceux qui l'ont entendu le disent ; moi qui n'ai fait que le lire, je ne le crois point. Un orateur met de la vie dans sa parole, et dans celle de M. Dupin, il n'y en a pas. C'est un avocat assez adroit, mais assez mal disant, qui fait sa besogne. Toute question qui se présente, il l'envisage sous le rapport de la légalité, et il plaide. Donnez-lui à haranguer une armée qui va attaquer l'ennemi, il cherchera à démontrer aux soldats qu'en vertu de tel article du code ils doivent marcher au signal de leur chef. Sur toute question d'affaires et d'intérêt, M. Dupin dit de bonnes choses, et il se fait écouler ; mais c'est à cela, seulement à cela qu'il peut prétendre. Il n'est point de ces forts orateurs qui ont des éclairs sur les lèvres et un tonnerre dans la poitrine ; point de ceux dont la parole puissante soulève la lourde masse d'une assemblée, et l'amène à leur opinion. M. Dupin vise au trait, à l'esprit, et la Chambre s'épanouit quelquefois à ses facéties. Je ne sais si c'est l'habit qui fait la plaisanterie, ou si les bons mots de M. Dupin sont de ces choses qui perdent, en voyageant, de leur valeur ; mais tous les jours nous entendons, sur nos places publiques, dans nos marchés, partout où le peuple se réunit, des choses plus spirituelles auxquelles nous ne faisons pas attention. Faites de M. Dupin un pauvre diable, faites-en même un maire rural, et Dieu me damne si quelqu'un s'avise dire qu'il a de l'esprit ! Dans ses coups de boutoir, comme on disait autrefois, il y a plus de violence et de colère que de sel et de finesse : c'est un clou qui n'a pas

de pointe, mais qui s'enfonce, toutefois, parce qu'on frappe bien fort dessus. M. Dupin, réchauffé par son geste, et paré de ses agréments de tribune, je ne le connais point ; je ne connais que M. Dupin imprimé. Or, le style de M. Dupin est sec, lourd, diffus, empoissé ; il est, du reste, entièrement dépourvu de couleur et d'images. M. Dupin met tout en petit-gris, comme un volet ; pourvu qu'il se fasse comprendre, il se soucie peu du reste. C'est l'exactitude et la clarté d'un notaire ; mais c'en est aussi la sécheresse ; vous diriez qu'il a pris le Code civil pour modèle. Ses défauts sont surtout sensibles dans ses opuscules. Dans ces bluettes où l'importance de la matière ne fait pas oublier la forme, M. Dupin est vraiment détestable, et sa lettre sur la communauté des Jaulx a fait tache même dans l'*Écho de la Nièvre*.

Je vous disais que M. Dupin n'avait point de véritables amis : La preuve qu'il n'en a point, c'est qu'il ne s'est trouvé personne pour lui conseiller de laisser reposer en paix, dans son portefeuille, ses œuvres fugitives. Quand il traite un sujet léger — et il a souvent cette fantaisie — il ressemble à un bœuf qui veut ramasser une feuille de rose, ou à un maréchal-ferrant qui veut faire une petite montre.

M. Dupin se sent descendre ; il s'aperçoit de la tiédeur de ses électeurs ; il comprend qu'ils se dégoûtent de toujours envoyer le même sac de mouture à la Chambre. Lui-même s'ennuie du rôle tout passif qu'il y joue. Encore quelques années, et il faudra le déposer au Luxembourg, à côté de la vénérable momie de son frère, le baron Charles. M. Dupin pair de France, sera certes encore

quelque chose ; mais, quand on a été admiré et qu'on cesse de l'être, quand il faut s'ensevelir tout vivant dans le sombre et froid caveau de l'oubli, c'est la pire de toutes les morts. J'aimerais cent fois mieux tomber du faite d'une grande fortune que du haut d'une réputation éclatante. L'homme qu'a frappé ce malheur ressemble à l'oiseau estropié qui, après avoir longtemps volé dans les cieux, est obligé de marcher dans la poussière de la terre. Quand M. Dupin est à Raffigny, se reposant sous ses charmilles, et qu'il a déposé au pied d'un arbre son habit de courtisan, je suis bien sûr qu'il regrette ce temps où il n'avait qu'un nom tout nu d'avocat, mais que le peuple prononçait avec les noms qui lui étaient les plus chers. Lorsqu'il regarde au bas de cette longue montée qu'il a parcourue, et qu'il y voit la terre verdoyante et pleine de fleurs, combien il doit trouver tristes et sombres les cimes arides sur lesquelles il est perché ! En échange de sa popularité, qu'a-i-on donné à M. Dupin ? Des richesses, encore des richesses, toujours des richesses. Eh ! mon Dieu, qu'a-t-il donc besoin d'être si riche ? qu'est-ce donc que toutes ces terres qu'il achète peuvent ajouter à sa satisfaction personnelle ? S'il était généreux, je concevrais sa persistance à accumuler ; mais, sans la générosité, qu'est-ce qu'une grande fortune, sinon une grande superfluité ?

Du reste, quand je dis : « Je ne voudrais pas être à la place de M. Dupin, » j'en parle bien à mon aise ; il n'y a pas de risque que le grand homme vienne m'offrir sa place en échange de la mienne.

## *Deux épisodes d'une tournée épiscopale*

### I

Aucuns me disaient, il y a quelque temps : Eh ! Monsieur Claude, vous ne nous parlez que de M. Dufêtre ; on dirait que vous ne savez écrire que ce nom. Si M. Dufêtre n'était évêque comment feriez-vous donc pour être pamphlétaire ? À cela je répondais : « Mon Dieu ! messieurs, vous reprocherez bientôt aux journaux de l'opposition de ne parler que de M. Guizot, et à M. Dufêtre lui-même de ne prêcher que sur la religion chrétienne. Mais, que voulez-vous ! comme le journaliste, comme le prédicateur, comme tous ceux qui parlent ou qui écrivent, il faut bien que le pamphlétaire prenne ses sujets là où ils sont. Croyez-vous donc qu'il y ait ici un boutiquier qui tienne, à prix raisonnable, des sujets de pamphlet à choisir ? Quand j'ai à ma porte une source abondante, voulez-vous que j'aille chercher de l'eau à un puits profond qui est à demi-quart de lieue ? Tout est pour le mieux dans votre ville : le gaz y est blanc et limpide, les huîtres y arrivent fraîches, la police y porte l'épée au côté et le petit chapeau sur le chef, le barreau y donne des bals comme il faut, de toute beauté, les employés d'usine et les imprimeurs y sont maîtres

passés en fait d'agronomie, et les épiciers y font des discours magnifiques ; le pamphlet mourrait d'inanition sur cette terre heureuse, s'il n'avait l'évêché et les églises. Or, permettez donc qu'il vous parle de l'évêché et des églises. Parce que tous les jours vous mangez du pain blanc, le pain blanc vous paraît-il donc une nourriture fastidieuse ? »

Maintenant que M. Dufêtre se fait modeste, je le laisse jouir du bénéfice de sa modestie. Or, ces mêmes personnes me disent : « Mais, M. Claude, vous ne nous parlez plus de M. Dufêtre l'auriez-vous amnistié, comme vous avez fait autrefois de M. Paillet ou bien êtes-vous entré dans la congrégation des jésuites ? » Je leur répondrai ce que précédemment je leur répondais : « Le pamphlétaire ne peut prendre de sujets là où il n'y en a point. Je suis comme le lièvre qui reste à la même place tant qu'il y a du serpolet à brouter, et qui émigre aussitôt qu'il n'y en a plus. M. Dufêtre ne fait plus de saints, il ne fabrique plus de miracles, il ne triomphe plus, que voulez-vous que j'en dise ? L'illustre prélat est-il un sujet de pamphlet même dans son sommeil ? Croyez-vous que j'aie pris à tâche d'être son persécuteur ? Pourquoi troublerais je le silence de sa vie obscure et retirée, et irais-je, du bruit de mes critiques, interrompre ses prières ? Me prenez-vous pour une hyène qui va déterrants les cadavres ? »

— Mais, insistent ces messieurs, qui sont de forcenés provocateurs de pamphlet, vous auriez bien pu, si cela vous eût convenu, donner encore à M. Dufêtre quelques coups de votre houssine. Vous n'ignorez pas qu'après avoir trouvé très convenable que de belles dames du lieu

chantassent une messe à toute voix en l'honneur de sainte Cécile, quand ladite messe fut étudiée et pour la dixième fois répétée, il trouva très inconvenant qu'on la chantât. Dans ce prélat, chez lequel l'*Écho de la Nièvre* trouve tant de choses, y a-t-il encore de la girouette ? Lorsqu'il a dit, étant de sereine humeur, « telle chose est bien, » peut-il dire le lendemain, si son humeur a tourné à l'orage, qu'elle est mauvaise ? Doit-il faire soupçonner son infaillibilité épiscopale, et s'exposer à passer auprès de ses ouailles peur un guide indécis ?

— Assurément non, messieurs ; mais, pour faire un pamphlet, il faut non seulement un fait, mais un fait qui prête à des développements utiles. Or, qu'aurais-je pu dire sur le sujet que vous me proposez ? Je n'aime pas, moi, à épancher mon encre sur des espaces arides et où rien ne saurait pousser. M. Dufêtre a eu certes un très grand tort d'ôter à de belles dames la satisfaction de donner une aubade à sainte Cécile, et de priver sainte Cécile du plaisir d'entendre ces dames. Je conviens même que si j'étais à la place de la sainte, je tirerais de ce procédé une vengeance exemplaire. Ainsi, attendu que les chœurs d'église rentreraient dans mes attributions, j'aurais enrôlé le serpent de la cathédrale, j'aurais enrhumé l'orgue, j'aurais donné une extinction de voix aux chantres, aucun d'eux n'eût pu dire un *Gloria Patri* ou un *Dominus vobiscum*, sans commettre une demi-douzaine de canards. Mais tout le pamphlet qu'il y avait à faire sur votre messe d'abord adoptée et plus tard rejetée, vous venez de le faire. Pour moi, j'ai la voix trop fausse pour raisonner pertinemment sur la musique. Et, d'ailleurs, pourquoi donc épouserais-je vos rancunes contre M. Dufêtre ? Je commence à comprendre les choses de la

vie, et je ne veux plus me faire d'ennemis. Quand je serai trépassé, ce n'est pas vous qui viendrez chanter des *de profundis* autour de mon cercueil, et sainte Cécile ne m'accompagnera pas en pinçant de la harpe jusqu'au cimetière.

Il y a plus : un remords ma touché, et je veux vous faire l'éloge de M. Dufêtre. Je ne vous dirai point, par exemple, que ce grand prélat est l'envoyé de Dieu ; je n'irai point, comme un certain abbé qui parfume sa tonsure, — ce que je ne trouve pas mauvais, à Dieu ne plaise ! car il n'est pas défendu à un abbé de rivaliser de bonne odeur avec un pied de basilic, — mais qui ferait bien aussi, je crois, de parfumer son langage, vous dire que ceux qui critiquent M. Dufêtre sont de la canaille. Il me semble que l'admiration pour M. Dufêtre n'est pas un article de foi, et qu'on peut être tout aussi chrétien que l'abbé en question, bien qu'on ne partage point son culte pour le prélat. Je ne vous dirai point, non plus, comme un monsieur de robe différente, mais de même acabit, que ceux qui font des pamphlets contre l'illustre évêque sont des infâmes dont il faudrait purger la ville. Les infâmes dont toute la ville devrait être purgée, ce sont ces hypocrites qui, sous un masque séculier, cachent une face de congréganiste. Être l'ami de M. Dufêtre, c'est très bien, et je voudrais, moi, avoir cet honneur ; mais on n'est pas pour cela l'ennemi nécessaire de toute raison et de toute justice. Que ce monsieur dise tout le mal possible de mes pamphlets, c'est son droit, c'est peut-être aussi sa consigne ; mais, sous prétexte de former le cœur et l'esprit de ses écoutants, qu'il n'aille point, par cela seul que je fais des pamphlets, diffamer ma personne qu'il ne connaît point. Un homme d'esprit réfute un écrivain

quand il ne lui convient pas ; mais il n'y a qu'un sot qui, en désespoir de cause, le calomnie. Ce mon sieur a un lourd aiguillon qu'il enfonce dans l'épiderme des gens pendant qu'ils dorment. Que ferait-il donc, mon Dieu ! si, comme Le moucheron, il avait un aiguillon et des ailes ? Mais, me direz-vous, de quoi louerez-vous donc M. Dufêtre ? Oh ! messieurs, je louerai M. Dufêtre. d'abord d'une qualité que ses biographes ne nous ont point encore révélée, — de son amour pour le saumon ! — amour qui fait, comme dirait M. Dupin dans sa sollicitude à ménager tout le monde, le plus grand honneur au poisson et à l'évêque ; ensuite, je le louerai de la libéralité avec laquelle il distribue, sur sa route, les indulgences qu'il lient du pape, et de son zèle adroit à propager les images saintes dans le département. Vous direz que je suis vendu à M. Dufêtre, ou vous ne le direz pas ; tels seront les deux points de mon pamphlet.

M. Dufêtre était en tournée. Il était attendu pour bénir et pour déjeuner, — deux choses qu'il fait volontiers, — dans une paroisse dont je ne me rappelle plus le nom. Comme on sait qu'il aime à triompher, on lui avait préparé un petit triomphe proportionné aux faibles ressources du pays ; l'on m'a dit même qu'à cette occasion le maire s'était fait faire une redingote neuve. Mais, soit que le diable eût fait galoper l'aiguille de sa montre, soit que ses chevaux, saturés d'avoine au dernier presbytère, eussent couru avec une vitesse inaccoutumée, il arriva une heure plus tôt qu'il n'était attendu. Personne, donc, n'était à son poste. Les sonneurs, seuls orateurs qu'on ait au village, buvaient. lu cabaret pour se mettre en verve ; les femmes étaient devant leur miroir, ajustant leur cornette ; monsieur l'adjoint passait sa chemise blanche,

et le curé lui-même, dans sa vieille soutane, était au pied de ses fourneaux qui stimulait le zèle de sa cuisinière, lui rappelant les éloges que lui avait décernés M. Naudot. M. Dufêtre fut obligé de triompher tout seul. La principale et unique rue du village n'était pas même balayée, et il ne rencontra pour tous diocésains que des molosses insolents qui aboyèrent comme des forcenés autour de sa calèche, et qui le mit d'une humeur extrêmement acide, bien que M. Delacroix lui représentât que ces animaux, pleins d'enthousiasme, criaient dans leur idiome : « Vive Sa Grandeur Monseigneur Dufêtre, l'envoyé de Dieu ! etc. , etc. » Pareil affront n'était pas encore arrivé à ce grand prélat, et un moment il crut que le curé du lieu était abonné à mes pamphlets. Au bruit de la calèche sur le pavé de sa cour, le curé arrive tout confus, et ne pouvant, d'émotion, desserrer les dents.

— Eh ! monsieur, lui dit le prélat, est-ce donc ainsi que vous glorifiez la religion ? voilà donc comment vous recevez votre évêque ? Est-il étonnant que les gens du monde ne nous honorent pas quand nous ne nous honorons pas nous-mêmes ?

— Mais, monseigneur, balbutia le pauvre curé qui ne savait plus à quel saint se vouer, le déjeuner sera bientôt prêt, et si Votre Grandeur...

— Il s'agit bien ici de votre déjeuner ! Croyez-vous que ce soit pour déjeuner que je vienne dans votre paroisse ? Où est votre garde nationale, monsieur ?

— Hélas ! monseigneur, je tiens de monsieur le maire que nous n'en avons plus qu'un vieux contrôle.

— Où est votre procession, monsieur ?

— Monseigneur, elle est commandée.

— Où est le maire, où est le conseil municipal, monsieur ?

— Mais, monseigneur, le conseil municipal n'est pas encore prêt ; vous m'avez écrit que vous arriveriez à dix heures et vous arrivez à neuf.

— Et vous-même, monsieur, dans quelle tenue vous présentez-vous devant votre évêque ?

— Mais, monseigneur, Votre Grandeur veut-elle que je mette une chasuble pour surveiller son déjeuner ?

Ces raisons ne satisfirent pas l'évêque, qui avait décidé d'avance qu'il se fâcherait ; il déclara au curé qu'il ne déjeunerait pas au presbytère. Le bon homme feignit de se désoler, mais dans son for intérieur, il n'était pas trop effrayé de cet accident ; il avait pour principe, principe auquel, du reste, j'adhère complètement, qu'un subalterne ne déjeune jamais bien avec son supérieur, et il ne se croyait pas obligé de jeter ses ragoûts aux chiens du village, parce que M. Dufêtre avait passé outre sans les goûter.

Mais tandis que l'évêque gourmandait ainsi le pauvre curé, un prêtre de son état-major alla faire, comme nous disons vulgairement, un tour de cuisine ; il remarqua un saumon magnifique qui nageait encore dans son court-bouillon, mais tout prêt à passer dans un élément plus confortable, et il ne le prit pas pour un brochet, je vous

prie de le croire. Il crut que ce serait être mal avisé de bouder contre une si belle pièce, et il jugea convenable d'en référer à M. Dufêtre. Celui-ci, à bout de son improvisation, avait donné l'ordre du départ, et il avait déjà une sandale sur le marche-pied de sa calèche. L'officier d'état-major qui était allé en éclaireur, se pencha vers son oreille et prononça des mots mystérieux que personne n'entendit, mais on vit M. Dufêtre tressaillir dans sa soutane violette ; le nuage qui couvrait son front auguste s'éclaircit tout-à-coup ; il revint au curé, et lui frappant d'une façon toute paternelle sur l'épaule :

— Ce pauvre curé ! dit-il, combien je suis fâché de lui avoir fait de la peine ! Pardonnez, mon bon curé, l'accès de mauvaise humeur auquel je me suis laissé emporter contre vous, aux tracasseries qu'un écrivain infernal me fait éprouver dans la capitale même de mon diocèse. Dans tout cela, il y a, je le reconnais, bien plus de ma faute que de la vôtre, ou plutôt c'est la faute de mon cocher qui mène mon char de triomphe comme une voiture de poste ; avec cet homme on ne sait jamais quand on arrive ; mais, que voulez-vous ? Pour être évêque on n'en est pas moins homme. Eh bien, oui, mon bon curé, je déjeunerais au presbytère, mais il ne faut que la religion souffre de nos erreurs, ses droits sacrés ne se périment pas. Faites avertir vos gens qu'au lieu de triompher à mon entrée, je triompherai à ma sortie du village ; Dieu, qui fait tout pour le mieux, a peut-être permis que les choses se passassent ainsi, afin que vous eussiez mieux le temps de préparer la cérémonie, et que son nom en fût plus solennellement glorifié. Le bon curé, qui croyait son saumon hors de tout danger, fut obligé de se confondre en remerciements sur l'extrême bonté de

monseigneur, et de lui servir de sa main le meilleur morceau de son poisson.

Vous me direz sans doute, mes chers abonnés, que l'amour du saumon n'est pas une vertu ; mais permettez, s'il vous plaît : d'abord l'amour du saumon est la marque d'un appétit éclairé ; or, Cyrano de Bergerac a bien loué Louis XIV d'être bon nageur, pourquoi donc ne louerais-je pas M. Dufêtre d'avoir un appétit éclairé ? Ensuite l'amour du saumon est une vertu, dans ce sens qu'il peut vous empêcher de tomber dans nombre de péchés mortels. Ainsi, si M. Dufêtre eût détesté le saumon, que serait-il arrivé ? il aurait persisté dans une colère blâmable, il se serait rendu coupable d'ingratitude envers un bon curé qui avait sacrifié un trimestre de ses appointements à le régaler ; peut-être à la moindre erreur qu'eût commise ce digne ecclésiastique, M. Dufêtre, se ressouvenant avec amertume de son triomphe manqué l'eût déporté dans une paroisse lointaine, où le saumon eût été inconnu. Or, qui sait comment le maître de là-haut eût pris tout cela ? Peut être monsieur Dufêtre, tout envoyé de Dieu qu'il est, n'en eût-il pas été quitte pour une huitaine de purgatoire. Vous voyez donc bien que l'amour du saumon est bon à quelque chose ; et si Jésus-Christ ne nous l'a pas recommandé dans son Évangile, je suis bien sûr que c'est parce qu'il l'a oublié.

## II

Voici maintenant le second point de mon pamphlet ; du reste, je ne comprends point comment l'*Écho la Nièvre*, qui s'est fait l'historiographe de tous les gestes et de toutes les paroles de M. Dufêtre, ne m'a point soufflé l'historiette que je vais vous raconter. M. Dufêtre entra à St-Benin-des-Bois. C'était la première fois qu'il apparaissait dans le pays, et Dieu descendu des cieux n'y eût pas causé plus d'émoi. Les cloches sonnèrent tant et silongtemps son arrivée, qu'elles en furent rauques pendant un mois. Il n'y avait, il est vrai, ni garde nationale ni artillerie ; mais M. Dufêtre sut s'en passer pour l'heure. Le curé de Saint-Benin-des-Bois a un presbytère monté sur un bon pied. Le digne homme possède un vieux cuisinier dont la face s'est basanée aux rayons ardents de ses fourneaux, et dont les dures mains portent la trace de maintes glorieuses brûlures. Cet artiste, qui n'ignore aucune des sauces possibles, avait été chargé — par le curé — de préparer à M. Dufêtre un excellent dîner, un vrai dîner de cardinal, et, cette fois, il s'était surpassé ; la bénédiction du ciel était descendue sur toutes ses casseroles : aucune de ses sauces n'avait tourné ; tous ses rôts étaient cuits à point, et vous eussiez écouté, d'un bout à l'autre, une homélie de M. Dufêtre pour avoir une assiettée de son potage. L'illustre prélat s'était imaginé que, dans ces contrées perdues, la cuisine gauloise était encore en honneur ; que le tourne-broche y était inconnu ; que les habitants tiraient, comme au temps de l'âge d'or, leur boisson quotidienne du puits

communal, et même, on raconte qu'il demanda à M. Delacroix si le miracle de Cana pouvait se renouveler dans ce village. Il fut donc très agréablement surpris de l'excellent dîner dont la table était parée, et, après l'avoir dignement apprécié, il demanda qu'on lui présentât l'homme de mérite qui avait produit ce chef-d'œuvre. À cette nouvelle, le vieux cuisinier ne se sentit pas d'aise ; il bâtit, dans son esprit, mille châteaux en Espagne : peut-être le prélat allait-il l'attacher à son service ; ses talents, enfouis dans l'humble cuisine d'un presbytère, allaient se produire sur un plus grand théâtre ? il aurait, pour apprécier ses œuvres, le palais fin et artistique du Chapitre, et il en résulterait pour lui autant de profit que de gloire ; qui sait même s'il ne vivrait pas assez pour voir M. Dufêtre cardinal, et si, plus heureux que Carême, il ne ferait pas le dîner de quelque pape ? En tout cas, le prélat ne pouvait lui refuser, comme pour-boire, une portion notable de son indemnité de roule, puisque c'était pour la distribuer en pourboires sur son passage que le conseil général la lui avait allouée. Aussitôt que le vieil artiste fut à la portée de M. Dufêtre, celui-ci lui déposa sur le chef sa bénédiction épiscopale, puis il entra en compliments sur le merveilleux dîner dont son palais fumait encore.

— Votre salmis de bécasses, lui dit-il avec cette abondance et cette facilité de parole qui l'ont placé au rang de nos prédicateurs les plus distingués, était excellent, et votre vol-au-vent était irréprochable.

— et mes truites au gratin donc, monseigneur !... tout ce qui me fait de la peine, c'est qu'on ne m'ait pas laissé de quoi en regoûter. Je suis bien sûr que vous n'en

mangez pas de pareilles dans votre hôtel épiscopal. Et si j'étais à votre service...

— Votre zèle à bien traiter ma grandeur, interrompit le prélat, mérite une récompense signalée, et je vous la donnerai telle que ni les rois, ni les empereurs de la terre ne pourraient vous en accorder une d'un si haut prix.

Le bonhomme croyait déjà sa fortune faite, et ne pouvant trouver de paroles assez belles, selon lui, pour remercier M. Dufêtre des bienfaits dont il allait le combler, il se mit à réciter ses prières. Mais, il ne vaut pas mieux compter sans son évêque que sans son hôte : au lieu d'une bourse bien garnie, la poche de la soutane violette accoucha d'un petit crucifix.

— Tenez, mon ami, dit M. Dufêtre mettant son crucifix dans la main du cuisinier, cette image est indulgenciée par Notre Saint-Père le pape ; c'est mille ans au moins de purgatoire que je vous retranche.

— Je ferai observer à votre Grandeur, dit l'artiste désappointé, mais ne perdant point sa présence d'esprit, que mes efforts à la régaler ne méritent point une récompense si haute. Si j'ai réussi au gré de vos désirs, j'attribue mon succès bien moins à mes faibles talents qu'à la protection de Dieu qui s'attache à votre personne, et si vous me donniez une pièce de cinq francs, comme m'en donnait une M. Naudot toutes les fois qu'il dînait ici, je me croirais assez...

— Fi donc ! une pièce de cinq francs, interrompit M. Dufêtre. M. Naudot ne savait pas apprécier le mérite.

Non, mon ami, le prix que je mets à vos talents n'est pas trop élevé, et vous méritez tout le bonheur que vous portera cette image ! Le vieux cuisinier empocha donc son crucifix, ne pouvant empocher autre chose ; mais il remarqua avec douleur qu'il était de cuivre. Toutefois, il ne perdit pas l'espérance d'être gratifié.

— Je l'attends au départ, se dit-il ; il sait vivre, et il n'ignore pas qu'on doit laisser un pour-boire proportionné à son rang aux gens de la maison où on a été hébergé. Il le doit d'autant plus que monsieur le curé s'est mis à blanc pour le recevoir.

M. Dufêtre déclara, en effet, qu'il voulait partir le lendemain après la messe. Les artistes sont sans rancune : dès quatre heures du matin, le vieux cuisinier était au pied de ses fourneaux ; il se mit à composer, pour le prélat, un déjeuner tout neuf, et cette fois encore il réussit complètement. M. Dufêtre témoigna beaucoup de considération pour les mets délicats qui lui furent servis, mais il ne sonna mot du vieux cuisinier. Celui-ci suivait avec anxiété les préparatifs du départ. Déjà M. Dufêtre était dans sa voiture, et il ne fallait plus qu'un coup de fouet appliqué aux chevaux pour partir.

— Ah ça ! se dit le cuisinier, est-ce que Sa Grandeur va s'en aller sans payer ? Mais M. Dufêtre rappelé, par la vue de l'artiste qui se tenait sur la porte du presbytère, au sentiment de la reconnaissance, lui fit signe d'approcher. Cette fois le bon homme crut qu'il tenait son pour boire, et il le crut d'autant plus fermement qu'il voyait le prélat chercher sous sa soutane. Hélas ! son espérance fut encore trompée ; M. Dufêtre lui tendit une médaille de la

Sainte-Vierge, en cuivre comme le crucifix, et comme lui indulgenciée ; puis il or donna à son cocher de partir, et il court toujours. Le cuisinier resta étourdi sur le coup ; mais quand la calèche fut hors de vue, il examina les images, et il reconnut que, sauf les indulgences qui y étaient attachées, le sauveur du monde et son auguste mère va laient ensemble la somme d'un décime.

Je ne suis pas de ceux qui font fi de ce qu'ils ne peuvent avoir ; j'apprécie autant qu'elles méritent de l'être les indulgences que délivre M. Dufêtre. Qu'est-ce, en comparaison de ces saintes images qui gardent une âme du purgatoire, qu'une chétive pièce de cinq francs que certains ne peuvent dépenser sans commettre cinq gros péchés mortels ; je le dis sincèrement, si M. Dufêtre était abonné à mes pamphlets, je le tiendrais de grand cœur quitte pour un de ces crucifix indulgenciés qu'il distribue avec tant de grâce et d'amabilité, et même je lui ferais remise de sa bénédiction.

Mais enfin, à quoi emploie-t-il son indemnité ? Puisque c'est nous, pauvres contribuables, qui la payons, nous avons bien le droit de nous inquiéter de ce que devient notre argent. Je ne vois pas pourquoi nous ferions une bourse de voyage à M. Dufêtre, puisqu'il voyage sans bourse délier ; et lui-même il est trop raisonnable et trop juste pour exiger de nous ce sacrifice. L'an passé je m'étais permis de lui dire : « Monsieur Dufêtre, ne vous laissez pas allouer d'indemnité déroutée : » il n'a tenu aucun compte de ma recommandation, et, du reste, je m'y attendais, mais à cette époque il n'avait pas encore l'expérience de son diocèse : il ignorait comment voyage un évêque sur cette terre bénite du Nivernais ; il pouvait

s'imaginer que le clergé de ce pays était au dépourvu, que nos pauvres desservants pouvaient à peine ajouter, le dimanche, une volaille de fête au pot au-feu accoutumé. Voici peut-être ce qu'il se disait :

« Le milan ne se pose pas sur la tige d'un frêle arbuste ; or, moi qui ai dix fois autant de traitement que ces misérables prêtres de village, je ne puis m'abattre, avec toute ma suite, autour de leur humble table, et leur imposer l'obligation de nous héberger tous ; » ou bien il pouvait penser que l'église nivernaise était inhospitalière, peu donneuse, mangeant son pain sous le couvercle de la huche, et aimant mieux acheter quelque morceau de bonne terre que de donner un grand dîner. Dans l'un ou l'autre de ces deux cas, il a calculé qu'il serait obligé d'aller prendre domicile dans une hôtellerie, comme nous autres simples voyageurs qui ne tenons pas notre passeport de Dieu, et c'est sans doute sur une ancienne note d'auberge qu'il a basé le chiffre de l'indemnité par lui acceptée, ou peut-être a-t-il évalué approximativement à deux mille francs les gratifications qu'il serait obligé de semer sur son passage. Mais, aujourd'hui, il sait comment se font les choses dans ce pays ; de quelque côté qu'il porte ses bénédictions, il voit de loin joyeusement fumer la cheminée du presbytère ; tout prêtre nivernais enverrait plutôt au mont-de-piété sa soutane neuve, la montre d'or de sa gouvernante, que de laisser le digne prélat aller prendre sa réfection dans une auberge. Les jeunes desservants qui n'ont pas encore eu le temps de faire des économies, ou les vieux qui ont eu le temps d'absorber celles qu'ils avaient faites, aiment mieux faire appel à la cave et à la basse-cour des habitants notables de la paroisse, que de laisser ce grand évêque sortir à jeun de

leur pauvre demeure. Trois lieues faites par M. Dufêtre dans son diocèse coûtent plus à son clergé que ne coûtaient aux chrétiens de la Galilée trente lieues faites par Jésus-Christ accompagné de ses douze apôtres. Le prélat a donc son pain quotidien assuré pendant ses tournées ; et quant aux gratifications à répandre là où il passe, maintenant qu'il a trouvé un moyen aussi édifiant qu'économique de s'acquitter envers les domestiques qui lui ont prêté leur aide dans les maisons où il s'arrête, il doit être parfaitement tranquille à ce sujet ; il y a plus, M. Dufêtre doit reconnaître que ses tournées sont non seulement pour lui un temps de franche-lipée, mais encore qu'elles lui fournissent l'occasion de faire des économies ; car enfin, tandis qu'il accomplit ses pérégrinations, le foyer épiscopal est éteint, l'écurie est fermée, l'araignée file en paix sa toile à la porte des celliers, et à Nevers un beau saumon ne coûte guère moins d'une vingtaine de francs. M. Dufêtre n'a plus aucun prétexte pour embourser son indemnité ; mais s'il s'obstinait à rembourser, le conseiller dont la voix a fait l'an passé prévaloir ses frais de route, pourrait bien être revenu cette année à une opinion moins apostolique. À la vérité, parmi les membres du conseil général il y a nombre de gens têtus, routiniers, n'admettant pas volontiers les raisons nouvelles, se croyant obligés, parce qu'ils vont à la messe, d'être de l'avis de leur évêque. Ils diront : Nous avons donné l'an passé deux mille francs à M. Dufêtre, c'est un précédent ; pourquoi ne les lui donnerions-nous pas encore cette année ? Vous ne sauriez les faire déguerpir de cet argument ; ils appellent cela faire de la conservation. Mais si son cocher disait à un de ces honnêtes conservateurs : « L'an passé, en vous

conduisant au conseil général, je vous ai versé à cette place, c'est un précédent, voulez-vous que je vous y verse cette année ? » je serais curieux de savoir ce que répondrait le conservateur. En tout cas, si le conseil général persiste à allouer une indemnité de route à M. Dufêtre, qu'il mette à sa disposition un assortiment d'images, à la charge par lui de les faire indulgencier par Notre Saint-Père le Pape. Cette monnaie conviendrait beaucoup mieux au prélat que des pièces de cent sous, et ce serait plus économique pour le département. C'est une idée que je livre aux méditations de messieurs les conseillers généraux.

## *Un peu de théologie et d'architecture*

### I

Ce n'est ni un avoué, ni un banquier qui meurt. C'est moins que rien : c'est un pauvre artiste nomade qui vient prendre à Clamecy un dernier gîte, qui vient nous demander pour chevet un peu de notre froide et lourde terre. Je vous l'ai déjà dit : c'est moins que rien ; c'est une palette chargée encore de couleurs qui tombe ; c'est un pinceau encore plein d'images qui se délie. Cela ne vaut pas la peine que monsieur le curé se dérange et que messieurs les artistes du lutrin passent leur surplus.

Cependant on va trouver monsieur le curé. On lui dit : « Un homme est mort ; il ne laisse qu'une femme, un caniche et des dettes : nous nous sommes cotisés pour que la misère ne le tuât pas avant la maladie ; mais enfin il est mort : voulez-vous l'enterrer gratuitement, ou faut-il nous cotiser encore ? » Monsieur le curé, qui était ce jour-là en humeur de bienfaisance, répond qu'il enterrera gratuitement.

Ici ce n'est pas la coutume de laisser un malheureux prendre seul le chemin de sa fosse. Des citoyens

honorables, tout ce qu'il y a d'un peu artiste dans la ville, se rendent au convoi. Mais que donne monsieur le curé ? — La croix de bois, ce vil suaire qu'on jette avec dédain sur la bière des plus pauvres, un vicaire, le sacristain, et pour appoint un petit enfant de chœur ! Je sais bien que, pour l'artiste, cette parcelle du clergé vaut autant que trois prélats. Peu importe à l'artiste, au séjour où il est, la petite avanée faite à son cadavre ! Le papillon, quand il déploie ses ailes, s'inquiète-t-il de ce qu'est devenue sa grossière enveloppe ? Qu'est-ce, d'ailleurs, qu'un cercueil ? un paquet que l'on adresse à Dieu. Que le paquet soit enveloppé d'un tissu précieux ou d'une toile d'emballage, il arrive toujours à son adresse.

Mais pour monsieur le curé ce n'est pas la même chose. Cette espèce de dédain qu'il affecte pour une honorable misère est un procédé peu canonique. Monsieur le curé me fait ici l'effet d'un fesse-mathieu auquel un mendiant de bonne maison vient, en présence d'une nombreuse société, demander l'aumône, et qui lui donne le liard le plus démonétisé qu'il peut trouver dans son escarcelle.

Pour moi, si j'avais l'honneur d'être l'ami de monsieur le curé, le lui aurais dit : « Voici une bonne occasion qui se présente d'être agréable à vos ouailles. Vous êtes bien celui de tous les habitants de la paroisse qui vous trouvez dans la meilleure position pour exercer la bienfaisance. Vous pouvez non seulement l'exercer sans bourse délier, mais encore avec bénéfice : car enfin vous avez les gros sous de l'offerte qui vous reviennent. Si vous ne voulez rien faire pour ce pauvre malheureux, faites au moins quelque chose pour ceux qui l'accompagnent. Ces

messieurs sont de bonnes pratiques les uns auront incessamment besoin d'un mariage, et quelques autres, hélas ! peut-être d'un enterrement. Vous avez dans votre garde-meuble une croix d'argent, des chandeliers d'argent, des bouts de cierges qui ne vous coûtent pas cher ; donnez tout cela à leur artiste. Que diable, il ne vous passe pas tous les jours un artiste par les mains ! Avez-vous donc peur qu'il ne vienne de temps en temps un artiste mourir à Clamecy, exprès pour user votre croix d'argent ? »

Pour la religion non plus ce n'est pas la même chose. La religion souffre toujours un peu des petits scandales que donnent ses prêtres. Cela fait réfléchir et quelquefois blasphémer. Moi-même qui suis un homme simple, un vrai croyant, un homme d'ailleurs qui ne se dégoûte pas d'un bon ragoût pour un cheveu qui s'y trouve, le tentateur m'apparaît quelquefois sous la forme d'une objection, et nous causons.

— C'est une sotte dépense, me disait l'autre jour cet infâme, de se faire enterrer par les prêtres. Un bon acte mortuaire et l'adjoint, voilà tout ce qu'il faut. Ou le défunt est absous, ou il est condamné ; dans les deux cas, l'enterrement religieux est tout-à-fait inutile. Plaide-t-on encore pour un homme déjà jugé ? Vous dites que les décrets de votre Dieu sont immuables, et vous vous flattez, avec une cinquantaine de versets et de répons, de les lui faire révoquer. Vous n'êtes pas d'accord avec vous-même. Si vous obteniez d'un juge, à force de prières, qu'il revînt sur son arrêt, vous diriez en vous-même : Ce juge est un imbécile. Croyez-vous donc que Dieu ait moins de fermeté qu'un juge ? Pour moi, qui suis le

démon, si j'étais Dieu, je dirais aux prêtres : « Vous savez que cet homme est jugé ; pourquoi me faire avaler encore à son intention les fausses notes de vos chantres et la fumée de vos cierges ? Croyez-vous que je n'aie autre chose à faire que d'écouter votre plain-chant ? Et ces fleuves qui labourent vos cités, et la terre qui tremble et oscille comme un navire au roulis de la mer, et ces villes qui s'abîment au milieu des flammes, et cette comète qui menace de briser votre globe comme une coquille d'œuf, dont il faut que je règle la course vagabonde !... Éternels bavards, laissez-moi tranquille ; vous me rendez la divinité insupportable ! J'aimerais mieux être, sans vous, prince de Monaco, qu'avec vous le maître du ciel et de la terre. » Qu'auraient à répondre les prêtres, si ce n'est qu'ils ont une fabrique à entretenir et qu'ils veulent gagner de l'argent ?

— O tentateur ! lui ai-je répondu, ou sois plus circonspect entes paroles, ou éloigne-toi ; car lu me scandalises. Si l'enterrement religieux n'était qu'une vaine formalité, est-ce que les prêtres nous le vendraient si cher ? Polisson que tu es, prends-tu le clergé pour un charlatan qui vend du suif pour de la graisse d'ours ? Oui deux fois oui, vingt fois oui, cent fois oui, l'enterrement religieux est nécessaire ! Mais, dis-moi, un enterrement de luxe a-t-il plus d'efficacité qu'un enterrement à bon marché ? C'est une question d'économie domestique sur laquelle je serais bien aise d'être fixé.

— Toi qui me fais cette question, répliqua le tentateur, tu me demanderas bientôt si une messe de cathédrale a plus de valeur qu'une messe de village ; si Dieu est plus présent dans du vin de Bourgogne que dans votre vin de

la Croix-Pataud. Eh ! Pourquoi un enterrement de six francs n'en vaudrait-il pas un de quatre-vingts ? Ce sont les mêmes versets, les mêmes répons, c'est le même Dieu qu'on porte devant les deux cercueils. Crois-tu donc qu'on achète une bonne place au paradis comme au théâtre ? Que les riches verront Dieu de face, et les pauvres seulement de profil ? Où est-il écrit que le royaume des cieux est une hôtellerie où l'on est mieux ou moins bien accueilli, selon l'équipage avec lequel on arrive Et, à ton tour, insolent pamphlétaire, prends-tu saint-Pierre pour un commis d'octroi, pour un gardeur de pont qui ne laisse rien passer sans qu'on ait payé l'entrée ?

— Pour cette fois, ô tentateur, répondis-je à l'objection, tu dis vrai. C'est une folie d'acheter à grands frais, pour des dépouilles qui nous sont chères, les honneurs d'un magnifique convoi, puisque ce supplément de dépense ne doit profiter qu'aux prêtres. Si j'étais fils inconsolable ou veuve éplorée, je me dirais : De l'argent que je donnerais au curé, il vaut mieux que je paie les fioles du pharmacien ou les habits de deuil du marchand d'étoffes. Si j'ai quelque chose de reste, je le distribuerai en aumônes. Avec mon argent, monsieur le curé achèterait peut être, comme le dit La Fontaine, une feuille de vin des environs ; mais certes, un pauvre, rassasié et habillé de neuf, doit être auprès de Dieu un meilleur plaidoyer pour celui dont nous héritons, qu'un prêtre qui boit du vin rouge. Pour moi, que Dieu m'appelle à lui quand il voudra et me donne la fortune qu'il voudra, je veux être enterré par M. Clément, qui est un homme selon mon goût, et par le sacristain que je trouve magnifique en surplus. J'engage mes amis à en

faire autant. Si nous n'avons pu être économes pendant notre vie, soyons-le au moins après notre mort. C'est d'ailleurs une bonne économie que celle qui n'impose aucune privation. Mais, dis-moi. objection, puisque ces deux sortes de convois ne sont pas meilleures l'une que l'autre, pourquoi les prêtres ont-ils des convois de deux sortes ?

— Tu es bien de Clamecy, me répondit un peu insolemment l'objection, toi qui me demandes cela ! Eh parbleu ! C'est parce que les uns sont un casuel plus productif que les autres. Un pharmacien a dans sa boutique des herbes cueillies autour de sa mai son, dans son jardin, et qui guérissent ; il en a d'autres venues de pays lointains, et qui guérissent également. Il abandonne les premières au pauvre pour quelques pièces de monnaie ; au riche il réserve les secondes, et lui dit : « Vous, monsieur, qui êtes un homme comme il faut, voilà ce qui convient à votre noble organisation ; vous ne pouvez vous guérir qu'avec ce précieux spécifique. » Les prêtres font à peu près la même chose. Cela est reçu dans le commerce.

Il y a plus : ces marchands de superbes convois vous induisent en tentation ; ils vous vendent sciemment des choses nuisibles. Ces cloches qui répandent bruyamment par la ville leurs lamentations, ces colonnes habillées de deuil, ces cierges qu'on fait brûler autour du cercueil, ces magnifiques draperies dont on revêt un peu de puanteur et de corruption ; la mort, cette vieille carcasse, qu'on attife d'une manière coquette, dont on fait une femme comme il faut ; ces larmes d'or avec lesquelles le riche pleure son trépassé : tout cela, c'est la vanité des vanités,

et tout cela est vanité ! C'est un orgueil d'autant plus répréhensible, que c'est en présence du néant le plus évident de l'homme qu'il étale ses pompes. En voulant fléchir Dieu, on l'irrite. C'est une pincée de cendres qui le brave, qui lui dit : « Tu n'as pu tout m'ôter ; je serai malgré toi un personnage important jusqu'au bord de ma fosse. » Les martyrs n'ont point eu de cercueil : ils n'ont eu d'autre sépulture que les gémonies des païens, que les colonnes où on les attachait en guise de flambeaux, pour éclairer de leur graisse les orgies nocturnes d'un tyran plein de sang et de falerne. Ces reliques que vous adorez, ce sont des membres torturés par le bourreau, traînés dans les rues, exhumés des égouts, des lambeaux arrachés aux chiens ; et un bourgeois qui n'a jamais jeûné, qui n'a pas seulement fait maigre le vendredi, qui n'avait d'autre cilice qu'un bon gilet de flanelle, veut être enterré magnifiquement ! et il se trouve un curé qui se prête à cette folle idée ! Que prouvent donc toutes ces pompes funèbres ? Que le défunt était riche, que ses héritiers font une bonne succession. Eh bien ! mettez un sac d'argent sur son cercueil, cela prouvera tout autant, et du moins la dignité de la religion ne sera pas compromise.

Prêtres, représentants de Dieu sur la terre, que veulent dire ces distinctions que vous établissez entre la pourriture du riche et celle du pauvre. Quoi ! Dieu aussi adresse de petites cajoleries à la richesse ! Il fait l'empressé avec elle, il lui fait la révérence au seuil de l'éternel séjour ! « Monsieur l'avoué, dit-il à celui-ci, veuillez passer ici, vous y avez une place réservée ; monsieur le banquier, dit-il à celui-là, n'allez pas de ce côté, c'est un faubourg du ciel, c'est le quartier des

pauvres qui sont arrivés ici sous un vil linceul. » Si vous croyez, prêtres, devoir de la déférence aux riches, ôtez-leur votre tricorne, quand vous les rencontrerez ; cédez-leur le pas à l'entrée des salons ; reconduisez-les jusqu'au milieu de la rue, mais n'abaissez pas la croix devant eux, car sur cette croix est l'image de Dieu, car cette croix, c'est le symbole de l'égalité comme celui du salut ! C'est le gibet où Dieu est mort pour tous. Dieu ne distingue pas le riche du pauvre, l'or de la boue ; il ne distingue que l'homme juste du méchant. Vous, cirons vaniteux, qui vous croyez des atomes plus gros que nous autres, voyez en automne les feuilles se détacher tristement de leurs tiges, les flocons de neige descendre silencieusement vers la terre. Ainsi tombent les hommes, sans faire, en tombant, plus de bruit à l'oreille de Dieu, le bourgeois que le paysan.

Ceux que Dieu a fait naître égaux, ceux qu'il voit égaux, qu'il traite en égaux, de quel droit les prêtres les divisent-ils en hommes à petit collège et à grand collège, à petit glas et à gros glas ! les petits, cotés pour une aumône secrète, les grands pour un dîner de confrères. Si la religion a des honneurs à décerner, que ne les réserve-t-elle pour ces chrétiens d'élite qui ont édifié les hommes par leurs vertus ? N'est-ce pas un scandale devoir le fripon qui a fait fortune mieux enterré que l'honnête homme resté pauvre ; celui qui va en enfer, escorté plus honorablement que celui qui va au ciel ? Jésus-Christ ne doit-il pas se dire : Si je mourais encore pour ces maraudeurs, ils me donneraient à peine un demi-collège ?

Les Égyptiens qui n'étaient que de pauvres idolâtres, jugeaient leurs morts avant de les admettre aux honneurs

de la sépulture. Les Pharaons eux-mêmes, dépouillés de leur pourpre, comparaissaient en simples bandelettes devant ce suprême tribunal. Les prêtres du vrai Dieu devraient bien en faire autant. N'est-il pas triste de penser que si M. \*\*\* avait la manie des prêtres, comme il a celle des écus, il en aurait une légion à son enterrement ? Non que j'accorde aux prêtres le droit de refuser la sépulture chrétienne à qui que ce soit : ils sont payés par tous, pour prier pour tous ; mais quand les héritiers d'un homme taré, d'un fripon de notoriété publique, d'un banqueroutier qui a fait son luxe de l'aisance de cent familles, viennent leur commander un riche convoi, ne pourraient-ils pas leur dire : « Les magnificences de l'église ne sont pas pour monsieur votre père ou monsieur votre oncle. Nous prions pour lui, parce que nous y sommes obligés ; mais nous ne l'honorons pas devant le peuple : cela serait d'un trop mauvais exemple. »

Et que dire encore de cette offerte ajoutée à tout mariage et à tout enterrement ? de ce cadeau de dragées que reçoivent les prêtres quand ils baptisent un enfant ? de cet autre cadeau d'argenterie, qu'ils se laissent offrir, lorsqu'ils font, comme ils disent, des premières communions ! Dieu, s'il pouvait rougir, ne rougirait-il pas de voir ses ministres accepter un ignoble pour-boire, comme un postillon ?

Comment se fait-il donc que le sacerdoce, ces sublimes fonctions venues du ciel, soit descendu au niveau d'une industrie ? Jésus-Christ chassait les vendeurs du temple, et la sacristie est un comptoir où chacun marchandise et choisit, selon ses facultés, les cérémonies du culte ! Quelle vénération peut on avoir pour ce clergé moitié

pontife et moitié marchand ? L'homme de la sacristie ne fait-il pas tort à l'homme de la chaire ? et peut-on regarder, comme la voix de Dieu, cette voix qui tout à l'heure vous additionnait un mémoire ? Aussi écoutez comme le peuple parle des prêtres. Ils ont, dit-il, une bonne boutique, un bon négoce ; leur commerce va toujours, et leur marchandise ne dépérit pas.

Je sais bien qu'il faut que les prêtres vivent de l'autel, j'accorderai même qu'il faut qu'ils soient gras. Mais pourquoi ne sont-ils pas rétribués complètement et suffisamment par le gouvernement comme les autres fonctionnaires ? Pourquoi même ne le seraient-ils pas par les communes ? Qu'était-ce que la dîme, sinon les prêtres exorbitamment rétribués par les communes ? De cette façon, les cérémonies du culte seraient les mêmes pour tous ; les choses saintes ne seraient pas vendues ; on ne verrait plus une famille qui vient de perdre son chef, celui qui la faisait vivre, obligée d'abandonner au prêtre, pour le faire enterrer, le dernier morceau de son pain.

Et pourquoi les prêtres voudraient-ils être riches ? Jésus-Christ a dit : « Il est plus facile à un chameau de passer par le trou d'une aiguille, qu'à un riche d'entrer dans le royaume des cieux. » S'imaginent-ils que le trou de l'aiguille est grand comme une porte cochère, ou que le chameau n'est pas plus gros qu'un ciron. Ou Jésus-Christ ne savait ce qu'il disait, ou les prêtres ne savent ce qu'ils font ; ou les prêtresse damnent de gaîté de cœur, ou ils ne croient pas à l'Évangile.

Si Jésus-Christ avait voulu de magnifiques habits, un palais une litière, un chef de cuisine, son père céleste lui

aurait donné tout cela. Cependant toutes ces jouissances que fait la richesse, il les a repoussées. Quoi ! le maître a voulu être pauvre, et les serviteurs veulent être riches ! Le maître allait sur un âne, et les serviteurs vont en carrosse ! Le maître était vêtu simplement, et les serviteurs sont vêtus de soie et de dentelles comme de vieilles dames ! Le maître n'avait ni feu ni lieu ; il eût été, s'il eût vécu de nos jours, poursuivi comme mendiant par le parquet, et les serviteurs veulent des palais ! Le substitut du procureur du roi eût dit en parlant du maître : Nous requérons contre le nommé Jésus, fils de Joseph et de Marie, l'application de l'art. 174 du Code pénal ainsi conçu, etc. , etc. , etc. , et les serviteurs souffrent qu'on les appelle *monseigneur* !

Voilà ce que dit le tentateur. Pour moi, de peur que les béates, qui se croient saintes, parce qu'elles mangent de la carpe frite le vendredi, n'aillent partout chuchotant que je suis un impie, je me hâte de déclarer que j'aime Jésus-Christ.

Allez, c'est chez Jésus-Christ, surtout, qu'il y a du Fénelon et du saint Vincent de Paul ; toujours et partout, soit qu'il marche sur les palmes fleuries, soit qu'il aille courbé sous sa croix, il est, pour l'homme comme pour le chrétien, un sublime modèle.

L'auréole qui rayonne sur son front, il ne s'en aperçoit point ; il est humble avec les humbles, petit avec les petits. C'est un père qui se baisse pour faire marcher son enfant. Mais en présence des docteurs et des scribes, des grands et des orgueilleux du siècle, il se relève de toute sa hauteur, il les flagelle de ses sarcasmes, il les enveloppe

entre les replis de ses admirables paraboles, il les tient haletants entre les dures tenailles de son inflexible logique, et il les rejette à la porte de leurs synagogues, tout meurtris et avec leurs oripeaux de vertu mis en pièces !

Ces pompes hautaines dont s'entourent les prélats et les grands dignitaires de l'église, il les dédaigne ; il ne fait point venir sur son passage des hommes armés et des sonneurs de trompette : le peuple seul se presse autour de lui. Ces lépreux que l'on repousse du pied dans la rue, peuvent toucher le bord de son vêtement, et ils sont guéris de leur souillure.

Il y a dans sa bonté quelque chose de tendre, de chaud qui fond en tièdes ruisseaux d'amour la glace du plus dur égoïsme. Quand il ordonne, il met dans sa parole une telle autorité de raison et de sagesse, que devant lui le murmure est impossible, et que la volonté la plus rebelle se courbe comme un roseau sur lequel il appuierait sa main. Sa grandeur est sans prétention, il ne l'étalé pas plus qu'il ne la dissimule ; il ne recherche les acclamations ni ne les évite ; il dédaigne cette vaine modestie qui semble dire : Admire-moi, parce que je suis modeste. Il est toujours au milieu du peuple, comme s'il était seul ; il sait ce qu'il est, Il ne veut pas paraître autre chose.

Sa philosophie n'est point celle des anciens sages qui ne s'adressait qu'à quelques hommes d'élite, qui prenait un individu à part et lui enseignait à être vertueux : la sienne s'adresse aux masses. C'est la réforme sociale qu'il prêche, c'est la réhabilitation de l'homme qu'il veut.

La terre est un vieux palais souillé, et il vient le nettoyer de ses ordures. Quand Rome étreint le globe de sa chaîne immense quand ses empereurs passent sur le monde comme un cavalier qui galoperait sur les tôles de la foule, il proteste hautement contre l'omnipotence du sabre et des sesterces.

Il a dit aux maîtres : « Ces hommes dont vous vous êtes fait un troupeau et que vous appelez vos esclaves, ils sont vos égaux. » À ceux qui sont gorgés d'opulence et qui ont dans leurs palais les richesses de toute une province : « Ces pauvres qui ramassent dans la poussière les miettes de vos festins, ils entreront dans le royaume des cieux, et vous, vous serez jetés comme un vil copeau, comme une ordure qu'on balaie de la maison, dans les flammes éternelles ! »

Lui qui fait pousser l'or dans les graviers de la terre, il a voulu honorer la pauvreté en vivant de la vie des pauvres ; c'est sur l'escabelle du pauvre qu'il s'assied, c'est sous le toit du pauvre qu'il s'abrite, c'est pour le pauvre qu'il fait des miracles, ce sont des pauvres qu'il choisit pour recevoir ses divins enseignements et les répandre ensuite parmi les peuples de la terre ; et quand sa mission est accomplie, c'est encore de la mort du pauvre qu'on persécute qu'il veut mourir !

Son gibet n'est pour lui un objet ni d'orgueil ni de honte ; il ne fait point un spectacle de sa mort, il ne jette pas au peuple, du haut de sa croix, des maximes philosophiques ; mais avant de rendre le dernier souffle, il absout un malheureux que les hommes sont condamnés, et lui ouvre les portes du ciel.

En quittant la terre il y a encore laissé, comme un magnifique enseignement, le gibet sur lequel il est mort. Il a voulu que du haut du Capitole ce gibet dominât le monde, afin que les persécutés sussent bien qu'au bout des persécutions est la gloire, et que les persécuteurs apprissent aussi qu'ils ne peuvent faire périr une vérité sous le sabre de leurs soldats, et qu'elle sort tôt ou tard triomphante du sang où ils croyaient l'avoir noyée !!!

Maintenant j'ai dit, et je prends acte de mes paroles ; qui osera insinuer, parce que j'aime Jésus-Christ, que je n'aime pas la religion qu'il a enseignée ? Toutefois, je dois déclarer, pour être juste, que monsieur le curé de Clamecy est le prétexte plutôt que la cause de ces réflexions. Remercions-le d'avoir donné, au lieu de le blâmer de n'avoir point donné assez ; car enfin il pouvait ne rien donner du tout.

## II

À présent, un mot de notre égl..., de notre basilique, voulais-je dire, car je ne veux pas indisposer le conseil de fabrique contre moi.

N'est-ce pas qu'elle devait être belle notre basilique, quand elle avait toutes ses dentelles ; quand ses guirlandes de vigne sauvage et d'acanthé avaient toutes leurs feuilles ; quand ses saints avaient tous leurs têtes ; quand sa tour vomissait la pluie par les gueules béantes de ses monstres ! N'est-ce pas que l'an passé elle était belle encore, avec son portail mutilé mais encore si élégant, si riche avec ses deux flèches de pierre qui s'élancent à droite et à gauche du portail, semblables à deux rochers capricieusement sculptés par la foudre ; avec sa tour si svelte, si légère, si bien habillée ; sa tour pareille à un ange qui, prêt à remonter vers le ciel, a encore un pied sur la terre. Hélas ! Après avoir passé par le marteau de nos terribles iconoclastes de 93, qui se souciaient aussi peu de guillotiner un saint qu'un traître, il ne lui restait plus que d'être restaurée par M. R... !

Voici comment cet accident est arrivé à notre basilique. La basilique de Clamecy, comme dit M. Dupin, a l'honneur de faire partie des monuments à conserver. Elle a besoin d'être restaurée ; le conseil municipal et M. Dupin sont d'accord sur ce point. On fait venir M. U..., un des habiles de Paris. M. U... examine, il mesure, il est de l'avis de ces messieurs. La ville et le gouvernement se cotisent ; on met trente mille francs à la

disposition de M. U... et M. U... retourne à Paris, et il envoie ses plans, et il charge M. R..., conducteur de la grande voirie, de les faire exécuter. Voyons donc comment M. U... a employé nos trente mille francs.

Voilà d'abord, dit M. R..., un magnifique jubé, un vrai chef d'œuvre en pierres de taille, posé entre les jambes de notre nef de peur qu'elle ne s'écartèle. Votre nef peut tomber, nous n'en répondons pas ; mais si votre jubé tombe, c'est moi R... qui en réponds. D'ailleurs, vous pouvez le mettre à l'épreuve. Hissez dessus un couplet de l'épithalamiste Révol, deux ou trois calembourgs de M. Paillet, l'adresse de M. Dupin, et je réciterai sous cette énorme pression toutes les litanies des saints.

— Homme audacieux ! et s'il vous tombait sur la fête un calembourg de M. Paillet ou un paragraphe de M Dupin ? Mais, dites-moi, M. R..., vous êtes-vous aperçu que votre magnifique jubé n'avait qu'une galerie ?

— Si nous nous en sommes aperçu... répond M. R... Mais, vous-même, architecte de pamphlets, ne vous apercevez-vous puisque notre jubé n'est fait que pour être vu du côté des grandes portes ? Le regarder en autre sens, ce serait manquer aux notions les plus simples d'architecture. Ce serait manquer en même temps de respect à M. U..., qui est bien décidé à demander raison à qui le regarderait ainsi.

— En tout cas, M. U... aurait bien dû faire son jubé de façon à ce qu'il ne fût point vu du tout.

— Voilà encore, poursuit M. R..., un magnifique

dallage inventé par M. U... et exécuté par moi.

Voyez comme ces losanges que j'ai fait tracer au ciseau font bon effet ! Vous diriez la croûte d'un grand pain bénit. Et pour ce beau travail de consolidation vous en êtes quilles pour la bagatelle de quatre mille francs. C'était, du reste, une réparation indispensable. Ces vieilles pierres estropiées et bossues étaient des pierres d'achoppement pour plusieurs. M. Paillet, se rendant l'autre jour à la sacristie, a failli s'y estropier de sa canne, et sa pose a été un instant dérangée.

— Certes, je serais fâché qu'il arrivât malheur soit à M. Paillet, soit à sa canne. Toutefois, M. R..., votre magnifique dallage me semble un peu cher. Et que coûterait donc une église que vous construiriez tout entière ? Vous ne seriez pas à deux mètres du sol que la commune serait ruinée. Puis, s'il faut vous dire tout, ces vieilles dalles contemporaines de l'église et jaunes comme des feuilles de cuivre, ces vieilles dalles que nos ancêtres avaient usées et qui gardaient encore quelques syllabes effacées de leurs noms et de leurs titres, je les trouvais, moi, plus poétiques que vos pierres neuves. Vous avez séparé d'un coup de pioche le passé du présent. Vous avez rajeuni ce qui devait rester vieux : il y avait entre les pierres de ce pavé, les pierres de ces colonnes et celles de ces arceaux, un air de famille que vous avez fait disparaître ; et que diriez-vous, M. R..., si vous faisant restaurer par quelque charlatan, il vous rajeunissait la moitié d'une joue.

Et cette pente, M. R..., que vous avez donnée à votre dallage, depuis le chœur jusqu'au portail, que signifie-t-

elle ? est-ce une pente symbolique et mystérieuse, un hiéroglyphe, une figure, un rébus, ou tout simplement une pente comme celle que vous faites exécuter sur les grandes routes, et pratiquée pour l'écoulement de l'eau bénite et des fidèles.

Et nos portes ! nos pauvres portes, qui avaient une teinte dorée si bien d'accord avec le reste de l'édifice, qui semblaient toujours illuminées par les rayons du soleil, avec quelle rigueur les avez-vous traitées ? Profane que vous êtes, vous les avez fait peindre en vert bouteille, comme des portes de remise ! Dites-moi, n'avez-vous pas quelquefois des remords d'avoir aussi barbouillé de suie les apôtres sculptés sur ces antiques panneaux ? Vous êtes bienheureux que la loi sur le sacrilège soit abolie. Je suis sûr que si vous n'étiez pas allié à la bourgeoisie par madame votre épouse, Dieu vous eût condamné à la peine du talion. Mais vous n'en êtes pas encore quitte ; peut-être qu'il vous attend à la seconde couche. Et vous, M. Senet, vous le David de la peinture en bâtiment, comment avez-vous pu vous décider à vous faire l'instrument de ce nouveau martyr, l'exécuteur des hautes œuvres de M. R... ? Comment, à l'aspect de ces vénérables effigies qu'il vous fallait barbouiller comme on fait des hommes ivres, n'avez-vous pas jeté votre pot de couleur et votre pinceau loin de vous, et n'avez-vous pas pris la fuite en vous écriant : « Non, je ne puis peindre en vert bouteille les grandes portes de l'église Saint-Martin ! » Et vous, monsieur le curé, comment ne vous êtes-vous pas rendu sous le portail de l'église avec votre clergé et votre conseil de fabrique, croix et bannière en tête, et n'avez-vous pas dit à M. Senet : « M. Senet, avant d'arriver à ces portes, il faudra que vous mettiez en

vert bouteille moi et ces messieurs, les chantres inclusivement ? » Et vous, saint Martin, infortuné patron de l'église restaurée, comment n'êtes-vous pas descendu du ciel, et avec votre terrible sabre n'avez-vous pas fait une botte d'allumettes du pinceau de M. Senet !

Hélas ! notre pauvre portail n'a pas été restauré avec plus d'égards que nos portes. Il ne prêtait cependant à la restauration que par une pierre ou deux effeuillées par la gelée Mais la devise de M. R... c'est : Ce qui me tombe entre les mains, je le restaure. Venez donc voir, M. U..., le bel effet que produit votre lourd emplâtre de pierres de taille sur cette surface si légèrement sculptée. Vous diriez une pièce neuve mise à un vieil habit. Est-ce donc ce que nous devons attendre d'une restauration de trente mille francs ? M. Dupin ferait bien de réserver sa protection pour la basilique de Gacogne. On nous a imposés pour restaurer notre église, mais nous nous imposerions bien encore plus volontiers, pour qu'on nous la refît ce qu'elle était. Un homme, un célèbre comédien, aima mieux mourir que de porter une jambe de bois. Si M. Dupin eût consulté notre église, elle eût été probablement de l'avis de cet homme de goût.

Mais admettons que cette couche de vert-de-gris dont vous avez empâté nos portes soit une consolidation ; admettons, si vous le voulez, que les sculptures que vous avez abattues pour poser vos pierres de taille fassent vivre notre église dix siècles de plus ; quel effet attendez-vous donc de ces sept à huit mille francs de terre que vous avez fait enlever sur l'emplacement de l'ancien cimetière ? Convenez-en, vous avez fouillé le sol pour le plaisir de le fouiller, peut-être parce qu'il vous restait

quelque chose de vos trente mille francs et que vous vous croyiez obligés de les dépenser jusqu'au dernier liard, comme un paysan se croit obligé de vider son verre jusqu'à la dernière goutte.

C'était, dites-vous, pour assainir l'église. Grand merci du soin que vous prenez de notre santé ! Mais, dites moi, depuis les sévices que vous avez exercés sur notre place, monsieur le curé est-il plus blanc et plus rose ? les béates ont-elles refléuri ? M. Vivier dit-il, d'un poumon plus vigoureux : « Pour la fabrique, s'il vous plaît ? » Le conseil municipal pleure sans doute ses sept mille francs ; pour moi, ce que je regrette, ce sont ces beaux marronniers qui épandaient une ombre religieuse le long de l'église, et éparpillaient les rayons du soleil sur les dalles de la nef. M. Gobeau aura beau faire des transparents, il n'en fera jamais qui vaille celui-là. Dire qu'il faut à Dieu trente ans pour faire pousser un bel arbre, et qu'il ne faut à un architecte que quelques coups de pioche pour le jeter à bas !

Il y a un ignoble apprentis, attaché après coup au flanc de notre église pour servir de sacristie et qui sert en même temps de chapelle au collège. C'était cet apprentis, M. U..., qu'il fallait faire disparaître au lieu de nos beaux marronniers. Monsieur le curé, qui est homme de goût, vous eût applaudi comme nous ; et lui, M. Durand, ce brave officier de l'Université, que nous voyons les jours de fête se frayer intrépidement, à la pointe de son parapluie, un passage vers sa chapelle, où il n'arrive, le pauvre homme, qu'après avoir mouillé son gilet de flanelle, que d'actions de grâce il vous eût rendues ! Mais vous avez fait comme cet opérateur distrait qui vous

laisse la dent cariée qui vous faisait souffrir, et vous arrache une dent saine et blanche, l'honneur de votre mâchoire. Prions Dieu pour que M. U... soit une autre fois moins distrait.

## Table des matières

Lettre de C. Tillier à Timon.....	3
Lettre de Timon à C. Tillier.....	6
Lettres au système, sur la réforme électorale. ....	10
Comment L'Association peut être remplacée. ....	77
Sainte Flavie.....	91
Quelques pamphlets de mes adversaires. ....	134
Du pamphlet.....	155
À M. Dufêtre évêque de Nevers sur l'indemnité de route qui lui à été allouée par le conseil général. ....	184
Distribution de prix aux écoles chrétiennes.....	194
Une croix de plus.....	236
Madame Déal.....	247
Dotation du duc de Nemours.....	266
Comme quoi j'aurais voulu me vendre à M. Dupin.	326
Deux épisodes d'une tournée épiscopale.....	370
Un peu de théologie et d'architecture.....	387